DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12276 — 6 F — DIMANCHE 15-LUNDI 16 JUILLET 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

Un été roman

ESPAGNE

Le prince « guapo » des Asturies (Page 6)

JAPON

Une armée sans nom (Page 6)

POLOGNE

Quarante ans d'escarmouches avec la censure (Page 7)

CULTURE

La Rochelle sous Flaubert (Page 12)

Trois hypothèques sur un référendum

La surenchère de M. Chirac, le refuge dans l'abstention et la relance de la guerre scolaire

M. François Mitterrand cherchait à se donner un peu d'air. Il a trouvé une brèche dans l'appel direct aux Français. Cette aspiration répond à une nécessité : briser la solitude d'un pouvoir – et de son principal représentant – qui paraissait de plus en plus isolé, asphyxié, tant il lui devenait pénible, voire impossible, de communiquer avec le pays.

Rien ne passait plus. La politique de « redressement national » ? La rigueur économique, l'austérité reconnue comme une obligation, n'ont guère restauré le crédit gestionnaire de la gauche, contrairement aux espoirs qu'elle y avait placés. Les libertés ? Les socialistes qui se croyaient inattaquables étaient contestés sur ce terrain, bousculés, acculés à une vaine défensive. Ils ont beau expliquer, argumenter, fournir les preuves de leur bonne foi, rien ne passe, tant une partie de l'opinion ne veut plus entendre.

Il fallait donc tenter de briser ce mur. *« Bien joué »*, a-t-on dit sur tous les tons, dans la rue, dans la presse et même, à l'occasion, parmi les dirigeants de l'opposition, au *lendemain* de l'intervention du chef de l'Etat. L'opération, pourtant, n'est pas sans risques. *« Bien joué »*, avait-on dit aussi lorsque Georges Pompidou avait créé la surprise en annonçant, en 1972, l'organisation d'un référendum sur l'élargissement de la Communauté européenne. Cette initiative, accueillie avec enthousiasme par la majorité de l'époque et qui avait plongé l'opposition – « piégée », disait-on, parce que divisée – dans l'embarras, s'était soldée par un demi-échec : près de 40 % d'abstentions.

C'est là, sans doute, que réside le danger principal pour M. Mitterrand. Si le projet de révision de la Constitution est adopté en termes identiques par les deux Assemblées – résultat nécessaire, et qui n'est pas acquis d'avance, avant d'en faire appel devant le peuple, – on voit mal comment les partis de l'opposition pourraient éviter de faire campagne pour le « oui ». Mais M. Mitterrand ne s'attend certainement pas que MM. Barre, Chirac, Giscard d'Estaing conduisent une campagne active en ce sens et contribuent à affermir la légitimité du chef de l'État et de sa majorité. Déjà, eux-mêmes et certains de leurs amis s'efforcent de jeter le trouble dans l'opinion. M. Chirac souhaite élargir le projet de M. Mitterrand au régime électoral des Assemblées, aux nationalisations, à la liberté de la presse, notamment, afin qu'il ne s'agisse pas, dit le maire de Paris, d'une *« mesure de circonstance, de facilité ou d'habileté »*. M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, estime même que sa formation serait en mesure de mener campagne pour un « non », qui rencontrerait, à son avis, la faveur d'une large partie de l'opinion publique, et il souhaite, au moins, une abstention *« massive »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

Quand le PCF craint les retombées de la dynamique présidentielle

« Il y a [illegible] inquiet » : cette formule de M. François Hilsum, membre du comité central du PCF, directeur adjoint de *l'Humanité*, dans l'éditorial de vendredi du quotidien communiste, résume la position des dirigeants du parti après l'annonce d'un référendum par M. François Mitterrand. Les communistes craignent, en premier lieu, que ce *« référendum pour des référendums »* ne soit que la contrepartie d'un véritable recul sur la question de l'enseignement privé. En somme, le président de la République chercherait seulement à sauver la face : il renonce, en fait, à un projet de loi présenté par l'opposition comme attentatoire aux libertés, mais il demande en même temps aux électeurs, en leur proposant une extension de la procédure référendaire, de lui décerner un brevet de défenseur des libertés.

Cette interprétation de la démarche présidentielle, si elle se vérifiait, mettrait les communistes dans une situation délicate, car ils ne pourraient ni s'y opposer ni s'y rallier pleinement. Ne cessant de répéter que le salut, pour la gauche, n'est nulle part ailleurs que dans la fidélité et même le retour aux engagements de 1981, le PCF ne pourrait consentir à ce qui apparaîtrait comme l'abandon de l'un de ses engagements sous la pression de l'opposition. D'un autre côté, les communistes ont tout à craindre de la dynamique présidentielle, sur laquelle compte M. Mitterrand, et dont ils savent le risque qu'ils prendraient à paraître la contrecarrer.

Une solution pourrait être de minimiser l'importance du référendum de septembre et de mener le débat, d'abord sur le nouveau projet de loi relatif à l'enseignement privé, annoncé par M. Mitterrand, ensuite sur les choix budgétaires et, plus généralement, la politique économique et sociale. Mais ce second débat risque d'être occulté par l'affrontement entre la majorité et l'opposition sur le terrain que l'opposition avait, elle-même, choisi et que le chef de l'État a décidé, en réponse, de privilégier. Quant à se présenter comme les seuls défenseurs authentiques des valeurs traditionnelles de la gauche et du programme présidentiel de 1981, les communistes s'y sont déjà essayés sans succès. Ils peuvent, certes, gêner quelque peu le PS, rien de plus.

Tout ce qui peut aller dans le sens de la présidentialisation du régime est dangereux pour le PCF. Le recours au référendum, par le premier président de gauche de la Ve République, est incontestablement un pas dans cette direction. Les *communistes* se voient ainsi confrontés, de façon insistante, à la menace de leur marginalisation. Engagés malgré eux, depuis trois ans, dans la mise en œuvre d'une politique qui contredit quotidiennement leurs thèses, ils cherchent désespérément le moyen de casser cette mécanique, pour eux désastreuse. L'initiative du chef de l'Etat les surprend au moment où ils s'étaient engagés dans une escalade de la polémique, destinée à leur permettre de maintenir leur rang dans le débat politique.

« Essence : coup de pompe sur les salaires », titre, cette semaine, l'*Humanité-Dimanche*, plus fort tirage de la presse communiste. Les articles sur la hausse du prix de l'essence, sur l'affaire Creusot-Loire, sur les prévisions économique de l'INSEE sont autant d'attaques ouvertes contre le gouvernement. Cette orientation est plus ambiguë qu'il n'y paraît à première vue. Elle satisfait, certes, ceux des communistes qui pensent que c'est en exprimant de la défiance vis-à-vis du gouvernement que le PCF est le plus proche du sentiment de son « électorat profond ».

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

LE 14 JUILLET ET LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE

M. Mitterrand demande aux armées de s'adapter à la situation économique du moment

M. François Mitterrand a présidé samedi le traditionnel défilé du 14 juillet aux Champs-Elysées, à Paris : 5 200 hommes ont participé à la revue, et, pour la première fois, dix Mirage 2000 qui viennent d'être livrés à l'armée de l'air ont survolé la capitale *(voir page 16)*. Mais le souci de l'heure est la rigueur budgétaire. *Un sujet à l'ordre du jour.*

Dans son message traditionnel aux armées, à la veille du 14 juillet, M. François Mitterrand, qui est leur chef selon la Constitution, les a clairement averti qu'elles devront, comme toutes les autres institutions de la République, se soumettre à la rigueur financière du moment. Et cela, en dépit des engagements précédents du gouvernement, selon lesquels le respect de la loi de programmation militaire 1984-1988, approuvée par le Parlement en 1983, était *« une nécessité intangible »* et *« un impératif »*, au nom de la sécurité de la France.

« Les forces armées ne sauraient échapper aux mutations de notre temps, explique le chef de l'Etat dans son message de « confiance » aux armées. *Elles doivent donc soutenir les efforts continus de réflexion et d'adaptation que la situation économique commande dans le cadre fixé par le gouvernement de la République.* » M. Mitterrand rend également hommage à la « disponibilité » de l'armée française démontrée au Tchad et au Liban.

Avant le vote au Parlement de la loi de programmation *militaire*, qui est, en quelque sorte, une véritable « charte » de la défense conclue entre la nation et son armée, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait affirmé que les programmes d'armement nucléaire et classique, définis par ce texte de loi, étaient des engagements minimaux qui seraient exécutés tels quels, *même s'il devait se produire des difficultés* économiques ou s'il devenait impossible de maîtriser les autres coûts de la défense. En somme, ce qu'on appelle des promesses intangibles.

A l'époque, l'opposition avait relevé que l'expérience passée montre, en réalité, que les plans militaires sont conçus pour n'être pas *totalement appliqués en cours* de route et, parfois même, pour rester lettre morte sur bien des aspects de leur contenu initial. Rendez-vous avait donc été pris, avec le gouvernement, pour examiner en octobre 1985 si les engagements de 1983 pourraient ou non être tenus jusqu'en 1988.

Depuis, progressivement, de petites *phrases en petites phrases* glissées ici ou là, dont la dernière en date remonte à mai devant les chefs de corps de l'armée de terre, M. Hernu a laissé entendre que des mesures d'économie devront être prises dès le budget de 1985, sans attendre, donc, la révision par le Parlement de la loi de programmation militaire. *« L'effort de rigueur qu'exige la lutte menée par le gouvernement pour le redressement économique*, a dit le ministre de la défense à ses colonels, *doit être partagé par les armées françaises. »*

Le chef de l'Etat vient de confirmer cette orientation. Certes, nombreux étaient les *militaires* à pressentir les choix budgétaires qui s'annoncent, et bien peu, en revanche, à en comprendre l'absolue nécessité. Mais tous espéraient encore que le chef des armées arbitrerait au profit des intérêts de la défense. Par la solennité de son message du 14 juillet, M. Mitterrand indique la voie retenue, au risque de mécontenter ceux des serviteurs de l'Etat en uniforme qui ont toujours estimé que la rigueur financière *mène à des impasses de sécurité.*

JACQUES ISNARD.

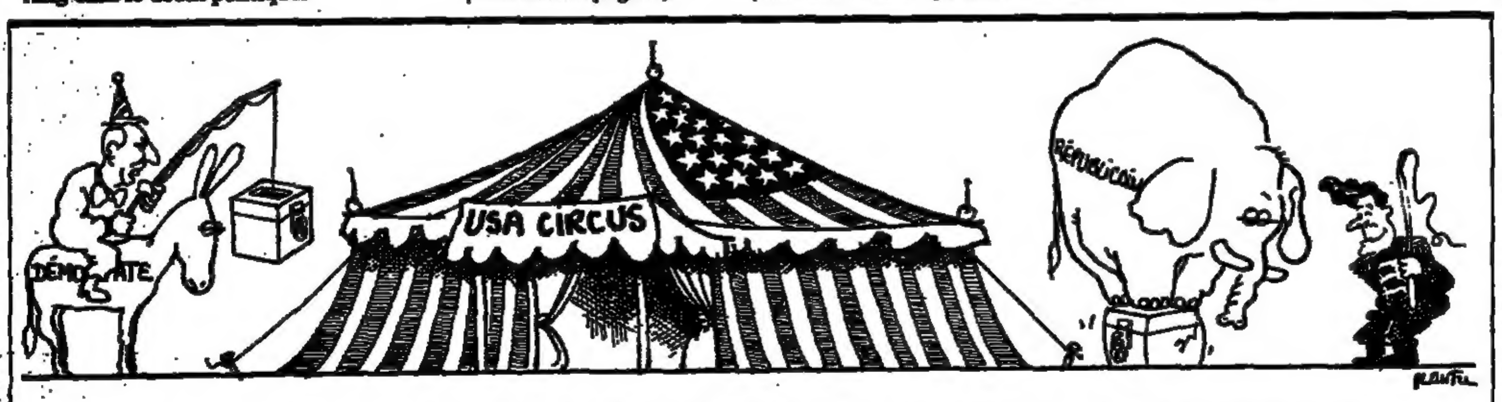

LA CONVENTION DÉMOCRATE DE SAN-FRANCISCO

Les deux ânes

Même en présentant une femme à la vice-présidence, qu'il est difficile de séduire l'électorat et d'inquiéter M. Reagan! D'autant que les démocrates perdent leurs atouts traditionnels : les démunis et les minorités.

De notre correspondant

Washington. – Tout va bien. La future colistière de M. Mondale connue, il ne reste, en effet, plus une once de suspence pour troubler la convention démocrate. MM. Hart et Jackson feront leur tour de piste pour prendre date mais seulement pour cela, et la seule vraie bataille encore en vue n'aura pas lieu. Ayant une candidature à la vice-présidence, les féministes n'ont plus qu'à fêter leur victoire. *De lundi à jeudi,* l'unité sera donc toujours au rendez-vous de San-Francisco dans l'exubérante gaieté des ballons et des *hourras.*

Tout va bien, mais presque tout va mal, et pas seulement à cause des sondages. *Quinze points* de retard sur M. Reagan dans le Gallup d'il y a dix jours, sept dans celui du *Washington Post* jeudi, beaucoup plus, dit-on, dans un autre qui serait publié dimanche. Les chiffres vont et viennent, et, s'ils sont tous mauvais, ce n'est, à quatre mois de l'élection présidentielle, que préoccupant – sans plus – pour M. Mondale et ses amis.

Le mal gîte plus profond : les démocrates traversent une crise d'identité. Il en ont aujourd'hui deux au moins, l'une étant usée et l'autre encore incertaine. Depuis Roosevelt – depuis 1933, – leur parti incarnait, comme le soulignait *Time* la semaine dernière, l'*« espoir »*. Espoir qu'aux richesses et à la force américaines un Etat protecteur des faibles ajouterait la justice sociale. Espoir du monde ouvrier d'être mieux défendu et d'accéder, après la crise de 1929, à plus de sécurité et d'aisance, espoir des minorités enfin, italienne, irlandaise, juive, noire, de conquérir une place à part entière dans une société dominée par les protestants blancs.

L'Amérique peut bien avoir donné plus de mandats présidentiels depuis la guerre aux républicains qu'aux démocrates, il n'en reste pas moins que le New Deal avait jusqu'à présent conservé une légitimité morale que personne ne contestait vraiment. Tout a changé lorsque les Américains ont choisi d'élire M. Reagan en 1980. Cette fois-là, les démocrates n'ont pas seulement perdu la Maison Blanche; ils ont aussi vu le vent tourner, car ce n'est pas seulement contre leur candidat, mais aussi contre le fondement même de leurs idées que M. Reagan avait gagné en ayant fait campagne contre le *gouvernement*, entendez l'Etat.

L'humiliation de M. Carter dans l'affaire des otages de Téhéran avait donné l'avantage aux républicains. La bataille idéologique de M. Reagan (*« L'Etat n'est pas la solution à nos problèmes mais le problème »*) avait assuré la défaite des démocrates largement victimes des succès mêmes du New Deal.

En un demi-siècle, les ouvriers américains ont peu ou prou rejoint les rangs de la classe moyenne puis senti souffler le vent de la crise dans les années 70.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Samedi 14 juillet. – *Nouvelle-Zélande :* Elections générales anticipées.
Australie : Visite du secrétaire d'État George Shultz.

Dimanche 15 juillet. – *Alger :* Début des négociations *entre factions palestiniennes.*
Nouvelle-Zélande : Visite de M. Shultz.

Lundi 16 juillet. – *San-Francisco :* Convention du Parti démocrate.
Jérusalem : Ouverture du procès de vingt-sept terroristes anti-arabes.

Mercredi 18 juillet. – *Italie :* Convention européenne des pacifistes à Pérouse.

Jeudi 19 juillet. – *Vienne :* Suspension des négociations MBFR.

Vendredi 20 juillet. – Trentième anniversaire des accords de Genève mettant fin à la première guerre d'Indochine.

Samedi 21 juillet. – *Le Caire : Verdicts dans* le procès de trois cent deux intégristes.

SPORTS

Jeudi 19 juillet. – *Golf :* Open de Grande-Bretagne à Saint-Andrews (Écosse) (jusqu'au 22 juillet).

Samedi 21 juillet. – *Canoë-kayak :* Finale de la Coupe d'Europe à Bourg-Saint-Maurice.

Dimanche 22 juillet. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne à Brands Hatch ; *Cyclisme :* Vingt-troisième et dernière étape du Tour de France (Pantin-Paris Champs-Elysées).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
–	–	–	–
FRANCE			
341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 368 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4 dir. ; Tunisie, 980 m. ; Allemagne, 2.50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 36 fr. ; Canada, 1.50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7.50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1.10 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 36 F ; Norvège, 10.00 kr. ; Pays-Bas, 2.50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9.00 kr. ; Suisse, 1.70 fr. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE ANS, L'ATTENTAT CONTRE HITLER

Une bombe dans la « tanière du loup »

L'attentat contre Hitler a été remis plusieurs fois avant que la date du 20 juillet 1944 entre avec fracas dans l'histoire. Le 11, à Berchtesgaden, Goering et Himmler sont absents, et Hitler seul. Le colonel von Stauffenberg n'amorce pas sa bombe ; il a ordre de les tuer tous trois. Le 15, au quartier général de Prusse orientale, Hitler quitte la salle de conférences avant que Stauffenberg y pénètre. C'est alors que les conjurés décident, en tout état de cause, d'agir le 20 juillet, date à laquelle Stauffenberg est une nouvelle fois convoqué au quartier général. Après ces deux échecs, après surtout une douzaine de tentatives depuis deux ans, qui avaient toujours avorté avant la mise à feu, Hitler, cette fois, sera éliminé.

Voilà quarante ans. Ce 20 juillet, à l'aube, Klaus Philip Schenk, Graf von Stauffenberg, grand mutilé de la campagne de Tunisie (il y a perdu l'œil gauche, la main droite et deux doigts de la main gauche), colonel depuis quinze jours et chef d'état-major de l'armée de l'intérieur, prend, à 7 heures, l'avion de la Prusse orientale, accompagné de son aide de camp, le lieutenant von Haeften. Dans sa serviette, une bombe d'origine anglaise munie d'un détonateur à retardement.

A 10 heures, il se pose à Rastenburg, rejoint la « tanière du loup », quartier général de Hitler. Sans grandes difficultés, Haeften et lui franchissent les trois contrôles. Stauffenberg s'assure que le général Fellgiebel, chef des communications du QG, et l'un des membres du complot militaire, est prêt à couper tous les réseaux de transmission dès la réussite de l'attentat.

Puis il va chez le maréchal Keitel, chef du haut commandement de la Wehrmacht. *« Le Führer attend Mussolini en début d'après-midi, et la conférence est avancée d'une demi-heure »*, lui annonce celui-ci. En outre, elle n'aura pas lieu dans l'abri souterrain, qui aurait mieux concentré l'effet de souffle, mais dans une baraque en bois renforcée par des parois de béton.

Un peu avant 12 h 30, Keitel prie Stauffenberg de venir à la conférence. Oubliant à dessein sa casquette et son ceinturon, le colonel revient dans le bureau de Keitel, brise la capsule d'acide qui va ronger le fil détonateur de la bombe. Elle éclatera dans dix minutes.

La serviette déplacée

Stauffenberg pose sa serviette à ses pieds, à la droite de Hitler, entre celui-ci et l'un des socles de la table de chêne épaisse. Puis il sort sous le prétexte d'attendre un appel téléphonique de Berlin. Restent cinq minutes. Le général Heusinger parle de la situation sur le front de l'Est. Alors un officier qui ignore tout, le colonel Brandt, gêné par la serviette, la soulève et la pose de l'autre côté du socle de bois, qui jouera le rôle de bouclier.

A 12 h 42, l'explosion. Stauffenberg, dehors avec Fellgiebel, voit la baraque sauter, les flammes, les débris qui volent avec des corps. A Fellgiebel de jouer : il va téléphoner à Berlin que le coup a réussi, puis interrompre les transmissions.

Stauffenberg et Haeften, au bluff, parviennent à sortir du QG, dont les passages sont déjà bloqués. Ils décollent à 13 heures, se posent à Berlin à 15 h 45, escomptant que le « plan Walkyrie », prévu pour parer un éventuel soulèvement des travailleurs étrangers dans le Reich, est en application depuis le début de l'après-midi et que le général Beck et le maréchal von Witzleben ont pris leurs fonctions de chef de l'État et de commandant en chef de la Wehrmacht.

Rien n'est fait. Les conjurés de Berlin, au ministère de la guerre, avec le général Olbricht, n'ont pas compris la communication téléphonique de Fellgiebel. Ils ne savent pas si Hitler est mort ou non. Ils attendaient Stauffenberg.

Avec trois heures de retard, les ordres rédigés depuis plusieurs mois sortent des tiroirs pour mettre les troupes de l'intérieur en alerte. Beck et Witzleben arrivent sans se hâter. A Paris, Stülpnagel, alerté par Stauffenberg, fait arrêter les mille deux cents membres des SS et de la police. A Berlin, les conjurés négligent de faire occuper les stations de radio.

Hitler joue de chance. Car le général Fromm, commandant en chef de l'armée de l'intérieur, qui n'a pas été initié au complot, joint au téléphone Keitel. Il en apprend que le Führer est vivant, ce qui suffit à le détourner de l'entreprise.

Autre chance : le commandant Remer, chef du bataillon d'élite en garnison à Berlin, est chargé de bloquer les ministères et d'arrêter Josef Goebbels, ministre de la propagande, qui réside constamment dans la capitale. Déjà informé du cours des choses, Goebbels convainc Remer, le met en communication directe avec Hitler, qui lui ordonne d'arrêter les conjurés et le nomme colonel sur le champ.

« Tuez-les à vue ! »

A 18 h 30, le plus puissant émetteur de Berlin annonce que le Führer a échappé à un attentat. A 1 heure du matin, Hitler parle : *« Une petite clique d'officiers à la fois ambitieux, irréfléchis, stupides et insensés, a ourdi un complot pour m'éliminer »*, et il prescrit de *« tuer à vue »* tous ceux qui transmettraient encore *« des ordres émanant de ces imposteurs »*.

Les principaux conjurés sont déjà morts. Fromm les a fait fusiller dans la cour du ministère, Bendlerstrasse : Stauffenberg, le lieutenant Haeften, Olbricht, Hoepner, expédiés à la lueur de phares. Beck se rate en se suicidant. Il est achevé par un sous-officier.

Dans les semaines qui suivent, la Gestapo arrête sept mille personnes. Près de cinq mille sont exécutées, jusqu'aux derniers jours avant la capitulation, souvent dans des conditions abominables.

Ce n'était pas seulement une conjuration militaire circonstancielle que Hitler châtia, ni le fait d'une « caste » de généraux dont Himmler tira vengeance, ni une révolte de palais sans conséquences comme l'avaient cru les Alliés. Bien des années s'écoulèrent avant que les historiens – à défaut des opinions publiques – des victimes du nazisme, et des résistants de tous pays, qui s'étaient battus pour libérer leurs terres de l'envahisseur allemand et nazi, pussent admettre les témoignages de la mémoire et du sang répandu qui attestaient l'existence d'une Résistance allemande.

Elle avait eu ses millions de victimes anonymes, enfermées dans des camps dès 1933 : les opposants tenaces qui payaient cher leur obstination à déposer des bulletins « non » aux plébiscites ; plus tard, les ouvriers, les étudiants, les pasteurs et les prêtres, qui se dressaient contre les réseaux policiers, aidaient les persécutés, ou protestaient jusqu'à l'échafaud, comme Hans et Sophie Scholl, étudiants de Munich.

Le complot du 20 juillet procédait de desseins à plus long terme, amorcés dès 1938 à la tête de l'armée par le général Beck, et de l'administration avec Karl Goerdeler, ancien maire de Leipzig. Leurs réseaux de relations s'étendaient loin, mais leurs projets politiques se heurtaient soit à des considérations éthiques : la difficulté de rompre le serment fait au chef de l'État, fût-il Hitler, fût-il criminel ; soit au scepticisme et à l'absence totale de compréhension des gouvernements alliés, notamment des Anglais ; soit enfin à l'incohérence des objectifs politiques d'un pouvoir qui aurait succédé au nazisme. Les maréchaux, comblés de faveurs après leurs victoires, tremblaient au moment des déroutes. Rommel, favori du régime, fut grièvement blessé le 17 juillet alors qu'il venait de donner son accord aux conjurés. Rundstedt, Stülpnagel, Kluge, et bien d'autres, participaient, non sans redouter qu'encore une fois, comme en 1918, les auteurs du coup d'État ne soient accusés d'avoir *« frappé dans le dos »* une armée presque victorieuse.

ROUIL.

De jeunes officiers les entraînèrent et se sacrifièrent à l'heure même où, sur tous les fronts, la déroute était certaine, où il n'était plus question de calculs politiques, de pari sur la disposition des Anglo-Américains à faire front commun contre l'avance des Russes. Le peuple lui-même, écrasé, fourbu, soutenait encore Hitler et n'était pas aux bords d'une révolution, d'autant moins que, hormis quelques dirigeants socialistes et syndicalistes, les différents groupes de la conjuration ne comprenaient pas de chefs populaires. Ils avaient tous été exterminés ou mis de côté.

Pourtant, la rébellion, avortée dans le sang, du 20 juillet 1944 et les refus dont elle a été l'issue ont donné sa légitimité à la République fédérale et restauré les conditions d'un patriotisme allemand fondé sur des valeurs communes aux peuples d'Europe, acceptant l'histoire et rejetant l'hégémonie. Stauffenberg a rendu l'avenir possible à ses fils.

JACQUES NOBÉCOURT.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LA RÉSISTANCE ALLEMANDE

Des héros au ban de la nation

La résistance allemande à Hitler est souvent méconnue. C'est à ses dizaines de milliers de membres, hommes et femmes, qu'une exposition itinérante inaugurée au printemps à Riom, dans le Massif Central, rend hommage. Elle sera à Paris à la fin de l'année (1).

La majorité des Français ignorent tout de ces opposants au nazisme. Il est donc heureux que cette exposition, qui a été conçue par l'Institut pour les relations avec l'étranger, de Stuttgart (RFA), nous rappelle qu'à côté des atrocités hitlériennes a toujours survécu une morale, une éthique, qui s'éleva héroïquement contre la barbarie.

En parcourant cette exposition on est frappé par l'extraordinaire gravité des visages de ceux qui ne se doutaient pas encore qu'ils allaient bientôt être les premiers à disparaître dans des camps de concentration où l'on *« inventait une nouvelle mort »* (Wolfgang Borchert). Car il faut se rappeler que ces camps ont été construits par des Allemands pour des Allemands mêmes d'abord et que, fin 1935, on y avait déjà interné des centaines de milliers de personnes.

Les différentes phases et formes de la Résistance allant de pair avec la radicalisation du système du IIIe Reich sont présentées en six sections : le passage à la clandestinité des années 1933 à 1935 ; le vain combat pour empêcher la guerre de Hitler et les vaines tentatives d'éliminer le dictateur ; l'échec du 20 juillet 1944 et enfin les victimes de la conjuration pendant les deux dernières années de la guerre.

On ne peut sans émotion regarder ces portraits, lire les tracts et les écrits qu'ils diffusaient souvent dissimulés sous une première page anodine ou encore, voir le détonateur de la bombe de von Stauffenberg.

Dès l'arrivée au pouvoir des nazis le 30 janvier 1933, toute prise de position hostile ou simplement critique fut considérée comme *« Landesverrat »* (trahison) autorisant une répression d'une implacable brutalité. La Résistance devait aussi compter avec le respect, traditionnel en Allemagne, de l'autorité et de la loi, le règne de la méfiance au sein des familles, l'absence de soutien financier de quelque côté ou sous quelque forme que ce soit. Gérard Sandoz, dans son excellent livre *Ces Allemands qui ont défié Hitler* (Pygmalion éd.), fait remarquer à juste titre qu'il est souhaitable d'éviter de parler de « mouvement », puisque l'action de ces révoltés courageux les jetait dans un isolement total et souvent effroyable.

La « rénovation morale »

Ces hommes, civils ou militaires, étaient souvent anciens membres d'un syndicat ou d'un parti politique, socialistes ou communistes. Parmi ces derniers, il faut citer Robert Uhrig, qui, à partir de 1933 et pendant des années, lorsqu'il n'était pas en prison, où la Gestapo l'enferma à plusieurs reprises, organisait des cellules et des réseaux qui combattaient dans l'ombre. Appréhendé une dernière fois le 21 juin 1944, jour de son exécution, il écrivait à sa femme : *« Je me suis toujours efforcé d'accorder mes pensées et mes actes. J'entends mourir debout. »*

Les militants sociaux-démocrates connurent le même calvaire. Ils imprimaient des tracts, diffusaient clandestinement de petits bulletins ou journaux, parcouraient l'Allemagne avec de faux papiers, transportant des valises bourrées d'imprimés périlleux. Quelques-uns « travaillaient » à partir de l'étranger, comme Willy Brandt, réfugié en Norvège. Sous une fausse identité d'étudiant, il revenait souvent au pays pour transmettre un message, garder des contacts, refuser l'abominable. D'autres, comme ce personnage hors pair qu'était Kurt Schumacher, survécurent. *« Immédiatement après la guerre,* écrit Sandoz, *une centaine d'hommes et de femmes se réunirent à Hanovre sous la direction du vieux concentrationnaire, pour reconstituer la social-démocratie. »* Schumacher, contemplant les « fiches d'identité » des délégués de la ville, s'écria : *« Plus de mille années de prison, de réclusion et de camp ! »*

Parfois, des camarades installés à l'étranger tentaient de soutenir les combattants de l'ombre : c'est ainsi qu'à Paris, 30, rue des Ecoles, les sociaux-démocrates avaient établi une antenne. En 1940, après l'effondrement de la France, ils se réfugièrent à Londres.

A partir de 1938, la politique du régime connut une radicalisation, due notamment à la préparation intensive de la guerre. L'opposition militaire, motivée surtout par des considérations de défense et de politique étrangère, prit néanmoins rapidement un caractère d'hostilité totale contre le régime nazi. L'amiral Canaris et Ulrich von Hassel en sont les figures les plus connues. Pendant ces années noires naquirent plusieurs groupes, dont la Rose blanche de Hans et Sophie Scholl, exécutés à la hache. Le Cercle de Kreisau comptait un nombre impressionnant de membres de qualité exceptionnelle, dont presque aucun ne survécut. Leur vision du pays se résumait en une phrase : *« Le gouvernement du Reich allemand voit dans le christianisme le fondement de la rénovation morale et religieuse de notre peuple, de la victoire sur la haine et le mensonge, et de la reconstruction de la communauté européenne. »* L'Orchestre rouge, réseau de résistance communiste qui transmettait des renseignements militaires aux Russes, fut démantelé par la Gestapo en 1943.

Dans des conditions insensées, la Résistance allemande se battit jusqu'au dernier jour de la guerre. Elle avait appris à voir plus loin que la réalité quotidienne d'un régime nazi toujours plus horrible et à lui opposer des solutions de rechange, même si celles-ci avaient un caractère parfaitement utopique. Elle avait mis volontairement ses membres au ban de la société et créé des groupes rêvant d'une aurore nouvelle pour, le plus souvent, périr ensemble.

Cette exposition montre tout cela et prouve que, même chez lui, le nazisme n'a pas pu briser le courage et l'espoir.

MANFRED DICKEL.

(1) Voici l'itinéraire de l'exposition : Anvers, juillet 1984 ; Paris, novembre et décembre 1984 ; Toulouse, janvier et février 1985 ; Nancy, mars et avril 1985 ; Montpellier, mai 1985 ; Rotterdam, juin 1985. On peut se procurer l'excellent catalogue de l'Institut für Auslandsbeziehungen, Charlottenplatz 17, D-7000 Stuttgart, RFA.

El Salvador

M. Duarte à l'Elysée

هكذا من الأصل

Étranger

El Salvador

M. Duarte à l'Elysée

M. Jose Napoleon Duarte, élu président de la République du Salvador le 6 mai, et qui a pris ses fonctions le 1er juin, doit être reçu à l'Elysée par M. Mitterrand le jeudi 19 juillet. Rencontre symbolique et positive : elle illustre une approche plus réaliste des problèmes très complexes, et en évolution rapide, de l'Amérique centrale par le gouvernement français.

En août 1981, la France avait signé, conjointement avec le Mexique, une déclaration reconnaissant la qualité *« de force politique représentative »* aux dirigeants des mouvements de guérilla salvadoriens. Il s'agissait sans doute, dans l'esprit des signataires, de favoriser un éventuel dialogue entre les autorités salvadoriennes et des représentants qualifiés d'une gauche révolutionnaire qui avait choisi la lutte armée parce que le combat politique légal avait été noyé dans le sang par les fanatiques d'une extrême droite hostile à toute esquisse de modification du *statu quo* économique et social.

Cette déclaration a été très mal ressentie non seulement au Salvador, mais dans de nombreux pays d'Amérique latine, qui ont parfois pris des mesures de rétorsion contre les intérêts français. Elle n'a pas contribué à rapprocher les adversaires dans une guerre cruelle qui a déjà fait au moins 45 000 morts civils non combattants. A l'échelle de la France — pour avoir une idée de l'ampleur de la violence qui *frappe ce petit pays dynamique* et saigné à blanc, — la guerre aurait fait un demi-million de morts civils, aurait provoqué l'exil de cinq millions de personnes et en aurait lancé trois millions d'autres sur les routes de l'exode intérieur.

La déclaration d'août 1981 a, au Salvador, fait passer la France, de manière peut-être caricaturale, pour une puissance européenne *« amie de la guérilla »*, et, en tout cas, hostile au gouvernement. La France n'a pas, depuis 1981, d'ambassadeur à San-Salvador. C'est l'ambassadeur de France à Belize, l'ancien Honduras britannique, voisin du Guatemala, qui assure les fonctions de chargé d'affaires au Salvador. Il partage son temps entre l'ancienne colonie britannique, *dont le rôle est* bien modeste, et le Salvador, un pays-clé *en Amérique centrale*. Depuis l'élection de M. Duarte à la présidence, — un démocrate-chrétien qui veut lutter contre les Escadrons de la mort, relancer les réformes et tenter de pacifier son pays, — la France doit naturellement être totalement présente aux côtés des autres pays de la Communauté européenne soucieux d'aider le Salvador dans une phase nouvelle et délicate de son histoire.

On peut penser que la décision a déjà été prise. Elle est sage et va combler une lacune fâcheuse. La rencontre du 19 juillet est la première étape sur la voie d'une normalisation souhaitable.

Le ministre salvadorien des affaires étrangères, M. Jorge Tenorio, a franchi un pas de plus. Pour lui, la rencontre de l'Elysée signifie que le gouvernement français *considère maintenant* M. Duarte *« comme son seul interlocuteur au Salvador »*. C'est sans doute aller trop loin. Les bons rapports entre le gouvernement français et les porte-parole de la tendance politique de la guérilla, en particulier avec M. Guillermo Ungo, vice-président de l'Internationale socialiste, devraient permettre à Paris de jouer un rôle *plus actif* dans la mise en route d'un éventuel processus de pacification. Car la tâche est rude pour M. Duarte, *dont* la marge de manœuvre est plus étroite qu'on ne l'imagine. Et il aura besoin de la compréhension et de l'assistance de tous ses amis européens pour espérer réussir.

M. N.

POLOGNE

Les quatre accusés du procès de Varsovie entendent faire respecter leurs droits

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Cette fois c'est fait. Le procès du KOR tant attendu, incertain jusqu'au bout, a commencé, vendredi 13 juillet. L'acte d'accusation a *été lu*, l'agence officielle PAP et la télévision en ont fait état. Si la prochaine audience a *été* fixée à mercredi prochain, c'est en principe pour permettre de satisfaire entretemps certaines demandes des accusés. Tout semble donc indiquer que l'affaire sera longue et qu'elle ira à son terme, à savoir la condamnation de MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Zbigniew Romaszewski et Henryk Wujec, pour les crimes divers énumérés sur vingt-sept pages par l'acte d'accusation. Cela va de la contribution à la création des *« organisations illégales »* (non seulement le KOR *proprement dit*, mais l'université volante, des maisons d'édition, des syndicats libres) jusqu'à la publication de textes politiques dans divers journaux occidentaux (dont *le Monde*), le tout constituant des *« préparatifs »* à une *tentative* de renversement du régime par la force et de remise en cause de son alliance avec l'URSS.

Et pourtant, en dépit de ce commencement bien réel et des intentions du tribunal de siéger jusqu'à la fin du mois d'octobre, un doute subsiste, entretenu par des indiscrétions très probablement volontaires. Le *bureau politique* serait toujours divisé quant à l'attitude à adopter. Sa réunion de mardi dernier aurait été mouvementée, certains voulant étendre le bénéfice de l'amnistie attendue à tous les détenus politiques et donc aussi à ceux du KOR, d'autres faisant état de pressions exercées en sens contraire par les pays frères (RDA et Tchécoslovaquie en particulier). Vraies incertitudes ou fausses confidences destinées à accréditer la vieille théorie du conflit entre libéraux et durs au sein du pouvoir ?

En attendant qu'on soit fixé, la justice, comme on dit, suit son cours, et le spectacle, du moins celui qu'on est autorisé à voir, est aussi banal qu'une mauvaise mise en scène. Intense présence policière, contrôles d'identité, menaces à l'égard des journalistes qui stationnent devant le tribunal, procès « public » mais entrées strictement filtrées, amis et *proches des accusés qui*, faute de mieux, viennent faire acte de présence sur les marches du tribunal avant que la police ne fasse le vide devant le bâtiment : tout cela rappelle ce que l'on a vu à Moscou il y a quelques années, à condition de remplacer quelques dissidents d'alors par des figures connues du KOR et — célébrité pour célébrité — M. Andrei Sakharov par M. Lech Walesa venu témoigner *son soutien* aux accusés.

Trois juges militaires

A l'intérieur pourtant, le cours des événements réserve plus de surprises, *comme en témoigneront* le soir ceux qui ont pu pénétrer dans la salle (deux membres de la famille de chaque accusé et, dans le cas de M. Adam Michnik qui n'en a plus aucune, sa fiancée et M. Marek Edelmann, survivant de l'insurrection du ghetto de Varsovie). Il y a là trois juges militaires, d'instruction, un lieutenant-colonel, un capitaine, un lieutenant et un procureur, militaire lui aussi, sans compter les dix avocats de la défense et, naturellement, les accusés. Ils n'ont pas bonne *mine, mais ne sont pas du* tout abattus, bien au contraire.

Habitués de ce type de procès, ils semblent considérer que, puisque jeu il y a, autant en faire respecter les règles et ne rien passer à ce tribunal militaire. D'emblée, les avocats s'étonnent que toutes les places non réservées aux familles ou aux trois représentants de la presse officielle soient occupées par des policiers en civil. C'est, répond le président du tribunal, parce que *« l'affaire suscite un très grand intérêt parmi le personnel du ministère de l'intérieur »*... Cela dit, le tribunal, et c'est une première concession, se dit prêt à examiner une requête des avocats ; il s'agirait de faire admettre quatre ou cinq observateurs supplémentaires choisis parmi les hommes qui ont été mêlés aux négociations menées jusqu'en mai dernier en vue d'une *libération conditionnelle* des accusés (en particulier MM. Geremek et Mazowiecki, anciens conseillers de M. Walesa).

Toujours au sujet de la composition de l'assistance, M. Adam Michnik proteste contre la présence dans la salle d'un officier de la police politique auquel il a bien souvent eu à faire et qui, par ailleurs, se trouve sur la liste des quelque cent témoins de l'accusation. Le tribunal doit s'excuser et fait sortir l'intéressé. Encore un petit succès « formel » pour les accusés. Mais l'événement le plus inattendu de la journée, c'est l'irruption soudaine d'un colonel, *« chef de la justice militaire de la région de Varsovie »*, qui fait sortir les membres du tribunal et annonce ensuite qu'on a décelé la présence dans la salle d'un émetteur en train de retransmettre les débats. Le détenteur de l'émetteur est sommé de se dénoncer sinon toute l'assistance sera fouillée. Un frisson passe parmi les familles des accusés, les avocats s'indignent. M. Kuron intervient vigoureusement pour dénoncer cette *« provocation »*. Finalement, on en restera là, le colonel ayant constaté que *« l'émetteur avait cessé de fonctionner depuis son intervention »*.

Quarante volumes

Ce type d'incident mis à part, l'essentiel de la séance fut consacré à la lecture pendant trois heures de diverses pièces qui s'étaient ajoutées aux quelque quarante volumes du *dossier depuis la rédaction de l'acte* d'accusation, en septembre dernier. Par ailleurs, les accusés, en particulier MM. Michnik et Kuron, se sont plaints de n'avoir pas pu préparer leur défense comme la loi leur en donne le droit (impossibilité de s'entretenir avec les avocats dans des conditions normales et de prendre connaissance de *certaines pièces du* dossier, confiscation des notes préparées pour la défense). Là encore, le tribunal a semblé vouloir faire montre d'une certaine souplesse. Les accusés pourront rencontrer tous leurs avocats d'ici la reprise du procès et consulter certaines pièces versées au dossier, en particulier le *livre (« illégal »)* consacré au KOR par l'un de ses fondateurs, M. J. J. Lipski.

Tout cela était-il prévu dans le scénario pour permettre au tribunal de gagner du temps dans l'attente d'une décision du pouvoir, comme certains proches des accusés semblent le croire ? En tout cas, l'ambiance de la journée a été relativement détendue. Pendant une interruption de séance, les familles ont, par exemple, pu s'entretenir pendant dix minutes avec les accusés et leur donner des boissons et des sandwiches.

La *prochaine audience devrait* permettre d'entrer dans le vif du sujet avec les premières dépositions des accusés. Le premier à avoir la parole, a annoncé le président du tribunal, sera M. Kuron, en raison de son âge... *« et du verdict prévu »*, a interrompu l'intéressé, décidément très en verve. Sur quoi, les quatre hommes, menottes aux mains, sont repartis en fourgon cellulaire vers la prison de la Rakowiecka.

Pendant ce temps, dans les rues de Varsovie, on continuait à installer les décorations et les pancartes du quarantième anniversaire du régime communiste, le 22 *juillet*, et, le soir, la télévision retransmettait un « festival de la chanson *militaire* » organisé par la direction politique de l'armée. Une journée en somme tout à fait « normale ».

JAN KRAUZE.

LIBAN

Les « Fleutiaux's Boys » à Beyrouth

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Ce diable d'homme est partout. Dans son uniforme de colonel français, il est le seul militaire au Liban qui n'ait pas d'arme. Le voici assis dans une BMW verte, à la droite d'un chauffeur phalangiste qui le conduit au PC des Forces libanaises chrétiennes. Quelques instants auparavant, il avait été véhiculé dans les rues de Beyrouth par la Range Rover des forces gouvernementales de sécurité intérieure (la gendarmerie et la police libanaise réunies), dont le capitaine achève un doctorat de criminologie à l'université de Vincennes. Au bas de la tour Mar, un immeuble en parpaings, délabré, en plein quartier musulman, il a dû, plus tard, écouter le porte-parole du mouvement Amal dénoncer avec passion *« l'agression sioniste, depuis 1948, contre le Liban »*. Dans la foulée, le voilà au PC même du Parti socialiste progressiste (PSP), où un adjoint de M. Walid Joumblatt lui confie combien le cessez-le-feu à Beyrouth reflète en réalité *« l'équilibre des forces à l'heure actuelle »*, sans que le principal problème, à savoir le retrait des Israéliens du sud du pays, ait trouvé sa véritable solution.

Des médiateurs

Cet homme, le colonel Michel Fleutiaux, commande depuis mars dernier le contingent de quatre-vingts « casques blancs » que la France a envoyés à Beyrouth et dans la montagne toute proche, à la demande du président de la République libanaise, pour enregistrer les violations des accords de sécurité signés lors de la conférence de la réconciliation nationale.

Qu'on imagine un Bernard Blier de *cinquante-quatre ans*, au sourire perpétuellement ébauché, qui aurait voulu être professeur de latin mais qui a fini par passer par Langues orientales pour obtenir une licence d'arabe ! Il fut, déjà, jeune capitaine au Liban, avant de se battre à Dien-Bien-Phu, en Indochine, aux côtés du futur général Michel Datin, le dernier « patron » du dernier contingent français de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth, qui en est parti à la fin de mars.

En Indochine, Michel Fleutiaux perd un poumon. En Algérie, où, un temps, il fut l'un de ces officiers parachutistes qu'on baptisa les *« Bigeard's Boys »*, il perd les deux jambes en 1957. *« Un accident du travail »*, dit-il aujourd'hui, en ajoutant que *« les handicaps physiques donnent une très grande leçon d'humilité »*. Lorsque son chauffeur Haroun, un maréchal-chef des logis de la gendarmerie française d'origine *algérienne*, lui tend sa canne à sa descente de voiture à Beyrouth, le colonel Fleutiaux constate en faisant allusion à sa mission de paix : *« Je ne peux pas être menaçant avec mon aspect physique. »*

L'homme a du charme et ses quatre-vingts observateurs, en majorité des capitaines, des lieutenants et des adjudants-chefs des trois armées françaises et de la gendarmerie nationale, *subissent* sa séduction. Mais il est aussi complexe, roublard. Il peut avoir plusieurs visages à la fois comme, jadis, ces officiers des affaires indigènes appelés par la France à administrer ses possessions d'outre-mer.

Assis dans un fauteuil défoncé, sous une tente dressée par des miliciens du PSP qui lui *offrent du thé*, à la côte 888 de la montagne libanaise, là où les combattants d'hier sont départagés par le drapeau français sur la ligne du cessez-le-feu, le colonel Fleutiaux ressemble à un Lawrence d'Arabie qui aurait réussi à apaiser les esprits échauffés par dix ans de guerre civile. Dans une salle de réunion de l'ancien hippodrome, à Beyrouth, non loin de son PC de la résidence des Pins, il a rassemblé les quatre responsables du Comité militaire quadripartite, c'est-à-dire les représentants du mouvement Amal, du PSP, des Forces libanaises (chrétiennes), et de l'armée régulière nationale chargés d'appliquer le plan de sécurité dans la capitale. Et, là, à proximité de quelques chevaux qui recommencent à s'entraîner malgré les destructions de la piste, Michel Fleutiaux ressemblerait plutôt à un Georges Smiley, le héros calculateur *des romans* d'espionnage de John Le Carré, qui tenterait de jouer les médiateurs sans perdre de vue le fait qu'il n'est ni un juge, encore moins un combattant, mais qu'il a à garder la confiance de toutes les parties.

« On aurait aimé, explique-t-il, *que je fasse des procès, que je dégage des responsabilités à chaque incident. Chaque information de mes observateurs est peut-être une accusation pour le coupable de la violation constatée. Je donne des éléments de procès, mais je n'instruis pas le procès. C'est ainsi qu'on a pu désamorcer localement une série d'incidents »*.

Ses hommes, des *« militaires tout-venant*, dit-il, *qui sont arrivés sans préjugés et sans passions »*, sont un peu des *« Fleutiaux's Boys »*, dévoués à un chef de bande et dont les observations, consignées dans un rapport quotidien aux autorités libanaises, sont unanimement acceptées comme base de discussions par les différentes formations en présence. Un officier de réserve libanais, le colonel Salim Moghabghab, qui se déclare *« autant chrétien que druze »* et qui prépare une thèse sur Lamartine, dira dans une langue fleurie : *« Vous êtes les véritables ambassadeurs de l'humanisme français. Ici, on ramasse les cauchemars ; ailleurs, les médailles. Mais c'est une mission au-dessus de la gloire. Vous êtes des AWACS humains* [allusion aux capacités d'observation des avions-radars américains] *et vous êtes les rois mages qui ont tant manqué au Liban. »*

Qui sont-ils en vérité ? *« Des marginaux, au sens noble du terme, de la société militaire »*, comme les dépeint un officier supérieur de la marine, à bord de la corvette *Georges-Leygues*, qui croise à distance des côtes libanaises, tel un chien de garde ou un refuge en cas de coup dur contre ces « casques blancs ».

Au poste d'observation de Qalaat-el-Hosn, dans la montagne libanaise, coincé entre le drapeau vert d'Amal, le drapeau rouge du PSP et le drapeau national de l'armée libanaise, qui flottent à moins de 100 mètres les uns des autres, tel officier français de gendarmerie en a eu soudain assez, à Lyon, de *« gratter du papier »* pour son général et il est parti.

L'aventure

Tel autre, célibataire, s'est porté volontaire en abandonnant un commandement de gendarmerie mobile dans le Var : *« Je les ai eus*, dira-t-il de ses supérieurs, *avant qu'ils s'en aperçoivent, j'était déjà parti. »* C'est encore un lieutenant de gendarmerie, qui devait aller surveiller les vacances des touristes en Corse et qui a été choqué — au point de vouloir les rejoindre — par l'image *télévisée du désarroi* de deux jeunes enfants libanais pris dans des combats de rue à Beyrouth.

Saint-cyrien et montagnard, le capitaine Méchain sourit lorsqu'on lui fait remarquer que sa sécurité et son ravitaillement, au trente-quatrième étage (sans ascenseur) de la tour Mar, dépendent des miliciens d'Amal installés aussi inconfortablement que lui-même au bas de son immeuble d'observation.

Sur la cote 888, non loin de l'excavation laissée par un obus d'artillerie de marine du croiseur américain *New-Jersey*, un capitaine, célibataire, d'un régiment blindé en Allemagne a été attiré au Liban par l'*« aventure »*. Accessoirement, il y a trouvé un emploi annexe en servant d'interprète, sur cette butte *« déplumée »* par les combats, à Akim Jawdet, chef du secteur Amal, trente ans, cheveux gris, moustache noire, qui parle espagnol depuis ses études de pharmacie en Colombie. Tel autre capitaine d'infanterie à Verdun a voulu *« se mettre à l'épreuve »*. Marié, trois enfants, il s'ennuyait dans son bureau et, blessé à la jambe par une balle perdue vingt-six jours après son arrivée à Beyrouth alors qu'il posait une ligne téléphonique au port, il avoue avoir été lui-même étonné par son propre sang-froid sous le feu. C'est la première fois qu'une *balle lui sifflait* ainsi aux oreilles. Aujourd'hui, depuis son observatoire, il s'est occupé aussi de l'éducation de Joseph, un Libanais de neuf ans qu'il nourrit et qui a appris le français avec le contingent de la Force multinationale de sécurité.

« S'ils veulent jouer à cache-cache... »

Le colonel Fleutiaux a bien du mal à préparer le remplacement de ses « boys ». Ses hommes ne savent toujours pas, trois mois et demi après leur installation à Beyrouth, *quelle prime ils recevront*. Néanmoins, ils ne sont pas volontaires pour repartir, même s'ils n'ignorent pas qu'on leur demandera bientôt de contrôler une mission impossible : celle de veiller au stockage des armes récupérées ou rendues.

« Très vite, dit le général Michel Aoun, commandant en chef de l'*armée régulière libanaise, nous devrons contrôler tous les gens qui ont un pistolet à la ceinture. S'ils veulent jouer à cache-cache, nous jouerons. Mais c'est à nous de trouver les armes pour les rassembler dans des dépôts sous double clé d'observateurs libanais et français. »*

Aucun « casque blanc » français n'a l'illusion, ni la prétention de croire qu'un cessez-le-feu précaire, fragile, et *« convalescent »* comme le qualifie l'un d'eux, signifie la paix assurée au Liban. Mais tous sont habités par le désir de ne pas abandonner, en cours de route, un travail qui les tient éveillés *« même à cinq heures du matin »*, ainsi qu'a pu le constater un colonel libanais de passage dans un observatoire où, à son étonnement, personne ne dormait. Le colonel Fleutiaux nime à citer le cas de cet observateur qui lui a demandé de prolonger son séjour à Beyrouth parce qu'il en avait assez, avant le *cessez-le-feu*, de regarder des carrefours sans circulation et qu'il voulait, enfin, assister au passage des premières automobiles le jour où le canon aurait cessé de tonner.

« Il fallait être un peu fou pour remplir cette mission, explique-t-il, *ou simplement être généreux. »* Une action, en tous les cas, qui efface progressivement l'autre image de marque laissée par la France après l'attaque des avions Super-Etendard contre Baalbeck que le ministre de l'information libanais, M. Joseph Isk*af*, appelle *« un petit accident de parcours »*.

Membre du Comité militaire quadripartite pour le compte des Forces libanaises (chrétiennes), le docteur Jean Ghanem, qui a poursuivi des études d'endocrinologie à Lyon, a, devant les représentants des autres factions, admis que *« chacun voyait les intérêts du Liban à sa façon »*. Mais tous ses partenaires du Comité, le PSP comme Amal ou l'armée libanaise, l'ont mandaté, après la réouverture du port et de l'aéroport de Beyrouth, pour remercier le colonel Fleutiaux de ces journées de répit et lui dire, dans un garde-à-vous solennel, que ses subordonnés faisaient leur travail *« comme s'il s'agissait de leur patrie »*.

JACQUES ISNARD.

WASHINGTON N'ÉPROUVE «AUCUNE INQUIÉTUDE» AU SUJET DE LA FOURNITURE D'ARMES SOVIÉTIQUES AU KOWEIT

La Maison Blanche a accueilli calmement, vendredi 13 juillet, l'annonce d'un accord sur la fourniture d'armes sol-air et sol-sol soviétiques au Koweït pour le protéger contre d'éventuelles attaques iraniennes (*le Monde* du 14 juillet). Le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Bob Sims, a nié que cet accord ait provoqué une quelconque préoccupation au sein du gouvernement américain. *« Je n'ai assisté à aucune manifestation d'inquiétude »*, a-t-il dit.

Interrogé sur la possibilité que des conseillers militaires soviétiques se rendent au Koweït, M. Sims a refusé de faire le moindre commentaire en l'absence de précisions sur cet accord. Mais, citant vendredi, un responsable du département d'Etat, le *Washington Post* a affirmé que les Etats-Unis *« préféreraient qu'il n'y ait pas de conseillers soviétiques au Koweït »*.

L'accord militaire entre le Koweït et l'URSS est l'accord le plus important jamais conclu entre les deux pays, portant, semble-t-il, sur un montant de 300 millions de dollars. *Un nouveau système radar soviétique* supporté par des ballons et *« aussi efficace que les avions-radars américains AWACS »* a été présenté au ministre koweïtien de la défense, Cheikh Salem El Sabah, en Union soviétique, rapporte vendredi le quotidien koweïtien *Al Qabas*. Le journal ne précise pas si ce matériel figure dans l'équipement militaire que l'Union soviétique doit livrer au Koweït aux termes de l'accord. — *(AFP.)*

Étranger

Chine

La reprise des combats à la frontière vietnamienne coïncide avec les grandes manœuvres diplomatiques sur le Cambodge

Nous publions ci-dessous le premier article de Patrice de Beer, qui vient de prendre comme correspondant du Monde à Pékin la succession de Manuel Lucbert, revenu au siège du journal.

De notre correspondant

Pékin. — La télévison chinoise a montré, vendredi 13 juillet, des images — d'archives — d'artilleurs de l'armée populaire de libération canonnant des collines vietnamiennes. Les combats qui ont repris le 12 juillet à la frontière sino-vietnamienne sont inhabituels en pleine saison des pluies. Ils confirment que la tension qui persiste dans ce secteur depuis plus de trois mois (*le Monde* du 10 avril) ne s'est pas atténuée en cette période de grandes manœuvres diplomatiques sur le Cambodge. C'est, en effet, au lendemain de la réunion, à Djakarta, des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN), et au moment où ces derniers s'entretenaient avec le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, et avec les représentants du Japon, de l'Australie et des Dix, que les affrontements ont repris (*le Monde* du 11 juillet).

Selon le *Quotidien de l'armée de Pékin*, une division vietnamienne, appuyée par l'artillerie, a attaqué deux collines situées dans le district de Malipo, province de Yunnan. Si les vietnamiens reconnaissent l'ampleur des combats, ils affirment que ceux-ci se sont déroulés en territoire vietnamien contre des positions occupées par les chinois. C'est ce que semblent confirmer certaines sources diplomatiques bien informées à Pékin, selon lesquelles l'armée chinoise avait occcupé, en avril, deux collines stratégiques situées de l'autre côté de la frontière et qui dominaient leurs positions.

On peut toutefois se demander pourquoi Hanoï a choisi ce moment particulier pour tenter — apparemment en vain pour le moment — de récupérer ces collines. Cette attaque intervient juste après que l'ASEAN eut repoussé les propositions faites quelques jours plus tôt par les ministres des affaires étrangères indochinois et eut réaffirmé à la fois son exigence d'un véritable retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge.

Autres éléments à verser au dossier : les Vietnamiens se sentent confortés par le récent soutien public que leur a apporté M. Tchernenko lors de la visite de leurs dirigeants à Moscou, en juin. La Chine a accueilli récemment le chef d'état-major thaïlandais et s'apprête à recevoir le ministre des affaires étrangères au moment où la tension croît à la frontière entre ce pays et le Laos. Les chefs cambodgiens nationaliste, M. Son Sann, et khmer rouge, M. Khieu Samphan, ont rencontré au début de juillet le prince Sihanouk à Pékin. Ils auraient fait part aux Chinois de leur inquiétude face à une éventuelle offensive vietnamienne de saison des pluies.

Une tournée du prince Sihanouk

Le prince Sihanouk s'apprête à quitter Pékin, le 17 juillet, pour une tournée de plusieurs mois en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis. Entre ces visites, il séjournera en France, où il sera reçu, début août, par le président Mitterrand, puis par M. Cheysson, qui offrira un banquet en son honneur. Le prince avait déjà été accueilli l'an dernier à l'Elysée avec les honneurs réservés à un chef d'Etat. Il laissera sans doute aux membres des autres composantes de la coalition qui l'accompagneront le soin de demander à chaque étape une aide humanitaire et militaire accrue. Il se contentera, pour sa part, nous a-t-*il* dit, de *« remercier »* les généreux donateurs. La France, qui appuie politiquement le prince, est, jusqu'à présent, restée en retrait sur le plan matériel, mais il serait question d'une certaine augmentation de son aide, en particulier dans le domaine de l'enseignement.

PATRICE DE BEER.

Turquie

Les Etats-Unis déplorent les nombreuses entraves aux libertés mais soulignent les progrès vers une démocratisation

De notre correspondant

Ankara. — la visite de deux jours qu'a faite récemment à Ankara le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Elliott Abrams, *« venu pour s'informer, et non pour s'ériger en inspecteur des droits de l'homme »* ne paraît pas avoir été uniquement destinée à manifester la satisfaction de Washington devant *« les extraordinaires progrès réalisés depuis septembre 1980 dans le développement démocratique »*. Elle a permis surtout d'exprimer *« très amicalement »* certaines *« préoccupations sérieuses »* de l'administration Reagan et du Congrès dans le domaine des libertés en Turquie. Selon M. Abrams, il y a d'abord les restrictions à la liberté d'expression et de la presse, les limitations apportées aux libertés syndicales et à la création d'associations. Les Etats-Unis considèrent avec désapprobation la prolongation des procès, les conditions de vie dans les prisons turques et les tortures dont se plaignent certains détenus.

M. Abrams devait cependant noter les *« développements positifs »* comme la levée de la loi martiale dans vingt-six départements turcs sur soixante-sept, la possibilité d'un acquittement pour les quinze dirigeants de l'Association pour la paix condamnés en première instance et les autorisations accordées aux délégations étrangères de visiter les prisons turques. M. Abrams a, d'autre part, formulé le vœu que les cinq pays membres du Conseil de l'Europe — dont la France — qui avaient déposé il y a près de deux ans une plainte (toujours pendante devant la commission des droits de l'homme) contre Ankara, la retirent, accomplissant ainsi un geste de bonne volonté *« étant donné que les conditions ont beaucoup changé depuis »*.

A. U.

La Belgique confirme son intention d'accueillir des euromissiles de l'OTAN

De notre correspondant

Bruxelles. — En dépit des hésitations ou des réserves qui se manifestent toujours à La Haye, le gouvernement de Bruxelles a confirmé, vendredi 13 juillet, son intention d'installer les missiles de croisière de l'OTAN sur son territoire. Constatant que les négociations de Genève sont *« au point mort »*, le conseil des ministres a estimé qu'il n'y avait aucune raison de modifier l'attitude de la Belgique dans cette affaire. Aussi les préparatifs seront-ils poursuivis *« selon le rythme et le calendrier prévus »* pour installer des missiles de portée intermédiaire sur la base militaire de Florennes.

En même temps toutefois, on souligne dans la capitale belge que *« rien n'est irréversible »*. On précise même à ce sujet que le ministre des affaires étrangères, M. Tindemans, va entreprendre des *« conversations exploratoires avec des pays de l'Europe de l'Est »*, qui ne sont pas désignés. Cette initiative répond au souci de ne pas alimenter la campagne des milieux pacifiques, qui continuent de s'opposer à l'implantation des missiles de l'OTAN. Mais il est clair, également, que M. Tindemans n'a pas renoncé à jouer un rôle d'intermédiaire entre les deux camps, ou du moins de favoriser, dans toute la mesure du possible, un retour à la politique de négociation et de détente entre l'Est et l'Ouest. — J.W.

La convention démocrate de San-Francisco

Les deux ânes

(Suite de la première page.)

Quand on a un bien-être à perdre, que l'inflation galope et que réapparaît le spectre du chômage, le réflexe d'autodéfense joue à plein. Les allocations de toutes sortes redistribuées par un Etat qui avait eu les moyens d'acheter sa paix sociale paraissent alors trop généreuses à tous ceux, ouvriers, employés ou cadres, qui les financent par leurs impôts. Quarante-trois pour cent des syndiqués ont voté Reagan il y a quatre ans, alors que leurs organisations sont totalement liées au Parti démocrate.

En cinquante ans, beaucoup de déshérités d'avant-hier — juifs, Italiens, Irlandais — ont aussi gravi l'échelle sociale. Même la situation des « Hispaniques », les citoyens d'origine latino-américaine, est aujourd'hui suffisamment diversifiée pour que M. Reagan espère obtenir une bonne part de leurs votes en novembre prochain. Tout comme il s'était rallié, en 1980, bon nombre d'électeurs juifs. Ce basculement-là, en raison du traditionnel libéralisme de la communauté juive, avait particulièrement frappé. Beaucoup plus qu'à la politique étrangère de M. Carter il tenait aux cauchemars que leur feuille d'impôts donne, comme dans tous les pays occidentaux, aux membres des professions libérales.

Adversaire de l'*affirmative action*, M. Reagan ne pouvait également que mordre sur l'électorat démocrate en disant tout haut ce que beaucoup pensent. Si, du temps de la prospérité insouciante, l'Amérique était parvenue à admettre que les Noirs soient, par principe, favorisés à l'embauche ou à l'entrée des facultés pour compenser les injustices passées, ce n'est, très évidemment, plus le cas maintenant. Ce l'est d'autant moins que, tandis qu'en termes statistiques les Noirs demeurent dramatiquement désavantagés par rapport aux Blancs, cette misère n'est plus, loin de là, le sort de tous. Le mérite en revient au soutien accordé par les démocrates au mouvement des droits civiques et à leur rejet de l'action du *gouvernemnt*, qui en subit le contrecoup dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres.

Enfin, traumatisés par la guerre du Vietnam et l'affaire du Watergate, les Américains ont d'abord essayé de moraliser leur Etat en élisant, en 1976, M. Carter. Gouverneur pratiquement inconnu, il incarnait à la fois les valeurs démocrates et les vertus du pays profond, que Washington est censé avoir oubliées. Trop enclin aux interrogations sur sa mission et celle des Etats-Unis dans le monde, l'homme qui a redonné un motif de fierté nationale aux Américains grâce à la politique des droits de l'homme les a aussi convaincus, comme le proclamait M. Reagan, que l'Amérique, c'était eux et non pas l'Etat.

Un défi idéologique

Ce défi idéologique est d'*autant plus redoutable pour les démocrates qu'en pleine année électorale le président sortant a les résultats économiques pour lui. Ses adversaires peuvent, non sans raisons, s'échiner à dire que la réduction des impôts et l'augmentation des dépenses militaires ont conduit à un énorme déficit budgétaire qu'il faudra des années pour combler ; que ce déficit fait monter les taux d'intérêt américains, et par là même celui du dollar ; que le déficit de la balance commerciale prend en conséquence des proportions dramatiques ; que c'est toute l'industrie qui est ainsi menacée à travers sa compétitivité à l'exportation, tout cela reste bien abstrait pour les électeurs. Sensibles sans doute à l'augmentation des taux d'intérêt qui freine leur consommation, ils le sont surtout à la chute de ceux du chômage et de l'inflation.

Ces chiffres-là sont concrets et donnent crédit à l'idée que la prospérité ne pourrait venir que de l'effacement du rôle économique de l'Etat et explique, en grande partie, l'optimisme qu'affichent les Américains dans les sondages et à leurs fenêtres. Chaque occasion est aujourd'hui bonne pour parer sa maison de la bannière étoilée. Les manifestations politiques sont massivement suivies. L'armée, admirée à nouveau, voit se bousculer les candidats aux portes des écoles d'officiers. Bref, et globalement parlant, en tout cas, si les démocrates ne représentent plus l'espoir, les républicains représentent la confiance. L'avenir, autrement dit, a changé de mains, et l'évolution est si marquée qu'un sondage du *Los Angeles Times* montrait, en mai dernier, que les partisans de M. Reagan sont plus nombreux parmi les Américains de dix-huit à trente-neuf ans que parmi leurs aînés.

Tout au long d'une bataille des primaires acharnée et haletante, le Parti démocrate s'est donc retrouvé déchiré entre deux stratégies parfaitement divergentes. Incarnée par M. Mondale et victorieuse — au sein du parti du moins, — la première consiste à essayer de regrouper toutes les clientèles traditionnelles des démocrates et de susciter une participation électorale massive des plus déshérités, d'ordinaire les plus nombreux à ne pas voter.

M. Mondale s'est donc très tôt assuré le soutien de la puissante AFL-CIO, inquiète des dangers pesant sur la vieille industrie lourde dans laquelle elle a ses bastions ; du syndicat des enseignants, qui a vu diminuer les crédits pour l'éducation ; des mouvements féministes, qui exècrent les positions traditionalistes de M. Reagan, et, bien sûr, de l'écrasante majorité des élus démocrates.

Cette machine a tenu bon *contre les assauts de M. Hart, et l'ancien vice-président de M. Carter escompte que tous ceux que M. Reagan a plongés dans le dénuement en leur retirant les allocations feront front avec tous ceux qui n'ont pas été convertis au reaganisme ou en sont revenus.*

Contradictions

Apparemment, le calcul se tient car si les sondages donnent actuellement M. Reagan réélu, ils indiquent aussi que 42 % des Américains se définissent comme démocrates contre 26 % seulement républicains. Trop souvent perçu comme le « président des riches », M. Reagan bénéficie plus du manque de renouvellement de ses adversaires que d'une adhésion profonde à l'ensemble de ses idées conservatrices datant souvent d'un autre âge. Mais l'ennui pour M. Mondale est que, voulant séduire tous les groupes constitués, il est, lui, trop souvent perçu comme l'*homme* du simple retour en arrière. Plus grave, on ne peut courtiser les « Hispaniques » tout en approuvant, pour contenter les syndicats, la récente loi restreignant l'immigration. On ne peut non plus choisir une femme comme colistier sans prendre des risques avec les cols bleus et les démocrates conservateurs du sud. On peut encore moins espérer rattraper la totalité du vote *juif tout en ne se démarquant* que très mollement de M. Jackson, dont les sympathies propalestiniennes ont parfois des glissements antisémites. A l'inverse, il est risqué de croiser le fer avec M. Jackson ,car son aide active est indispensable pour conduire aux urnes en novembre les abstentionnistes noirs que sa campagne a mobilisés. On ne peut, enfin, nier une tentation protectionniste tout en permettant aux syndicats d'imposer qu'une partie des pièces de voitures importées aux Etats-Unis y soit fabriquée.

La recette Hart

Jusqu'à maintenant au moins, ces contradictions empêchent M. Mondale de faire le plein des voix démocrates et de mordre surtout sur la masse des 30 % d'Américains qui se définissent *comme « indépendants »*. Or, c'est l'appoint de ces électeurs-là — autorisés dans beaucoup d'Etats à participer aux primaires démocrates — qui avait assuré à M. Hart la plupart de ses grandes victoires sur M. Mondale.

Assez jeune pour ne pas être assimilé à la vieille garde démocrate; M. Hart avait trouvé une recette simple et efficace. Il soulignait qu'il n'était, lui, prisonnier d'aucun groupe d'intérêt et proclamait qu'il fallait pour l'Amérique de *« nouvelles idées »*. Le démarrage fut foudroyant et plus dure la chute, car le propos se ramenait à : plus de cœur que M. Reagan et moins de redistribution que M. Mondale. Homme de dossiers et entouré d'excellentes têtes, le sénateur du Colorado a bel et bien, en fait, de vraies idées, neuves pour l'Amérique, celle notamment d'une politique industrielle qui apporterait un soutien de l'Etat aux secteurs de pointe et permettrait des reconversions en douceur. Malheureusement pour lui, ce genre de projet, encore mal mûri, ne s'impose pas, du jour au lendemain, dans une campagne électorale.

Si M. Mondale est élu en novembre, deux partis démocrates continueront à tirer chacun de son côté, y compris au Congrès où la jeune génération a de nombreux et brillants élus. Si M. Mondale perd, un troisième parti démocrate pourrait alors se développer sous la conduite de M. Jackson, dont l'ambition est de constituer autour de lui un courant tiers-mondiste. Ajouté à l'isolationnisme de M. Hart (jeune homme à l'époque des mobilisations contre la guerre du Vietnam) et à la grande vigilance antisoviétique que M. Mondale cache sous son ralliement aux mots d'ordre pacifistes, cela donnerait presque à la politique étrangère de M. Reagan l'apparence d'une cohérence.

Majoritaire à la Chambre, puissamment représenté au Sénat et comptant dans ses rangs trente-cinq des gouverneurs des cinquante Etats, le Parti démocrate est aussi en crise que les gauches européennes. Capable de trouver son unité pour la convention, il ne l'est pas de se trouver lui-même.

BERNARD GUETTA.

Geraldine Ferraro

La décontraction et le mouvement

Quand Mme Geraldine Ferraro lance une pique trop méchante, elle la rattrape d'un clin d'œil et d'un petit haussement du visage faisant voler la mèche qui lui tombe sur le front. Comme il lui arrive souvent d'avoir le dent dure et qu'elle ne parle pas les mains jointes, la première candidate à la vice-présidence des Etats-Unis semble en mouvement perpétuel.

De fait, elle l'est. Lorsqu'elle n'est pas dans le *« shuttle »* (navette, entre New-York où elle vit et Washington où elle représente, depuis 1978, son quartier de Queens à la Chambre, elle est à la commission du budget ; en campagne auprès de ses électeurs ; à San-Francisco pour préparer la convention ; hier à la présidence de la commission chargée d'élaborer la plate-forme électorale démocrate ; demain en campagne présidentielle et après-demain *« vice-président Ferraro »* ou représentante à nouveau.

Une chose est sûre : elle ne sera jamais seulement la femme de son mari, John Zaccaro, prospère promoteur immobilier qu'elle a épousé il y a vingt-quatre ans, mais dont elle n'a jamais porté le nom, pour conserver celui de sa mère qu'elle vénère et de son père mort quand elle a eu huit ans.

Enfant choyée d'un restaurateur italien immigré et aisé, elle était alors brusquement tombée dans le dénuement. Obligée de travailler — sa mère faisait de la couture à domicile — la jeune Géraldine Ferraro enseignait le jour dans une école primaire pour pouvoir suivre le soir des cours de droit. Ensuite, il y eut trois enfants à élever, en 1974 un poste de procureur adjoint dans le Queens, la première élection en 1978 et, depuis, une carrière politique foudroyante sous la haute protection de M. Tip O'Neill, le vieux et influent speaker démocrate de la Chambre.

Prodigieusement rapide, très sûre d'elle et faisant rarement des faux-pas, Mme Ferraro, qui est âgée de quarante-huit ans, connaît peu des grands dossiers internationaux qu'elle aurait à traiter si elle devenait « VIP ». Il fait pourtant peu de doute qu'elle ne mettra pas plus de temps à les assimiler que ceux de la commission du budget.

Mince, toujours tirée à quatre épingles, habillée avec goût et fantaisie, elle a une qualité qui aide : l'ambition. Elle ne la cache pas, la revendique presque et aimait dire, avant d'être choisie par M. Mondale, qu'elle était ravie que son nom circulât car cela l'aiderait à tenter d'entrer au Sénat.

Catholique pratiquante, cette femme, qui est à la fois un symbole de la promotion féminine et une mère de famille très traditionnelle, est aussi éloignée de tout excès libéral. Procureur, elle était très appréciée des policiers et elle s'était présentée à la Chambre en 1978 sous le slogan : *« Enfin une démocrate ferme ! »* Aisée, puis pauvre, puis riche, elle sait se faire admettre dans tous les milieux et sa décontraction souriante devrait apporter un peu de dynamisme à la campagne de M. Mondale.

B. G.

مكتبة من الأصل

Les démocrates américains se réunissent à partir de lundi à San-Francisco pour désigner le tandem qui affrontera MM. Reagan et Bush le 6 novembre prochain.
Bien que les délégués ne soient, théoriquement, pas liés par leur engagement envers les prétendants, ils éliront M. Mondale et — innovation de taille — Mme Ferraro.
L'âne, emblème du parti, aura pourtant beaucoup de peine à piétiner l'éléphant républicain de la Maison Blanche...

Walter Mondale le (presque) parfait

DAULÉ.

Tout en M. Mondale suscite l'estime, mais rien la passion. Il y a dans toute la vie politique de ce fils de pasteur méthodiste une exceptionnelle fidélité aux idées de compassion et de justice dans lesquelles il a été élevé. Cet ancien vice-président a également *le sens du compromis qui fait la* différence entre un homme d'Etat et un idéaliste. Ce candidat à l'investiture démocrate a enfin l'impavide ténacité qui *aura fait de lui*, mercredi 19 juillet, à l'issue de la Convention, l'adversaire désigné de Ronald Reagan.

Parfait, Walter Frederick Mondale le serait donc si ne lui manquait ce minimum de charisme sans lequel une campagne électorale part à l'assaut d'un *pourcentage et non du futur*. Cette lacune a peut-être de profondes racines car de proches ancêtres norvégiens et une stricte éducation religieuse prédisposent plus à la réserve qu'au lyrisme communicatif. Sans doute tient-elle pourtant essentiellement à un paradoxal manque d'expérience.

En trente-six années de carrière politique, Walter Mondale n'a, en effet, jamais eu à devoir séduire un électorat pour se faire connaître et élire. Sa première fonction lui est attribuée en 1960 (il n'a que trente-deux ans) par le gouverneur de son Etat, le Minnesota, lorsqu'il faut, en attendant la prochaine élection, trouver un remplaçant à l'attorney général (1) démissionnaire. Quatre ans plus tard, c'est dans les mêmes conditions que « Fritz » entre au Sénat après que son prédécesseur et mentor Hubert Humphrey fut devenu le vice-président de Lyndon Johnson, le successeur de John Kennedy. Douze années encore et il est — sans même avoir participé à la course à l'investiture de 1976 — choisi comme colistier par Jimmy Carter. Inconnu de l'establishment politique, l'ancien gouverneur de Géorgie avait seulement besoin de rassurer l'appareil démocrate en faisant appel à son enfant prodige.

Débuts en auto-stop

Servi donc par l' « *étrange chance* » d'avoir toujours su être là quand il le fallait, Walter Mondale n'a cependant rien d'un simple apparatchick. Il ne doit qu'à lui-même d'avoir mérité et conservé ce que le destin lui a donné.

En 1948, Harry Truman, qui avait trois ans plus tôt repris les rênes de la Maison Blanche à la mort de Roosevelt, fait face à une difficile élection. Tous les sondages donnent gagnant Thomas Dewey, le candidat républicain — notamment dans le Minnesota, où Hubert Humphrey tente sa chance pour le Sénat. Les militants bénévoles ne se bousculent pas autour de lui. L'étudiant en droit Walter Mondale, qui n'a pas un sou en poche et déjà la raie impeccable, décroche la responsabilité de la campagne pour la deuxième circonscription agricole et conservatrice : la plus dure.

Non seulement le terrain est hostile, mais il est vaste ! Au bout de quelques jours d'auto-stop, Walter Mondale — première prouesse — arrache une guimbarde à un garagiste démocrate. La campagne s'organise. L'argent rentre. Elus en novembre, Truman et surtout Humphrey doivent une partie de leur victoire à un jeune homme qui expliquait à ses camarades de faculté que l'Etat a obligation de protéger les faibles et qu'il ne serait pas choqué si le mari choisi par sa sœur n'était pas Blanc.

La carrière de Walter Mondale, devenu à vingt ans un pilier du parti dans le Minnesota, est faite, mais, s'il aime tant aujourd'hui évoquer cette année 1984, c'est pour dire qu'alors non plus on n'accordait pas la moindre chance au candidat démocrate. « *Tom Dewey*, disait-il récemment devant le Congrès du syndicat des employés des administrations locales, *parcourait le pays en se croyant président. Tout était joué, mais Harry [Truman] avait une autre idée. C'était que, lorsque les gens comprennent qu'un dirigeant est de leur côté et va se battre, tout l'argent et tous les sondages du monde ne pourraient l'arrêter. Et c'est exactement* (tonnerre d'applaudissements des syndicalistes) *ce que je vais faire en 1984.* » L'ennui est que « Harry », objet lui aussi de l'injuste condescendance de ses *contemporains*, avait au moins l'avantage d'être le président sortant, tandis que M. Mondale n'a que de solides états de service. Ils lui ont valu la confiance de toutes les composantes du Parti démocrate et assuré trois réélections comme attorney general et deux comme sénateur. Ils l'ont, en revanche, dispensé d'apprendre à se vendre. Caustique et fin dans le privé (« *Que pensez-vous de votre discours ?* », lui demandait un jour un ami. « *Je ne sais pas*, répondit-il, *je me suis endormi au milieu* »), il a, en public, trop tendance à croire que le sérieux d'un propos assure sa valeur électorale.

Soutenu par les Noirs

Depuis dix-sept mois qu'il fait campagne pour l'investiture (et cela seul éteint beaucoup d'ardeurs), il n'a encore jamais lancé une formule qui ait frappé les imaginations, ouvert un horizon, donné, en un mot, une couleur à sa campagne.

Les hommes politiques noirs et la vieille garde du Mouvement pour les droits civiques savent qu'il a été l'un des principaux artisans de la législation de 1968 contre la discrimination raciale dans l'habitat et qu'il a toujours été là pour renforcer les lois contre le racisme. C'est la raison pour laquelle tant de grands maires noirs et la veuve de Martin Luther King l'ont soutenu plutôt que M. Jackson.

Les syndicats ouvriers savent qu'ils doivent à l'influence qu'il exerçait comme vice-président sur M. Carter le plan de sauvetage gouvernemental de Chrysler. C'est pour cela que l'AFL-CIO a pris parti pour lui dès octobre dernier, avant même l'ouverture des primaires.

La communauté juive a toutes les raisons, depuis qu'elle a vu tempérer l'évolution pro-arabe de M. Carter, d'être convaincue que Walter Mondale n'est pas fermement pro-israélien seulement durant les campagnes électorales. Les pacifistes apprécient qu'il ait, sous M. Carter, toujours combattu le développement du missile MX. Les libéraux lui rendent grâce d'être favorable à l'abolition de la peine de mort et d'avoir participé à la bataille qui conduisit, en 1962, à l'arrêt de la Cour suprême obligeant l'Etat à fournir un avocat aux inculpés indigents. Les mouvements féministes voient un ami en ce signataire du projet d'amendement qui inscrirait dans la Constitution l'égalité entre hommes et femmes. Ceux, et ils sont nombreux dans le parti, qu'inquiète la puissance soviétique, savent enfin que « Fritz » ne voit pas dans le Kremlin le plus fiable des interlocuteurs.

Bref, personne, pas même ses anciens collègues les plus conservateurs du Sénat qui connaissent son courtois pragmatisme, n'est épouvanté à l'idée que Walter Mondale puisse devenir président des Etats-Unis. Une poignée de fidèles mise à part, personne n'en bondirait non plus d'enthousiasme, car, si Walter Mondale ne galvanise pas ses auditeurs, ce n'est pas seulement parce qu'il manque de verve. Elevé par des parents pauvres et cultivés qui révéraient Roosevelt, le futur adversaire de Ronald Reagan est la parfaite incarnation d'un libéralisme vaguement social-démocrate dont la veine s'épuise. Le Parti démocrate est à la recherche de lui-même, chacun le sait, Walter Mondale sans doute le premier, et cela n'aide pas à dynamiser une campagne.

B.G.

(1) Au niveau du gouvernement fédéral comme à celui des différents Etats, l'attorney general est l'équivalent d'un ministre de la justice.

Espagne

L'ETA militaire annonce qu'elle va durcir sa campagne contre les intérêts français

Madrid (*AFP*). — L'ETA militaire (ETA-M) a annoncé qu'elle allait durcir sa « *campagne contre les intérêts économiques et matériels d'origine française* » sur le territoire espagnol, dans un communiqué envoyé, vendredi 13 juillet, à plusieurs organes de presse de Bilbao.

L'ETA-M entend inciter « *le gouvernement de Paris à remettre en question ses accords avec les pouvoirs de fait de l'Etat espagnol dans sa tâche de torture et de répression du peuple basque* ».

L'ETA-M revendique, par ailleurs, les attentats à l'explosif perpétrés contre cinq camions français près de Burgos cette semaine. « *La situation dramatique des réfugiés basques, les continuelles incursions de l'appareil parapolicier GAL* (groupe antiterroriste de libération) *et les mesures d'expulsion, d'assignation à résidence et d'emprisonnement de dizaines de réfugiés pris par le gouvernement de Paris ont créé une situation vraiment insoutenable* », affirme le communiqué de l'ETA-M, qui poursuit : « *Les responsabilités historiques et antidémocratiques encourues par le gouvernement Mitterrand dans cette collaboration policière et administrative contre les légitimes aspirations de démocratie et d'autogouvernement du peuple basque sont absurdes et irrationnelles.* »

On a, d'autre part, appris de source sûre à Madrid que les camions français en Espagne seront protégés par la garde civile, qui effectue des patrouilles routières depuis la frontière jusqu'à la Castille.

République Sud-Africaine

RÉPONDANT A L'OFFRE DE M. BOTHA

Le président de l'ANC est prêt à discuter ... de l'élimination de l'apartheid

M. Oliver Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain), qui séjourne à Paris, a déclaré, vendredi 13 juillet, qu'il était prêt à discuter avec les autorités sud-africaines si l'objet des discussions est de « *mettre fin au système de l'apartheid* ». Il répondait ainsi à M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, qui a récemment affirmé que les autorités de Pretoria étaient disposées à discuter avec tous les mouvements d'opposition. L'ANC poursuivra cependant la lutte armée tant que l'apartheid restera en vigueur, a souligné M. Tambo. Le président du Congrès national africain, qui a rencontré MM. Nucci, ministre de la coopération et du développement, et Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, s'est entretenu, vendredi, avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

M. Tambo s'est félicité de l'accueil qu'il a reçu en France, qui contraste, a-t-il indiqué, avec celui réservé au premier ministre sud-africain, en juin dernier. « *Plus aucun doute n'est permis quant à la position de la France à l'égard du système de l'apartheid* », a-t-il observé, ajoutant qu'il a reçu des assurances concernant une aide matérielle française « *qui ne sera pas de nature militaire.*

Le ministère des relations extérieures a, d'autre part, opposé le « *démenti le plus catégorique* » aux allégations d'un représentant du MRAP qui, lors de la conférence de presse donnée par M. Tambo, avait affirmé que le gouvernement français avait donné l'ordre de construire quatre sous-marins nucléaires pour l'Afrique du Sud.

⁂

Les autorités sud-africaines ont accusé, vendredi 13 juillet, l'ANC d'être à l'origine de l'attentat qui a fait cinq morts et vingt-sept blessés, jeudi, à Durban. Estimant que l'ANC a définitivement opté pour le « *terrorisme aveugle* », M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre, s'est engagé à « nettoyer » Durban et sa région. — (*AFP.*)

L'« affaire Dikko » (suite)

LONDRES PUIS LAGOS JUGENT « INAPPROPRIÉ » LE MAINTIEN DES AMBASSADEURS

L'« affaire Dikko » aggrave un peu plus chaque jour les relations entre la Grande-Bretagne et le Nigéria. Après la décision de Londres de déclarer indésirables deux diplomates nigérians et celle de Lagos de faire de même, les autorités britanniques ont fait savoir qu'il serait « *inapproprié* » que le haut-commissaire (ambassadeur) du Nigéria à Londres, le général Hannaniya, rappelé pour « *consultations* » dans la capitale nigériane, regagne son poste. En retour, Lagos a estimé, vendredi 13 juillet, qu'il serait « *souhaitable* » que le haut-commissaire de Grande-Bretagne à Lagos, M. Hamilton Whyte, soit rappelé à Londres pour « *consultations* », son séjour dans la capitale nigériane devenant « *inapproprié* »...

Le ministère britannique de l'intérieur a, d'autre part, fait savoir que le permis de séjour de M. Umaru Dikko en Grande-Bretagne arrivera à expiration le 20 décembre prochain. L'ancien ministre des transports devra à cette date avoir quitté le territoire britannique. — (*AFP, Reuter, AP.*)

Colombie

DEUX JOURNALISTES ÉTRANGERS ACCUSÉS DE TRAFIC DE DROGUE

Bogota (*AFP*). — Deux correspondants étrangers en poste en Colombie ont été appréhendés par la police, jeudi 12 juillet, en plein centre de Bogota, après avoir été trouvés en possession de marijuana, selon la police.

Il s'agit de MM. Tom Quinn, Américain, correspondant de la revue *Time Magazine*, et Nigel Parsons, Britannique, correspondant de la BBC. Vendredi soir, ils étaient toujours détenus et ont reçu la visite de leurs consuls respectifs et du bureau de l'Association de la presse étrangère.

Selon le commandant de la police, les deux journalistes devraient être remis à la justice militaire, chargée, depuis l'instauration de l'*état de siège*, d'instruire les procès pour trafic de drogue.

MM. Quinn et Parsons démentent catégoriquement avoir voulu négocier de la drogue, et même d'avoir eu connaissance du paquet de marijuana que les policiers ont trouvé dans leur véhicule et sur une personne de nationalité colombienne qui les accompagnait pour les aider, selon ce qu'ils ont déclaré à leurs collègues de l'Association, à entrer en contact avec des trafiquants pour un reportage filmé.

● *M. Perez de Cuellar reçu par M. Tchernenko.* — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a été reçu, vendredi 13 juillet, au Kremlin par M. Tchernenko, avec lequel il a eu, selon l'agence Tass, un entretien sur « *les problèmes relatifs à la recherche de solutions pacifiques au Proche-Orient, à Chypre, en Amérique centrale et à la situation autour de l'Afghanistan* ». — (*AFP*).

● *Expulsion des deux derniers diplomates libyens de Grande-Bretagne.* — La Grande-Bretagne a expulsé les deux derniers diplomates libyens restés en poste à Londres après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, a annoncé, vendredi 13 juillet, le Foreign Office. MM. Mohammed Bouaishi Al Madhoun et Abdu Ghadar Khairah, s'occupaient de la section des intérêts libyens au sein de l'ambassade saoudienne, qui représente Tripoli à Londres depuis avril dernier. Ils ont jusqu'au 21 juillet pour quitter le territoire britannique. Il leur serait reproché d'avoir fait pression sur des opposants au régime du colonel Moammar Khadafi. — (*AFP.*)

● *Des marins polonais passent à l'Ouest.* — Deux membres de l'équipage du grand voilier polonais *Dar Mlodziezy* n'ont pas regagné leur bord mercredi 11 juillet à Sydney (Nouvelle-Ecosse), au moment de l'appareillage vers la Grande-Bretagne, et le même jour, à Toronto (Ontario) deux marins du sloop polonais *Tryglaw* ont également déserté. Le 14 juin dernier, un cadet du *Dar Mlodziezy* avait demandé l'asile aux autorités canadiennes. Les deux bâtiments polonais ont participé au rassemblement des grands voiliers à Québec célébrant le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada. — (*AFP.*)

Étranger

JAPON

Trente ans d'armée sans nom

Depuis trente ans le Japon, héritier d'une tradition militaire millénaire, fait semblant de ne pas avoir d'« armée ». Les mauvais souvenirs de l'axe Berlin-Tokyo ne sont pas oubliés. Mais, ancrées sur l'allié américain, ce sont des forces conventionnelles imposantes qu'aligne aujourd'hui le géant économique de l'Asie.

De notre correspondant

Tokyo. — Les forces armées japonaises ont célébré, dimanche 1er juillet, leur trentième anniversaire, avec une discrétion propre à faire oublier qu'elles ont repris place, quarante-trois ans après Pearl-Harbor et trente-neuf ans après Hiroshima, parmi les plus puissantes du monde ; du moins sur le plan conventionnel et non nucléaire. Le même jour, plusieurs navires japonais, rentrant de grandes manœuvres avec la marine américaine dans le Pacifique, faisaient relâche à... Pearl-Harbor. Cette escale résumait l'essentiel : la dynamique du réarmement japonais et son insertion dans la stratégie américaine.

C'est en juillet 1954 que les forces armées nippones furent rétablies, moins de dix ans après la désintégration de l'armée impériale, et malgré l'imposition par les forces d'occupation américaines d'une constitution prohibant explicitement le réarmement. Mais, au lendemain de la guerre de Corée, Washington n'en était pas à un paradoxe près. Le réalisme, la stratégie américaine de « *containement* » du communisme et l'évolution pro-occidentale du nouveau Japon triomphaient. Tout cela justifiait déjà les interprétations officielles permettant de circonvenir le fameux article 9 de la « Constitution pacifique », initialement conçue comme un rempart au retour des démons militaristes nippons.

Les formulations sujettes à controverse et les faits accomplis n'ont pas cessé depuis lors. Les clameurs « *anti-militaristes* » de l'opposition « *pacifiste* », non plus. Pékin et Moscou qui leur firent écho à une époque, ont mis une sourdine à leur indignation. Tout cela n'a pas empêché une opinion *réputée allergique* à la politique de réarmement de réélire régulièrement ses promoteurs conservateurs.

C'est en juillet 1950, année du déclenchement de la guerre de Corée, que le général MacArthur, véritable proconsul américain à Tokyo et à Séoul, ordonna la formation au Japon d'une « *réserve nationale de police* » de 75 000 hommes. Embryon d'armée, cette « *réserve* » fut, en quelque sorte, l'*enfant illégitime* de la Constitution imposée par le même MacArthur quatre ans auparavant...

En 1951, Washington et Tokyo signèrent un traité de paix et un traité de sécurité. L'année suivante, l'occupation américaine prit fin mais la défense du Japon était pour longtemps indissolublement liée à la stratégie et aux intérêts américains en Extrême-Orient. Washington conservait *dans l'archipel des bases* aériennes et navales d'une importance stratégique primordiale.

Tout sauf la bombe

En 1953, en pleine guerre froide, l'Amérique multipliait les pressions en faveur d'un véritable réarmement. Malgré le large soutien populaire, principalement syndical, dont bénéficiait à l'époque le mouvement pacifiste sous l'égide de l'opposition de gauche (PC et PS), le gouvernement Yoshida se livra à la première d'une longue série d'« *interprétations unifiées* » visant à circonvenir l'article 9 et à lui faire dire le contraire de ce qu'il énonce, au pied de la lettre. En juillet 1954, les conservateurs, majoritaires à la Diète, votèrent les lois instituant les forces d'autodéfense. Leur mission était, et reste, de caractère purement défensif : protection de la collectivité nationale et capacité de repousser une agression étrangère dans le cadre de l'accord de sécurité nippo-américain. Mais à l'époque, le gouvernement défendait leur constitutionnalité.

Ce n'est plus aujourd'hui le cas, loin de là. Les temps ont changé, et avec eux l'environnement, le « muscle » des agresseurs potentiels, les exigences perpétuelles des alliés, la richesse économique, l'état d'esprit des Japonais, etc.

Sous les pressions conjuguées des Etats-Unis, des conservateurs nippons, des tensions internationales et de la course aux armements, mais toujours sous l'appellation aujourd'hui dépassée de « *forces d'autodéfense* », l'appareil militaire japonais n'est pas seulement redevenu adulte, il est en pleine croissance.

Avec le huitième budget militaire du monde (plus de 12 milliards de dollars en 1984), quelque 250 000 volontaires sous les armes, 60 navires de surface, 16 sous-marins et quelque 650 avions (dont un tiers pour l'aéronavale), les moyens et la mission des forces armées japonaises sont en augmentation.

Comment en serait-il autrement alors qu'elles sont, d'abord, étroitement intégrées à la stratégie des Etats-Unis par un traité de défense ? Cela permet de s'abriter sous un « *parapluie nucléaire* », mais cela impose en *retour, surtout lorsque l'on est* redevenu un « *géant économique* », certaines obligations. Ces forces s'appuient sur une industrie d'armement nationale qui connaît, elle aussi, de remarquables développements. Le récent accord autorisant un transfert aux Etats-Unis de technologies japonaises à usage militaire l'atteste. En outre, plusieurs gouvernements étrangers (Iran, Thaïlande) ont récemment demandé à Tokyo de leur fournir des armements.

Le « porte-avions incoulable »

Enfin, dans un contexte « favorable » de retour à la guerre froide, les militaires japonais ont trouvé en MM. Reagan, Weinberger, secrétaire américain à la défense, et Nakasone, un trio d'avocats particulièrement ardents, et puissants. Le premier ministre du Japon, ancien officier de la marine impériale, est l'auteur d'une métaphore — celle du Japon « *porte-avions incoulable* » face à l'Union soviétique — qui a suscité quelques remous dans la région.

Cela dit, les chiffres rendent imparfaitement compte des *moyens et de l'énorme potentiel* dont peuvent disposer des forces qui s'appuient sur une économie représentant 10 % du PNB mondial et qui sont, on l'a vu, étroitement intégrées à la stratégie des Etats-Unis. Les chiffres ne rendent pas compte, non plus, des interdits et limitations qui continuent, malgré tout, à freiner l'essor de ces forces armées.

Les « premiers pas » franchis, l'essentiel du débat sur la sécurité de l'archipel porte aujourd'hui sur l'ampleur du développement : les limites que la défense devrait ou non dépasser et les moyens nécessaires et suffisants dont elle devrait se doter pour remplir les missions qu'elle s'est fixées, ou, le cas échéant, celles assignées par l'allié américain — sans revêtir un caractère trop évidemment « offensif ».

La Constitution étant devenue pratiquement caduque alors que la « menace soviétique » et les exigences américaines pour la contrer n'ont pas cessé de grandir, la marge de manœuvre est, évidemment, fort large.

On a ainsi, à un extrême un Parti socialiste, légaliste et minimaliste (et disent les conservateurs « irréaliste » par les temps qui courent), qui reste partisan d'un « neutralisme non armé » ; à l'autre, on trouve le premier ministre Nakasone et certains milieux conservateurs, partisans d'une révision de la Constitution, d'une armée forte et de responsabilités militaires japonaises *accrues, notamment dans un* contexte de solidarité occidentale. En toile de fond, on a une opinion publique japonaise qui a évolué : elle accepte aujourd'hui, dans sa majorité, l'existence des forces armées, mais elle souhaite voir leur rôle et leurs moyens limités à la protection du Japon ; elle reste également très allergique aux armements nucléaires. On veut aujourd'hui le beurre et les canons : on sait ce que cela rapporte.

Les limites sont, malgré tout, la Constitution, un plafond (fragile) qui fixe les dépenses de la défense à 1 % du produit national brut, trois principes non nucléaires (non-fabrication, non-production et non-introduction sur le sol japonais), un consensus (battu en brèche) de non-exportation d'armements, l'opinion publique et le contrepoids (affaibli) des partis d'opposition et mouvements pacifistes, l'intérêt et l'égoïsme économique, enfin, la peur du voisin soviétique et l'inquiétude que le muscle militaire nippon suscite *dans toute la région : en quarante* ans, l'Asie n'a pas eu le temps d'oublier les agressions, invasions et dévastations de l'armée impériale.

On sait à quel point la notion de « défense » est extensible. Par exemple, à la veille du trentième anniversaire, le ministre des affaires étrangères, M. Abe justifiait la participation japonaise à des manœuvres militaires collectives (théoriquement prohibées par la Constitution) avec des navires américains équipés d'armes atomiques comme relevant du « *bon sens* » « *defense only.* »

R.-P. PARINGAUX.

FRANCINE.

ESPAGNE

Felipe, prince «guapo» des Asturies

Le programme d'études du prince héritier Felipe vient d'être rendu public à Madrid. La nouvelle a rempli les colonnes des quotidiens, fait la première page de plusieurs hebdomadaires, ouvert les bulletins d'information de la radio nationale. Car, pour le fils du roi Juan Carlos, beaucoup d'Espagnols ont les yeux de Chimène.

De notre correspondant

Madrid. — Les faits et gestes de ce jeune homme de seize ans blond et élancé, très *guapo* (séduisant) au dire des jeunes filles, mais à l'aspect timide et réservé, passionnent aujourd'hui l'Espagne, celle des hommes politiques tout comme celle du commun des mortels. La monarchie a suffisamment montré, ces dernières années, qu'elle constituait le garant de la démocratie fraîchement retrouvée pour que le sort de celui qui sera sans doute, au début des années 2000, le roi Philippe VI d'Espagne, apparaisse, plus que partout ailleurs, comme une affaire d'Etat.

Le destin de Felipe Juan Pablo Alfonso de Todos los Santos Borbon Schleswig-Holstein, prince des Asturies, de Gerone et de Viana, est donc désormais tout tracé. Il complétera, durant une année, ses études secondaires au Canada, dans un collège proche de Toronto. Il s'agira de parfaire sa connaissance de l'anglais et du français, de prendre contact avec les réalités du monde extérieur et, comme le souligne le communiqué du Palais royal, de « *fortifier son caractère dans un milieu moins protégé* ». De retour au pays, il étudiera dans les académies militaires des trois armes (aviation, marine, armée de terre) : le roi est également commandant en chef des forces armées, titre dont les Espagnols ont pu apprécier toute l'importance lors de la tentative de putsch du 23 février 1981 ! Enfin, le prince héritier parachèvera sa formation par des cours universitaires, principalement de sciences politiques et économiques, de droit et d'informatique.

Joueur de flûte

Il y a deux ou trois ans déjà que le prince Felipe avait fait son entrée dans le monde. Mais, depuis quelques mois, les photos de ce jeune homme au visage sérieux et au blazer toujours irréprochable ont envahi les pages des journaux. On ne compte plus les prix qu'il a remis, les titres honorifiques qu'il a reçus. Il s'est vu, par exemple, nommer, en peu de temps, président d'honneur de l'Association des journalistes européens, du Festival international de folklore méditerranéen, de la Confrérie des étudiants de Grenade, et scout d'honneur de l'Association des guides aztèques de Mexico.

Les détails de sa vie privée passionnent la presse, et pas seulement celle du cœur. Le très sérieux quotidien *El Pais* publiait il y a peu une interview détaillée de l'artisan qui a réalisé le cartable du prince héritier. Le journal *Diario 16*, de son côté, s'émerveillait de voir Felipe utiliser à l'école les mêmes stylos que ses condisciples et écrire sur des blocs-notes « *tout à fait courants* ». Les goûts du prince n'ont plus de secret pour personne : il se passionne pour l'astronomie (il s'est vu offrir par ses parents un télescope de couleur orange), l'histoire et la science-fiction, mais n'aime pas beaucoup les mathématiques. Il joue de la flûte, fait beaucoup de sport (ski, voile, football), aime la musique classique, comme sa mère la reine Sophie, et est un fervent partisan de l'Atletico de Madrid. Enfin, il faut noter qu'il est Verseau, avec ascendance Gémeaux.

« *On dirait un prince de conte de fées*, lit-on dans un quotidien madrilène d'informations générales. *Il est grand, blond, séduisant et intelligent, et il a toujours vécu dans un palais.* » Les activités scolaires du prince, qui étudie actuellement dans un collège privé de la capitale proche du Palais royal, sont également l'objet de l'attention générale. Les journaux sont ravis de constater qu'il ressemble à « *un étudiant comme les autres* » (ou presque, vu la présence discrète mais permanente des gardes du corps qui ne le quittent pas d'une semelle), tandis que les responsables du collège expliquent aux journalistes que la reine Sophie (qui suit de très près les études de son fils) n'oublie jamais de prendre rendez-vous lorsqu'elle vient voir le proviseur. Elle a cessé depuis peu d'accompagner Felipe à l'école, celui-ci considérant qu'à son âge cette pratique commençait à devenir quelque peu pesante.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Au milieu de cet engouement général pour les faits et gestes du prince, s'apparentant chez certains à de l'adulation, les stratèges du Palais royal semblent garder la tête froide. L'objectif du général Sabino Fernandez Campo, secrétaire *général de la Maison du roi* et véritable chef d'état-major de l'opération, est d'introduire pas à pas le jeune prince dans les arcanes de la vie politique, en lui forgeant progressivement une image publique distincte de celle de son père. Une opération à la fois délicate et capitale, qui influera beaucoup sur le destin politique du pays.

Le premier discours

Né le 30 janvier 1968, Felipe fut nommé prince des Asturies (le titre porté en Espagne par l'héritier du trône) neuf ans plus tard. Son enfance, qui se déroula dans une époque d'incertitude quant à l'avenir réservé à la dynastie, fut discrète : quelques photos dans un *journal d'un petit garçon jouant* avec un ballon ou un train miniature constituèrent pendant plusieurs années le seul témoignage public, pour les Espagnols, de l'existence de celui qui doit devenir un jour leur monarque. En 1977, il apparut pour la première fois dans une cérémonie officielle lorsque son père *Juan Carlos* se présenta devant le premier Parlement *démocratiquement* élu.

Une fois la monarchie intronisée en concordance avec les nouvelles institutions, le prince héritier commença à s'initier aux devoirs de sa charge. En octobre 1981, à treize ans, il prononce à Oviedo son premier discours, à l'occasion de la remise des prix d'une fondation portant son nom. La même année, il *donne son premier entretien à la* presse, en se maintenant dans de prudentes généralités : « *Etre roi, pour moi, c'est faire la même chose qu'a faite et que fait mon père.* » L'année suivante, il se hasarde à des déclarations plus précises : « *Je ne comprends pas qu'on puisse être roi d'une partie seulement de la population.* » Une phrase qui est tout sauf banale, dans un pays qui a précisément souffert, tout au long de *quarante ans de dictature* franquiste, de l'exclusion d'une Espagne par l'autre, celle exerçant le pouvoir.

Ces apparitions publiques ne sont bien sûr pas le fruit de l'improvisation : tous les contacts du prince avec les organes de communication sont sévèrement contrôlés, triés (et, le cas échéant, leurs résultats expurgés) par la Maison du roi. En octobre 1982, la télévision espagnole diffusait *aux quatre coins du royaume un* long film (élaboré pendant plusieurs mois) relatant avec force détails la vie quotidienne du futur Philippe VI d'Espagne. Dans les chaumières, on s'attendrit face à ce petit jeune homme à la fois si important et si simple, jouant au football ou plaisantant avec ses condisciples, tout en apprenant le soir, une fois rentré de l'école, son dur métier de roi.

Une tâche difficile

Mais c'est en octobre 1983 qu'il connaît véritablement son baptême du feu. Accompagné du président du gouvernement Felipe Gonzalez, il traverse l'Atlantique pour assister en Colombie aux cérémonies marquant le 450e anniversaire de la ville de Carthagène, fondée par un Espagnol. Pour la première fois, au milieu d'un parterre de chefs d'Etat et d'hommes politiques, le *prince héritier représente officiellement* son pays à l'étranger. La presse de Madrid célèbre à l'envi son « *aplomb* », son « *assurance* », sa « *résistance physique* ». Son hôte, le président colombien Belisario Betancur résume alors en une jolie formule la paradoxale singularité de la situation : « *Un prince des Asturies, héritier de la couronne des Bourbons, et un chef de gouvernement socialiste espagnol qui était jusqu'à il y a peu dans la clandestinité, acclamés par un demi-million de Colombiens à Carthagène : c'est bien la dernière chose à laquelle auraient pensé les historiens !* »

Si l'éducation du prince semble donc sur la bonne voie, le chemin qui reste à parcourir est ardu, et la tâche de roi difficile, surtout dans l'Espagne actuelle. Pour l'apprendre, le prince héritier dispose il est vrai d'un bon exemple : celui de son père (qu'il imite d'ailleurs en tout). Plus que des leçons théoriques, sans doute aura-t-il appris l'essentiel d'une nuit interminable : celle du 23 février 1981. Aux côtés de son père jusqu'au matin, luttant désespérément contre le sommeil, il put alors l'entendre appeler au téléphone, un à un, les principaux chefs militaires pour les convaincre de ne pas se joindre à la tentative de putsch. De ces heures décisives, le prince Felipe retint une leçon fondamentale : que de toutes les tâches qui incombent aujourd'hui à la monarchie espagnole, la plus noble est certainement la défense de la liberté.

THIERRY MALINIAK.

هكذا من الأصل

Lectures

Quarante ans d'escarmouches avec la censure polonaise

« Les temps difficiles, c'est notre spécialité. C'est là que notre journal est le plus utile, le plus nécessaire. » Autant dire qu'aujourd'hui, dans la Pologne de l'été 1984, le rédacteur en chef de *Tygodnik Powszechny* (« l'hebdomadaire universel »), Jacek Kozlowski, est à son affaire. Cela fait vingt-huit ans qu'il consacre sa vie à cette très étrange publication, unique en son genre dans le monde communiste : un hebdomadaire à la fois catholique, légal et véritablement indépendant, c'est-à-dire forcément d'opposition, puisque, dans ce système, tout ce qui n'est pas l'instrument du pouvoir est automatiquement considéré comme hostile.

Quant au directeur de cette vénérable institution, Jerzy Turowicz, son expérience est bien plus riche encore, et il a connu, à l'époque stalinienne, des temps encore bien plus difficiles. C'est lui qui a fondé le journal, en mars 1945 à Cracovie, alors que la guerre n'était même pas finie, que le nouveau régime s'installait à peine, dans le sillage de l'armée soviétique. Et il est toujours là, fidèle au poste, petite silhouette un peu voûtée mais solide, contemplant, avec le même regard indulgent et gentiment ironique, une réalité qui a tout à la fois énormément changé et pas du tout.

Comme en 1945, il s'agit toujours de savoir si le jeu en vaut la chandelle, si cette entreprise qui consiste à explorer les marges de la liberté, s'insérer dans les failles du totalitarisme, a un sens, ou si elle est, par définition, vouée à l'échec. Vaste problème, auquel *Tygodnik Powszechny* apporte une réponse toute simple : il faut essayer, prouver le mouvement en marchant.

Cette marche, depuis 1945, a été parfois bien pénible, elle a même connu des arrêts qu'on aurait pu croire définitifs. Fondé sous l'aile protectrice de la curie de Cracovie, grâce au soutien du cardinal Sapieha, qui sut faire confiance à une équipe de laïcs, l'hebdomadaire commença par batailler ferme, sur le plan des principes, avec les marxistes. Une bataille de principes, car naturellement toute polémique expressément politique était impossible. Et une bataille qu'on évoque avec une certaine nostalgie *« parce que maintenant nous n'avons plus d'adversaires idéologiques, il n'y a plus un seul marxiste en Pologne... »*

Mais à partir de la fin des années 40, quand la grande glaciation stalinienne envahit toute l'Europe de l'Est, quand le régime se mit en devoir de briser les reins à tout ce qu'il ne contrôlait pas complètement, le journal dut se contenter de survivre modestement (avec plus de chance tout de même que son homologue de Varsovie, *Tygodnik Warszawski* (« l'hebdomadaire de Varsovie »), qui fut interdit tandis que la rédaction était jetée en prison). Au moins le journal ne s'est-il pas « compromis », n'a-t-il pas collaboré, et il a sombré pavillon haut, en 1953, après avoir refusé de publier un éloge de Staline à la mort du dictateur.

« Une certaine naïveté »

Selon le schéma classique, les locaux, le matériel et le nom du *journal furent alors remis* à Pax, la puissante organisation « catholique » inféodée au régime, mais l'affaire tourna court au bout de deux ans. A Noël 1956, après l'« octobre polonais », les responsables du « vrai » *Tygodnik* obtinrent du nouveau premier secrétaire, Gomulka, l'autorisation de faire reparaître leur journal. Comme quoi le pire n'est pas toujours sûr, et le souvenir de ce curieux épisode confirme sans doute aujourd'hui encore les responsables de la rédaction dans leur conviction que l'avenir peut réserver des surprises pas forcément mauvaises.

Pourtant, après l'enthousiasme de 1956, auquel *Tygodnik* participa avec *« une certaine naïveté »*, comme le confesse aujourd'hui un responsable de la rédaction, les difficultés ne tardèrent pas à surgir. Au cours des années 60, le sort du journal fut étroitement lié à celui du petit groupe de députés catholiques indépendants Znak, dont deux des principaux animateurs étaient membres. En 1965, l'un de ces députés, Stefan Kisielewski, brillant auteur de chroniques humoristiques (et par ailleurs compositeur de musique, romancier, et essayiste), renonça à son siège, tandis que le groupe Znak était progressivement repris en main par un homme plus accommodant à l'égard du pouvoir, Janusz Zablocki. (L'ironie de l'histoire veut que ce même homme, qui avait tout récemment réussi à regagner une certaine confiance de l'épiscopat et avait prononcé quelques discours assez courageux à la Diète, soit à présent victime d'une mésaventure tout à fait comparable : lui aussi a été mis sur la touche du petit groupe parlementaire qu'il présidait.)

Suivit alors une période encore plus pénible (Kisielewski fut rossé dans la rue au moment de la répression anti-intellectuelle de mars 1968), un affrontement ouvert avec le pouvoir, qui entre-temps avait déjà sanctionné le journal. A la suite de prises de position de son directeur ou des députés de Znak, les autorités avaient imposé des baisses du tirage, qui était passé de 50 000 à 30 000 exemplaires (*Tygodnik*

TYGODNIK POWSZECHNY
KATOLICKIE PISMO SPOŁECZNO-KULTURALNE
ROK XXXVIII KRAKÓW, 24 CZERWCA 1984 NR 26 (1826)

présente la particularité de n'avoir strictement aucun « bouillon » — tout ce qui est imprimé est vendu, presque exclusivement par abonnements, et c'est donc en limitant le tirage que le pouvoir limite son audience).

Mais, une fois de plus, l'hebdomadaire de Cracovie sut faire preuve de patience et gagner son habituelle course d'endurance, non pas avec le régime lui-même, mais avec l'équipe dirigeante du moment. Ce fut 1970, l'arrivée de M. Gierek, après que les émeutes du littoral baltique eurent emporté son prédécesseur. Et encore dix ans d'escarmouches avec le régime et son expression naturelle, la censure, avant qu'août 1980 et Solidarité, faisant décamper au passage l'équipe Gierek, n'introduisent dans le système une énorme brèche qui failli bien changer les règles du jeu. Car *Tygodnik*, qui depuis trente-cinq ans avait eu pratiquement le monopole de l'opposition légale dans la presse, avait désormais un concurrent... et quel concurrent : l'hebdomadaire de Solidarité, et ses 500 000 exemplaires — sans compter la presse du régime elle-même, qui se mettait à oser, oser de plus en plus, tandis que, pour la première fois, la censure était obligée d'« avouer » ses actes.

La situation avait de quoi désorienter des hommes habitués à une prudente réserve, pour lesquels les dignes silences avaient parfois autant d'importance que ce qui était écrit. Mais là encore *Tygodnik* sut accompagner le mouvement, en profitant même pour obtenir une augmentation de tirage (75 000 exemplaires), grâce à une démarche des ouvriers de Nowa Huta (banlieue industrielle de Cracovie). Et ce n'était pas la moindre curiosité de ce pays, qui en compte tant d'autres, que de voir deux mille ouvriers de l'aciérie Lénine — fondée après la guerre pour « prolétariser » une Cracovie trop bourgeoise et trop intellectuelle — signer une pétition destinée à soutenir un journal après tout fort élitiste, fait de très longs articles, le plus souvent philosophiques ou religieux, où le souci de « vulgarisation » est totalement absent...

80 000 exemplaires

Le coup de force de décembre 1981 remit brutalement la rédaction dans un élément qui lui était plus familier et la confronta à nouveau à la question classique : peut-on, doit-on paraître dans ces conditions ? La réponse, une fois de plus, fut « oui ». Après une interruption de six mois (pratiquement toute la presse, à l'exception de l'organe du parti et de l'armée, avait été suspendue au moment de la proclamation de l'état de guerre), *Tygodnik* demanda et obtint l'autorisation de reparaître. Il réussit même, non sans une certaine astuce, à *« gagner »* dernièrement 5 000 exemplaires de plus, si bien que son tirage atteint le niveau record de 80 000 exemplaires, mais, selon les responsables, il en faudrait quatre fois plus pour satisfaire la demande.

Il ne restait donc plus à la rédaction, renforcée de plusieurs jeunes éléments, qu'à reprendre l'éternel combat avec la censure. Ce combat n'avait jamais cessé (pas un numéro du journal n'a été épargné depuis sa création), mais les règles en sont à présent un peu modifiées par ce qui reste l'une des grandes conquêtes de l'époque de Solidarité : la possibilité pour les journaux de faire apparaître les ingérences du censeur sous la forme de quelques tirets entre crochets, suivis de trois lignes de référence à la loi sur les publications.

Seuls les journaux catholiques continuent — avec plus ou moins d'insistance — à faire usage de ce droit que les autorités respectent avec des réticences croissantes. Déjà, dans la pratique, le censeur n'accepte pas que ses interventions soient mentionnées plus de quatre fois dans chaque article (même si elles sont en fait beaucoup plus nombreuses).

Un échec du système

L'existence de la censure impose de nombreuses contraintes. Ainsi, toutes les morasses des articles doivent être soumises au moins quarante-huit heures avant la publication (dans le cas d'un hebdomadaire) et il est évidemment hors de question de passer outre, même si le censeur « oublie » de répondre à temps. Chaque colonne doit être approuvée et tamponnée, et pour plus de sûreté le premier numéro qui sort des presses est comparé à l'original. Et cela n'est pas vrai seulement pour une publication aussi « suspecte » que *Tygodnik*, mais pour tout ce qui s'édite en Pologne, y compris *Trybuna Ludu*, l'organe du parti.

Et pourtant, cette censure qui paraîtrait insupportable à n'importe quel journaliste (ou lecteur) occidental, on n'est pas loin ici de la considérer comme une bénédiction. Son existence, plus encore l'aveu de cette existence, sont le signe flagrant d'un échec du système, d'une impossibilité d'imposer une autocensure parfaitement étanche — comme c'est le cas dans les autres pays de l'Est, où presque toujours le responsable, et donc le vrai censeur, est le rédacteur en chef du journal, qui risque constamment sa place, et son avantageuse position sociale, et se montre donc incomparablement plus efficace !

Cela dit, il ne faut pas imaginer que la rédaction de *Tygodnik* s'amuse à envoyer à la censure des textes qui manifestement n'ont aucune chance de « passer ». Cela coûte cher et ne sert strictement à rien. Alors, on modère le vocabulaire, on compte sur la finesse d'un lecteur qui n'a plus besoin, depuis belle lurette, qu'on lui mette les points sur les « i ». En un mot, on essaie, encore et toujours, sachant pertinemment qu'une bonne part, la meilleure peut-être, de son travail sera sacrifié. Le résultat peut parfois paraître un peu pâle (surtout si on le compare à la presse clandestine, foisonnante, mais qui fonctionne sur des bases complètement différentes). Mais cela donne aussi parfois des petits chefs-d'œuvre de concision et de « suggestion », comme cette *« image de la semaine »*, qui apparaît régulièrement sur une colonne à la une, et où une succession de « brèves », reprenant pour l'essentiel des informations que l'on peut trouver, en cherchant bien, dans la presse du régime, donnent de la réalité polonaise un aperçu totalement différent, simplement grâce à un choix judicieux et à une absence totale de commentaire.

Combien de temps tout cela peut-il durer ? Malgré leur sérénité de baroudeurs qui en ont vu d'autres, les responsables de la revue ne se dissimulent pas que l'étau, une fois de plus, se resserre, qu'il devient de plus en plus difficile d'aborder certains sujets. *Tygodnik* est l'un des signes révélateurs, l'un des thermomètres du climat polonais, et il serait bien étonnant qu'il échappe tout à fait à la « petite glaciation » qui semble avoir commencé le 13 décembre 1981. Mais ne demandez pas à M. Kozlowski, le rédacteur en chef, s'il a « peur » de l'avenir. Il vous répondrait, sans excès de charité chrétienne : *« l'Occident est là pour avoir peur, c'est sa spécialité. Et c'est normal, il a plus à perdre que nous. »*

JAN KRAUZE.

ITALIE

MORAVIA, DÉPUTÉ EUROPÉEN

Pour avoir rencontré la bombe...

Rome. — A soixante-seize ans, à l'heure où d'autres font des bilans, Alberto Moravia fait, lui, une expérience à laquelle il s'était toujours refusé : le voici élu au Parlement européen après s'être présenté comme candidat indépendant sur la liste du PCI le 17 juin. Avec son art consommé de faire les questions et les réponses, il a récemment publié un « auto-entretien » dans le Corriere della Sera, *où il affirmait : « Je n'aime pas la vie publique. D'ailleurs je n'aime pas le pouvoir, ni petit ni grand. Pour moi, le jeu n'en vaut pas la chandelle. » Alors, lui qui a écrit il y a quelques années que l'empire de Gengis Khan lui semblait « une chose misérable » par comparaison à la littérature, pourquoi s'est-il présenté ?*

« Pour vous, que représente l'Europe ? Ne vous paraît-elle pas à bout de souffle, comme si elle avait rempli son rôle historique ?

— Il y a assurément un affaiblissement de l'Europe après deux guerres mondiales, l'expérience du nazisme et du fascisme. L'Europe des nations meurt des nationalités, un peu comme un organisme qui meurt de ses qualités. Les Européens n'ont pas trouvé le point d'appui pour répondre à l'idée de l'Europe. Mais je pense néanmoins qu'elle demeure le pôle de la pensée. De cela, elle n'a pas été dépossédée par les Etats-Unis, l'URSS ou le Japon. Cela dit, il ne fait guère de doute pour moi que l'Europe est un continent conservateur, qui ne pose plus, ou qui pose mal, les questions fondamentales.

— Au sein de l'Europe, vous sentez-vous des affinités méditerranéennes particulières ?

— La Méditerranée, je n'y crois pas. Elle a été le berceau de notre civilisation, mais elle ne l'est plus. La dernière Méditerranée fut celle de Byron. Je me sens trop européen pour me sentir méditerranéen.

— Il y a un thème qui revient comme un leitmotiv dans votre œuvre, c'est celui de la désespérance. Votre dernier livre, 1934, *en est un exemple. Si l'intrigue se passait aujourd'hui, y aurait-il cette même désespérance ?*

— L'indifférence, l'ennui, la désespérance, sont toujours les grandes dominantes de ce siècle. En cela, mes romans sont toujours actuels. L'indifférence, car l'Europe n'a pas de responsabilité suffisante; l'ennui, car elle est riche, repue; le désespoir, car il n'y a pas de projet, d'utopie.

Une réaction d'artiste

— Pourquoi vous présentiez-vous ?

— Pas pour des raisons politiques. La politique m'ennuie. L'artiste recherche l'absolu alors que le politique vit dans le relatif, le contingent. Un artiste ne peut être qu'un mauvais politicien. Si je me suis présenté, ce n'était pas non plus pour des raisons humanitaires mais pour un motif personnel, existentiel : l'existence de la bombe. J'y ai réfléchi non en politicien, non en pacifiste, mais en intellectuel. L'existence de l'arme atomique a modifié lentement notre conception du monde. La bombe, c'est la mort de l'espèce humaine. Par son côté apocalyptique, elle vide de leur substance les grands conflits politiques, les motivations idéologiques deviennent de plus en plus faibles. La bombe ridiculise tout ce qui avant pouvait apparaître fondamental (révolution, défense des valeurs, etc.), c'est ça la culture de la bombe que nous vivons.

« Je n'aime pas la politique »

— Que faire ?

— Il faut soustraire le débat à la politique. A mon sens, il y a une complicité profonde entre l'URSS et les Etats-Unis pour ne pas arriver à la guerre atomique. En même temps, ils ne veulent pas la paix, car ils luttent chacun pour l'hégémonie. Il faudrait donc dissocier les deux problèmes : la guerre atomique et la rivalité entre les Deux Grands.

— Ce sont ces thèses que vous allez défendre au Parlement européen ?

— Ce que je veux, c'est une caisse de résonance. Je suis un peu comme ces chômeurs qui montent en haut du Colisée et menacent de se jeter dans le vide simplement pour attirer l'attention sur eux. J'ai dans mon tiroir un roman, *L'homme qui regarde*, et une pièce de théâtre, *la Ceinture*, sur la guerre nucléaire. Le Parlement européen, c'est un tremplin. Il y a maintenant des années que je réfléchis à la question de la bombe.

— Pourquoi vous êtes-vous présenté sur la liste du PCI ?

— J'ai toujours été dans l'aire qu'on dit de gauche. Le PCI a été le premier à me demander de faire acte de candidature. Et puis, le PCI m'est sympathique pour des raisons « locales » si je puis dire. Il a un côté national, il a des aspects culturels et littéraires qui me plaisent. Vous savez, il est très différent du PCF.

— D'une manière générale, quels ont été vos rapports avec le marxisme ?

— Historiquement, je me suis trouvé dans la même mouvance que Sartre. Avec des oscillations moins fortes que lui. Mais lorsque j'ai créé la revue *Nuovi Argomenti*, c'était sur le modèle des *Temps modernes*. Cela dit, Sartre a fait de la politique. Pas moi; j'ai refusé deux fois d'être sénateur. Vraiment, je n'aime pas la politique. C'est une pratique ennuyeuse et finalement désinvolte : on vous dit tout et le contraire de tout à quelques années de différence.

— Vous avez partagé les aveuglements de Sartre sur l'URSS ?

— Non, Staline a été ma catastrophe mentale. J'ai toujours signé les pétitions pour dénoncer les camps, la pratique « culturelle » de l'URSS.

— C'est l'individu qui vous concerne directement, plus que les masses ?

— C'est l'individu qui est responsable. Les masses en fin de compte ne le sont jamais. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

France

APRÈS L'ENGAGEMENT D'UNE PROCÉDURE RÉFÉRENDAIRE

POINT DE VUE

Retour aux sources

par HUGUES PORTELLI (*)

QUI aurait dit, voici encore quelques années, que celui qui fut le principal adversaire du général de Gaulle, qui pourfendit le style plébiscitaire du régime, prendrait aujourd'hui l'initiative non seulement de restaurer, mais aussi de développer la conception *proprement gaullienne* de la Ve République, fondée sur un dialogue direct entre le peuple et le chef de l'Etat ?

Le ralliement de François Mitterrand au régime présidentialiste avait été un premier pas, mais moins significatif qu'on ne le croit, car ce régime *avait connu*, après 1972, une très nette évolution dans le sens représentatif : l'abandon du référendum. Le refus du président d'engager sa responsabilité en cas d'élections législatives négatives avait conduit à un retour à la conception classique : quels que soient le titulaire et les attributions, les rapports entre les pouvoirs publics se développent « en circuit fermé », le peuple souverain assistant en spectateur de moins en moins concerné.

Deux phénomènes avaient créé cette régression. D'une part, l'ascension du Conseil constitutionnel, qui s'est progressivement arrogé un droit de veto sur le législateur et, par ricochet, sur l'exécutif, au nom de principes redéfinis par lui seul. Certes, il s'agissait de limiter la souveraineté du législateur mais au profit d'une souveraineté juridictionnelle n'ayant aucune espèce de fondement dans le peuple. L'introduction de la saisine parlementaire du Conseil en 1979 n'avait fait que renforcer cette tendance, puisque le peuple restait à l'écart du contrôle de constitutionnalité et que celui-ci était une affaire interne à la classe politique.

D'autre part, le retour en force des partis politiques depuis le 10 mai 1981 faisait peser une menace mortelle sur les institutions en raison de leur poids sur le programme du candidat et surtout dans l'action quotidienne des organes de l'Etat.

L'initiative de M. Mitterrand casse cette logique. En décidant de réviser la Constitution par l'article 89, mais en utilisant la ratification populaire, il rappelle que les révisions constitutionnelles fondamentales doivent être ratifiées par le peuple, à qui appartient le pouvoir constituant originaire, et ramène le Parlement au rang de puissance dérivée qui est le sien.

Surtout, le projet d'élargir le domaine du référendum législatif marque une double révision de la logique constitutionnelle de la gauche. D'une part, c'est la victoire d'une conception des institutions fondée sur la souveraineté populaire et la démocratie directe, au détriment de celle reposant sur le toute-puissance des représentants, à commencer par les partis. D'autre part, c'est le ralliement à une conception *du référendum instrument d'un dialogue privilégié entre le président et le peuple.* C'était la conception du général de Gaulle. C'est celle que rejetait la gauche du programme commun (qui prévoyait une révision de l'article 11 inverse de celle proposée aujourd'hui), mais aussi M. François Mitterrand, peu après le 10 mai 1981, puisque, en juillet de cette année-là, il n'avait retenu que l'hypothèse d'un référendum à la suisse. Son appel du 12 juillet retient l'hypothèse gaullienne (et sacrilège pour la gauche) d'un référendum *« qui permettra au président de la République, lorsqu'il le jugera utile, et conforme à l'intérêt du pays, de consulter les Français ».*

Notons enfin que l'introduction des libertés publiques dans le domaine du référendum législatif permettra tout à la fois de limiter un peu plus la puissance parlementaire dans *un domaine qui fut traditionnellement* le sien, mais aussi, accessoirement, de limiter l'arbitraire du Conseil constitutionnel, qui avait fondé sa puissance récente sur l'annexion des « principes fondamentaux » de la République. Singulier renversement des rôles qui voit le leader de la gauche *reprendre l'héritage du constitutionnalisme gaullien* (et du tacticisme gaulliste) au moment où, par refus de l'alternance, les héritiers du mouvement gaulliste — ou ce qu'il en reste — sont tentés de renier tout ce qu'au pouvoir ils avaient jalousement préservé contre le révisionnisme de la gauche.

(*) Professeur de sciences politiques à Paris-X Nanterre.

M. Chirac propose d'étendre encore plus le champ d'application du référendum

M. Jacques Chirac a décidé de passer à la contre-offensive sans tarder. Dès le lendemain des déclarations de M. Mitterrand, le président du RPR a présenté une contre-proposition. Le chef de l'Etat ayant pris au mot les opposants qui souhaitaient un référendum sur l'enseignement en leur proposant un référendum sur le référendum, M. Chirac relance la balle dans le camp présidentiel et demande un référendum beaucoup plus large. M. Mitterrand ayant parlé des libertés publiques, M. Chirac énumère celles qu'il souhaite voir garanties.

Le maire de Paris propose également une procédure dont il avait déjà exposé les grandes lignes lors de sa campagne présidentielle de 1981. Dans les domaines concernant les droits civiques, les libertés publiques, le régime électoral des assemblées parlementaires, les nationalisations d'entreprises, les principes fondamentaux des collectivités locales, la liberté de l'enseignement, celle de la presse et de la communication audiovisuelle, les réformes ne pourraient être réalisées par la voie législative que si l'Assemblée nationale et le Sénat émettaient un vote conforme sur le projet qui leur serait présenté. A défaut d'un tel vote, le président de la République pourrait soit retirer le projet purement et simplement, soit le soumettre à un référendum populaire, sorte de juridiction d'appel.

M. Chirac n'estime pas qu'en procédant de cette façon il « charge la barque », mais au contraire qu'à son tour il prend au mot le président de la République, puisque celui-ci souhaite que les libertés soient « garanties » par le référendum. C'est un peu comme si l'un et l'autre jouaient à « plus démocrate que moi, tu meurs ».

Développant sa riposte, M. Chirac annonce que ses propositions seront défendues à l'Assemblée nationale *sous forme d'amendements* au projet que le gouvernement doit adopter mercredi prochain, à moins que celui-ci... ne les intègre dans son texte. En les présentant à la presse sans tarder, le maire de Paris a tenu à souligner le caractère précis et concret des sujets qu'il souhaite placer dans le domaine référendaire, par contraste avec la notion plus vague de *« libertés publiques »*, évoquée par le chef de l'État. Il veut également, a-t-il précisé, faire apparaître que l'initiative de M. Mitterrand, si elle n'est pas complétée, encourra le reproche d'être *« une mesure de circonstance, de facilité ou d'habileté ».*

M. Chirac ne se fait toutefois guère d'illusions sur les chances d'adoption de sa proposition par une majorité de députés à l'Assemblée nationale. Il pourrait en revanche compter davantage sur le Sénat si les groupes de la majorité de la Haute Assemblée l'introduisait par voie d'amendements dans le texte gouvernemental. Dans une telle hypothèse — dont l'étude serait déjà bien avancée — le projet de loi ne pourrait être adopté *« en termes identiques »* par les deux assemblées, comme l'exige l'article 89 de la Constitution. Le risque serait alors réel de se retrouver dans une situation de blocage qui interdirait à M. Mitterrand de soumettre le texte au référendum selon la procédure qu'il a choisie.

Ni oui ni non

Comme on imagine mal que le président de la République recoure au référendum selon la procédure de l'article 11, que précisément les députés ont écartée lorsqu'ils ont été saisis au début de la semaine de la proposition de résolution sénatoriale, M. Mitterrand devrait renoncer à son projet. On fait remarquer d'ailleurs au RPR que le président de la République n'a pas lié son sort à l'adoption de sa réforme, ce qui laisse ouverte l'éventualité d'un retrait.

M. Chirac et ses amis écartent le reproche qui leur est fait d'empêcher par leur obstruction éventuelle le fonctionnement de la procédure législative, en rappelant que ce n'est pas parce qu'un projet est déposé devant le Parlement qu'il doit être obligatoirement adopté. Ils n'ont pas voulu non plus rester sans réaction devant l'initiative du président de la République. Prôner l'abstention aurait été une attitude que les gaullistes ont toujours réprouvée, voter « contre » serait aller contre une extension de la démocratie dont ils ont été les promoteurs, voter « pour » serait approuver une initiative politique de M. Mitterrand que M. Bernard Pons a dénoncée comme une *« manœuvre de diversion ».*

Dès la déclaration télévisée du président de la République jeudi soir, la réaction du RPR avait été, parmi celles de l'opposition, la plus circonspecte. Tout en considérant que le retrait du projet Savary constitue un succès, les élus gaullistes s'en sont réjouis moins bruyamment que d'autres. Bien qu'ils aient souvent souhaité l'extension du champ d'application du référendum, ils jugent que M. Mitterrand a détourné leurs intentions en faisant mine d'y répondre, puisque, selon eux, on ne leur propose qu'un *« référendum sur le référendum »*, c'est-à-dire une réforme de procédure et non une consultation du pays sur un problème de fond, comme le demandaient les sénateurs pour l'enseignement privé. Ils soulignent que le geste de M. Mitterrand est un *« faux semblant »*, puisqu'il a gardé le mystère sur la réforme de l'enseignement privé qu'il entend toujours proposer.

Des élus du groupe RPR ne doutent pas enfin que le durcissement de leur comportement correspond au vœu d'une fraction des électeurs qui ont manifesté le 17 et le 24 juin contre ce qu'ils ont appelé lors de leur dernier comité central la *« marxisation »* de la société opérée, selon eux, par la majorité et par le chef de l'Etat.

Ainsi, par son intervention en riposte à M. Mitterrand, M. Jacques Chirac veut montrer qu'il n'est pas longtemps resté pris de court et qu'il n'hésite pas à relancer l'affrontement avec le pouvoir.

ANDRÉ PASSERON.

Pas de mesures « de circonstance, de facilité, ni d'habileté »

Voici la déclaration que M. Jacques Chirac a faite vendredi 13 juillet :

« Il existe dans notre pays, tel qu'il est dirigé depuis quelques années, un problème de défense de la liberté. Le président de la République a bien dû reconnaître cette réalité. J'en prends acte. Nous l'avons dit bien souvent et nous l'avons déjà exprimé dans des propositions précises : notre Constitution doit être aménagée de telle sorte que les libertés publiques soient mieux préservées, afin qu'une majorité de circonstance ne puisse pas, sans contrepoids, bouleverser la société sans avoir reçu pour cela un mandat populaire. Les intentions évoquées hier par le chef de l'Etat constituent donc pour nous l'occasion de traduire nos propositions dans le texte de la Constitution.

» Quels sont les domaines dans lesquels la Constitution doit prévoir de meilleures garanties pour les libertés? Il s'agit, par exemple, des droits civiques, des libertés publiques, du régime électoral, des assemblées parlementaires, des nationalisations d'entreprises, des principes fondamentaux de la libre administration, des collectivités locales, des libertés de l'enseignement, de la presse, de la communication audiovisuelle.

» Comment peut-on mieux assurer la défense de ces libertés? Il faut combiner et étendre le champ d'application de deux procédures existant dans notre Constitution. Cela signifie que, s'agissant des libertés essentielles que je viens de mentionner, nulle loi ne devrait être adoptée sans le vote conforme des deux Assemblées ou, si tel n'était pas le cas, sans un référendum organisé à l'initiative du président de la République. C'est donc le peuple qui déciderait en dernier ressort sur ces sujets essentiels, puisque les deux Assemblées n'auraient pas pu se mettre d'accord. Ainsi, les libertés des citoyens seraient mieux garanties. Ainsi l'équilibre des pouvoirs serait mieux assuré. Ainsi, le champ de la démocratie serait élargi.

» Ce sont les propositions que nous défendrons au cours de la procédure de révision constitutionnelle qui va s'engager. Elles sont conformes à l'esprit de nos institutions. Les Français souhaitent une réforme véritable, correspondant aux besoins de notre époque. Ils ne sauraient se satisfaire de mesures de circonstance, de facilité, ni d'habileté, qui n'apporteraient pas de solution aux vrais problèmes. Je veux croire que le président de la République, le gouvernement et l'actuelle majorité, s'ils sont aussi soucieux qu'ils le proclament de l'unité nationale, tiendront compte de nos souhaits, qui répondent aux aspirations du peuple français et aux exigences d'une démocratie moderne. »

Quand le PCF craint les retombées de la dynamique présidentielle

(Suite de la première page.)

D'autres estiment, au contraire, que le PCF doit cesser de paraître, à tout instant, sur le point de remettre en cause sa participation au gouvernement, et parler d'autant plus fort qu'il ne sera soupçonné ni de tenter à rompre de nouveau l'union, ni de s'incliner, finalement, devant le PS.

Ainsi, Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique, explique-t-elle, dans le numéro de juillet-août des *Cahiers du communisme*, que, pour les électeurs communistes qui se sont abstenus le 17 juin, *« puisque nous sommes au gouvernement, nous avons notre part de responsabilité dans ce qui ne va pas »*. Le PCF devrait donc assumer mieux cette responsabilité, suggère Mme Bertrand, en rappelant que le PCF avait longtemps fait campagne sur le thème : « Il faut un gouvernement comprenant des ministres communistes ». *« Beaucoup d'électeurs communistes,* indique-t-elle, *ont eu le sentiment d'avoir été trompés par la gauche, trompés aussi par les communistes, dont ils escomptaient un rôle plus important, une efficacité plus grande dans la mise en œuvre de la politique de la gauche. »* Mme Bertrand évoque ce que M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, avait appelé la *« gestion du oui, mais... »*. *« Nous avons protesté haut et fort,* écrit-elle, *proposé d'autres façons de faire, mais, au bout du compte, nous avons semblé accepter. Certains nous ont perçus soit comme des politiciens, soit comme de irréalistes, en tous cas comme des gens inopérants. »*

Cet aspect autocritique était absent du rapport présenté au comité central, le 26 juin, par M. Claude Poperen, qui, depuis lors, s'emploie à faire savoir qu'il n'était que le signataire de ce rapport, et non son véritable auteur. Une telle indication, inhabituelle, confirme que, pour la direction, ce rapport était bien l'expression d'un engagement collectif, et non d'un dirigeant plutôt que d'un autre. Cela n'empêche pas que l'orientation imposée par ce changement, respectée par tous, ne soit pas appliquée partout de la même façon.

L'hebdomadaire *Révolution* entretient le débat, de façon plus restreinte que dans les semaines précédentes, en publiant, dans son numéro daté du 13-19 juillet, des extraits des réponses à un questionnaire proposé par le quotidien communiste *la Marseillaise* à ses lecteurs. Il en ressort que, sur les mille personnes qui avaient voté communiste à l'élection présidentielle de 1981 et qui ont répondu à ce questionnaire, 89,4 %, ont voté pour le PCF le 17 juin dernier, 4,89 % se sont abstenues, 4,4 % ont voté pour le Front national, 0,1 % pour le PS et 1,3 % pour les autres listes. Les réponses citées critiquent presque toutes la politique gouvernementale, mais un correspondant de *la Marseillaise* écrit que *« la crise est une réalité »* et va jusqu'à évoquer le *« double langage pour le second tour de 1981 »* (certains responsables du PCF avaient alors préconisé de voter pour M. Giscard d'Estaing).

L'Humanité, en revanche, reste ferme à toute contradiction sur la politique du PCF. MM. Daniel Karlin et Tony Lainé, deux intellectuels qui s'étaient vu refuser la publication d'un article dans le quotidien de leur parti (*le Monde* du 3 juillet), ont eu la surprise d'en découvrir de larges extraits dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur*, alors qu'ils avaient pris la décision de ne pas faire paraître leur texte ailleurs que dans la presse communiste. Cette petite manœuvre est révélatrice de la volonté de la direction de baliser le débat interne, en faisant apparaître les militants qu'elle ne contrôle pas comme compromis avec les *« adversaires du parti »*.

PATRICK JARREAU.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à nos lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

Défense

18 000 réservistes de l'armée de terre seront versés dans la gendarmerie

M. Charles Hernu, ministre de la défense, vient d'arrêter les dispositions qui réorganisent la défense opérationnelle du territoire (DOT). La gendarmerie se voit notamment confier de nouvelles responsabilités, conformément à la loi de programmation militaire 1984-1988, votée par le Parlement. Cette réorganisation sera achevée le 31 décembre 1985.

« La gendarmerie sera désormais responsable, en temps de paix comme en temps de crise, de la protection et de la défense des points sensibles civils ainsi que de l'intervention immédiate au profit des points sensibles menacés », précise le ministère de la défense dans un communiqué.

« A cette fin, les effectifs de réservistes de l'armée de terre actuellement affectés à la garde des points sensibles seront transférés à la gendarmerie avec une légère majoration destinée à tenir compte des adaptations nécessaires. » Dix-huit mille réservistes seront ainsi mis à la disposition de la gendarmerie pour remplir des missions de défense opérationnelle du territoire, qui sont la lutte contre un *adversaire infiltré*, débarqué ou parachuté sur le sol national.

« La gendarmerie fera appel à des officiers supérieurs de réserve de l'armée de terre pour exercer, dans le cadre des structures qu'elle retiendra, des missions de commandement, d'officier-adjoint ou de conseillers-réserve.

» Le critère de choix pour l'affectation des réservistes aux unités de garde est celui de la proximité de la résidence par rapport au point sensible. Les personnels retenus devront être aptes aux missions de combat d'infanterie.

» Les matériels équipant les personnels de l'armée de terre chargés de la défense interne des installations seront progressivement transférés à la gendarmerie », conclut le ministère.

M. LABBÉ (RPR) :

« Le « non » peut être populaire »

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait, a-t-il précisé, *« à titre personnel »*, a déclaré, vendredi 13 juillet, dans les couloirs de l'Assemblée nationale : *« Les sénateurs n'ont rien gagné du tout. Quand mon ami Charles Pasqua crie victoire, il joue le jeu, mais il est à côté. »* M. Labbé a porté la même appréciation sur les déclarations de M. Jacques Toubon.

M. Labbé a estimé que le projet de révision de la Constitution qui sera soumis aux deux assemblées *« sera un texte sans doute sommaire, qui ne pourra pas donner lieu à une très longue discussion »*. Il a affirmé que se poserait le problème de la *« conformité »* du vote des deux assemblées. *« Nous ne voterions pas un texte trop vague »*, a-t-il ajouté.

A propos du référendum lui-même, M. Labbé a déclaré : *« Si nous faisons une bonne campagne, nous pouvons retourner le gant. Il ne faut pas sous-estimer les capacités de réaction de l'opposition. Pour la loi sur la presse, en quinze jours, nous avons retourné l'opinion. Je me sens capable d'engager les Français à répondre non. Nous sommes dans une période de rejet et de refus où le « non » peut être populaire. Je sens assez bien une campagne du « non »*. M. Labbé a toutefois souligné : *« Le « non » comporte des risques. Une abstention massive serait bien. »*

M. Labbé a continué : *« C'est une palinodie. C'est vraiment prendre les Français pour des analphabètes. Le blanc est total sur l'affaire de l'enseignement privé. Si on nous propose une loi-cadre, c'est une grande entourloupe.*

» *Nous sommes*, a conclu le président du groupe RPR, *assez forts pour dire* (à M. Mitterrand) : *« Pourquoi ne liez-vous pas cette affaire au référendum? »*

RECTIFICATIF. — Plusieurs lignes du texte de l'interview de M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, ont été déplacées et interverties par erreur dans nos dernières éditions datées du 14 juillet. Il fallait lire : *« Une nouvelle chance est offerte (...) et je souhaite qu'elle soit saisie par les uns et les autres (...). Je ne crie pas victoire aujourd'hui. Je dis que je reste prêt à toute discussion. »*

A L'UDF

Le vrai référendum, c'est l'école !

Au lendemain de l'intervention de M. Mitterrand, l'UDF se félicite avant tout du *« retrait »* du projet de loi sur l'enseignement privé : *« une victoire de l'opposition, rendue possible grâce à l'action conjointe menée par ses élus au Sénat et à l'Assemblée nationale »*, souligne M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne. L'UDF insiste aussi sur le *« désaveu »* infligé par le président de la République à M. Maurroy et au ministre de l'éducation nationale qui *« n'ont plus qu'à démissionner »*. Sur ce premier point elle se montre volontiers triomphaliste, même si elle s'interroge sur le contenu du du texte qui lui sera proposé, la date à laquelle il sera connu et ses modalités d'adoption.

M. Raymond Barre, qui aura été, vendredi, le premier des trois « présidentiables » de l'opposition à réagir, manifeste, à cet égard, une certaine réserve. Plutôt que de parler de victoire de l'opposition, il préfère évoquer la sagesse de la décision prise par le président de la République, *« dans un souci d'unité nationale »* et souhaiter que le nouveau projet gouvernemental *« reconnaisse et garantisse sans équivoque le pluralisme de l'enseignement en France. »*

La décision du président de la République d'engager une réforme constitutionnelle qui permettrait d'élargir le champ d'application de l'article 11 aux libertés publiques suscite, elle, au sein de l'UDF une plus grande prudence dans les commentaires. A moins de se déjuger, l'UDF, qui, comme le RPR, souhaitait que soient garanties dans la Constitution toutes les « libertés fondamentales » (*le Monde* des 10, 11 et 12 décembre 1983 sur « Les idées de l'opposition ») ne peut qu'approuver cette décision dans son principe. Elle s'interroge néanmoins sur la procédure retenue et veut attendre de connaître la teneur du projet de révision de l'article 11 avant de se prononcer définitivement. Ainsi, M. Barre *« accueille avec satisfaction »* cette décision du président de la République *« sous réserve du contenu du texte qui sera soumis aux deux Assemblées »*. MM. François Léotard, secrétaire général du PR, Charles Millon, député UDF-PR de l'Ain, Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, ou encore André Rossinot, président du Parti radical, reconnaissent que cette démarche va dans le sens de ce que souhaitait l'opposition. Mais, si la *« manœuvre »* est jugée *« habile »*, elle inquiète. S'il s'agit de garantir les libertés publiques, d'autres procédures auraient été envisageables, souligne-t-on à l'UDF, en rappelant notamment qu'il aurait été possible de choisir d'inscrire de manière plus explicite ces libertés dans le préambule de la Constitution, de manière à garantir leur respect. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, estime qu'il aurait suffi de réunir le Parlement en congrès pour faire approuver le projet de loi de révision de l'article 11. Organiser un référendum sur ce thème relève, selon lui, du *« plébiscite »*. Même réserve chez M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et député de la Haute-Loire, qui se demande s'il est *« raisonnable de mobiliser le pays alors qu'il est vraisemblable que s'exprimera l'unité nationale au travers du vote des deux Assemblées »*. M. d'Aubert partage ce point de vue, qui parle d'

« habillage démocratique », pour une procédure somme toute *« artificielle »*. *« M. Mitterrand ne s'engage pas. Il s'agit d'un référendum au rabais »*, dit-il. M. Léotard, secrétaire général du PR, pense, lui, que le recours au référendum sur ce thème de la réforme constitutionnelle est une *« bonne chose »* : *« Il faut que le peuple se sente concerné »*, explique-t-il, tout en précisant que, selon lui, *« le seul vrai moyen de sortir de l'impasse politique »* dans laquelle se trouve le président de la République aurait été la dissolution de l'Assemblée nationale.

M. Bernard Stasi, député (UDF-CDS) de la Marne, croit qu'il faut avant tout *« banaliser »* ce premier référendum, ne pas attendre pour l'approuver en ayant l'air plus tard de *« se rallier »* à la décision du président de la République. *« Il faut le noyer sous les oui et réclamer tout de suite un deuxième référendum sur la liberté de l'enseignement »*.

De fait, pour l'UDF, le véritable rendez-vous serait celui-là : autour d'un référendum portant sur la défense de la liberté de l'enseignement. Pour M. Millon, *« M. Mitterrand pourra, s'il organise un deuxième référendum, montrer sa bonne foi »*, faire apparaître que le *premier recours à la procédure du référendum n'était pas uniquement « un coup politique », « une manœuvre habile pour gagner du temps »*.

Divergences

M. Barre, favorable à l'organisation de ce deuxième référendum, souhaite que M. Mitterrand *« s'engage » à cette occasion* devant le peuple français, comme a pu le faire le général de Gaulle en 1969. Seul M. Léotard semble réservé sur l'engagement de la responsabilité du président de la République. *« Il n'est pas nécessaire*, dit-il, *que M. Mitterrand lie son sort aux résultats de cet éventuel référendum. »*

M. Barrot est, lui, assez partagé. Il n'est pas *« un fanatique du référendum sur l'enseignement »*, dans la mesure où il craint que la question posée ne soit pas claire et donne à chacun *« des raisons d'espérer »*. *« Le vrai problème*, dit-il, *est de mettre en place un dispositif juridique de garantie des libertés. Ce dispositif passe par des textes qui ne peuvent être directement accessibles à des non-juristes. Une législation référendaire ne peut qu'être floue »*, explique-t-il.

Dans le débat qui s'engage au sein de l'opposition, M. Giscard d'Estaing a décidé de ne pas intervenir. Dans ses bureaux, rue François-Ier, consigne a été donnée de ne rien dire. On rappelle simplement que l'ancien président de la République avait été *« le seul »* à demander à M. Mitterrand de prendre une initiative et que, d'autre part, M. Giscard d'Estaing a, dans son livre *Deux Français sur trois*, clairement exprimé ses positions sur le recours au référendum. *« Son usage*, écrivait-il notamment, *devrait être étendu de deux manières : en permettant son utilisation sur des sujets de société et en donnant aux citoyens, avec les garanties nécessaires, l'initiative du référendum législatif. »*

Le groupe UDF de l'Assemblée nationale doit se réunir mardi 17 juillet pour étudier la stratégie à adopter. Une stratégie dont la mise au point traduit donc de nettes divergences non seulement au sein de l'UDF mais aussi au sein de l'opposition toute entière. Des divergences qui expliquent sans doute l'initiative prise par le secrétaire général du PR de demander l'organisation d'un *« sommet de l'opposition »* pour étudier la possibilité d'apporter une réponse commune à M. Mitterrand. Sur ce point, M. Léotard est rejoint par M. Barrot qui estime que *« le simple bon sens commande à l'opposition de réfléchir de manière concertée à sa stratégie »* car, dit l'ancien ministre, *« nous savons que nous avons affaire à un excellent tacticien »*. Toutefois il semble que l'initiative du député du Var ne puisse rallier l'ensemble de l'opposition qui dès maintenant a tendance à la considérer comme trop théâtrale.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU PARLEMENT

La fin du blocage ?

M. François Mitterrand, en rappelant au début de son intervention du 12 juillet les tâches que lui confie la Constitution, a repris les formules de l'article 5 de celle-ci. Il a toutefois omis de rappeler que cet article précise que c'est *« par son arbitrage »* qu'il assure *« le fonctionnement régulier des pouvoirs publics »*. Ce rôle d'arbitre, il est vrai, a pour corollaire l'article 20 de la Loi fondamentale qui indique que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. Deux notions bien oubliées au fil des ans depuis 1958 !

Pourtant, d'un stricte point de vue parlementaire, le chef de l'Etat s'est placé en position d'arbitre entre le gouvernement, d'une part, la minorité de l'Assemblée nationale et la majorité du Sénat, d'autre part. Celui-là ne réussissait pas à imposer à celles-ci le vote de textes auxquels il tenait. Pour tenter de mettre fin à un risque de blocage de l'institution parlementaire, le président de la République a donc décidé de retirer de l'ordre du jour de la session extraordinaire le projet qui était le plus controversé, celui sur l'enseignement privé (ce qui, constitutionnellement, nécessite l'accord du premier ministre), mais il a demandé aux députés et aux sénateurs de *« poursuivre et d'achever* [leur] *tâche sur l'ensemble des autres projets qui restent en discussion »*.

Cet « arbitrage » va-t-il suffire à empêcher le blocage du fonctionnement des assemblées ? Ce n'est pas sûr. Une épreuve de force avait été engagée au Sénat sur la signification qu'il fallait donner à l'article 48 de la Constitution qui permet au gouvernement d'imposer ses priorités dans l'ordre du jour des travaux parlementaires. Etaient en question certes, la discussion du texte sur l'enseignement privé – ce qui n'est donc plus d'actualité – mais aussi l'examen du texte sur la presse, pour laquelle le problème demeure.

Des navettes en perspective

Dès maintenant, l'opposition est tentée de demander au président de la République de faire subir au projet sur la presse le même sort qu'à celui sur l'enseignement privé. Puisque, pour elle, il met en cause une « liberté », il lui paraît logique d'attendre, afin qu'il soit lui aussi soumis à référendum, comme le permettra la Constitution, si celle-ci est modifiée dans le sens que souhaite le chef de l'Etat. Il n'est donc pas évident que la majorité évite que ne perdure la longue bataille parlementaire déjà engagée sur ce texte. Restent aussi les deux projets sur l'abaissement de l'âge de la retraite des hauts fonctionnaires et des magistrats de la Cour de cassation. Là encore, M. Jacques Larché (PR, Seine-et-Marne), président de la commission des lois du Sénat, a clairement annoncé son opposition farouche.

Même sur la réforme constitutionnelle, la gauche ne peut être assurée que la discussion parlementaire se passera sans mal. Pour l'heure, le projet devrait être adopté au conseil des ministres du mercredi 18 juillet. Il sera immédiatement transmis à l'Assemblée nationale, dont la commission des lois l'étudiera avant le débat en séance publique qui pourrait commencer vers le 25 juillet. Une discussion serrée s'engagera alors. L'opposition ne cache pas – les déclarations de MM. Chirac et Labbé sont révélatrices – son intention d'aller au-delà du projet initial du président de la République.

De toute façon, une extension de la procédure référendaire soulève non seulement des problèmes de philosophie politique (la majorité des électeurs peut-elle imposer ce qu'elle veut à la minorité ?), mais aussi juridiques.

La Constitution, en son état actuel, ne permet pas de saisir le Conseil constitutionnel pour savoir si l'article 11 sur l'usage du référendum est correctement appliqué, et si le projet soumis au suffrage populaire peut l'être effectivement. Or, en 1962, le Conseil a estimé qu'il n'avait pas à se prononcer sur la constitutionnalité d'une loi une fois que celle-ci avait été approuvée par référendum. Il y a donc un risque que soient adoptés par cette voie des textes non conformes à la Constitution, et ce risque s'accroît avec l'extension des possibilités de référendum.

Si, à l'Assemblée nationale, l'opposition ne peut espérer faire adopter toutes ses propositions d'amendement au projet de révision qui lui sera soumis, il n'en va pas de même au Sénat. Or avant d'être proposé aux électeurs, le texte doit être voté en termes identiques par les deux chambres du Parlement. En l'occurrence les députés ne peuvent, contrairement à l'habitude, imposer leur point de vue aux sénateurs. Il n'y a pas non plus de possibilité pour le gouvernement de réunir une commission mixte paritaire entre les deux assemblées pour parvenir à un texte commun. Il ne peut que faire poursuivre les navettes entre le Palais-Bourbon et le palais du Luxembourg. Or les expériences passées montrent que même sur des révisions moins politiquement brûlantes que celles-ci, les allers et retours peuvent être nombreux. Par exemple, il avait fallu trois lectures dans chaque chambre, en 1963, pour la simple révision de la date des sessions parlementaires ; il en avait fallu deux encore, en 1974, sur l'élargissement des possibilités de saisine du Conseil constitutionnel.

Or, le gouvernement est pressé. M. Mitterrand a annoncé le référendum pour le mois de septembre. Quand aura lieu la consultation ? Le 16 ? Le 23 ? Il faut quinze jours de campagne électorale. La nécessité de préparer techniquement celle-ci implique que le Parlement se soit définitivement prononcé avant la fin du mois d'août. La majorité sénatoriale peut l'empêcher. L'opposition reprendrait ainsi la maîtrise du temps que, jeudi soir, le président de la République lui a arrachée.

THIERRY BRÉHIER.

LES RÉACTIONS

Dans les formations politiques

● *M. LÉOTARD (PR) : un sommet.* – M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a souhaité, vendredi 13 juillet, *« la réunion la plus rapide possible d'un sommet de l'opposition parlementaire pour examiner l'initiative prise par le président de la République »*. Il ajoute : *« l'opposition républicaine doit se prononcer avec cohérence et clarté face à la modification de la Constitution proposée par François Mitterrand. Le combat pour les libertés n'est pas pour l'opposition une démarche tactique. C'est le fondement même de son engagement politique. »*

● *M. OLIVIER STIRN : décisif.* – M. Olivier Stirn, député UDF du Calvados, estime : *« Le septennat en est à un tournant décisif. D'abord, et je suis de ceux qui le souhaitaient depuis de longs mois, le président de la République fait un appel à la réconciliation de tous les Français modérés et soucieux de l'avenir de leur pays. Seuls les extrémistes devraient s'opposer au projet de loi. Ensuite, il souhaite que tout débat intéressant les libertés essentielles soit désormais tranché par le pays tout entier. Qui ne pourrait souscrire à cette extension de la démocratie directe ? »*

● *M. DEBRÉ : rejet.* – M. Michel Debré, ancien premier ministre, député RPR de la Réunion, a affirmé le 13 juillet : *« Le projet de loi sur la liberté de l'enseignement a provoqué un profond mouvement populaire de rejet. Le président de la République tente de reprendre l'initiative en se faisant, aux dépens de son gouvernement, le champion des libertés. Mais le problème reste entier. En effet, il ne suffit pas de proposer aux Français un référendum sur de nouveaux cas de référendums pour que soit assuré le respect des libertés fondamentales. La vraie réponse viendra à la lecture du nouveau texte scolaire et à l'heure de la procédure choisie pour son adoption. »*

● *M. MALAUD : noyer le poisson.* – M. Philippe Malaud, membre de l'Assemblée des Communautés européennes et président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), a souligné : *« Devant la menace d'explosion provoquée par ses tentatives liberticides, M. Mitterrand tente de noyer le poisson en cédant sur le principe du référendum sans s'engager à y recourir pour l'enseignement. Le CNIP estime qu'il convient de lier indissociablement le référendum sur l'article 11 à celui sur l'école libre et de transformer une retraite tactique en des faits irrémédiables. »*

● *M. ROSSINOT : ambiguité.* – M. André Rossinot, président du Parti radical, a déclaré : *« Les libertés ont gagné. Le pouvoir a reculé. Le résultat des élections européennes, la manifestation du 24 juin, le combat républicain du Parlement, ont contraint François Mitterrand à réagir. La manœuvre paraît habile, mais déjà empreinte d'ambiguïté. Rien n'est réglé au fond, surtout pas les vrais problèmes des Français. Le seul moment de vérité politique sera celui des élections législatives, seul et authentique rendez-vous des Français avec le pouvoir socialiste et communiste. »*

● *M. KRIVINE : Jarnac.* – M. Alain Krivine, au nom de la Ligue communiste révolutionnaire, a affirmé : *« M. François Mitterrand s'est couronné président absolu en six minutes de télévision. Royalement, il a opposé un dédain total à ces travailleurs qui sont victimes du chômage et de l'inflation. Les yeux rivés sur le 13 mai 1958, il use d'une manœuvre gaullienne pour asseoir un pouvoir personnel au-dessus du 10 mai 1981, de l'union de la gauche et de la majorité parlementaire. Ce faisant, le coup du référendum est enveloppé dans une capitulation en rase campagne devant la procession des pénitents de l'école catholique, c'est-à-dire devant Lustiger et Guilbert, Chirac et Le Pen. A vouloir diviser la droite par un coup de Jarnac, le sauveur suprême opère une division dans l'opinion ouvrière qui ne peut qu'accroître le désarroi, le dégoût et le mécontentement. »*

● *M. LAIGNEL : content.* – M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS, député socialiste de l'Indre, s'est déclaré, le 13 juillet, *« satisfait »* du retrait du projet de loi sur l'école privée, car, a-t-il souligné, *« je n'ai jamais considéré que c'était un bon texte »*. Il a souhaité que le nouveau projet de loi soit *« court et clair »*. *« Il faut*, a-t-il poursuivi, *qu'il réaffirme d'un bloc toutes les libertés (liberté d'ouvrir des écoles privées, liberté des parents de placer leurs enfants dans l'école de leur choix, liberté des maîtres du privé de choisir leur statut, liberté de financement des collectivités locales). » « Nous verrons bien alors*, a-t-il dit, *qui défend les libertés et qui défend les privilèges. »*

● *M. ROBERT FABRE : entièrement d'accord.* – M. Robert Fabre, ancien président du MRG, qui assure actuellement la charge de médiateur, a déclaré, vendredi 13 juillet : *« Je constate que le président de la République propose, avec un référendum élargi, une possibilité pour les citoyens de s'exprimer davantage (...). Cela va dans le sens du civisme que je préconise (...). »*

Dans les organisations d'enseignants et de parents

Les réactions dans le camp laïque portent aussi bien sur la procédure du référendum que sur la question scolaire. Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) estime que *« l'élargissement du domaine du référendum* (proposé par M. François Mitterrand) *renforce le déséquilibre des pouvoirs au bénéfice du président de la République »*. La FEN est plus nuancée : sans renoncer *« à ses critiques constantes contre la Constitution de 1958, elle s'abstient de porter une appréciation précipitée sur le nouvel équilibre créé entre les pouvoirs respectifs du Parlement et du président de la République »*. La Ligue de l'enseignement porte un jugement plus favorable. Elle *« considère que l'initiative prise par le président de la République de révision de la Constitution est un acte positif car elle tend à créer un nouvel aspect des libertés »*.

Sur le problème de l'école privée, l'unanimité réapparaît sous forme de mise en garde au gouvernement. Le SNI-PEGC *« rappelle que la paix scolaire, à laquelle il est attaché, passe nécessairement par l'unification laïque, le développement et la transformation du système éducatif »*. Même tonalité à la FEN et à la Ligue de l'enseignement. La première *« réaffirme dès aujourd'hui sa volonté de voir mis en œuvre, sans ambiguïté, l'engagement du président de la République pour l'unification laïque du service public de l'éducation nationale »*. La deuxième considère que *« le nouveau projet annoncé par le président de la République devra nécessairement* (...) *s'inscrire dans une logique différente, fondée sur l'unification du service public de l'éducation nationale et mettant en œuvre une politique hardie pour son développement et les transformations »*.

La Fédération Andrieu (FCPE, membre elle aussi du Comité national d'action laïque) prévient, pour sa part, qu'*« elle ne saurait admettre toute mesure qui marquerait un recul par rapport aux textes amendés adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale le 24 mai 1984 »*.

Deux syndicats d'enseignants du privé donnent, en revanche, libre cours à leur satisfaction. Pour le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC), le président de la République a pris une *« décision de sagesse »*. Le retrait du projet de loi *« est l'aveu officiel de sa nocivité au regard des exigences majoritaires de la nation réaffirmées avec raison dans la rue récemment encore »*. Le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC) estiment que le chef de l'Etat, *« en annonçant le dépôt d'un nouveau projet de loi, sauvegarde l'unité nationale et évite une cassure de la nation. Il manifeste ainsi qu'il ne demeure pas insensible à la détermination sereine exprimée le 24 juin à Paris par tous ceux qui sont attachés à la liberté d'enseignement. Il pose un geste significatif d'apaisement »*.

Trois hypothèques sur un référendum

(Suite de la première page.)

Le peu d'enthousiasme avec lequel la direction du Parti communiste – traditionnellement méfiante envers les procédures référendaires – a accueilli l'initiative présidentielle augmente le danger. Le PCF redoute une présidentialisation accrue du régime et considère, reprenant ainsi la réflexion – qu'émettait M. Mitterrand jusqu'alors – qu'il y a mieux à faire que de réviser la Constitution *(lire l'article de Patrick Jarreau)*.

Le deuxième risque consiste à provoquer, paradoxalement, un regain de vigueur du débat sur l'enseignement, alors que M. Mitterrand souhaite l'apaiser en le dépassant. Ouvrir droit au référendum sur les libertés publiques conduit logiquement à organiser une consultation de ce type sur l'enseignement. L'allocution de M. Mitterrand paraît d'ailleurs s'inscrire dans cette logique. M. Raymond Barre a été le premier à mettre en lumière ce danger pour le chef de l'Etat. L'ancien premier ministre n'a en tête que la voie ouverte au référendum sur la querelle scolaire et engage le président de la République à mettre son mandat en jeu, à cette occasion, comme l'avait fait le général de Gaulle en 1969. Sans toujours aller jusque-là, plusieurs de ses amis, tel M. Bernard Stasi, souhaitent *« banaliser »* la consultation de septembre, la *« noyer sous les oui »* afin de mieux se battre, ensuite, pour exiger pareille procédure sur l'enseignement privé.

Cette tactique présente, pour M. Mitterrand, l'avantage de son inconvénient : elle est contradictoire avec le risque du désintérêt, la tentation de l'abstention.

Troisième risque, le plus brutal et le plus simple : qu'il n'y ait pas de référendum du tout, par blocage de la procédure au niveau des assemblées. Avant d'en appeler aux Français, M. Mitterrand doit disposer d'un projet adopté en des termes identiques par le Sénat et l'Assemblée nationale. Or M. Jacques Chirac a déjà fait savoir que ses amis s'efforceraient de modifier le projet qui leur sera présenté, afin que la question soumise en septembre à référendum soit la suivante : oui ou non, les *« libertés essentielles »* (droits civiques, libertés publiques, enseignement, presse...) doivent-elles être adoptées par vote conforme des deux assemblées ou, si cela n'est pas le cas, par un référendum organisé à l'initiative du président de la République ?

Outre que cette proposition étend le champ d'application du référendum bien au-delà de ce que prévoit M. Mitterrand, elle accorde au Sénat, dans ces domaines, un pouvoir égal à celui de l'Assemblée nationale. La Constitution de 1958 prévoit en effet que l'Assemblée nationale a toujours le dernier mot, et c'est ainsi qu'ont été adoptées les lois sur la décentralisation, les nationalisations.

Quelle assemblée refuserait d'étendre ses pouvoirs ? La tentation sera forte, pour les sénateurs de l'opposition nationale, d'appuyer la démarche de M. Chirac. Démarche à laquelle la majorité de gauche, à l'Assemblée nationale, devrait logiquement s'opposer. Si le Sénat s'engageait dans cette voie, le projet de M. Mitterrand, ainsi modifié, ne serait pas adopté par les deux assemblées en termes identiques. Le président de la République serait dans l'impossibilité d'organiser le référendum qu'il souhaite.

Il est, certes, pour le moins curieux que M. Chirac veuille augmenter les pouvoirs du Sénat, alors que le général de Gaulle souhaitait lui en ôter dans son projet de référendum de 1969... Quoi qu'il en soit, si le président du RPR le cherche vraiment et parvient à ses fins, le blocage parlementaire dont la gauche souhaitait la levée aura été finalement renforcé.

Dans ce cas, comme dans les deux précédents (abstentions massives, relance de la querelle scolaire), la brèche ouverte par M. Mitterrand se sera vite refermée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Été

Histoire d'Amour par Konk

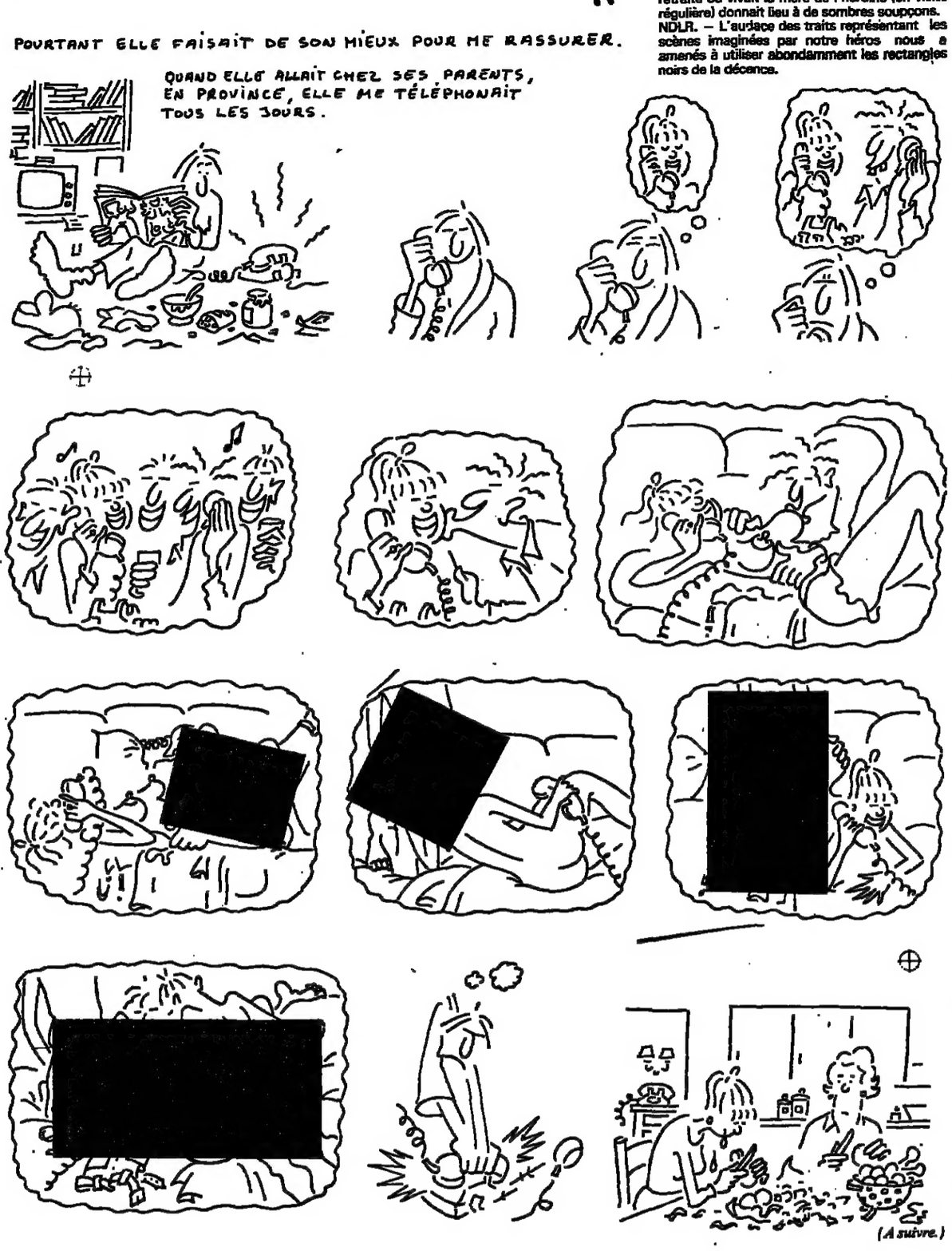

Résumé et avertissement : Les brefs instants de sérénité ne compensaient pas dans le cerveau de notre héros les moments où son imagination malade s'encombrait des pires suppositions. Chaque coup de téléphone venu de la lointaine retraite où vivait la mère de l'héroïne (en visite régulière) donnait lieu à de sombres soupçons. NDLR. – L'audace des traits représentant les scènes imaginées par notre héros nous a amenés à utiliser abondamment les rectangles noirs de la décence.

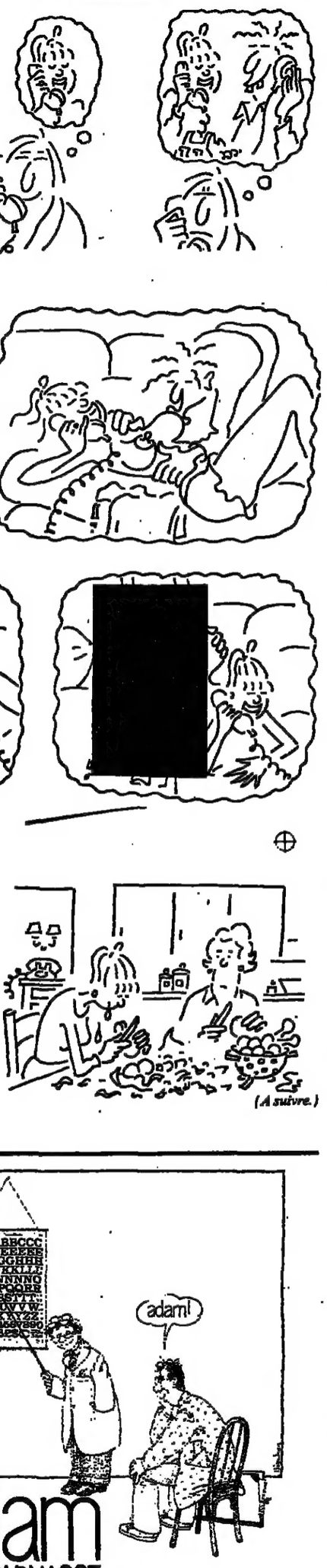

(A suivre.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 juillet :

DES LOIS

● Harmonisant les délais en matière d'impôts locaux et portant diverses dispositions financières relatives aux compétences transférées.

● Relative à la révision du prix des contrats de construction d'une maison individuelle et de vente d'immeuble à construire.

● Modifiant la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

● Créant une société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA).

● Portant diverses mesures relatives à l'amélioration de la protection sociale des Français de l'étranger.

● Modifiant la loi du 16 avril 1897 modifiée concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine.

DES DÉCRETS

● Instituant des comités de bassin d'emploi reconnus et un comité de liaison des comités de bassin.

● Modifiant le décret du 11 juin 1982 pris pour l'application de la loi nº 82-214 du 2 mars 1982 portant statut particulier de la région Corse : organisation administrative, pour ce qui concerne l'élection de l'assemblée de Corse.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'agrément de traitements automatisés pour la tenue des comptabilités des notaires.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux procédures d'arbitrage par le représentant de l'Etat dans le département pour la fixation des conditions de financement des transports scolaires.

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 JUILLET

« Le Marais du grand siècle », 14 h 30, 71, rue du Temple (Arcus).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (Marion Ragueneau).

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Marion Ragueneau).

« Le quartier des Halles », 15 heures, 1, rue Montmartre (B. Czarny).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, devant la poste (Anne Ferrand).

« Musée des monuments français : la fin du Moyen Age », 15 heures, (Marcel Boulo).

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Marie-Christine Lasnier).

« Le cœur de Paris », 15 heures, 15, avenue Victoria (Paris autrefois).

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 heures, 9, place de Stalingrad (Paris et son histoire).

« La Sainte Chapelle restaurée », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (Mme Romann).

MARDI 17 JUILLET

« Chapelle et salons de la Sorbonne, l'histoire de l'*Université au Moyen Age* », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Arts et curiosités de Paris).

« Du canal Saint-Martin à l'Hôpital Saint-Louis », 15 heures, métro Jacques Bonsergent (Marion Ragueneau).

« Atelier d'un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers au guichet (Marie-Christine Lasnier).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, devant l'entrée (Paris et son histoire).

« Belleville insolite », 15 heures, métro Couronnes, sortie boulevard de Belleville (Paris et son histoire).

CARNET

Décès

– M. et Mme Pierre Thibault,
M. et Mme Eric Bourboulon,
M. et Mme Jean Vaillant,
ses enfants,
Olivier, Guillaume, Hortense, Delphine, Lise et Grégory,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Carmen ALTERO-VAILLANT,

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

Un service religieux sera célébré le lundi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Catesson,
son époux,
M. et Mme Pierre Catesson
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Perennès
et leurs enfants,
Mme Marcel Baur
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Claude,
sa sœur,
M. et Mme Marcel Claude,
ses neveu et nièce,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean CATESSON,
née Angèle Lefèvre,

décédée à Louviers le 5 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 9 juillet à Marcilly-la-Campagne.

Le Mousseil,
27320 Marcilly-la-Campagne.

– Lyon. Paris. New-York.

M. et Mme André Kramer,
M. Dominique Ponchin,
Wendy Kramer,
Michel et Alexa Kramer
et leurs enfants,
M. Pierre et Agnès Kramer
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Françoise KRAMER,

à l'âge de trente-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple du Change à Lyon, le 16 juillet, à 15 heures.

(Voir *le Monde* du 13 juillet.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. MORVANT,

survenu le 13 juillet 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 juillet, à 15 heures, en l'église de Grosrouvre (Yvelines).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Patte,
ses parents,
Mlle Yvonne Hulin,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie TUPET,
professeur à l'université de Lille-III,

survenu le 12 juillet 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Vincent-Bureau,
94460 Valenton.

– M. le vicaire capitulaire de Saint-Dié,
Les prêtres et les pensionnaires de la maison Saint-Pierre- Fourier,
M. et Mme Hubert Antoine,
M. et Mme Jean Valentin,
M. et Mme Claude Thomas
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Ragon,
M. et Mme Bernard Valentin
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Antoine,
M. et Mme Claude Valentin
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Valentin
et leurs enfants,
M. Pierre Antoine,
Les familles Valentin, Antoine, Leduc, Vieille, Hermann, Charton, Courtois,
Toute la parenté et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès dans sa soixante-seizième année de

M. l'abbé Pierre Valentin,
docteur ès lettres
ancien PG,

rappelé à Dieu le 5 juillet 1984.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Bellefontaine, le lundi 9 juillet 1984, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ruaux,
88370 Plombières,
Chalet de Warren,
88400 Gérardmer.

Anniversaires

– Le 14 juillet 1980, le

docteur Simon FINGERHUT,
nous a quittés.

Le souvenir de son intelligence et de sa bonté reste toujours vivant dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 juillet à 0 heure et le dimanche 15 juillet à 24 heures.

Les hautes pressions atlantiques prolongées vers une dorsale vers l'Islande dirigent sur la France un courant de nord-ouest frais et humide.

Dimanche matin, la France sera partagée en trois zones distinctes. Des Pyrénées au sud du Massif Central, au bassin méditerranéen, à la vallée du Rhône et aux Alpes, le ciel sera dégagé. Des côtes normandes et picardes au bassin parisien, aux Ardennes, à la Champagne et à la Lorraine, ciel variable avec *quelques éclaircies. Entre ces deux* zones, sur une largge bande allant de l'Atlantique au centre-est et à l'est, le ciel sera couvert. De petites pluies tomberont même de l'Orléanais à la Franche-Comté.

Les températures atteindront 15 à 17 degrés près de l'océan, 18 en bordure *de la Méditerranée. Sur les autres* régions, elles seront souvent comprises entre 12 et 14 degrés. Mais localement près des Pyrénées, il ne fera pas plus de 10 degrés.

Au cours de la journée, le temps couvert avec des pluies éparses se localisera sur le nord des Alpes. Sur le Nord-Est et *l'Est de la France, le ciel sera assez nua*geux avec des ondées passagères. Sur l'Ouest, le Sud-Ouest et le Massif Central, de belles éclaircies vont se développer. Sur les régions méditerranéennes, du soleil mais un vent de nord modéré.

Les températures S'échelonneront de 18 à 28 degrés des côtes de la Manche à la Méditerranée. Elles seront comprises entre 23 et 25 % sur la côte atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 juillet à 8 heures, de 1018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juillet ; le second le minimum de la nuit du 13 au 14 juillet) : Ajaccio, 31 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 14; Bordeaux, 24 et 12; Bourges, 22 et 11; Brest, 19 et 15; Caen, 21 et 16; Cherbourg, 18 et 13; Clermont-Ferrand, 23 et 9; Dijon, 22 et 11; Grenoble-St-M.-H., 30 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 28 et *10*; Lille, *21 et 12*; Lyon, 26 et 12; Marseille-Marignane, 33 et 19; Nancy, 21 et 11; Nantes, 22 et 15; Nice-Côte d'Azur, 26 et 21; Paris-Montsouris, 21 et 15; Paris-Orly, 22 et 16; Pau, 22 et 15; Perpignan, 28 et 19; Rennes, 22 et 16; Strasbourg, 23 et 13; Tours, 22 et 13; Toulouse, 24 et 15; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 25 degrés; Amsterdam, 19 et 14; Athènes, 33 et 25; Berlin, 24 et 13; Bonn, 19 et 14; Bruxelles, 19 et 12; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 25 et 20; Copenhague, 21 et 13; Dakar, 29 et 26; Djerba, 30 et 17; Genève, 27 et 10; Istanbul, 29 et 19; Jérusalem, 28 et 15; Lisbonne, 29 et 17; Londres, 22 et 14; Luxembourg, 18 et 11; Madrid, 35 et 17; Moscou, 30 et 19; Nairobi, 22 et 13; New-York, 29 et 23; Palma-de-Majorque, 31 et 20; Rio-de-Janeiro, 26 et 20; Rome, 33 et 19; Stockholm, 22 et 14; Tozeur, 36 et 22; Tunis, 36 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

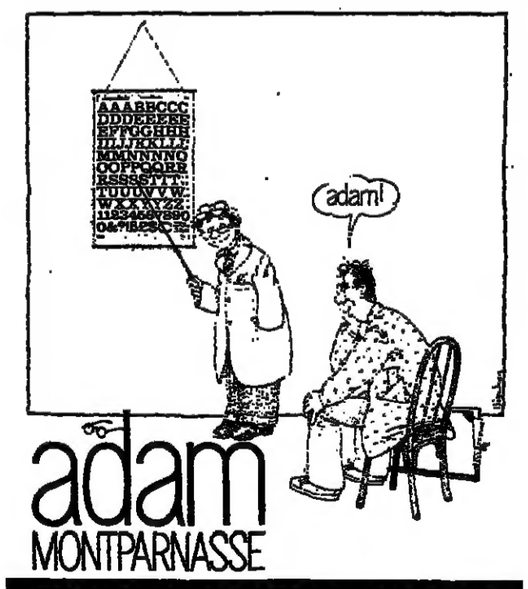

Lisez Le Monde des PHILATÉLISTES

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

UNE ANCIENNE PROSTITUÉE PROTESTE CONTRE LA DIFFUSION D'UN TÉLÉFILM

Les exigences de la vertu

Nadia, l'ancienne prostituée, fait de nouveau parler d'elle. Le téléfilm de Jean-Pierre Esnard, *l'Amour sur place*, diffusé le 1er juillet 1984 sur Antenne 2, a donné au cas de Nadia une publicité dont l'intéressée se serait bien passée. On se souvient de l'histoire : Nadia quitte le réseau sinistre de la prostitution parisienne pour s'installer, en octobre 1972, à Chailly-en-Gâtinais (Loiret) (*le Monde* du 17 décembre 1981). Décidée à « s'en sortir », elle ouvre un bar, l'Aventura, et, après des difficultés financières, reprend son ancien métier.

Comme elle sépara avec soin sa vie familiale — elle a une fillette âgée aujourd'hui de huit ans — de sa vie « professionnelle », elle réussit à se faire adopter par le village. Pourtant, elle comparaît le 21 septembre 1981 devant le tribunal de Montargis pour « proxénétisme hôtelier », et elle est condamnée à quatre ans de prison, dont quatre mois ferme, ainsi qu'à une interdiction de séjour. L'Aventura est fermé. Aussitôt, dans le village, un comité de soutien se forme et les habitants, pour montrer leur solidarité, iront jusqu'à élire Nadia déléguée des parents d'élèves.

Mais, depuis, en dépit de l'accueil et de la compréhension de ses concitoyens, les pourvois de Nadia en appel et en cassation n'ont pu changer la décision du tribunal. Le jugement n'a été modifié que sur un point : la saisie du fonds de commerce a été levée. Il n'y a plus désormais que le recours en grâce. C'est pour ne rien compromettre de ce recours que Michèle Guyader proteste aujourd'hui contre le téléfilm de Jean-Pierre Esnard.

Le réalisateur affirme n'avoir fait qu'une œuvre de pure imagination, mais le téléfilm a été annoncé dans diverses revues spécialisées et par les présentatrices comme ayant été inspiré par l'histoire de Nadia. Bien que combinant subtilement le vrai et le faux, il permettrait l'identification de Michèle Guyader. « *Des histoires comme la mienne, il n'y en a pas des dizaines* », affirme cette dernière.

L'Aventura et la Dolce Vita

Les similitudes sont frappantes, en effet : le téléfilm relate l'arrivée dans un village de Gladys, une jeune femme qui, comme Nadia, fuit le réseau de la prostitution parisienne, a une fillette, ouvre un bar — La Dolce Vita — au lieu de l'Aventura. Comme à Chailly, un comité de soutien se crée. Gladys — alias Nadia — ouvre son établissement dans l'intention d'en faire un lieu de prostitution, accepte des clients du village, est dénoncée par un gendarme parce qu'elle aurait refusé de répondre à ses avances, racole devant sa fillette.

Les gens du village sont présentés comme des complices de sa prostitution. Autant de déformations — ou de fictions — qui, selon Michèle Guyader, risquent de compromettre la « *convivialité qui règne [entre elle] et les habitants de Chailly-en-Gâtinais* » et d'influer négativement sur le recours en grâce qu'elle a déposé. Dans la lutte pour sa réinsertion, elle entend moins faire un procès à Antenne 2, « *qui s'est toujours montrée très coopérative* », que solliciter auprès de sa direction un droit de réponse.

V. M.

QUARANTE-HUIT NOUVEAUX LICENCIEMENTS DEMANDÉS A FRANCE-SOIR

La direction de *France-Soir* doit demander le 6 juillet, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, quarante-huit licenciements en plus des cent deux déjà obtenus.

Pour motiver ce nouveau plan de licenciements, M. Jacques Hersant, PDG de la société éditrice, avait indiqué en CE, le 26 juin, que le journal continuait à perdre de l'argent, les pertes de 1983 étant estimées, selon les prévisions, à quelque 40 millions de francs. Le plan de restructuration initial, présenté en février, concernait cent quarante-deux personnes (sur un effectif total de six cent vingt-huit). La direction avait obtenu cent deux suppressions d'emplois, dont soixante et onze personnes sur la base d'un plan de préretraite FNE.

Le ton s'était cependant durci il y a quelque temps sur un litige portant sur sept personnes de moins de cinquante ans dont les syndicats refusent le licenciement. C'est dans ces circonstances que la direction a décidé de réexaminer ses objectifs en réclamant cette fois quarante-huit départs, dont ceux de dix-huit journalistes de moins de cinquante ans.

Réponse de la Haute Autorité au rapport sénatorial sur l'information en Corse

Dans une réponse au rapport sénatorial sur l'information en Corse, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle juge à son tour que « sont difficilement réunies » dans l'île « les conditions d'une information incontestée », en raison des « circonstances particulières » qui marquent la vie politique corse et de « l'existence d'activités illégales et terroristes ».

« *Notre instance n'a pas attendu les conclusions du rapport sénatorial pour se préoccuper de la situation de l'information en Corse* », écrit la présidente de la Haute Autorité, Mme Michèle Cotta, au sénateur Charles Pasqua, rapporteur de la commission qui, dans un récent rapport (*le Monde* du 23 juin), reprochait aux stations corses de FR 3 et Radio-France d'être devenues « *les porte-parole des mouvements séparatistes* », et même de la « *cause autonomiste* ». Evoquant deux exemples cités par le rapport, elle rappelle qu'elle s'était élevée contre la diffusion à l'antenne de la voix des ravisseurs présumés du coiffeur ajaccien Schoch, mais avait, en revanche, constaté dans le reportage sur l'affaire de Vero « *un déséquilibre en faveur des nationalistes* ».

Le 27 juin dernier, les présidents de Radio-France et de FR 3 étaient convoqués par la Haute Autorité afin, explique Mme Cotta, d'envisager avec eux les solutions permettant de respecter le « *droit* », la « *liberté de l'information* » et le « *pluralisme* ». « *Les deux présidents ont fourni des éléments de réponse circonstanciés au rapport de votre commission* », note-t-elle, joignant à sa missive les deux contre-rapports émanant de Radio-France et de FR 3, lesquels réfutent point par point les accusations du Sénat et relèvent des affirmations reposant sur des informations erronées.

C'est par exemple le cas des événements de Vero — une plaque découverte à la mémoire de Guy Orsoni, — que le texte sénatorial dénonce comme « *un montage de toutes pièces par ces médias* », alors que la couverture de la manifestation avait été en réalité assurée par Antenne 2, FR 3 n'ayant pas d'équipe ce jour-là sur place.

Toutefois, ajoute la Haute Autorité, « *au-delà des polémiques inévitables sur les temps de parole et les intentions prêtées, il nous paraît nécessaire de déterminer une stratégie commune* ».

Enfin, la Haute Autorité indique avoir « *pris les mesures nécessaires pour que le service d'observation des programmes puisse mettre en place un instrument de mesure irrécusable* », et se déclare « *prête a pour la période des élections à l'assemblée de Corse, prévues pour le 12 août, avec les présidents et les rédactions de Radio-France et de FR 3, à se porter garante des équilibres politiques et civiques de la future campagne* ».

A. Co.

COUPE DAVIS : TCHÉCOSLOVAQUIE-FRANCE (1-1)

Les nouveaux espoirs de Leconte

La France et la Tchécoslovaquie étaient à égalité, une victoire partout, à l'issue de la première journée de leur quart de finale de Coupe Davis. Dans le Palais des Sports de Hradec-Kralove, à cent vingt kilomètres à l'est de Prague, Henri Leconte a battu Ivan Lendl en trois sets (6-3, 6-6, 6-4), et Tomas Smid a battu Guy Forget en cinq sets (6-4, 2-6, 3-6, 6-1, 6-4).

Correspondance

Hradec-Kralove. — Ivan Lendl est actuellement classé premier joueur de tennis du monde. Par l'aberration d'un ordinateur aux voies impénétrables, McEnroe, qui a obtenu cinquante-cinq victoires pour une seule défaite depuis le début de l'année, a été déchu de cette place au lendemain de son triomphe de Wimbledon. Lendl a été l'heureux bénéficiaire de cette loufoquerie au moment où les autorités tchécoslovaques, ayant passé l'éponge sur l'exhibition qu'il était allé faire, il y a plus d'un an, dans un bantoustan sud-africain, l'ont réintégré dans l'équipe nationale de Coupe Davis.

C'est donc le numéro un mondial, idole de tout un peuple (et accueilli comme tel), jouant sur la surface supposée la plus favorable pour lui, qu'Henri Leconte, leader de l'équipe française en l'absence de Yannick Noah, blessé, a défait de magistrale façon.

Victoire physique : on avait déjà vu Leconte (l'un des surdoués de sa génération) jouer aussi bien durant quelques jeux, voire un set. Jamais pendant tout un match ! Grâce à un régime alimentaire et à un entraînement acharné suivi depuis son élimination à Roland-Garros, il a perdu 7 kilogrammes et gagné en temps de réaction.

Victoire tactique : en servant à la perfection, en prenant le filet à chaque fois que l'occasion s'en présentait (notamment sur la deuxième balle de service et sur le revers de Lendl, qu'il s'est acharné à pilonner), le Français a toujours eu l'initiative.

Victoire psychologique enfin : Leconte, joueur bouillonnant, explosif, impulsif, passe souvent pour un farfelu capable de l'exploit le plus fantastique suivi de la bévue la plus grossière.

Sermonné par le capitaine de l'équipe Jean-Paul Loth pendant le stage de préparation, Leconte a gardé un contrôle irréprochable, un calme olympien (même sur les fautes d'arbitrage), une mine exempte de tout cabotinage. Un Leconte sans excès, ne cherchant pas systématiquement l'exploit sur tous les points, sachant calmer le jeu dans les moments chauds.

Ce test brillamment passé est de ceux qui font progresser. A vingt et un ans, Leconte n'a plus l'âge d'être encore un espoir. La maturité et le talent affichés en Tchécoslovaquie, s'ils trouvent confirmation dans les semaines à venir, en font un sérieux candidat au club des dix premiers joueurs mondiaux.

Guy Forget, pour sa part, est encore à l'échelon en dessous. Mais en poussant Tomas Smid (n° 14 mondial, alors que Forget est n° 128) aux cinq sets, il a confirmé son retour au premier plan amorcé à Wimbledon. Le service a été son meilleur argument (quatorze aces mais aussi quatorze doubles fautes) mais l'annonce de sept fautes de pied (juste retour des choses après la mésaventure subie, il y a deux ans, à Roland-Garros par le même Smid) a eu raison de son jeu service-volée à l'efficacité impressionnante, jusqu'au repos encore encore appliqué en Coupe Davis après le troisième set.

CHRISTIAN BINDNER.

LES AUTRES RÉSULTATS

Suède-Paraguay à Bastad (2-0) : Sundstroem b. Pecci (6-3, 6-4, 2-6, 6-4) ; Jarryd b. Gonzales (6-3, 6-2, 6-4) ; *Australie-Italie à Brisbane (2-0) :* Fitzgerald b. Ocoepo (6-3, 6-1, 4-6, 6-1) ; Cash b. Panatta (6-3, 3-6, 6-3, 6-4).

Etats-Unis-Argentine à Atlanta (2-0) : McEnroe b. Clerc (6-4, 6-0, 6-2) ; Connors b. Jaite (6-3, 6-4, 10-8).

LES ÉTATS-UNIS NE FINANCERONT PLUS CERTAINS PROGRAMMES DE RÉGULATION DES NAISSANCES

Washington (*AP*). — Le gouvernement des États-Unis a décidé, le 13 juillet, de ne plus contribuer au financement des programmes de régulation des naissances dans les pays où l'avortement et la stérilisation forcée servent de méthodes contraceptives.

Les États-Unis suspendront également leur aide financière aux organisations non gouvernementales « *qui ont recours à l'avortement comme méthode de régulation des naissances dans d'autres pays* ». Le gouvernement américain demandera par ailleurs que sa contribution au Fonds des Nations unies pour les activités démographiques ne serve pas à financer des avortements.

Légion d'Honneur

Est élevé à la dignité de grand-croix : M. Pierre Laroque, président honoraire de section au Conseil d'Etat.

Sont élevés à la dignité de grand-officier : MM. Marcel Bleustein-Blanchet, publicitaire, président de sociétés ; Léon Bouvier, ministre plénipotentiaire de 1re classe ; Léo Hamon, ancien secrétaire d'Etat, ancien vice-président du Comité parisien de la Libération ; Mme Madeleine Renaud, artiste dramatique.

⁂

Le *Journal officiel* du samedi 14 juillet donne en outre une liste de nominations (chevaliers) et de promotions (officiers, commandeurs) dans l'ordre de la Légion d'honneur, que nous publierons dans *le Monde* du mardi 17 juillet.

EN BREF

M. Romério au conseil parisien de sécurité

M. François Romério, président de Légitime défense et ancien président de la Cour de sûreté de l'État, figure parmi les représentants des associations désignées par M. Jacques Chirac pour siéger au conseil de sécurité et de prévention de la capitale, révèle *le Matin de Paris* dans son édition datée 14-15 juillet. Le maire de Paris avait installé ce conseil mercredi 11 juillet et avait reproché au gouvernement de ne pas se préoccuper suffisamment de la sécurité dans la capitale (*le Monde* du 13 juillet).

Dix-neuf personnes blessées par une explosion dans le métro

Dix-neuf personnes ont été brûlées, dont six gravement, par l'explosion d'une bonbonne d'acide nitrique au métro Concorde, à Paris, vendredi 13 juillet, peu après 18 heures. Un agent technique de trente-quatre ans, M. Christian Catinat, portait à la main une bonbonne de 5 litres d'acide nitrique destinée à des travaux de bricolage, un produit tellement corrosif que l'on s'en sert, sous le nom d'eau-forte, pour graver des plaques de métal quand, « *tout à coup* », a raconté un témoin, *le voyageur a été surpris par le ralentissement du train et a laissé tomber par terre la bonbonne* ». Celle-ci s'est fracassée en touchant le sol, éclaboussant M. Catinat et ses voisins. Une femme, sérieusement blessée, a été évacuée par un hélicoptère qui s'était posé vers 19 heures place de la Concorde.

● *Attentats en Corse.* — Cinq nouveaux attentats à l'explosif ont eu lieu en Haute-Corse dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juillet. Ces attentats n'ont pas fait de victimes mais des dégâts matériels peu importants. Ils n'ont pas été revendiqués mais sont attribués par la police à l'ex-FLNC. Ils visaient une agence du Crédit Lyonnais et un magasin de peinture à Calvi, un restaurant à l'Ile Rousse, un supermarché à Aregno et une voiture à Monticello. L'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a revendiqué vendredi, dans un communiqué authentifié à Bastia, les vingt-sept autres attentats commis en Corse la veille, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Dix-huit mois ferme pour les pirates de l'air iraniens

La cour d'assises du Val-de-Marne a condamné, vendredi 13 juillet, à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, les cinq jeunes pirates de l'air iraniens qui avaient détourné un Boeing-747, le 7 juillet 1983, sur un vol intérieur iranien et jusqu'à l'aéroport d'Orly (*le Monde* du 14 juillet).

L'avocat général avait réclamé pour les cinq accusés quatre ans d'emprisonnement, dont la moitié avec sursis. Les deux avocats de la défense avaient, quant à eux, plaidé l'acquittement de leurs clients en assurant que « *le seul accusé dans ce procès, c'est Khomeiny* ».

Jolie colonie de vacances

Gilles Le Bauder, trente-deux ans, ancien employé de la mairie de Saint-Nazaire, licencié, avait su persuader les parents. Il était donc parti, le 29 juin, avec vingt enfants de huit à douze ans, pour un camp de vacances dans la région du Morbihan. 180 F par personne, son association Scouts sans frontières défiait toute concurrence.

Gilles Le Bauder fait errer sa troupe, qui cherche un toit, sa nourriture, couche sur la paille. Puis il se lasse. Lui-même est très maigre, il s'éloigne souvent du groupe pour méditer. Il dit et répète à mesure que fond la cagnotte : « *Les enfants doivent manger peu et travailler beaucoup.* » Un matin, il abandonne, et s'en va.

La petite troupe essaya seule de survivre. Elle se jette sur les dernières boîtes de conserves, mange des baies sur les haliers. Quelques-uns appellent leur mère. D'autres finissent par retrouver le chemin du retour. Les plus stoïques commencent à s'organiser.

La gendarmerie, alertée, signale les louvetaux affamés à la direction départementale du temps libre, qui, jeudi 12 juillet, met fin à la jolie colonie. On les récupère, on les rend, maigrichons, aux parents. Gilles Le Bauder est toujours dans la nature.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Duel dans les Alpes

Vincent Barteau a conservé le maillot jaune le 13 juillet au terme de la quinzième étape Domaine-du-Rouret — Grenoble remportée par le Français Frédéric Vichot, devant Michel Laurent. Une étape tracée sur les contreforts des Alpes et marquée par un nouvel épisode du duel Hinault-Fignon.

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Qui a gagné la première bataille alpestre, Fignon ou Hinault ? Entre le col du Rousset et la longue côte de Chalimont classée en première catégorie, l'équipe Renault avait déclenché une grande offensive avec cinq de ses meilleurs éléments : Pascal Jules, Menthéour, Marc et Yvon Madiot, ainsi que le champion du monde Greg Lemond. La manœuvre destinée à rapprocher l'Américain et dirigée contre Bernard Hinault put faire croire un instant que la course basculait.

Surpris par l'attaque soudaine de ses plus farouches adversaires auxquels s'étaient joints d'excellents grimpeurs comme Pascal Simon, Caritoux ou Michel Laurent, Bernard Hinault semblait bel et bien piégé. Il était isolé au sein d'un peloton hostile et restait de surcroît sous la surveillance de Laurent Fignon qui attendait sans doute le moment opportun pour placer un contre décisif.

A force d'obstination et de courage, le breton est parvenu à rétablir l'équilibre. Et le regroupement a profité à Frédéric Vichot qui s'est détaché à la faveur de la plongée sur Grenoble. On attendait un champion de l'escalade. L'étape du Vercors a couronné un virtuose de la descente.

En définitive, l'équipe Renault a fait une nouvelle démonstration de sa puissance collective mais elle n'a pas été en mesure d'exploiter sa supériorité numérique. Quant à Hinault, il a confirmé ses qualités de battant, sa robustesse et son aptitude à rétablir les situations compromises après avoir momentanément perdu la maîtrise du terrain. Le premier épisode du match qui opposera dans les Alpes les deux principaux favoris du tour a donc révélé de part et d'autre des forces et des faiblesses. L'intérêt de l'épreuve, qui est aussi fonction de ses incertitudes, y trouvera son compte.

Le relief et la chaleur ont occasionné de gros dégâts. De Wolf qui avait regagné quarante-neuf places la veille, en a reperdu cinquante. Maurice Le Guilloux est passé du deuxième au trente-troisième rang du classement général. Jean-René Bernaudeau, lui, a concédé 4 mn 57 s alors qu'il avait franchi en tête le col du Rousset. Le leader du grand prix de la montagne, défaillant en fin de parcours, souffre de la gorge et doit accepter son sort. « *Le médicament qu'on prescrit pour ce genre d'affection, dit-il, est interdit par la réglementation antidopage. Celle-ci devrait pourtant établir la distinction entre ceux qui trichent et ceux qui se soignent.* »

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Quinzième étape

DOMAINE DU ROURET-GRENOBLE

1. Vichot (Fr.), les 241,500 km en 7 h 5 mn 42 s (moyenne 34,038 km) ; 2. Laurent (Fr.), 7 h 5 mn 57 s ; 3. Fignon (Fr.), 7 h 6 mn 3 s ; 4. Kelly (Irl.) ; 5. Barteau (Fr.) ; 6. Hinault (Fr.) ; 7. Jules (Fr.) ; 8. Lemond (E-U) ; 9. Prieto (Esp.) ; 10. Garde (Fr.), tous même temps et le peloton.

Classement général. — 1. Barteau (Fr.), 73 h 53 mn 19 s ; 2. Fignon (Fr.), à 10 mn 13 s ; 3. Hinault (Fr.), à 12 mn 26 s ; 4. Veldsebofen (Bel.), à 12 mn 28 s ; 5. Anderson (Aust.), à 13 mn 17 s ; 6. Lemond (E-U), à 14 mn 23 s ; 7. Kelly (Irl.), à 14 mn 27 s ; 8. Delgado (Esp.), à 14 mn 37 s ; 9. Millar (G-B), à 14 mn 56 s ; 10 Winnen (P-B), à 16 mn 42 s.

⁂

● *Le Tour de France féminin.* — L'Américaine Mary-Nanne Martin a gagné, le 13 juillet, la douzième étape du Tour de France cycliste féminin, La Chapelle-en-Vercors - Grenoble (73,850 km), en 2 h 7 mn 22 s. Grâce à cette victoire, elle est remontée de la troisième à la deuxième place du classement général, derrière la Néerlandaise Helene Hage qui a perdu 1 mn 33 s. La Française Simonnet a rétrogradé à la troisième place à 3 mn 5 s.

LA HAUTE-VOLTA BOYCOTTE LES JEUX DE LOS ANGELES

La Haute-Volta ne participera pas aux Jeux olympiques de Los Angeles, a annoncé le 13 juillet, le capitaine Thomas Sankara, chef de l'État, dans un message adressé à son homologue éthiopien Mengistu Haïlé Mariam, président en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

Dans ce message, cité par la radio nationale (captée à Niamey), le capitaine Sankara a déclaré : « *Face aux violations flagrantes et répétées de la charte olympique, des résolutions de l'ONU et de l'OUA en matière de relations sportives avec l'Afrique du Sud raciste, la Haute-Volta s'abstient de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles aux côtés de ceux qui donnent du regain au racisme, et notamment aux côtés de la Grande-Bretagne dont l'équipe nationale de rugby vient d'effectuer une tournée en Afrique du Sud.* »

● *Record du monde à la perche.* — Champion du monde 1983 à Helsinki, le Soviétique Sergei Bubka, âgé de vingt ans, (1,83 m, 85 kg) a amélioré pour la troisième fois en six semaines le record du monde de saut à la perche : au Crystal Palace à Londres, il a franchi, le 13 juillet, 5,90 mètres, soit deux centimètres de plus que le 2 juin dernier à Saint-Denis. Bubka semble être le perchiste le mieux placé pour être le premier à franchir 6 mètres.

Culture

UN ENTRETIEN AVEC LOUIS ERLO

Un théâtre rénové pour Aix-en-Provence

Le trente-septième Festival d'Aix-en-Provence, qui s'est ouvert vendredi soir avec le Barbier de Séville, de Rossini, s'annonce, comme toujours, captivant. On le disait pourtant en péril l'année dernière. M. Louis Erlo, directeur du Festival, a bien voulu faire le point avec nous et nous indiquer les perspectives à venir de cette manifestation qui reste l'une des plus brillantes de la saison d'été.

« Nous avons eu, en effet, des problèmes de trésorerie l'an passé, nos activités s'achevant le 3 août, alors que la plupart des subventions n'arrivaient qu'au dernier trimestre, *nous dit M. Louis Erlo.* Mais nos comptes ont été entièrement équilibrés. Et, pour cette année, la parfaite entente de nos autorités de tutelle, c'est-à-dire la ville d'Aix-en-Provence, la direction de la musique du ministère de la culture, le conseil régional et le conseil général, a permis d'élaborer un budget en augmentation de 10 %, ce qui est assez rare aujourd'hui pour être souligné.

– Pourtant, vous ne donnez cette saison que deux opéras au lieu de trois et treize représentations au lieu de dix-sept ?

– La raison en est différente. L'expérience du théâtre bâti au pavillon de Vendôme pour la *Cenerentola* a été malheureuse : la place des *Quatre-Dauphins* s'avère impraticable par la gêne que constituent les répétitions et les spectacles pour les voisins et pour la ville. Il est devenu évident que seul le théâtre de l'Archevêché peut convenir au Festival ; le goût, le plaisir et l'histoire s'accordent sur ce point, et c'est fort bien ainsi.

» Mais, de ce fait, le maire d'Aix, M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca, et tous les membres du conseil d'administration ont jugé indispensable une rénovation complète de ce théâtre dont les installations techniques datent de 1949. Le plateau sera plus profond, on pourra stocker les décors de chaque côté et dans les cintres, la cage de scène sera dotée des équipements les plus modernes et la contenance de la salle atteindra mille six cent quatre-vingts places, soit quatre cents de plus.

» Nos quatre partenaires ont mis sur pied un plan de financement qui s'élève à 20 millions de francs, et les travaux doivent commencer à la fin de l'été. L'avantage essentiel sera de pouvoir donner au moins trois opéras en alternance à l'Archevêché et de monter des spectacles d'une technique moderne qui pourront être ensuite repris sans difficulté par nos coproducteurs, de plus en plus nombreux, grâce à la politique menée par le directeur de la musique, M. Maurice Fleuret : ainsi, cette année, *le Barbier* est coproduit avec Marseille, Venise, Naples et Lyon, la *Finta Giardiniera*, de Mozart, avec Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg et Orléans. Une politique nécessaire à notre époque de difficulté économique où les nouveaux spectacles sont ruineux et à laquelle je remercie mes confrères de s'être si cordialement prêtés.

– L'augmentation du nombre de places (près d'un tiers) devrait vous permettre d'équilibrer moins difficilement votre budget.

– Certainement, car vous savez que le Festival est obligé de s'autofinancer à 60 ou 65 %. Il nous a fallu vendre l'an passé pour 8,4 millions de francs de billets. Mais notre budget s'élève en 1984 à 23 millions, et nous ne pouvons le boucler qu'avec l'aide de mécènes, le SEITA, la Société lyonnaise de banques, Air-Inter et Radio-France, qui coproduisent aussi les spectacles.

» Le Festival est un montage délicat qui repose sur la coopération et l'enthousiasme d'un grand nombre de partenaires et, au premier chef, de l'Etat et des collectivités locales. J'y ajouterai le centre Acanthes et la télévision qui retransmettront *le Barbier* et un récital de Scott Ross pour FR3, la *Finta* et un programme Mozart pour Antenne 2.

– Tous les grands concerts seront donnés cette année au théâtre de l'Archevêché ?

– Oui, et je m'en réjouis, car, malgré le beau cadre de la cathédrale, l'acoustique en était trop défectueuse, de même qu'au cloître Saint-Louis. Plus que jamais, le théâtre de l'Archevêché sera le cœur de nos manifestations. Et je souhaiterais que, dans l'avenir, nous puissions, grâce à cette rénovation, développer encore le Festival, en allonger la durée et présenter chaque saison, avec de nombreux concerts, quatre spectacles : deux nouvelles productions, une reprise et un opéra invité d'une grande maison de France ou de l'étranger, pour redonner à Aix toute sa splendeur. »

Propos recueillis par

JACQUES LONCHAMPT.

A LA ROCHELLE

Villégier la magie

Le Festival de La Rochelle s'est achevé en « grand soleil », comme les feux d'artifice, sur une présentation, par Jean-Marie Villégier, du roman de jeunesse de Gustave Flaubert, Novembre.

Flaubert a vingt ans lorsqu'il écrit *Novembre*. Il n'éprouve alors, *comme il l'a dit plus tard*, aucune difficulté à écrire. La plume court, il y a des envolées anarchistes, des protestations féroces qui annoncent Arthur Rimbaud, des délires zoologiques qui précèdent Lautréamont, et il y a Flaubert aussi, tout de même, son regard et son oreille si singuliers à des nuances infimes, de l'aube à la nuit, dans les prairies et dans les chambres.

La vérité, c'est que Flaubert, à vingt ans, n'avait pas encore pris le parti du « sacrifice absolu ». C'est surtout à partir de *Madame Bovary* qu'il barre, qu'il sabre, d'admirables pages entières de ses manuscrits, comme par une manie suicidaire. La promenade solitaire de Madame Bovary, la nuit, dans le parc de la Vaubyessard, pendant que les invités dorment, ou Madame Bovary dansant, dans sa chambre, aux bras d'un cavalier imaginaire, ou bien ce détail si étrange, si frappant, du docteur Bovary qui, pour prendre au plus court, traverse la maison avec son cheval lorsqu'il rentre, à deux heures du matin, de sa tournée de visites, et Emma qui, dans son sommeil, entend les sabots du cheval sur les dalles du vestibule, autant de pages sublimes, parmi des dizaines d'autres, que Flaubert supprimera sans pardon, sans une seconde d'hésitation semble-t-il, et qui vraiment sont aussi belles, aussi fortes, que celles qu'il garde, et même plus attachantes la plupart du temps. Au point qu'il est permis de se demander si la fascination du texte de *Madame Bovary* ne tiendrait pas, secrètement, à ces sacrifices, au fait que ce roman est constitué de « blancs », de meurtres littéraires successifs. Flaubert n'a gardé que les pages les plus simples, presque les plus pauvres, comme des îles dans une mer d'absences. Flaubert, le champion des silences, de la bouche cousue. Exactement le contraire de ce que l'on croit.

Ce serait la raison pour laquelle il n'a pas, lorsqu'il était célèbre, laissé éditer *Novembre*, qu'il avait écrit sans en barrer un paragraphe. Et comment ne pas avouer que Flaubert complet des pieds à la tête, Flaubert non automutilé, ce n'est pas mal non plus. *Novembre*, c'est une confidence cursive, brûlante, révoltée, comique, douloureuse : les perceptions, les surprises, les découvertes, d'un enfant, puis d'un adolescent, cela conduisant doucement par la main jusqu'à la rencontre d'une jeune femme, dans sa chambre, le soir : Flaubert pousse la porte comme s'il était chez lui, et l'inconnue est debout, de dos, à la fenêtre – c'est le souvenir d'une chose vraie que Flaubert a vécue à Marseille au cours d'un voyage dans le Midi.

A La Rochelle, Jean-Marie Villégier, un ami intime de Flaubert – ami posthume, ami de lecture, mais ce sont parfois les plus proches – a donné un « spectacle » complet simplement en lisant *Novembre* durant trois heures d'affilée, sans entracte. Le livre posé sur la table. La salle, comble, absolument fascinée, comme par un hypnotiseur.

Il faut dire que ce Villégier est un monstre dans son genre, un diable. Il dispose de quelques dizaines de timbres de voix. Il change de figure aussi, à volonté. Des lèvres qui changent de dessin, des yeux qui changent de couleur. Il a des mains-métamorphoses, qui font la souris, l'éléphant des Indes, le pommier normand, la robe de bal, la diligence au galop, tout ce qu'il veut, et c'est à s'y méprendre, même dans les années 1900, à l'époque des grandes féeries du Théâtre du Châtelet, il se passait sur scène, avec soixante tableaux et cent personnages, moins de fabuleux phénomènes que Jean-Marie Villégier n'en crée de toutes pièces derrière sa petite table, sans rien dans les manches. Ah comme nous comprenons à présent que ses élèves de la faculté de Nancy ne veuillent à aucun prix le laisser filer ailleurs (il est, là-bas, professeur de magie théâtrale).

Cette année 1984, Jean-Marie Villégier a mis en scène, à la Comédie-Française, *Cinna* de Corneille et *la Mort de Sénèque* de Tristan, deux réalisations de toute beauté, mais c'est à se demander s'il ne faudrait pas lui confier de jouer, à Bercy, ou au Parc des Princes devant des publics de cinquante mille personnes, des choses comme *Ben-Hur*, seul, assis derrière un guéridon, ce serait le délire.

A noter que ce *Novembre* était dû à l'initiative de Christian Rist, qui organisait, au festival de La Rochelle, *une suite* de « Soliloques », au cours desquels notamment Nelly Borgeaud interpréta *la Jeune Parque*, de Paul Valéry.

MICHEL COURNOT.

Radio-Télévision

Samedi 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : les Hussards.
De Pierre-Aristide Bréal, mise en scène J. Fabbri, réal. P. Sabbagh, avec J. Fabbri, G. Jabbour, A. Alane...
En Italie, pendant la première campagne de Bonaparte, deux hussards de l'armée française d'occupation coupables de manquement à la discipline, sont contraints de mentir pour échapper à la dure punition.

22 h 20 Alfred Hitchcock présente : C'est lui.
Série de dix courts métrages présentés et réalisés par Alfred Hitchcock.
Revence (1955), d'après une histoire de S. Blas. Un homme de retour à son domicile découvre que sa femme a été attaquée par un mystérieux inconnu.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Fréquence vidéo.
Petit magazine vidéo conçu comme un clip : actualité, marché de la cassette, vidéo-arts... Avec aujourd'hui le professeur Choron.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
Réal. J.-F. Kahn.
La Révolution française, avec F. Chanmette, Karen Cheryl, Martin Circus, Nicolas Vassal...

22 h Magazine : Les enfants du rock.
Rockline-été, *avec Big Country, Blancmange, Tim Buckley, Simple Minds, Mari Wilson, Culture Club ;* Spécial Billy Joel, *à Wembley.*

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.

Kryzie se décide enfin à recourir aux soins du docteur Nick Toscanni. A Rome, Blake s'aperçoit que Rachid Ahmed n'est pas au rendez-vous, un scandale éclate...

21 h 20 Laissez passer la chanson : Spécial 14 Juillet.
Enregistré au Bataclan, avec Régine et les as de l'accordéon Corinne Rousselet et Alain Musichini, les sœurs Etienne, Nino de Murcia...

22 h 15 Journal.

22 h 35 Musiclub.
Le Ballet Kirov de Leningrad. Une scène du ballet Esmeralda, de R. Drigo, interprétée par G. Komleva, V. Afanashov. Duo classique de Diane et d'Actéon, *de G. Pouny, interprété par T. Terekhova et S. Barejnoy.*

FRANCE-CULTURE

21 h 50 Libre-parcours jazz : Boiem Quintet.

22 h 30 « Le Misanthrope et l'Auvergnat », d'E. Labiche.
Avec M. Lonsdale, P. Tornade, M. Couture, D. Ajoret.

23 h 15 « L'Affaire de la rue de Lourcine », d'E. Labiche.
Avec H. Courseaux, M. Lonsdale, A. Weber...

FRANCE-MUSIQUE

20 h Musiques à danser : œuvres d'Offenbach, Schubert, Rubinstein, Van Bree, Weber, R. Strauss.

21 h 30 Concert : soirée antillaise, le groupe Pakatak, l'ensemble Pierre Rassin, « 6e continent », Les Malavoi, Le Steel Band, René Voltigeur dit Ton René, Toum Pack.

23 h 37 Les soirées de France-Musique : Feux d'artifice.

Dimanche 15 juillet

9 h Emission islamique.
La tolérance dans l'islam.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h Présence protestante.
Voyager à travers la Bible.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
Des comédiens s'interrogent.

11 h Messe célébrée avec les carmélites de Domont (Val-d'Oise).

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Série : Doris comédie.

12 h 30 La séquence du spectateur.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Agence tous risques.

14 h 15 Sport-vidéo.
Tennis : Coupe Davis : tiercé ; Tour de France.

17 h 30 Les animaux du monde.
Quand la marée se retire.

18 h Carl Lewis, le portrait d'un athlète.

19 h Série : la Plantation.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Marseillaise.
Film français de J. Renoir (1937), avec P. Renoir, L. Delamare, L. Jouvet, A. Clariond, Andrex, Ardisson, P. Dulac. (N.).
Des Marseillais qui ont pris part à la Révolution de 1789, montent, trois ans plus tard, à Paris, pour défendre la patrie en danger. Ils recueillent, en route, un chant patriotique. Chronique faisant alterner les réactions du roi, de son entourage, des émigrés, et celles du peuple porté par un grand élan national. Ce film historique fut réalisé à un moment où Renoir vivait encore dans l'euphorie du Front populaire.

22 h 45 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 35 Les chevaux du tiercé.

11 h 15 Gym tonic.

11 h 45 Récré A 2.
Les Schtroumpfs.

12 h Les voyageurs de l'histoire.
Le brave Guindey.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Les nouvelles étoiles du cirque.
Ve Festival mondial du cirque de demain.

14 h 10 Série : Les mystères de l'Ouest.

15 h Dessin animé.

15 h 15 Variétés : si on chantait.
Sur le canal du Midi, avec Jesse Garon, les Forbans, Frida Boccara...

16 h 10 Feuilleton : Les amours des années folles.

17 h 15 Série : Les beaux messieurs de Bois-Doré.

18 h 50 Stade 2.

19 h 55 Téléchat.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Sukhotai, en Thaïlande.

21 h 40 Faits divers : Le fils du boulanger.
De J.-L. Comolli et G. Chouchan.
Dans une petite ville de province, un boulanger apprend par sa commère de voisine qu'on lui vole du bois chaque nuit. Il achète une carabine et propose à son fils de douze ans de l'aider à surprendre les voleurs... qui sont deux petits Algériens de la cité HLM en face. Il tue l'un d'eux. Arrêté, il plaidera la légitime défense. Illustration assez caricaturale d'un fait divers.

22 h 35 Document : La naissance de l'écriture.
De F. Haser, réal. A. Ferrari.
L'invention de l'écriture il y a cinq mille ans à Sumer. Ses origines, son évolution. Cette émission est illustrée par des extraits de textes littéraires sumériens traduits par Abed Azrie. Avec le linguiste Tzvetan Todorov et François Lupu, du Musée de l'homme.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO hebdo.

20 h Paul Hogan show.
Humour australien.

20 h 35 Témoins : Nathalie Sarraute.
Vue par Isabelle de Vigan.
Le portrait d'une des plus grandes romancières contemporaines, auteur de l'Ere du soupçon, de Tropismes, maître dans l'art du monologue intérieur. Avec la musique de Don Cherry.

21 h 25 Aspects du court métrage français.
Un air de famille, de Jean-Louis Vallicciani.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Nick Carter Master Detective.
Film américain de J. Tourneur (1939), avec W. Pidgeon, R. Johnson, H. Hull, S. C. Ridges, D. Meek (v.o. sous-titrée. N.).
Un détective enquête dans une usine d'aviation où se sont infiltrés des espions allemands qui volent des plans. Un héros de la littérature populaire au service de la propagande contre la « Cinquième colonne ». Film inédit, accompagné de quatre courts métrages tournés par Jacques Tourneur pour la M.G.M. entre 1936 et 1942.

23 h 30 Courts métrages.
De J. Tourneur.

0 h Prélude à la nuit.
Alabamasong, de Kurt Weill, interprété par Renata, mezzo-soprano.

FRANCE-CULTURE

7 h Chansons de soir : hommage à Jean Thévenot.

7 h 20 Horizons, magazine religieux.

7 h 30 La fenêtre ouverte.

7 h 35 Le petit jardin.

8 h Orthodoxie.

8 h 30 Protestantisme.

9 h 10 Ecoute Israël.

9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.

10 h Messe à Notre-Dame-des-Dons d'Avignon.

11 h La radio sur la place : à Paris.

12 h 5 Le cri du homard.

12 h 45 Musique : Léo Ferré, opéras de voix et musique [et à 16 h 10 et 23 h].

14 h 30 La Comédie-Française présente : Catherine ou la belle fermière, de J. Candeille. Avec J. Toja, F. Seigner, N. Silberg...

17 h 30 Rencontre avec... Marcel Bleustein-Blanchet.

18 h 30 La cérémonie des mots : petits contes (Voltaire).

19 h 10 Le chaînon des cinéastes.

20 h Albatros : la méthode Jarry.

20 h 40 Atelier de création radiophonique.

23 h Musique : Léo Ferré, opéras de voix et de musique (le mal-aimé).

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 3 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.

8 h Cantate : BWV 177 de Bach.

9 h 10 Histoire des Chorégies d'Orange.

12 h 5 Magazine international.

14 h 4 Désaccord parfait (en direct de l'auditorium Saint-Louis) : le Requiem allemand de Johannes Brahms ; à 16 h, Concert : Quintette en si mineur de Brahms par le Quatuor Busoh et Reginald Kell, clavecin.

17 h Programme musical.

18 h Concert (en direct de la cour Saint-Louis) : œuvres de Schubert, Beethoven, Schumann, Mozart par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle et Dang Thai Son, piano.

19 h 5 Jazz vivant (en direct de Nice).

20 h Musique à danser.

21 h 30 Concert (en direct de la cour Saint-Louis) : *Quatre valses, Quatre danses hongroises*, de Brahms ; *Rhapsodie espagnole*, de Ravel ; *Variations sur un thème de Paganini*, de Lutoslawski ; *le Sacre du printemps*, de Stravinski par Güher et Süher Pekinel, pianos.

23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Mozart, Forqueray, Schumann, Tchaikowski.

LES SOIRÉES DU LUNDI 16 JUILLET

TF 1
20 h 35 Cinéma : *Opération V-2*, film de Boris Sagal.
22 h 30 Robert Hirsch où la page blanche, le portrait d'un grand comédien de théâtre.
23 h 05 Journal.
23 h 20 Le jeune cinéma français de court métrage : *Enfin seul*, de G. Martin.

A 2
20 h 35 « Emmenez-moi au théâtre » : *la Trilogie de la villégiature*, de Goldoni.
Dernier épisode du pique-assiette Ferdinando, de Jabina.
21 h 55 Spécial Festival de la musique, *Opus 84* en direct d'Aix-en-Provence.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

FR 3
20 h 35 Série : « Kennedy ».
21 h 25 Journal.
21 h 45 Thalassa : *Plus petit que moi, tu gagnes.*
22 h 30 Paroles de régions.
22 h 40 Prélude à la nuit.

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), matinée gratuite à 16 h : Werther.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 et 20 h 30 : le Misanthrope ; sam. à 14 h. Matinée gratuite : le Misanthrope ; la Marseillaise.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam., 20 h 45 : Nos premiers adieux (dern.).
ARCANE (272-81-00), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Français, encore un effort (dern.).
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : sam. : Cocteau-Jarry.
ATELIER (606-49-24) sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; sam., 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86) sam., 21 h : Dialogues des Carmélites.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) sam. 17 h 30, et 21 h, dim. 15 h 30 : Rêviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 17 h : le Mariage forcé ; sam., 20 h 45 : le Barbier de Séville.
DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul (dern.).
DIX HEURES (606-07-48), sam., 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.
ÉDOUARD VII (742-57-49), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.
ESPACE GAITÉ (327-95-94) ; sam., 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.
ESSAION (278-46-42), I, sam., 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Taboos. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbaphilie.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam., 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I, 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II, 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor (dern.) ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara (dern.). — Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.
MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.
MARIE-STUART (508-17-80), sam., 20 h 30 : Patatis et patates.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire (dern.).
MOGADOR (285-45-30), sam., 20 h 30, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; 16 h 30 (dern.).
MONTMARTRE, Artaud (324-59-12), 21 h : Rêves d'amour (dern.).
MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h : Exercices de style.
OEUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), sam., 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, sam., 21 h : le Plaisir de l'amour.
RENAISSANCE (208-18-50), sam., 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I, sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TEMPLIERS (303-76-49), sam., 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam., 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : V'en a marr...es vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babes-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous en fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), sam., 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam., 20 h 30 : Pay cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : On pard les pétales.

La danse

BOBINO (322-74-84), sam., 20 h 45, dim. 17 h : Grand Ballet de Budapest.
GYMNASE RONSARD (606-33-60), sam., 20 h 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (979-00-15), Fontaine Agam, sam. 22 h : Daphnis et Chloé.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), sam., 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Mareal et P. Mariès (dern.).
POTINIÈRE (266-44-16), sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Carf.

Le music-hall

PALAIS DES GLACES (607-49-93) sam., 21 h : le Fou à la tête.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), sam., 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : D. Arboleda, L. Cruz Ada Mairas (dern.).

Les concerts

SAMEDI 14

Notre-Dame, 14 h : Greater Greenville Chorale.

DIMANCHE 15

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. de Jouvencel (Buxtehude, Bach, Daquin...).
Notre-Dame, 14 h : The sound of American Chorus.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : S. Grossault (dern.).
FORUM (297-53-47), sam., 21 h : Nuit du Reggae.
JARDIN DU LUXEMBOURG, dim., 16 h : The Sounds of America Honor Band.

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cave de l'hôtel de Beauvais, sam., 20 h 30 : L'Enfant de la haute mer.

Festival de l'Ile-de-France

(723-48-84)

Paris Bateaux-mouches, sam., 15 h 45 : A. Berquez Quartett.
Brétenil, Château, dim., à partir de 16 h : D. Markovitch (Mozart, Boccherini, Fauré...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 14 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Jeanne, de G. Marret ; 17 h, le Bonheur, de M. L'Herbier ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : Cœur capricieux ; 21 h, Rashômon.

DIMANCHE 15 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Sanson, de M. Tourneur ; 17 h, Vertige d'un soir ou la peur, de V. Tourjansky ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : la Femme de Tokyo ; 21 h, Qu'est-ce que la danse a oublié ?

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 14 JUILLET

15 h, Thé au flanc, de J. Renoir ; 17 h, Hommage à Smits Patil : le Cercle vicieux, de R. Dhairmraj ; 19 h 30, les Cheyennes, de J. Ford.

DIMANCHE 15 JUILLET

15 h, le Baiser, de J. Feyder ; 17 h, Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 19 h, Hommage à Smita Patil : A la recherche de la femme, de M.-Sen ; 21 h 15, Contre-espionnage, de A. de Toth.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
BEAT STREET (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CANNON BALL II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06.
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Bobo à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Bobo à films, 17e (622-44-21).
LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MYSTÈRE SELKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Miramar, 14e (329-89-52).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) ; film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
UTU (Néo-Zél., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
VLA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).
YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AMPÈRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
A NOS AMOURS (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Bobo à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Rafet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Bobo à films, 17e (622-44-21).
CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Bobo à films, 17e (622-44-21).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 14 - Dimanche 15 juillet

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30 : F. Jeanneau.
PENICHE-ATMOSPHÈRE (633-24-05), sam., 22 h 30 : le Tabala.
PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h 30 : 6e Continent.
SLOW CLUB (233-84-30) sam., 21 h 30 : Ch. Slide, (dern.).
SUNSET (261-46-60) sam., 23 h : K. Mansour, D. Di Piazza, T. Rabeson, (dern.).

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cave de l'hôtel de Beauvais, sam., 20 h 30 : L'Enfant de la haute mer.

Festival de l'Ile-de-France

(723-48-84)

Paris Bateaux-mouches, sam., 15 h 45 : A. Berquez Quartett.
Brétenil, Château, dim., à partir de 16 h : D. Markovitch (Mozart, Boccherini, Fauré...).

LA MEILLEURE SOIRÉE DE L'ÉTÉ
DON CAMILO 10, rue des Saints-Pères (7e) 260-82-84 — 260-20-31 t.l.s.
180 F net tout compris ! et c'est vrai !
VENDREDI ET SAMEDI, 250 F net
Pierre Douglas et tout un programme

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - L., D. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPÉROUSE 51, quai Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F. dim.	L. 0 h 30 du mat. Grande carte. Menu dégustation : 240 F s.s.c. Carte à prix fixe 190 F, vin et s.c. Salons de 2 à 50 couverts. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-18-84 Ts les jrs.	De 12 h à 2 h du matin. SPÉC. ALSACIENNES. VINS d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SOUPE A L'OIGNON.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi.	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : paellas, gambas, bacalao, calamares tinto. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.s.c. av. spéc. Ouv. juillet-août.

LES FILMS NOUVEAUX

DENT POUR DENT, film américain de Steve Carver ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 9e (241-77-99).
L'HOMME A FEMMES, film américain de Blake Edwards ; v.o. : Forum (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SCHLOCK (LE TUEUR A LA BANANE), film américain de John Landis ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 14e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) ; film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3753

HORIZONTALEMENT

I. Annoncent souvent une oseille problématique en échange de radis véritables. — II. Auxiliaire qu'Harpagon tient pour précieux. Conducteur spécialisé dans les transports rapides. Forme d'avoir. — III. Renouer un entretien ou retirer sa parole. Prouve que toute réussite contient un point noir. Note. — IV. Professeurs de philosophie. Une perception pénétrante ne perd pas de vue ses signes extérieurs. — V. Nid d'un Aigle à qui l'on avait coupé les ailes. Quitte parfois la flotte pour devenir gendarme. — VI. Etincelle. Ne procure aucune économie quand on le place à gauche. Hors cadre. — VII. Lâcher de pigeons. Enrichi d'un sang nouveau. — VIII. Article. Trouvère. Possessif. Un d'ailleurs. — IX. Patrie de Toulouse-Lautrec. Le train électrique de papa. Flot descendant. — X. Imberbes. Méditerranée soviétique. Cours inférieur. — XI. Se rencontre sur la route de Brugos à Gand. Devennes inconsistantes. — XII. Constellations d'étoiles se reflétant dans les eaux vénitiennes. — XIII. S'entend chez les Jaunes ou s'étend chez les Noirs. On les ferme à l'aide d'un crochet double. — XIV. S'occupa de Lyon jusqu'au jour où les lions s'occupèrent de lui. Théâtre pour un drame de Shakespeare. — XV. On devient sourd quand il est aveugle. Magicienne. Joue les utilités dans les gags cinématographiques.

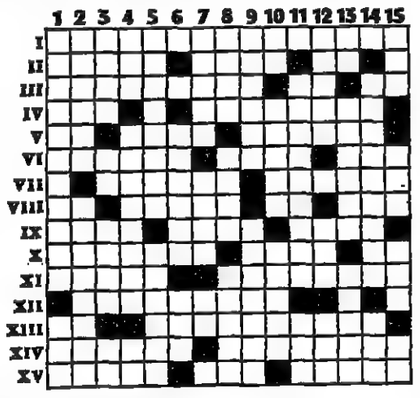

VERTICALEMENT

1. Provoque des battements d'ailes et arrête les moulins. Repaire de voleurs ou de volatiles. — 2. Bien qu'il soit dans la main du Très-Haut, certains augures le voient dans la nôtre ici-bas. Sa graine passait pour calmer celui qui en avait un grain. — 3. Illustre enfant de Namur. Perspective marseillaise. Auteur d'un Divan. Préposition. — 4. Expédition dans les postes aux armées. Dont l'avenir est plein de promesses, mais le plus difficile sera de les tenir. Négation. — 5. Sous-chef assurant son service généralement la nuit. Ne peut, parfois, se faire sans frein. — 6. Telle l'eau préférée de certaines grenouilles. Telle une femme à croquer ou à manger des yeux. — 7. Apôtre, souverain ou général. Affublé d'un défaut qu'il conviendrait de redresser. Forme d'avoir. — 8. Fondateur d'une congrégation. Sur le tableau de l'école d'Athènes. Voie idyllique. — 9. Pension où l'on fait la cuisine aux lardons. Station de pompage. — 10. Château d'eau. Des Anglais y côtoient des Arabes et vice versa. Quand on envole quelqu'un dessus, c'est plutôt pour le piquant. — 11. Tel un engagement où tout ce qui est sur l'eau saute en l'air et ce qui est en l'air tombe à l'eau. Introduit. — 12. Il faut être bête pour s'y faire piéger. Draineur de la plaine alsacienne. Moule à crème. — 13. Négation. Dominer les autres avec une haute idée de soi-même. Agent de transmission au stade comme au standard. — 14. La moitié du milieu. Eut connaissance. — 15. Fait voir au front qu'il est un homme bien trempé. Cale le vaisseau du caviste ou un autre destiné à la flotte. Puissance. Degré.

Solution du problème n° 3752

Horizontalement

I. Défauts. — II. Elections. III. Gît. Nuée. — IV. Utilités. — V. Sec. Ma. — VI. Hammams. — VII. Alésia. As. — VIII. Ta. I.N.R.I. — IX. Epiler. IE. — X. Us. Enescu. — XI. Est. Six.

Verticalement

1. Dégustateur. — 2. Elite. Laps. — 3. Fétiche. — 4. AC. Asiles. — 5. Ut. Imminent. — 6. Tintamarre. — 7. Sone. S.S. — 8. Nés. Ma. Ici. — 9. Ose. Essieux.

GUY BROUTY.

Économie

LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Des critiques de M. Ralite au « soutien » de M. Le Garrec

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, avait décidé de passer son vendredi 13 juillet dans l'Isère, à Autrans, pour signer avec cinq entreprises un « contrat emploi-formation-production » permettant la création de 39 emplois. Ces contrats sont expérimentés depuis octobre 1983 et pendant toute l'année 1984 avec un budget de 40 millions de francs permettant la création de 1 000 emplois : M. Ralite, dont l'affection pour la formule imagée n'est plus à démontrer, voit dans son idée *« un coup d'archet sur l'imagination, une encoche dans la routine »*. Mais, le 13, le ministre communiste de l'emploi a profité de cette signature pour régler quelques comptes avec M. Gattaz.

M. Ralite préférait les idées de M. Gattaz quand celui-ci n'était pas président du CNPF. Louant la *« coopération inter-entreprises »* à la base de ces contrats emploi-formation-production, qui doit *être « une règle d'or et un élément essentiel du maintien de l'emploi »*, il a rappelé qu'au printemps 1981, M. Yvon Gattaz avait présenté un rapport sur les *« entreprises solidaires »*, recommandant *« d'imaginer et d'élaborer de nouveaux champs de coopération avec les petites et moyennes entreprises »*. Une bonne voie pour le ministre, correspondant à la sienne. Mais voilà, depuis M. Gattaz est devenu président du CNPF, et il a lancé d'autres idées comme par exemple les emplois nouveaux à contraintes allégées, les fameux ENCA qui devraient aboutir à la création de 471 000 emplois. Or, les ENCA, M. Ralite n'aime pas.

Le ministre de l'emploi s'est donc livré à une charge contre cette proposition : *« Ayant scrupuleusement étudié le document publié par M. Gattaz, j'affirme qu'il ne s'agit pas d'une étude présentant quelque rigueur. Cette démarche me fait penser au Picon citron du Césair de Pagnol : : un tiers de Picon, un tiers de citron, un tiers d'orgeat, un tiers d'eau de Seltz, c'est-à-dire pas d'eau. Ici, on a un tiers de liberté de licenciement, un tiers de suppression des seuils, un tiers d'exonérations de charges sociales et un demi d'emplois, c'est à dire pas d'emplois. En vérité, le problème de l'emploi est trop grave, sérieux, douloureux pour être traité avec désinvolture. »* Et le ministre, qui ne voulait pas *« polémiquer »* avec le président du CNPF, a ajouté : *« Au cours des années d'expansion, l'économie française créait 160 000 emplois par an. A qui fera-t-on croire que, par la seule vertu d'aménagements réglementaires, il serait possible de créer 400 000 emplois en un an sans débouchés nouveaux ? »*

Que M. Ralite critique les ENCA de M. Gattaz, c'est évidemment son droit. Mais on peut s'interroger sur la cohérence de l'attitude du gouvernement à l'égard de telles initiatives. Ce même 13 juillet, M. Jean Le Garrec, prédécesseur de M. Ralite et secrétaire d'État au Plan, était à Cambrai pour signer un *« contrat particulier de coopération interrégionale »* entre l'État, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, opération dénoncée comme une *« manœuvre »* par le RPR local. M. Le Garrec a souligné que la bataille de l'emploi passe par *« un soutien actif à tous les acteurs économiques »* et par *« une mobilisation sur le terrain au service des artisans, des agriculteurs et des petites et moyennes industries »*. Alors, soutien ou polémique ? Le gouvernement a besoin d'harmoniser ses violons face à la bataille de l'emploi des entreprises, au risque sinon que, avec un tiers de polémique, un tiers de mobilisation, un tiers de refus de dialogue et un tiers de coopération constructive, sa démarche fasse penser au Picon citron...

MICHEL NOBLECOURT.

La grève des dockers britanniques

LE TRAFIC SUR LA MANCHE MENACÉ DE PARALYSIE

De notre correspondant

Londres. — Après l'échec de la réunion de leurs représentants et de ceux du patronat, le 13 juillet, les dockers britanniques sont résolus à intensifier leur mouvement de grève, qui menace maintenant de paralyser toutes les lignes de ferries à travers la Manche et la mer du Nord alors qu'elles n'avaient pas été affectées jusqu'à présent.

Les employés du port de Douvres devront se prononcer à ce sujet le lundi 16 juillet. Le principal syndicat des transports (TGWU) avait essayé d'obtenir un arrêt sélectif du service pour empêcher le transbordement des poids lourds sans perturber le trafic des passagers et des véhicules particuliers, mais il n'y est pas parvenu et a appelé à une grève totale. M. John Connolly, secrétaire général du TGWU, a apporté cette précision en regrettant qu'un accord n'ait pas pu être conclu sur ce point, *« car, a-t-il dit, nous souhaitions ne pas porter préjudice aux touristes. »*

A cause de l'interruption du travail au port de Southampton, le paquebot *Queen-Elizabeth II* a dû être détourné le 13 juillet sur Cherbourg, et la compagnie Cunard a assuré par avion le transport des passagers vers l'Angleterre. Désormais, la grève semble devoir être presque totale car les dockers de Felixstowe s'apprêtaient, le 14 juillet, à se joindre au mouvement. Felixstowe, au nord-est de Londres, est le principal port de Grande-Bretagne pour les porte-conteneurs.

Syndicat, et patronat n'ont pas fixé la date d'une nouvelle réunion mais sont convenus de reprendre les négociations *« dès que possible »*. Il semble qu'avant de se séparer, vendredi 13, les deux délégations étaient près de trouver un terrain d'entente.

FRANCIS CORNU.

LE CONFLIT DE LA BATELLERIE REBONDIT

Cinq compagnies de navigation ont assigné, en référé, le 13 juillet, devant le tribunal de commerce de Rouen, treize artisans mariniers qui ont mis en place un barrage sur la Seine. Elles ont demandé au tribunal d'ordonner la levée de ce blocus sous astreinte de 200 000 francs par jour. Le tribunal devrait se prononcer le mardi 17 juillet.

Cette action contentieuse a eu pour effet de relancer le conflit dans la batellerie. Les mariniers ont décidé de rendre totalement infranchissable leur barrage de Rouen, qu'ils assouplissaient peu à peu, et d'en établir de nouveaux à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et à Salles-d'Aude (Aude).

Le conflit semblait pourtant en voie d'apaisement en cette fin de semaine. Les mariniers laissaient passer de plus en plus de navires en signe de bonne volonté. Les négociations progressaient, notamment avec le ministère de l'agriculture, auquel les bateliers demandent une plus grande part du transport des céréales. La discussion entre l'Association nationale des travailleurs indépendants de la batellerie et les pouvoirs publics reprendra le lundi 16 juillet.

Le tribunal de commerce nomme un mandataire qualifié, M. Hubert Lafont, pour Creusot-Loire

Le temps qui passe

Le tribunal de commerce de Paris présidé par M. Jacques Bon, assisté de MM. Chantelouve et Dechin, a décidé de différer de treize jours son jugement sur la requête du procureur de la République tendant à faire remplacer M. Pineau-Valencienne par un administrateur judiciaire à la tête de Creusot-Loire. Il a cependant nommé un mandataire de justice, M. Hubert Lafont, pour servir d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les dirigeants de Creusot-Loire pour des négociations dont tout le monde sait qu'elles sont, juridiquement, indispensables.

On n'a pas manqué, dans les ministères intéressés, de dénoncer *« off »* la collusion du tribunal de commerce de Paris et de M. Pineau-Valencienne. Depuis quelques jours, il est vrai, les pouvoirs publics faisaient comme si la juridiction consulaire devait nommer rapidement un administrateur judiciaire. Voilà qui va donc contrarier leurs plans.

Mais M. Bon et les assesseurs du *tribunal de commerce de Paris* — dont la compétence n'a jamais été mise en cause contrairement à certains tribunaux de province — qui ont assisté à l'ensemble des négociations (et notamment, aux derniers jours avant le dépôt de bilan, au cours desquels les conflits interadministratifs prédominaient) jugent peut-être que M. Pineau-Valencienne n'a pas tous les torts dans l'échec des discussions. D'où leur refus de l'écarter dès maintenant.

Cette décision n'en a pas moins des inconvénients réels. Le concordat ébauché par les dirigeants de Creusot-Loire n'a guère de chance d'être accepté par les principaux créanciers (les banques). Il tient d'ailleurs pour acquis que Framatome renoncerait *à sa* créance (1,2 milliard de francs), ce qui n'est guère admissible. Dès lors, qu'elle soit bonne ou mauvaise, c'est la solution esquissée par M. Fabius le 12 juillet — une association de repreneurs — qui a toutes les chances d'être adoptée. *Framatome et ses dirigeants qui* seront le chef de file industriel des repreneurs devraient pouvoir avoir accès aux carnets de commandes, à toutes les informations sur Creusot-Loire. Or ce n'est un secret pour personne que le directeur général de *Framatome, M. Lemy, a des relations* exécrables avec M. Pineau-Valencienne.

Retarder le jugement de deux semaines, c'est donc encore ajouter des délais à la mise en place d'une solution. Une catastrophe lorsqu'on sait que le fonds de commerce de Creusot-Loire se dégrade chaque jour un peu plus.

BRUNO DETHOMAS.

● **France-RFA sans frontière.** — Le ministre français, chargé des affaires européennes, M. Roland Dumas, et M. Waldemar Schreckenberger, le chef de la chancellerie fédérale, ont signé, vendredi après-midi 13 juillet, l'accord sur les contrôles douaniers simplifiés entre la France et la République fédérale d'Allemagne. Cet accord a été paraphé au poste de la Brême d'or, sur l'autoroute entre Metz et Sarrebruck.

Les contrôles douaniers simplifiés commencent dès le 15 juillet pour trois postes : celui de la Brême d'or, celui situé sur le Rhin entre Iffezheim (Bade-Wurtemberg) et Beinheim (Bas-Rhin) et celui entre Neuenburg (Bade-Wurtemberg) et Ottmarsheim (Haut-Rhin). Cette décision sera généralisée sur tous les postes frontaliers dès le 1er août. Mais elle ne concerne que les douanes terrestres.

● **Le TGV nord-européen à l'étude.** — Les études sur la création d'une ligne de train à grande vitesse desservant le nord de l'Europe seront poursuivies. Les ministres des transports belge et allemand sont tombés d'accord, le 12 juillet, avec M. Charles Fiterman, leur homologue français, pour confier à un groupe de travail le soin de rédiger, avant la fin de 1985, un rapport approfondi sur le tracé éventuel de la ligne, ses perspectives de trafic et ses aspects financiers.

A ce stade du dossier, les ministères des finances de chaque pays seront associés aux travaux et le gouvernement des Pays-Bas sera interrogé sur une éventuelle prolongation du TGV nord-européen vers Amsterdam.

La liaison mettrait Bruxelles à une heure trente de Paris et Cologne, à deux heures cinquante. Elle drainerait vingt millions de passagers par an.

● **M. Marchelli présente ses « préoccupations » au premier ministre.** — Dans une lettre adressée à M. Mauroy le 12 juillet, M. Paul Marchelli, président de la CGC, dénonce *« le mauvais coup que vous venez de nous porter en décidant de fixer notre représentation au Conseil économique et social largement en dessous du seuil de représentativité que les salariés nous ont donné lors des dernières élections professionnelles et sociales »*. Et M. Marchelli, qui souhaite obtenir la réponse du premier ministre, poursuit : *« Une représentativité tronquée, malgré nos succès électoraux, un contrat de confiance bisexué et portant atteinte à l'image de marque du président de la République chez le personnel d'encadrement. Dans cette situation que pouvons-nous faire ? »*

● **Citroën : selon la CGC, M. Bérégovoy pourrait nommer un médiateur.** — M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a reçu le 13 juillet une délégation de la fédération de la métallurgie CGC conduite par son vice-président, M. Jean-Pierre Chaffin. Selon les syndicalistes, le ministre *« a suggéré la présence d'un médiateur pour faciliter la discussion »* entre la direction et les syndicats. M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën, a reçu ce même jour la CGC et la CSL, cette dernière ayant réclamé une « table ronde » tripartite sur l'industrie automobile.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 juillet

Coup de semonce

POURTANT assez entreprenante jusqu'ici, malgré quelques signes de fatigue, la Bourse de Paris a eu cette semaine une assez sérieuse défaillance. Pour la première fois depuis la mi-juin, les cours ont baissé et même bien baissé puisque, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont reculé de 2,4 % en moyenne.

Plus de la moitié des gains accumulés au cours de cette période (+ 4 %) ont été ainsi reperdus.

Déjà, la veille du précédent week-end, le marché avait ressenti ses premiers vertiges et légèrement vacillé. Mais nul ne s'en était vraiment inquiété. Lundi, il avait encore eu les jambes flageolantes (– 0,64 %). Les démarrages en début de semaine sont souvent laborieux. La légère reprise observée le lendemain (+ 0,41 %) allait renforcer le sentiment que bientôt tout allait rentrer dans l'ordre. Las ! Mercredi, force fut bien de constater que la Bourse ne se portait pas très bien (– 0,75 %). Aucun doute ne devait subsister jeudi à l'issue d'une séance marquée cette fois par une baisse de 1,57 %. Et alors que jusqu'ici l'activité s'était révélée assez faible (moins de 180 millions de francs de transactions journalières), elle s'accrut rapidement (près de 250 millions) ce jour-là.

A la veille du week-end, une timide amélioration se produisait mais, avec de nouveau très peu d'affaires, elle ne parvint pas vraiment à lever les craintes soulevées par l'état de santé du marché.

Simple accès de faiblesse ou maladie plus profonde ? Les professionnels, en tout cas, avaient perdu la belle assurance qu'ils avaient affichée ces dernières semaines, et perdu surtout l'intime conviction que la reprise d'été, dont tout laissait à penser qu'elle était bien amorcée, allait se poursuivre. En l'espace de quelques jours, il est vrai, le paysage s'est trouvé assez profondément modifié. Avec l'emballement du dollar, parvenu à des cours souvent records sous la pression des taux d'intérêt, le véritable plongeon de l'or, retombé à ses plus bas niveaux depuis deux ans, les craquements sinistres entendus à Wall Street, Paris redécouvrait le visage menaçant de l'environnement international.

Bercée par ses propres langueurs et par les informations de caractère domestique, somme toute assez rassurantes, la Bourse en avait un peu oublié la solidarité qui l'unissait à toutes les places mondiales. Le rappel à l'ordre a été sévère, mais il n'est pas tant venu du front monétaire que de New-York. C'est la baisse précipitée de Wall Street qui a servi de détonateur.

Mercredi, le New-York Stock Exchange devait enregistrer sa plus belle chute depuis six mois, causée bien sûr par les craintes qu'inspirait la hausse incessante du loyer de l'argent, mais surtout par l'annonce brutale et inattendue d'une réduction draconienne du dividende d'ITT (– 62 %). Pourquoi ? En raison des très mauvaises estimations faites par la compagnie sur ses résultats trimestriels (– 50 %). Du coup, l'action ITT, une des plus belles « blue chips » de la cote, s'effondrait littéralement (– 32,2 %), entraînant tout le marché dans son sillage. De mémoire de boursier, on ne se souvenait pas autour du « Big Board » d'avoir jamais vu cela. *« Une telle réaction prouve »*, disait-on ici à Paris, que Wall Street est bien loin d'avoir terminé sa consolidation.

Tout de même, le marché s'est montré un peu rassuré en constatant qu'à Wall Street la résistance s'organisait au-dessus du palier psychologique de 1 100 de l'indice Dow Jones. Mais l'alerte fut chaude, et le coup de semonce bien entendu.

Quand Londres et Francfort sont au plus bas de l'année, Amsterdam et Tokyo non loin, Paris ne pouvait faire cavalier seul. C'est l'évidence. Il reste que, même secouée, la Bourse de Paris n'a pas trop mal tiré son épingle du jeu. Certes, les « espoirs », ces valeurs d'entreprises (Michelin, Peugeot CSF, Pemarroya, etc.) qui avaient servi de relais à l'investissement, détournés des valeurs jugées trop chères, ont passablement souffert.

En revanche, les « belles américaines » ont assez bien encaissé le coup. Il est vrai que, avec un dollar toujours plus cher, les résultats de ces entreprises ont toutes les chances d'être brillants. Mais, au-delà de ce constat, la question peut se poser de savoir quelle attitude la Bourse va maintenant adopter.

Sur le plan national, les dernières nouvelles sont plutôt encourageantes. L'inflation continue de se ralentir, avec un indice « tranquille » de 0,5 % en juin. L'INSEE juge que, même si le cœur n'y est pas, la situation générale a plutôt tendance à s'améliorer. La détente des taux d'intérêt se poursuit. Mais tout va dépendre en définitive de l'attitude de New-York. Tous les espoirs d'une franche reprise d'été ne sont pas anéantis là-bas. Mais, après le coup d'ITT, les analystes américains épluchent maintenant les résultats des entreprises et, avec les tensions monétaires, tous les gestes de la Réserve fédérale sont étroitement surveillés. De la sorte, les prévisions pour Wall Street vont de la baisse, si d'aventure le Dow Jones enfonçait le plancher des 1 100, à la hausse modérée, en passant par le flottement d'ici aux élections présidentielles de novembre. Optimistes et pessimistes y trouvent leur compte. Pas la Bourse de Paris. *« Avec le rétrécissement des courants d'échanges, les investisseurs travaillent maintenant sur graphiques »*, faisait remarquer quelqu'un. *« Ce travail pointu ne rendra pas sa vivacité au marché. »* Ce n'est pas l'opinion de tous. Mais tous ont la certitude qu'aujourd'hui la Bourse est arrivée à la croisée des chemins. Lequel choisira-t-elle ? *« Pourvu que ce ne soit pas celui des soldes »*, soupirait un vieil habitué.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 juillet	10 juillet	11 juillet	12 juillet	13 juillet
RM	236 374	243 630	429 410	338 809	(1)
Comptant					
R. et obl.	1 056 271	1 463 835	1 694 930	1 260 878	–
Actions	45 405	46 081	46 881	48 909	–
Total	1 338 050	1 753 546	2 171 221	1 648 606	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Franç.	112,1	112,3	111,5	109,9	–
Étrang.	83,9	84,2	82,2	81,8	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

Tendance	108,9	109,3	108,5	106,8	107,1

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	169,4	169,4	168,6	166,2	166,9

(1) Non communiqué.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	54 110	194 821 150
Legrand	52 206	106 187 077
Carrefour	43 677	60 693 297
4 1/2 % 1973	30 718	52 162 145
Moët	26 852	43 715 712
L'Air liquide	80 531	42 304 796
Martell	19 711	37 584 054
CGE part.	25 784	35 242 625
Navig. Mixte	133 992	34 188 672
CFP	123 328	30 862 930
BSN	10 602	28 262 895
Chargeurs	73 390	26 066 381

(*) Du 6 au 12 juillet inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
Or fin (kilo en barre)	98 100	96 000
– (kilo en lingot)	98 100	96 800
Pièce française (20 fr.)	811	815
● Pièce française (10 fr.)	419	420
Pièce suisse (20 fr.)	599	602
Pièce latine (20 fr.)	580	574
● Pièce tunisienne (20 fr.)	583	580
Souverain	725	724
● Souverain Elisabeth II	720	730
● Demi-souverain	380	388
Pièce de 20 dollars	4 200	4 310
● – 10 dollars	2 082	2 082
● – 5 dollars	1 255	1 302
– 50 pesos	3 896	3 880
● – 20 marks	880	880
– 10 florins	401	399
● – 5 roubles	380	398

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire du jeudi.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un rayon de soleil après l'orage

Wall Street a traversé cette semaine une zone de très fortes turbulences mais, à la veille du week-end, le marché a réussi à en sortir un peu et une partie des lourdes pertes subies ont été regagnées, l'indice des industrielles s'établissant à 1109,87 (contre 1122,57) après être revenu au voisinage de la barre des 1100. L'enchérissement du loyer de l'argent a été au centre des préoccupations : mais c'est surtout l'annonce par ITT, un des fleurons du Dow Jones, d'une baisse de 50 % de son bénéfice pour le second trimestre avec une réduction de 62 % de son dividende a clé, qui a causé une grande émotion autour du « Big Board ». Mercredi, l'action de la compagnie chutait de 32 %. Du jamais vu en une séance à Wall Street. Ce jour-là, le « Dow » perdait d'un coup près de 19 points. Le lendemain et surtout vendredi, le marché devait se ressaisir un peu, les dernières statistiques économiques (augmentation de la production industrielle et hausse des ventes de détail en juin, respectivement de 0,5 % et de 0,8 %, stagnation de l'indice des prix de gros) démontrant que les risques de surchauffe s'éloignaient et que l'inflation était contenue.

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
Alcoa	33 1/2	32 5/8
AIT	17 1/4	17
Boeing	45	44 3/8
Chase Man. Bank	38 5/8	37 1/2
Du Pont de Nemours	45 5/8	44 7/8
Eastman Kodak	69 5/8	70 5/8
Exxon	40 3/4	40 5/8
Ford	36 3/8	37 1/4
General Electric	52	50 5/8
General Foods	54 1/4	54 5/8
General Motors	66 1/2	67
Goodyear	25 5/8	24 3/8
IBM	105 3/4	105 1/4
ITT	38 1/2	22 5/8
Mobil Oil	26 1/4	26
Pfizer	37 7/8	38 3/4
Schlumberger	43	42 5/8
Texaco	34	33 5/8
UAL Inc.	36 1/8	34 5/8
Union Carbide	52 1/8	50 5/8
US Steel	22 7/8	22 5/8
Westinghouse	21 3/8	21 3/8
Xerox Corp	38 1/4	36 3/4

LONDRES

Six mois de hausse effacés

Le London Stock Exchange a fini de perdre cette semaine les derniers gains acquis depuis le début de l'année. L'indice des industrielles a baissé de 5,90 %, dont plus de la moitié au cours de la seule séance de vendredi, pour s'établir à son niveau le plus bas depuis décembre 1983. Le relèvement des taux de base bancaires et la chute de la livre ont déprimé le marché.

Indices FT du 13 juillet : industrielles, 770,7 (contre 819, 3) ; mines d'or, 549,2 (contre 539,8) ; fonds d'État, 76,74 (contre 77,79).

	Cours 6 juillet	Cours 13 juillet
Bocchum	305	288
Bowater	252	234
Brit. Petroleum	498	436
Charter	200	193
Courtaulds	119	111
De Beers (*)	6,80	6,67
Dunlop	42	40
Free State Geduld	31	31 3/4
Glaxo	870	895
Gt. Univ. Stores	533	496
Imp. Chemical	566	540
Shell	630	611
Unilever	905	873
Vickers	172	160
War Loan	33 1/8	32 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Baisse

Rendu inquiet par le plongeon de Wall Street et l'affaiblissement du yen, le kabutocho a baissé de 2,5 %, pour revenir à son niveau de la mi-juin, peu éloigné de sa cote la plus basse de l'année. L'activité a diminué d'un cinquième (264,8 millions de titres par jour).

Indices du 14 juillet : Nikkei Dow Jones, 10 154,10 (contre 10 408,44) ; indice général, 774,14 (contre 790,02).

	Cours 6 juillet	Cours 6 juillet
Akai	403	392
Bridgestone	584	557
Canon	1 190	1 120
Fuji Bank	920	910
Honda Motors	1 190	1 160
Matsushita Electric	1 650	1 590
Mitsubishi Heavy	226	225
Sony Corp.	3 550	3 400
Toyota Motors	1 250	1 220

FRANCFORT

Au plus bas de l'année

La hausse du dollar, parvenu à son cours le plus élevé contre le deutschemark depuis le 23 janvier 1974, n'a pas été du goût des opérateurs. Le marché a continué de baisser et à la veille du week-end l'indice de la Commerzbank s'est inscrit à 947,10 (contre 973,8 le 6 juillet), son niveau le plus bas de l'année. Ce reflux a surtout été dû à une faible demande.

	Cours 6-7-1984	Cours 13-7-1984
AEG	93	91
BASF	153,70	150
Bayer	158,80	156,20
Commerzbank	152,10	148,30
Deutschebank	332	327
Hoechst	161,70	160,30
Karstadt	233	236
Mannesmann	136	134,50
Siemens	385,90	375
Volkswagen	180,60	173

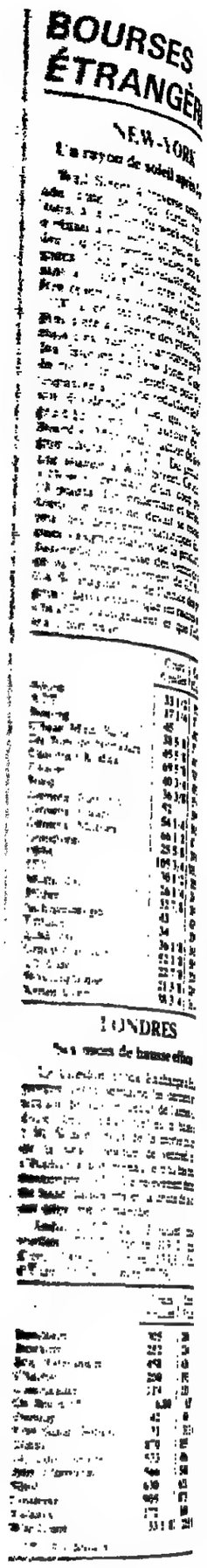

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Une dette extérieure proche de 80 milliards de dollars

La dette extérieure à moyen et long terme de la France s'achemine allégrement vers les 80 milliards de dollars. *Depuis le début de l'année*, les entités publiques et privées de l'Hexagone ont recherché l'équivalent de près de 7 milliards de dollars sur l'euromarché. L'activité *emprunteuse de la France est donc* restée aussi élevée et même légèrement plus forte depuis janvier 1984 que durant les six premiers mois et demi de 1983.

Pendant la même période, la Suède a également emprunté sur une grande échelle. Mais la quasi-totalité des 8,9 milliards de dollars qu'elle a sollicités cette année à l'extérieur de ses frontières ont servi ou vont servir à rééchelonner à des conditions plus avantageuses la majeure partie de la dette étrangère du pays. En conséquence, les échéances auxquelles la Suède aurait dû faire face ces prochaines années sont maintenant reportées à la prochaine décennie.

A quelques exceptions près – et tout particulièrement celle de l'EDF, – les emprunts extérieurs français n'ont malheureusement pas été destinés à rééchelonner sur des bases plus équilibrées dans le temps *et moins onéreuses* la dette étrangère de la France. C'est grand dommage parce que les conditions du marché s'y prêtaient.

Le Crédit foncier est le dernier en date des débiteurs français sur le marché international des capitaux. Il est, mardi, venu solliciter le secteur libellé en ECU au travers d'une euro-émission des plus originales parce qu'elle est dirigée par la majestueuse Deutsche Bank. C'est la première fois qu'une banque allemande daigne assumer la direction d'un placement ayant la devise de la *CEE pour support. Cette dernière* n'a jamais été en odeur de saintetés outre-Rhin parce que sa structure composite l'empêche d'être considérée comme une devise et lui confère le caractère d'une indexation prohibée en Allemagne. De toute manière, la Banque centrale germanique ne voit pas en l'ECU le meilleur moyen d'encourager l'intégration européenne. En revanche, elle ne s'oppose pas à son utilisation en tant qu'instrument d'investissement. Ce dernier point explique la position prédominante de la Deutsche Bank dans le consortium bancaire dirigeant l'euro-emprunt du Crédit foncier.

Celui-ci, qui est garanti par la République française, est de 140 millions d'ECU et divisé en deux tranches égales. L'une a une durée de douze ans, qui pourra toutefois être ramenée à six ans pour les porteurs en exprimant le désir. Elle est offerte au pair avec un coupon annuel de 11,125 % durant les six premières années. Par la suite, le coupon sera *fixé* en fonction des conditions en vigueur à l'époque sur le marché euro-obligataire. La commission bancaire se monte à 1,825 %. L'autre tranche, d'une durée de dix ans, est dotée d'un taux d'intérêt variable. Il sera l'addition tous les trimestres d'une marge de 0,1875 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU à trois mois. La commission pour les banques étant de 0,75 %, le coût non actuariel pour l'emprunteur est donc d'un peu plus de 26 points de base par an. La réponse à ce second volet du diptyque présenté par le Crédit foncier a été immédiatement positive. Mais il faut souligner que cette tranche, *qui se présente sous* forme de coupurés de 10 000 et 100 000 ECU, est destinée aux investisseurs institutionnels et que ceux-ci réagissent toujours plus rapidement que la clientèle privée. Par contre, la partie à taux d'intérêt fixe, proposée sous forme de modestes coupures de 1 000 ECU, sera plus longue à écouler mais devrait en fin de compte se frayer un chemin dans les portefeuilles des dentistes d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de Navarre.

Pour sa part, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) a été un peu moins heureuse avec l'emprunt qu'elle a *proposé sur la partie du* marché international des capitaux libelles en deutschemarks, parce qu'il s'est heurté à la concurrence d'une émission de 150 millions de florins lancée en même temps par la Banque française du commerce extérieur (BFCE) sur le marché néerlandais des capitaux. D'un montant de 100 millions de DM et d'une durée de dix ans, la transaction CNA a vu le jour au pair avec un coupon annuel de 8,125 %. Mais, ayant le choix entre deux devises fortes, les investisseurs internationaux ont eu tendance à préférer l'emprunt néerlandais de la BFCE, qui est également garanti par la République française et dont la durée s'étend aussi sur dix années, parce qu'il est assorti de conditions *plus alléchantes* : un coupon annuel de 9 % sur un prix de 99,75, soit un rapport à échéance de 9,04 %.

L'euro-émission de la CNA est dotée d'un coupon de 0,125 %, supérieur à ce que les Forces motrices autrichiennes du Danube ont, en même temps, offert sous la garantie de la République autrichienne, à partir d'une durée similaire, d'un même prix et d'un coupon de seulement 8 %. Contrairement à celle de la CNA, la transaction autrichienne ne s'est pas heurtée à une autre opération internationale de cet emprunteur. *Elle* s'est traitée, vendredi, à 98,15-98,60, tandis que l'euro-emprunt CNA se tenait à un niveau légèrement inférieur, à 98-98,50.

Le succès de l'euro-emprunt Moët-Hennessy s'est confirmé jusqu'à la fin de la période de souscription publique. En conséquence, le coupon annuel sur les 50 millions de dollars d'euro-obligations à quinze ans a été fixé à 7 %. Chaque coupure de 1 000 dollars pourra être convertie à partir du 2 janvier prochain en 4,85 actions de la société, ce qui représente une prime de 12,50 %. La conversion s'effectuera à partir d'un taux de change fixe de 8,54 F français pour un dollar. A la suite de l'excellente réception réservée à Moët-Hennessy, le marché international des capitaux s'attend qu'elle soit bientôt suivie par une nouvelle euro-émission convertible d'un autre groupe privé français. En fin de semaine, le nom du groupe Accor, qui contrôle la chaîne Novotel, était sur toutes les langues. Il semble toutefois que la rumeur, si elle n'est pas dénuée de tout fondement, est légèrement prématurée.

CHRISTOPHER HUGHES.

L'emprunt de la réconciliation

Le Crédit foncier de France vient, d'autre part, de réaliser une très belle performance en Helvétie, où il a pu augmenter de 20 millions, pour le porter à 120 millions de francs suisses, l'emprunt public à dix ans qu'il avait lancé huit jours plus tôt sur le marché des capitaux de ce pays. Garantie par l'Etat français, l'émission avait été offerte à 99,5 par un coupon annuel de 6 %. Le choix de ce dernier s'est révélé des plus judicieux. En évitant de proposer, à l'instar de certains débiteurs japonais, un taux d'intérêt inférieur à 6 %, le Crédit foncier a fait plaisir aux portefeuilles suisses. Ceux-ci ont, *parallèlement, renoncé à un* coupon de 6,125 %, le prix d'émission au-dessous du pair s'avérant un heureux compromis à 6,07 %. Après les déboires précédemment essuyés par les emprunteurs français en Suisse, le succès de l'opération du Crédit foncier l'a fait surnommer l'« emprunt de la réconciliation ». Il devrait frayer la voie à d'autres, puisque le marché suisse est rouvert aux emprunteurs hexagonaux.

Les devises et l'or

Mais jusqu'où montera le dollar ?

Le dollar a encore flambé cette *semaine, battant ses records historiques* à Paris (8,76 F) et dépassant, à Francfort, le cours du 12 janvier 1984 en atteignant puis dépassant 2,85 DM.

Lundi, en effet, la hausse du « billet vert » avait repris de plus belle, allant jusqu'à 8,72 F à Paris, nouveau record, et 2,84 DM à Francfort. Le lendemain, des interventions assez importantes des banques centrales (à l'exception de celle des Etats-Unis), de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars pour la seule Bundesbank, ramenaient le dollar à 8,67 F et 2,825 DM, mais le surlendemain *il* reprenait son ascension pour remonter à 8,735 F et 2,845 DM, culminant jeudi à 8,76 F, record battu, et 2,85 DM, cours le plus élevé depuis janvier 1974.

A la veille du week-end, cependant, le ton était plus incertain, dans l'attente des décisions que prendra (ou ne prendra pas) la Réserve fédérale des Etats-Unis la semaine prochaine. La devise américaine revenait à 8,68 F et 2,825 DM, sans changement d'un vendredi à l'autre.

Dans les milieux financiers internationaux, on estimait, en fin de semaine, que la hausse du dollar ne pouvait que se poursuivre dans le contexte actuel, caractérisé par une tension croissante des taux d'intérêt américain (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »). Certains spécialistes voient un cours de 2,90 DM pour un dollar, d'autres, en revanche, se montrent plus prudents, redoutant les interventions inopinées des banques centrales. De plus, pour les opérateurs sur graphiques *(chartists)* les cours du dollar sont sortis de l'épure, et dans ces conditions leur évolution peut être aléatoire.

Par ailleurs, le débat sur les tendances de l'économie outre-Atlantique – surchauffe ou pas surchauffe – est toujours ouvert. Les indicateurs pour le mois de juin 1984 font ressortir une augmentation nette, *hors inflation, de 0,8 %* pour la valeur des ventes au détail (contre + 0,2 % en mai), de 0,5 % (contre 0,4 %) pour la production industrielle, et une stabilité des prix à la production. Tous ces éléments sont peu faciles à interpréter, hormis la stabilité des prix à la production qui semble indiquer que l'inflation n'est pas en train de démarrer

En Europe, l'événement a été la grande faiblesse de la livre sterling, victime d'une conjugaison de facteurs tout à fait déprimants : grève des dockers et des cheminots pour bloquer les ports, dix-septième semaine de grève pour les mineurs de charbon, concurrence accrue des pétroles du Nigéria (après relèvement du quota de production de ce pays par l'OPEP) à l'égard des gisements britanniques de mer du Nord et, enfin, la fuite des capitaux vers les placements en dollars, plus rémunérateurs. La livre battit même, à nouveau, son record de baisse quand elle est descendue au-dessous de 1,30 dollar pour remonter un peu, en fin de semaine, après le relèvement massif (2 %) du taux d'intérêt en Grande-Bretagne.

Au sein du Système monétaire européen, la Banque de France a vigoureusement soutenu la monnaie allemande en achetant à 3,068 F environ les marks offerts par les Américains en Europe. Elle a ainsi renforcé ses réserves dans cette monnaie, acquérant certains jours plus de 500 millions de marks (1,5 milliard de francs). De plus, la Banque centrale a bénéficié d'un *afflux de devises provenant du* rachat, par des opérateurs étrangers, des francs qu'ils avaient vendus à découvert avant les élections européennes dans l'attente hypothétique d'un réajustement du SME, au lendemain de ces élections.

Sur le marché de l'or, c'est la « grande déprime ». La montée du dollar et des taux d'intérêt, l'absence d'inflation réelle aux Etats-Unis, la baisse relative des prix du pétrole et des matières premières, découragent les détenteurs de métal, surtout s'ils l'ont acheté à découvert avec de l'argent emprunté, de plus en plus cher. Le mécanisme des marchés à terme, avec leurs ventes forcées lorsque le dépôt de garantie (quelques pour cent du contrat) a été perdu, a précipité la baisse du cours de l'once ramené aux environs de 340 dollars en fin de semaine, après avoir baissé jusqu'à 332 dollars.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 13 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	S.E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3156	–	11,4613	41,5800	35,1617	1,7345	31,1817	0,0572
	1,3210	–	11,5287	42,0473	35,3451	1,7486	31,3381	0,0575
Paris	11,4787	8,7238	–	362,70	306,71	15,1389	271,99	4,9945
	11,4662	8,6800	–	364,93	306,82	15,1087	272,01	4,9985
Zurich	3,1625	2,4058	27,5709	–	84,5539	4,1717	74,9922	1,3770
	3,1419	2,3785	27,4025	–	84,0756	4,1401	74,5377	1,3697
Francfort	3,7398	2,8446	32,6040	118,25	–	4,9332	88,6810	1,6283
	3,7371	2,8298	32,5923	118,94	–	4,9242	88,6565	1,6291
Bruxelles	75,8697	57,65	6,6089	23,9788	20,2787	–	17,9763	3,3008
	75,8914	57,45	6,6187	24,1508	20,3875	–	18,0037	3,3083
Amsterdam	4,2172	3,2070	36,7640	133,34	112,76	5,5528	–	1,8362
	4,2153	3,1910	36,7633	134,16	112,79	5,5543	–	1,8376
Milan	2296,65	1746,50	200,22	726,19	614,10	30,2948	544,99	–
	2293,91	1736,50	200,86	730,68	613,82	30,2762	544,18	–
Tokyo	318,42	242,15	27,7680	100,68	85,1441	4,2083	75,5067	0,1386
	318,83	240,75	27,7369	101,21	85,1007	4,1906	75,4465	0,1386

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 juillet, 3,6023 F contre 3,6053 F le vendredi 6 juillet.

Marché monétaire et obligataire

Attente aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les milieux financiers attendaient avec impatience que la Réserve fédérale, dont le comité de l'Open Market va se réunir lundi 16 et mardi 17 juillet, annonce ses intentions (durcissement ou maintien sans changement de sa politique). En Grande-Bretagne, en revanche, ils n'ont pas attendu, puisque, mercredi, les taux ont dû être massivement et brutalement relevés (2 %) pour enrayer la chute de la livre sterling.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'opinion la plus répandue est que la Réserve fédérale va se trouver contrainte de durcir sa politique, c'est-à-dire d'injecter moins de liquidités dans le marché, pour calmer la surchauffe. Néanmoins, en début de semaine, M. Preston Martin, vice-président de la Réserve fédérale, dans un entretien accordé à la revue *US News and World Report*, déclarait qu'une nouvelle hausse des taux n'était pas inévitable. « *Si les marchés financiers commencent à croire que des déficits budgétaires de 200 à 300 milliards de dollars ne sont plus si probables et s'ils continuent à croire que la Réserve fédérale surveille toujours l'inflation, alors le taux de base des banques n'aura plus à augmenter davantage.* » Mais il ajoutait que, si le rythme d'inflation ne semble pas augmenter aux Etats-Unis, la vigueur de l'économie américaine rendait « *difficile* » un assouplissement de la politique de la Réserve fédérale.

C'est bien l'avis, sur ce dernier point, de M. Henry Kaufman, le célèbre gourou financier de New-York : à son avis, la Réserve fédérale ne durcira pas sa politique, mais ne facilitera pas pour autant le refinancement des banques, de sorte que les taux d'intérêt vont encore augmenter. Il ajoute que la suppression de la taxe de 30 % sur les emprunts placés auprès des non-résidants américains va privilégier le Trésor aux dépens des banques, qui devront payer plus cher leur dépôts. Il voit donc une hausse lente du loyer de l'argent, avec un relèvement «logique» du taux d'escompte fédéral pour accompagner la montée du taux de base des banques. A la veille du week-end, toutefois, après l'annonce d'une diminution de 1,6 milliard de dollars de la masse monétaire, l'euro-dollar à six mois revenait à 12 1/2 % – 12 5/8 %, en repli de 1/4 % d'une semaine à l'autre. On apprenait, enfin, que M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, devait faire une déclaration importante devant le Congrès lundi prochain.

En Europe, l'événement a été le relèvement brutal du taux britannique, la Banque d'Angleterre se trouvant contrainte, pour défendre la livre, de porter de 10 % à 12 % le loyer de l'argent sur le marché monétaire à toutes échéances. Du coup, les banques ont relevé leur taux de base de 10 % à 12 %, au plus haut depuis deux ans, après l'avoir porté de 9,25 % à 10 % la semaine précédente. Pour le chancelier de l'Echiquier, *M. Nigel Lawson, cette* hausse ne durera pas longtemps et, de toute façon, ne devrait pas compromettre le lent redressement de l'économie. Mme Thatcher et lui-même en rendent responsables les conflits sociaux, plus que la hausse du taux américain, dont les ondes de choc ont pourtant contribué à ébranler la livre sterling.

Le taux de base français en question

En France, la communauté bancaire a été agitée, en fin de semaine, par une initiative de la filiale française de la Chase Manhattan, qui a décidé, toute seule, de ramener son taux de base de 12,60 % à 12 %. Cette initiative va-t-elle faire tache d'huile et être imitée par les banques françaises? Il ne le semble pas dans l'immédiat. Certes, la Banque de France, trois fois en deux mois, a réduit de 0,25 % son taux d'intervention, et le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire est revenu de 12 % à 11 % environ, ce qui autoriserait une baisse de 0,40 % à 0,50 % sur le taux de base bancaire, ramené de 12,75 % à 12,25 % en janvier 1983.

Mais la Chase Manhattan, qui s'alimente presque uniquement sur le marché monétaire et recueille très peu de dépôts, peut se permettre de minorer son taux de base. Les banques de dépôt françaises, en revanche, doivent compter avec la partie de leurs dépôts rémunérée à taux fixe (comptes sur livrets et CODEVI), cette rémunération demeurant inchangée depuis août 1983 à 7,50 %.

Pour éviter que les marges d'exploitation bancaires ne soient trop affectées, compte tenu des provisions pour créances douteuses qu'elles doivent constituer, il faudrait réduire cette rémunération et, par là même, celle des livrets de Caisse d'épargne, dont le taux est aligné sur celui des livrets des banques et les CODEVI. En haut lieu, on ne semble pas enthousiaste, après la hausse sur l'essence, de déclencher des vagues, et, sauf imprévu, la baisse du taux de base devrait encore attendre. Ajoutons que la diminution du loyer de l'argent sur le marché monétaire est récente, encore *12,10 % en moyenne au* deuxième trimestre 1984, et moins de 11 1/2 % seulement pour la première quinzaine de juillet, avec un relèvement probable la semaine prochaine. Patience, donc.

Sur le marché obligataire de Paris, le calme a régné cette semaine, avec, toutefois, un sentiment de lourdeur. Les réseaux de placement achèvent de « digérer » la tranche à taux fixe de l'emprunt d'Etat (4,5 milliards de francs), qui pèse sur le marché, car les réseaux en ont encore à caser, plus de 500 millions de francs – disait-on – à la fin de la semaine. Dans ces conditions, le lancement de l'emprunt pour le Fonds des grands travaux (1,8 milliard de francs à 13,80 % sur dix ans, remboursables *en dix annuités constantes)* reçoit un accueil qualifié de « plus que froid ». Cette signature, bien qu'elle soit assortie de la garantie de l'Etat, est modérément appréciée, et la formule du remboursement en dix ans est trop classique pour plaire : les souscripteurs préfèrent le remboursement en fin de période, plus avantageux lorsque les taux baissent.

La semaine prochaine, l'accueil ne sera pas meilleur pour une émission du Fonds de l'industrie sidérurgique (FIS), que les souscripteurs n'apprécient pas du tout, elle aussi à taux fixe. Si on y ajoute un emprunt Provinces de France, également à taux fixe et très classique, le marché risque de souffrir.

Les titres participatifs de la BNP (1,5 milliard de francs plus des bons de souscription pour une deuxième tranche de 1,5 milliard de francs à partir de 1985) sont très demandés. Il faut dire que la banque en place la plus grande partie dans son propre réseau et qu'elle en laisse très peu pour les souscripteurs extérieurs. Ce genre de « papier » est favorablement reçu dans la mesure où, pour celui de la BNP, la formule retenue peut permettre d'atteindre moins lentement que d'autres rapidement (dix à douze ans) la rémunération de 135 % du taux moyen des obligations, actuellement de 13,70 %.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse du plomb – Repli de l'argent

Le climat des affaires est resté maussade. La chute des prix des métaux précieux a été aussi une autre caractéristique de cette semaine sur les marchés commerciaux.

METAUX. – *Reprise des cours du plomb à Londres. Le métal a récupéré en presque totalité sa perte de la semaine précédente. Durant les quatre premiers mois de l'année la consommation mondiale de plomb a augmenté de 4,5 % par rapport à la période correspondante de 1983. La production minière mondiale a diminué de 4,3 % (incidence des grèves en Australie et aux Etats-Unis) - alors que celle de métal raffiné progressait de 1,6 %.*

Amélioration des cours du cuivre qui repassent au-dessus de 1 000 livres la tonne au Metal Exchange de Londres sous l'impulsion d'achats pour compte chinois et des dommages subis par les mines chiliennes du fait d'inondations.

Le cours du zinc s'est effrité à Londres. Pour le seconde fois en l'espace de trois semaines, les producteurs viennent de réduire le prix de leur métal de 50 dollars la tonne pour le ramener à 990 dollars.

Nouvelle baisse de l'ensemble des métaux précieux dans le sillage de l'or. Les cours de l'argent sont désormais inférieurs de 10 % à leur niveau du 30 décembre 1983.

Les cours de l'étain se maintiennent à de hauts niveaux sur le marché de Londres soutenu par les achats du directeur du stock régulateur.

La hausse a été peu importante sur les cours de l'aluminium à Londres. Les stocks mondiaux de métal sont toujours à un niveau élevé. Aussi, pour mieux ajuster l'offre à la demande, le troisième producteur mondial – le groupe PUK – a décidé de suivre l'exemple donné déjà par Alcan et Alcoa, donc de réduire sa production en Europe de 70 000 tonnes par an.

DENRÉES. – *Hausse des cours du cacao sur tous les marchés, en corrélation avec des rumeurs persistantes faisant état d'une raréfaction à court terme des disponibilités de bonne qualité de fèves. Celles en provenance du Nigéria seraient même de qualité inférieure à la norme standard. Enfin, facteurs supplémentaires de fermeté, l'augmentation de 20,5 % des broyages de fèves en Grande-Bretagne durant le second trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1983 et de 18,4 % en Allemagne.*

La baisse se poursuit sans discontinuer sur les cours du sucre. Pour les quatre premiers mois de l'année les exportations cubaines de sucre se sont élevées à 4,20 millions de tonnes dont 2,5 millions de tonnes vers l'URSS contre 3,60 millions de tonnes pour la même période de 1983 dont 2,16 millions de tonnes vers l'URSS. Les stocks à la fin du premier trimestre s'élevaient à Cuba à 2,39 millions de tonnes contre 1,74 un an auparavant.

LES COURS DU 13 JUILLET 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1014 (982) ; à trois mois, 1033 (999,50) ; étain, comptant, 9 490 (9 440) ; à trois mois, 9 380 (9 400) ; plomb, 379 (357) ; zinc, 626 (630) ; aluminium, 889 (885) ; nickel, 3 515 (3 550) ; argent (en pence par once troy), 560,50 (567). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,20 (58,35) ; argent (en dollars par once), 7,29 (7,68) ; platine (en dollars par once), 338,50 (353,9). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 72,82 (73,20) ; décembre, 71,99 (72). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 457 (459). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 705-710 (635-645). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 197,50-198,50 (196,50-197,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 157 (2 163) ; septembre, 2 210 (2 205) ; sucre, septembre, 4,73 (4,90) ; octobre, 4,93 (5,09) ; café, septembre, 139,97 (144,82) ; décembre, 136,99 (142,50). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, août, 131 (137,80) ; octobre, 138,60 (137) ; café, septembre, 2 196 (2 263) ; novembre, 2 218 (2 286) ; cacao, septembre, 1 778 (1 766) ; décembre, 1 710 (1 714). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 990 (1 970)) ; mars, 1 990 (1 978) ; café, novembre, 2 522 (2 660) ; janvier, 2 540 (2 615) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 270 (1 353) ; octobre, 1 270 (1 353) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 173,80 (167,70) ; octobre, 173,50 (170,20). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 143,30 (138) ; décembre, 150,40 (145).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 350 3/4 (349) ; décembre, 365 1/4 (363 3/4) ; maïs, septembre, 316 1/4 (313) ; décembre, 294 1/4 (294 3/4).

INDICES. – **Moody's**, 1 029,40 (1 034,10) ; **Reuter**, 1 912,70 (1 903,20).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. EL SALVADOR : M. Duarte à l'Élysée.
— POLOGNE : le procès du KOR.
4. CHINE : la reprise des combats à la frontière vietnamienne.
5. AFRIQUE DU SUD : répondant à l'offre de M. Botha, le président de l'ANC est prêt à discuter de l'élimination de l'apartheid.

POLITIQUE

8-9. Après la proposition de M. Mitterrand de référendum sur la réforme de la Constitution.

SOCIÉTÉ

11. Une ancienne prostituée proteste contre la diffusion d'un téléfilm.
— Coupe Davis : Tchécoslovaquie-France (1-1).

ÉCONOMIE

14. Revue des valeurs.
15. Crédits, changes et grands marchés.

RADIOTÉLÉVISION (12)
ÉTÉ (10)
Carnet (10) ; Programmes des spectacles (13) ; « Journal officiel » (10) ; Météorologie (10) ; Mots croisés (13).

APRÈS SON NOUVEL ENTRETIEN AVEC M. MITTERRAND

M. Poher demande que le référendum prévoie « des garanties parlementaires constitutionnelles précises »

Autant la majorité sénatoriale avait estimé nécessaire de répliquer sans attendre, par sa proposition de soumettre au référendum le projet de loi sur l'enseignement, à l'intransigeance dont, selon elle, avait fait montre M. François Mitterrand devant M. Alain Poher, le 28 juin, autant après la rencontre entre le président de la République et le président du Sénat, vendredi 13 juillet, elle entend prendre un temps de réflexion pour définir les moyens de garder ce qu'elle appelle l'*« initiative »*.

A sa sortie de l'Elysée, M. Poher a fait connaître sa position en soulignant : *« J'ai dit au président de la République ma satisfaction de l'avoir entendu jeudi soir, parce qu'il m'a semblé qu'il avait compris ce que le Sénat souhaitait lorsqu'il a récemment proposé de recourir au référendum, et parce qu'il va retirer de l'ordre du jour du Sénat un texte qui divisait les Français en un moment où les inquiétudes créées par la crise économique et le chômage devraient les rassembler.*

» Je comprends qu'il faille modifier la Constitution pour pouvoir y parvenir dans la clarté. Le chef de l'Etat a choisi la procédure du référendum, selon l'article 89 de notre Constitution. Il aurait pu tout aussi bien retenir la voie du congrès du Parlement qui est une procédure moins lourde, j'avoue que je l'aurais préférée.

» Pour ce qui concerne le texte du projet qu'il entend nous soumettre, je lui ai demandé de prévoir des garanties parlementaires constitutionnelles précises. En effet, je ne souhaite pas que se reproduise, dans un avenir sans doute lointain, un conflit comme ceux qui ont éclaté, en 1962 et en 1969, entre le président du Sénat et le président de la République ; ce ne serait pas l'intérêt du pays. Il ne faut pour le futur ni plébiscite ni question ambiguë ou mal posée. »

Pour satisfaite que soit la majorité sénatoriale, au double motif du recours au référendum et du retrait du projet sur l'enseignement, elle n'entend pas que l'on considère que son soutien pourrait être acquis. D'une part, il y a la préférence accordée par M. Mitterrand au référendum plutôt qu'au Congrès du Parlement pour modifier la Constitution. Certains sénateurs se demandent si ce choix ne cache pas un piège.

Ou le texte du projet qui leur sera soumis, et qui doit être voté dans les mêmes termes par les deux assemblées avant d'être proposé au vote des électeurs, est acceptable, auquel cas, estiment-ils, il pourrait recueillir la majorité, indispensable pour modifier la Constitution, des trois cinquièmes du Parlement réuni en congrès. Dès lors, il n'y aurait aucun risque de transformer la consultation en plébiscite. Ou bien, il ne l'est pas, et il leur faudra l'amender avec, pour l'opposition, notamment au Sénat où elle est majoritaire, le danger de se voir reprocher par le chef de l'Etat son refus d'en appeler au peuple.

Devant cette difficulté, la Haute Assemblée est décidée à prendre les devants. C'est ce qui explique la mise en garde de M. Poher : *« Ni plébiscite ni question ambiguë ou mal posée. »* C'est ce qui explique aussi l'avertissement : *« Prévoir des garanties parlementaires constitutionnelles. »*

Dans la période récente, trois propositions de loi d'origine sénatoriale ont été déposées. La première, du 22 juin 1983, de M. Charles Pasqua et du groupe RPR dont il est le président, tend à instituer un référendum d'initiative populaire. La seconde, du 7 juillet 1983, signée de M. Francis Palmero et de plusieurs de ses collègues du groupe de l'Union centriste, prévoit l'organisation d'un référendum touchant à une *« liberté fondamentale »* à l'initiative du Parlement. Enfin, M. André Fosset et plusieurs sénateurs des groupes de la majorité sénatoriale ont, en mai dernier, déposé une proposition tendant à insérer dans le préambule de la Constitution *« les droits et libertés économiques »*.

Dans aucun de ces textes ne figurent expressément les *« garanties parlementaires »* souhaité publiquement par M. Poher. Avant que le projet de loi constitutionnelle ne soit adopté par le conseil des ministres du 18 juillet, la majorité sénatoriale aura tout intérêt à préciser ce qu'elle entend voir inscrire dans la Constitution, par exemple sous la forme d'une proposition de loi. Le sujet n'est, pour elle, pas neuf. Déjà le président de la commission des lois, M. Jacques Larché, avait expliqué à ses collègues RI, réunis en journées d'études à Caen, en mars dernier (*le Monde* du 3 mars), que, pour tout texte touchant aux libertés publiques, obligation soit faite à l'Assemblée nationale et au Sénat d'être d'accord, ou au président de la République d'organiser un référendum.

En tout état de cause, la majorité sénatoriale n'est pas prête à abandonner son droit d'amendement pour le texte qui lui sera soumis. Elle se refuse à envisager aujourd'hui qu'il pourrait lui être contesté, tout en affirmant que son intention n'est pas de bloquer le processus engagé par le président de la République.

Est-ce un gage que donne M. Pasqua en assurant que pour, le projet de loi sur la presse, *« trois jours »* d'examen par la Haute Assemblée pourraient suffire.

ANNE CHAUSSEBOURG.

AU NORD DU LIBAN

La Syrie a imposé un cessez-le-feu entre ses deux alliés locaux

De notre correspondant

Beyrouth. — Tandis que Beyrouth se réjouit de la réouverture de son aéroport où ont enfin atterri les premiers appareils étrangers, une *« guerre dans la guerre »*, comme la crise libanaise en a tant connues, fait rage au Liban-Nord.

Les Maradas, miliciens chrétiens de l'ancien président Frangié, allié privilégié de la Syrie, se battent contre le Parti syrien nationaliste social (PSNS ex PPS, Parti populaire syrien), allié également de Damas, depuis trois jours au Koura, région chrétienne du Liban-Nord, à dominante grecque-orthodoxe, contigue au fief des Frangié, Zghorta. Le PSNS, formation libanaise réellement laïque, est traditionnellement implantée au Koura, son fondateur, Antoun Saade, exécuté en 1949, en étant originaire.

Le PSNS avait été chassé du Koura en 1976 par une offensive conjointe des Maradas et des Phalanges, à l'époque alliés et aujourd'hui ennemis. Il y était revenu après 1978, à la faveur précisément de la rupture entre les deux milices et un *modus vivendi* s'était établi au Koura entre lui et M. Frangié, la prédominance politique revenant à ce dernier. Mais jamais il n'y eut rien de commun entre *« les Frangié »* et le PSNS, sinon leur aversion à l'égard des Phalanges et de leurs Forces libanaises.

et leur alliance avec Damas.

Le président Assad, après avoir laissé se dérouler les affrontements durant trois jours, malgré la présence de son armée dans la zone des combats, a rappelé les deux parties à l'ordre, imposant un cessez-le-feu à dater de ce samedi 14 juillet. En milieu de matinée, l'arrêt des combats était respecté.

Dans cette bataille, qui a fait quarante à cinquante morts et plus de cent blessés, en majorité — une fois n'est pas coutume — des miliciens des deux bords, l'avantage semble être resté aux hommes de M. Frangié réputés être particulièrement valeureux. De plus, il est presque certain qu'entre ses deux alliés, Damas donne la priorité à l'ex-président Frangié, accusé par le PSNS d'avoir voulu *« élargir son canton »*, ce qui suppose implicitement son adhésion au projet politique de ses rivaux des Forces libanaises. Il s'en défend, toutefois, avec la dernière vigueur.

On note ici que le nord a pris le relais de Beyrouth dès que la pacification est intervenue dans la capitale. Une flambée de violence moins importante est également signalée, au sud de Beyrouth, dans l'Iklim-el-Kharroub, à la lisière du territoire occupé par Israël, entre Druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) et chrétiens des Forces libanaises.

LUCIEN GEORGE.

DEUX ATTENTATS ET TROIS INCULPATIONS

Action directe refait surface

Un nouvel attentat à Paris et trois inculpations pour le meurtre des deux policiers de l'avenue Trudaine : le groupe Action directe revient au premier plan de l'actualité terroriste qu'il n'a quitté que par éclipses depuis sa création, en 1979, aux marges de l'extrême gauche. Malgré les coups répétés que lui porte la police, Action directe existe toujours. Telle est la signification de l'attentat qui a eu lieu, vendredi 13 juillet, à 23 h 30, endommageant très sérieusement des locaux du ministère de la défense, situés rue Sextius-Michel, à Paris (15e).

Quelques minutes plus tard, l'Agence France-Presse recevait un coup de téléphone revendiquant cet attentat au nom d'une Unité combattante Lahouari Farid Benchellal. Celle-ci n'est pas tout à fait une inconnue : en juin 1982, Action directe s'était attribué sous la même appellation deux autres attentats à l'explosif. Militant français d'extrême gauche, Lahouari Farid Benchellal avait trouvé la mort l'année précédente dans la cellule d'un commissariat d'Helsinki, en Finlande.

Jeudi, *le Monde* avait reçu un pli revendiquant un autre attentat, commis le matin même contre l'Institut atlantique des affaires internationales, à Paris (16e). Les auteurs de cette lettre, signée Unité combattante Ciro Rizzato et Action directe, se présentent comme *« communistes, fraction organisée et combattante du prolétariat »*. Ciro Rizzato est un militant italien de Prima Linea tué au cours d'un hold-up avenue de Villiers, à Paris (17e), au mois d'octobre dernier.

Si le groupe Action directe éprouve le besoin de refaire parler de lui, c'est que la police marque des points. Malgré un démenti apporté la semaine dernière par M. Michel Jéol, procureur de Paris, celle-ci estimait avoir identifié avec certitude les auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine. Les jours passant, les policiers de la brigade criminelle parvenaient à faire partager leur conviction à la justice et, jeudi 12, M. Jean-Louis Bruguière, rentré précipitamment de vacances, décidait d'inculper d'assassinat Régis Schleicher et les frères Claude et Nicolas Halfen, tous trois détenus pour d'autres faits.

Une cache d'Action directe découverte récemment près de l'avenue Trudaine avait renforcé la conviction des policiers que Régis Schleicher et cinq autres de ses camarades, dénoncés en outre par une militante de l'organisation, étaient impliqués dans cette fusillade.

Si l'on en croit l'accusatrice, Mlle Frédérique Germain, trois autres membres d'Action directe ayant participé à ce double assassinat seraient en fuite. Parmi eux, prétend-elle, figurerait Mohan Hamami, libéré peu après la victoire de la gauche pour raisons médicales et blanchi ensuite par la justice française après la découverte d'une cache d'armes à Paris.

La libération, également par la gauche, de Jean-Marc Rouillan, le chef « historique » d'Action directe, en fuite lui aussi, et les inculpations de jeudi raniment la polémique qui s'était instaurée au lendemain de la fusillade de l'avenue Trudaine. Les policiers qui avaient manifesté le 3 juin 1983 à la suite de cette fusillade trouvent aujourd'hui dans ces inculpations une raison de plus de reprocher à la gauche l'indulgence qui avait prévalu durant les premiers mois du septennat.

Les attentats et les hold-up qu'Action directe continue de commettre avec un relative impunité ne sont pas de nature à faire cesser cette polémique, même si, depuis, le gouvernement a fait acte de contrition en décidant la dissolution de ce mouvement.

B. L. G.

EN SYRIE

M. Cheysson a atténué l'irritation des autorités à l'égard de la politique française

De notre envoyée spéciale

Damas. — La visite du ministre français des relations extérieures à Damas aura sans doute permis d'atténuer quelque peu l'irritation des autorités syriennes après le voyage de M. Mitterrand à Amman et son déjeuner de travail avec le président Moubarak au Caire. M. Cheysson s'est entretenu longuement avec son homologue syrien, M. Farouk El-Charaa, qu'il rencontrait pour la première fois, puis a été reçu vendredi 13 juillet pendant 1 h 15 par le vice-président, M. Abel Khalim Khaddam.

Les conversations, au cours desquelles tous les sujets de divergence entre Français et Syriens ont été abordés, ont, semble-t-il, été l'occasion d'une *« franche explication »*. Damas, qui soutient l'Iran dans la guerre du Golfe, reproche en particulier à la France d'aider le régime du président irakien Saddam Hussein, son ennemi irréductible.

Dans le conflit israélo-palestinien, le contentieux franco-syrien est aussi important. L'action de Paris au Liban, son soutien à M. Yasser Arafat lors de l'évacuation de Tripoli, le manque total de conviction dans l'approbation donnée par M. Mitterrand à Amman au projet de conférence internationale, réclamée par la Syrie, sont autant de sujets de discorde entre les deux capitales. A propos de cette conférence, M. Cheysson a fait valoir, en renvoyant aux propos du président de la République, que Paris n'était pas opposé à ce projet mais qu'il fallait d'abord obtenir un minimum d'accord entre les parties.

Dès son arrivée à Damas, M. Cheysson avait insisté sur le rôle de la Syrie dans tout règlement au Proche Orient. *« Nous ne pouvons réfléchir sur le Proche-Orient sans la Syrie. Toute exclusion à l'égard de la Syrie, dont la position est déterminante, serait absurde »*, avait déclaré le ministre des relations extérieures, qui répondait ainsi d'emblée aux commentaires de la presse syrienne accusant Paris de s'aligner sur les Etats-Unis en cherchant à éviter Damas d'un éventuel règlement. M. Cheysson avait d'autre part réaffirmé que la France, *« qui n'appartient pas aux pays de la région »*, ne cherchait pas à imposer quoi que ce soit, mais *« se mettait à la disposition de tous »* pour la recherche de solutions.

L'invitation de M. Pierre Mauroy au vice-président Rifaat El Assad, qui sera reçu au cours de son séjour en France par M. Mitterrand, a, semble-t-il, été diversement appréciée dans la capitale syrienne, si l'on en juge par la presse, qui ne l'a pas mentionnée. La date du séjour du frère du président à Paris n'a pas été précisée.

Jamais interrompues, les relations franco-syriennes sont marquées depuis longtemps par les reproches que Damas fait à la politique française dans la région. Les dirigeants syriens ont été sensibles au fait que M. Cheysson, qui, après avoir accompagné M. Mitterrand à Amman et au Caire, s'était rendu à Jérusalem, fasse le voyage de Damas, concrétisant ainsi ses propos sur l'importance de la Syrie dans tout règlement au Proche-Orient.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LES AVOCATS ALLEMANDS PEUVENT AVOIR UN CABINET EN FRANCE

La Cour de justice européenne a estimé, jeudi 12 juillet, qu'un avocat allemand pouvait ouvrir un cabinet à Paris malgré l'opposition de l'ordre des avocats de cette ville. Me Klopp, inscrit à la Chambre des avocats de Dusseldorf, avait demandé à être admis au barreau de Paris tout en conservant un domicile et un cabinet dans sa ville d'origine. Les avocats français ont rejeté sa demande, les règles du barreau de Paris précisant qu'un avocat ne peut avoir qu'un seul domicile professionnel.

La Cour de Luxembourg a estimé que, même en l'absence de règles communautaires sur l'accès et l'exercice de la profession d'avocat, les autorités d'un Etat membre de la CEE ne peuvent refuser à un ressortissant d'un autre Etat membre le droit d'exercer la profession d'avocat, du seul fait qu'il maintient un domicile professionnel dans un autre Etat membre. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1984 a été tiré à 468 059 exemplaires

PANNE D'ÉLECTRICITÉ EN YOUGOSLAVIE

Belgrade *(AFP)*. — Au moins un tiers des habitants de la Yougoslavie ont été privés d'électricité, jeudi 12 juillet, pendant plusieurs heures, à la suite d'une panne du réseau électrique national. Selon le quotidien de Zagreb, *Vjesnik*, il s'agit de la plus grave défaillance du réseau yougoslave, qui a connu ces dernières années de sérieuses difficultés dues à la situation financière précaire du pays. Une importante panne s'était déjà produite le 8 décembre 1981.

Belgrade a été épargnée par l'incident, dont ni la radio-télévision ni la presse de la capitale n'ont fait état. La panne s'était déclarée jeudi matin sur le réseau de la province du Kosovo, entraînant la rupture les uns après les autres des systèmes qui alimentent une grande partie de la Serbie, de la Macédoine, du Monténégro et de l'ensemble de la Croatie.

Des centaines de trains sont restés bloqués en rase campagne par les chaleurs tropicales qui règnent depuis trois jours en Yougoslavie. Les quelque 600 000 habitants de Zagreb, capitale de la Croatie, ont été également privés d'eau, celle-ci étant distribuée à l'aide d'un système électrique.

A B C D E F G

LA COMPAGNIE BOUSSAC-SAINT FRÈRES TENTE DE RASSURER SES CLIENTS ET FOURNISSEURS

Les anciennes sociétés du groupe Boussac-Saint-Frères vont-elles être mises en liquidation ? Cette solution est fréquemment évoquée dans divers milieux car jugée seule capable de mettre fin à l'imbroglio juridique qui empêche de mettre en œuvre les moyens d'un redressement. M. Georges Plescoff, lui même, chargé par le premier ministre de mener une étude sur la viabilité de ce groupe, paraît s'y rallier.

Afin de calmer les inquiétudes que ces informations pourraient faire naître dans la clientèle, chez les fournisseurs et les salariés, la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) précise dans un communiqué *« que la liquidation n'est pas synonyme de cessation d'activité ; que bien entendu cette liquidation porte sur les sociétés qui sont en règlement judiciaire depuis juin 1981 »*, c'est-à-dire la Société financière et foncière Agache-Willot et la société Boussac-Saint Frères, *« et non pas sur la nouvelle société intitulée « Compagnie Boussac-Saint Frères » avec laquelle il convient de ne pas les confondre »*.

Quel que soit le cadre juridique choisi, la CBSF a besoin pour déposer un concordat d'être « crédible financièrement ». *« Or, avec un capital social de 200 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4,8 milliards en 1983, cette condition est loin d'être satisfaite »*, reconnaît la CBSF.

M. DUPEYROUX PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PRUD'HOMIE

M. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à l'université Paris-II, a été nommé président du Conseil supérieur de la prud'homie, par arrêté, publié au *Journal officiel* du 14 juillet.

Le Conseil supérieur de la prud'homie est un organisme consultatif appelé à formuler des avis et des suggestions ainsi qu'à effectuer des études sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de prud'hommes.

Les nouveaux avions Mirage-2 000 présentés pour la première fois à Paris

Avec le survol de Paris par une forteresse volante B-17 de la dernière guerre mondiale et avec la présentation des unités — notamment de la 2e division blindée — qui participèrent à la libération de la France en 1944, le défilé militaire du samedi 14 juillet sur les Champs-Elysées a été consacré, de la volonté même du chef de l'Etat, au quarantième anniversaire de la Libération.

Le temps couvert au-dessus de la capitale a eu pour effet de réduire l'importance du défilé aérien initialement prévu. Mais, pour le reste, l'organisation du défilé avait été mainmenue, soit la participation, au total, de 5 200 hommes à pied, 300 cavaliers de la garde républicaine, 90 motocyclistes de la gendarmerie et 247 véhicules, dont 147 blindés.

Pour la première fois, les Parisiens ont pu apercevoir, dans l'axe des Champs-Elysées et au-dessus de la place de la Concorde, où avait été érigée la tribune présidentielle, les dix premiers exemplaires de l'avion de combat Mirage-2 000 qui vient d'être livré à l'armée de l'air.

Avant le défilé, M. Mitterrand, qui a passé la revue des troupes à bord d'un command-car, a été, entre l'Etoile et le rond-point des Champs-Elysées, l'objet de quelques sifflets isolés, couverts cependant par les applaudissements. A hauteur du Grand Palais, en revanche, les sifflets se sont faits plus fournis, certains des spectateurs, derrière les barrières métalliques, disposant de sifflets à roulette.

Le chef de l'Etat, à l'issue du défilé, qui s'est achevé vers 11 h 30, a donné à l'Elysée la traditionnelle réception du 14 juillet, qui réunit, outre les personnalités invitées par la présidence de la République, les chefs des détachements militaires.

Dans l'après-midi, M. Mitterrand devait se rendre à Melun (Seine-et-Marne) pour rendre un hommage particulier à la gendarmerie nationale, dont certaines missions, notamment la défense opérationnelle du territoire, ont été accrues. Le chef de l'Etat devait assister à un défilé de 4 000 gendarmes et au baptême de la nouvelle promotion de l'école d'officiers.

BUDGET 1983 : LES IMPOTS ONT RAPPORTÉ 24,5 MILLIARDS DE FRANCS DE MOINS QUE PRÉVU

Au cours du premier trimestre 1984, les dépenses publiques ont augmenté au rythme de 8 %, ce qui est supérieur au rythme retenu dans le budget de 1984 (6,5 %). Le « Rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques », remis par le gouvernement au Parlement au milieu de l'année, indique également que, en 1983, les recettes fiscales ont été inférieures de 24,5 milliards de francs aux chiffres retenus dans le budget 1983. Ces moins-values fiscales importantes viennent, notamment, de l'impôt sur les sociétés (11,4 milliards de francs), de la TVA (4,1 milliards de francs), de l'impôt sur le revenu (4,7 milliards de francs), des droits d'enregistrement (4,3 milliards de francs).

● *M. Pierre Lefranc et le maréchal Pétain.* — Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, M. Pierre Lefranc a réagi le 13 juillet à la page de publicité publié dans *le Monde* du 13 juillet par l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, et par l'Association nationale Pétain-Verdun. Il écrit notamment : *« Ce texte comporte de nombreuses inexactitudes et omissions et il ne peut que soulever la réprobation et l'indignation de ceux qui, refusant la collaboration avec l'ennemi et les pires trahisons, se sont battus pour l'indépendance de la France et la sauvegarde des libertés. Aujourd'hui, en présence de l'Histoire, il n'y a pas une Française ou un Français qui choisirait la honteuse politique de Pétain de préférence à l'action de résistance lancée le 18 juin 1940 par le général de Gaulle. »*

● *Interpellation de Guadeloupéens.* — Une quinzaine d'Antillais, dont une majorité de Guadeloupéens, ont été interpellés à Paris au cours de la semaine du 9 au 15 juillet, à la suite de la découverte d'un stock d'explosifs.

هكذا من الأصل

D DU LIBAN

é un cessez-le
ux alliés locaux

LUCIEN GEN

SYRIE

é l'irritation des au
politique française

FRANÇOISE CHIPAUX

Le Monde

Aujourd'hui

YAN

Un été roman, notre grand concours, page VII

50 millions de sans-abri, page II

Les Esquimaux, illustres sauvages, page IV

Foucault-la-morale, page XI

Supplément au numéro 12276. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 15 - Lundi 16 juillet 1984.

La défense civile *est un art suisse. Contrairement au pays voisin, capable, en cas d'attaque*

50 millions de Français à découvert

Tous aux abris ! Lesquels ?

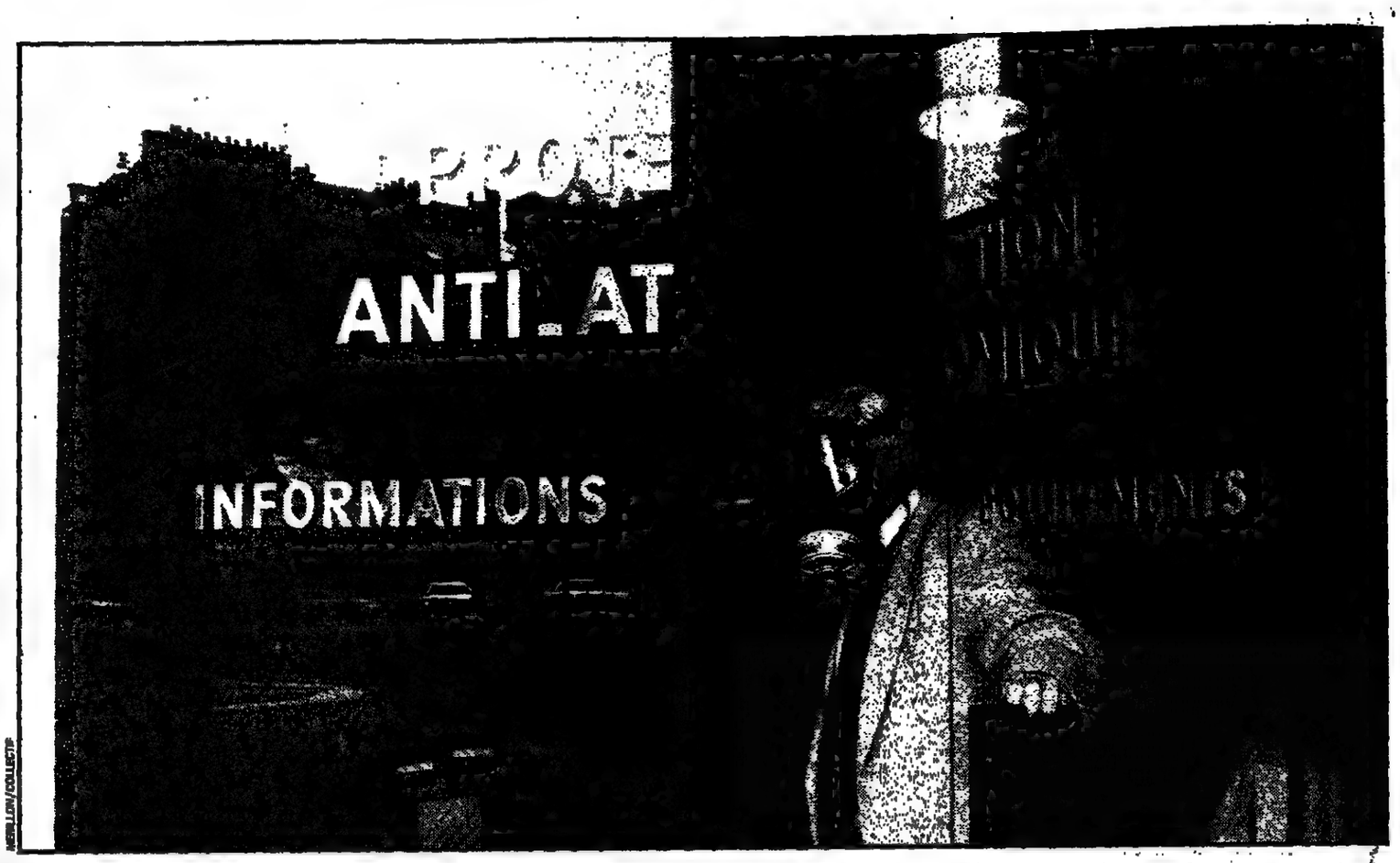

René Le Boëtté, le self-made man de la protection nucléaire devant sa boutique où l'on peut s'offrir la panoplie complète du survivant.

MERILLON/COLLECTIF

MALGRÉ ses soixante-six ans, ses cheveux et sa barbe de neige, René Le Boëtté veut encore vivre de longues années. Et, méthodiquement, il s'est organisé pour durer, quoi qu'il arrive.

Suivons-le dans la cave de sa demeure Directoire plantée le long d'une rue tranquille à Versailles. Quelques marches, une lourde porte blindée, nous voici dans le réduit qui, même en cas de bombardement atomique sur la capitale, devrait lui permettre de survivre avec son épouse, ses trois filles et quelques amis.

Peinturluré de couleurs claires, le local mesure 4 mètres sur 4. Son propriétaire a tout calculé, tout prévu. Il a fait doubler les vieilles voûtes de pierre par des poutres métalliques et 20 centimètres de béton. Un appareil de ventilation muni de filtres pompera l'air dans le jardin par une conduite dont la bouche se dissimule sous le socle d'une statue. Des filtres arrêteront les poussières radioactives, les effluves toxiques et les germes dangereux. Des batteries et, s'il le faut, un générateur à pédales, fourniront la lumière.

Six cents litres d'eau régulièrement renouvelée sont stockés dans un réservoir en acier chromé. Sur des étagères s'alignent provisions de bouche, produits de ménage et médicaments. De quoi tenir une quinzaine de jours. Il y a même quelques doses de chloroforme pour une éventuelle opération. A l'opposé, deux étages de couchettes attendent leurs hôtes avec matelas et sacs de couchage. Sur une paroi libre, on lit une inscription : « Sortie de secours : creuser ici ». Au cas où la maison s'écroulerait sur l'abri. Et, bien sûr, les pelles et les pioches qui permettraient aux prisonniers de déboucher dans la cour. Mais quels nouveaux périls rencontreront-ils dehors ? Une housse contient quelques fusils bien graissés et une arbalète. Le « jour d'après » sera terrible pour les Robinson Crusoé atomiques.

René Le Boëtté n'est ni un illuminé, ni un petit bourgeois frileux que le moindre risque terrorise. Il a piloté tour à tour un Spitfire lors de la dernière guerre, les long-courriers d'Air France pendant vingt ans, une entreprise commerciale et même une jonque qu'il a ramenée toutes voiles dehors d'Extrême-Orient. Ce casse-cou professionnel est avant tout un esprit non conformiste. Il ne croit ni à l'efficacité totale de la dissuasion, ni, si elle échoue, au cataclysme qui vitrifierait l'Hexagone. « *La France n'est pas à l'abri d'une agression*, dit-il. *Celle-ci peut employer des armes classiques, des produits chimiques (les Soviétiques le font déjà en Afghanistan), des bactéries, des explosifs nucléaires de diverses puissances. Peut-être même tous ces moyens-là seront-ils utilisés successivement. Chez nous, seuls les militaires peuvent espérer s'en tirer (1). Pour les civils, c'est-à-dire pour l'immense majorité de la population – pourtant aussi exposée que les combattants, – rien n'est prévu. J'affirme que, même en cas d'attaque atomique, la plus grande partie du territoire serait épargnée par l'irradiation massive, le flash aveuglant, l'onde de chaleur et le souffle qui détruiraient tout aux points d'impact. Des millions de Français habitant à l'écart des cibles éventuelles n'auraient à redouter que les retombées des poussières radioactives, pendant une à deux semaines. En aménageant les caves, les parkings souterrains, les bons vieux abris de l'ancienne défense passive, ils pourraient survivre. Ce n'est ni compliqué ni très coûteux. Et je le démontre.* »

M. Le Boëtté n'est pas de ceux – ils sont probablement un millier en France – qui ont fait creuser un abri antiatomique et en gardent jalousement le secret car « *il n'y aura pas de place pour tout le monde* ». Il fait volontiers les honneurs de son bunker et il a publié à ses frais un gros manuel en deux tomes, intitulé : *les Gestes qui sauveront les vôtres*. Et comme apparemment on ne veut pas l'entendre, il vient d'ouvrir, sur un grand boulevard de la capitale, un centre d'information doublé d'une boutique (2). On peut s'y offrir la panoplie complète du survivant : combinaison, masque, compteur Geiger, appareil de filtration d'air, etc.

M. Le Boëtté, le self made-man de la protection nucléaire, n'est que l'extrême avant-garde d'une cohorte qui va s'enfler. On assiste en effet à un retournement d'opinion que l'on peut qualifier d'historique. Un nombre croissant de Français commencent à remettre en cause l'idée trentenaire mais erronée qu'on ne peut rien faire contre le feu nucléaire, sinon l'empêcher de se déclencher par la menace d'une riposte de même nature.

Dix raisons militent depuis longtemps contre ce manichéisme. Mais il était si commode. Il permettait aux pouvoirs publics de ne rien faire pour la défense civile, et aux militaires de monopoliser les crédits pour la bombe. Pourtant, on sentait comme un remords. En mars 1964, il y a vingt ans, un décret prescrivait le recensement des abris éventuels. Jamais appliqué. Sous la présidence de Georges Pompidou, on avait fait imprimer des millions de livrets destinés à informer la population sur « les gestes qui sauvent ». Jamais distribués. Un décret de 1972, modifié en 1975, organise un corps de défense civile. Sans résultat.

La Sécurité civile a édité, en 1972, un fascicule de 55 pages intitulé *Savoir pour vivre*. Le tiers est consacré aux précautions à prendre en cas d'attaque atomique. Il est épuisé sans qu'on l'ait jamais vu entre les mains de quiconque.

Avec le gouvernement socialiste, voici le changement. En octobre 1982, Pierre Mauroy expédie une note aux préfets, leur recommandant de faire créer des abris et d'étudier des plans d'évacuation. Ce document marqué « confidentiel défense » n'a été connu que plusieurs mois plus tard, par une fuite. En novembre 1983, c'est François Mitterrand qui dit à la télé : « *Notre défense passive n'est pas suffisante. Il faut engager une action de construction d'abris mais avec les moyens qu'on a...* »

Ces moyens n'existant pas, on peut commodément en rester là.

Il existe pourtant en France une Sécurité civile. On peut même en rencontrer les responsables dans une usine désaffectée d'un faubourg parisien où on les a relégués (3). Ils sont compétents et de bonne volonté. Mais leur budget d'investissement n'atteint pas cette année 40 millions de francs. Et il est en diminution de 5 % par rapport à celui de l'an passé. A peine de quoi entretenir les cinq mille sirènes qui, en cas de malheur, devraient donner l'alerte. Bien peu de gens – même chez les pompiers – connaissent la signification de leur hululement, mais qu'importe. A quoi sert-il de sonner l'alarme si personne ne sait ni ne peut se mettre à couvert ?

Il y aurait aussi, assure-t-on, des états-majors de sécurité civile dans chaque préfecture et des « sections nucléaires départementales ». Elles sont composées de réservistes, généralement recrutés parmi les professeurs de physique. Leur mission : calculer les retombées radioactives menaçant le département après une explosion lointaine. Cinq cents équipes de sapeurs-pompiers seraient en état d'aller vérifier dans la rue avec leurs radiamètres si ces calculs sont exacts. Mais pourquoi ces précautions si la population n'a ni masque, ni combinaison, ni réduit à ventilation filtrée pour se prémunir contre les poussières radioactives ?

Le salut serait donc dans la fuite. Et l'on retrouverait, comme en 1940, des millions de Français errant sur les routes. C'est pour les assister au milieu des bouchons qu'on a créé, sur le papier, quatorze « colonnes mobiles de secours », fortes chacune de cent cinquante hommes et dûment motorisées. Six d'entre elles auraient reçu leur matériel. Pour accueillir les réfugiés, il existe, dans les textes, des « unités départementales d'hébergement » qui, paraît-il, ont quantité de lits pliants et quelques excellents cuistots. Cela remplacera-t-il les hôpitaux spécialisés dans le traitement des irradiés et contaminés ?

Tout cela sent si fort la naphtaline qu'il a bien fallu regarder les choses en face. La seule politique de protection réaliste consiste à inciter les citoyens à se protéger eux-mêmes, sur place, avec les moyens du bord. C'est pourquoi on en revient à ce fameux recensement des abris, ajourné depuis vingt ans. Avec prudence, la Sécurité civile a testé la méthode sur deux départements : la Haute-Loire et l'Ille-et-Vilaine. Dans ce dernier, on a repéré cent mille caves et garages souterrains qui pourraient servir de refuge, sous réserve de quelques aménagements. De quoi abriter la totalité des habitants. Malheureusement, on n'a rien prévu d'autre que de coucher tout cela sur des fiches qui seront déposées dans les mairies. Quant aux autres départements, il faudra, au rythme actuel, quinze ans pour en faire le tour. Et l'on ne sera guère plus avancé.

Les officiers de la Sécurité civile se plaignent de ce que ces recensements n'engendrent que rigolade et scepticisme. Comment en serait-il autrement ? Lorsqu'un quidam demande quelles sont les normes d'aménagement d'une cave, les entreprises capables de le réaliser, les équipements nécessaires, leur prix, on est bien embarrassé pour lui répondre. Sans doute, l'an prochain, lui remettra-t-on une plaquette *Savoir pour vivre* et, plus tard, un petit guide pratique d'aménagement. Mais pour l'heure, il faut s'en remettre au bon vieux système D.

Et pourtant ! Un « haut comité français pour la défense civile » (4) s'est constitué en janvier 1982 à l'initiative du général Pierre Billotte, ancien ministre de la défense. Objectifs : sensibiliser les élus locaux et les parlementaires « *à l'urgente nécessité d'une défense civile* ». Il rassemble à ce jour quatre cents sénateurs et députés de toute opinion, deux cent soixante maires des principales villes de France, et la majorité des présidents de conseils régionaux et généraux. Il a organisé l'an passé un colloque au cours duquel d'éminents orateurs ont tout dit sur l'inexistence de la protection des civils en temps de guerre, et les moyens d'y porter remède.

Mais ces parlementaires de toute obédience ont-ils rédigé une proposition de loi tendant à organiser ce qu'ils préconisent ? Point du tout. Ces édiles ont-ils, chez eux, entamé une action ? Pas davantage. L'un d'eux, l'académicien et ancien ministre Maurice Druon, est spécialement chargé de l'information des populations. Va-t-il mettre son talent d'ancien prix Goncourt au service de la bonne cause ? L'idée ne lui en est pas encore venue.

Non. Ceux qui commencent à bouger, ce sont les citoyens de base. Un signe ne trompe pas. A Aunay-sur-Odon, bourg du Calvados, Yves Leloup et ses quatre frères animent une fabrique de silos agricoles qui emploie trois cent soixante personnes. Leur matériau de base est un panneau d'acier spécial à la fois résistant et inoxydable. L'idée leur est venue de l'utiliser pour construire un abri métallique entièrement façonné en usine et livré clé en main. Depuis douze ans, ils tentent d'en vendre. Sans aucun succès. Puis, brusquement, en six mois, ils ont enregistré treize commandes. « *J'évalue le marché des abris en France à quatre millions d'unités*, dit Yves Leloup. *Construits en grande série, posés dans la journée dans n'importe quel jardin, ils pourraient être bon marché.* » L'industriel envisage un service après-vente original. Il va organiser pour ses clients des stages d'accoutumance à la vie souterraine.

Puisque le marché de la protection civile paraît s'entrouvrir, l'industrie privée se réveille à son tour. Dix-sept entreprises qui fournissent déjà l'armée en abris et matériels se sont groupées il y a un an en une Association française pour le développement des équipements NBC (entendez nucléaire, biologique et chimique) (5). « *Nous sommes capables de fournir pour un usage civil tout le matériel nécessaire. Et nous serons moins chers que les Suisses, les grands spécialistes* », dit Jocelyne Rouger, la secrétaire générale de l'association. Celle-ci a expédié une lettre proposant ses services à tous les maires des villes de plus de dix mille habitants. Des dizaines de demandes de renseignements commencent à arriver.

Sentant le vent, la Fédération nationale du bâtiment encourage ses ouailles à rejoindre

nucléaire, de protéger les trois quarts de sa population, la France n'est pas équipée. Et ne se prépare pas à l'être...

Sauve qui peut, la Suisse

Depuis 1963...

MUSSÉS dans leurs vallées à l'écart des grands chemins d'invasion, dépourvus de richesses naturelles pouvant exciter les convoitises, neutres depuis cent soixante ans, libres de toute allégeance politique, n'entretenant de querelle avec personne, les Suisses ont moins de raison que quiconque de redouter une attaque nucléaire massive et brusquée. Pourtant, ils sont actuellement les citoyens les mieux préparés du monde à cette éventualité. En cas de péril, 5 millions d'entre eux, soit 77 % de la population, peuvent disparaître dans les 200 000 abris qui font du sous-sol de la Confédération un véritable fromage de gruyère.

Et ce n'est pas fini. Le but avoué des responsables de la Zivilschutz, la défense civile, c'est de parvenir à protéger la totalité des citoyens. Il y a vingt ans qu'ils s'y emploient en se fondant sur quelques idées simples.

● La défense d'une nation ne se divise pas. L'armée et le peuple ne font qu'un. Chaque citoyen adulte, qu'il soit en uniforme ou en civil, participe à la défense collective et assure sa propre sûreté, là où il est, selon ses capacités.

● En cas de conflit, tout le monde aujourd'hui est menacé. Or les militaires, c'est-à-dire les citoyens en uniforme, sont plus en état de protéger les civils. Il appartient à ces derniers de prendre en main l'organisation de leur sécurité.

● La Suisse ne dispose d'aucune zone d'évacuation possible. Chacun doit se protéger sur place.

● L'État fédéral n'est pas un État providence pouvant assurer la protection individuelle de chacun. Cela est l'affaire des citoyens eux-mêmes et des communes.

● Contre les projectiles classiques, contre les armes chimiques ou bactériologiques, et même contre les explosifs nucléaires, la meilleure protection reste l'abri souterrain équipé de filtres à air. Mais ce local doit pouvoir être utilisé en temps normal : c'est donc une cave ou un parking, assortis de quelques aménagements standards.

De ces principes de bon sens a découlé une législation déjà vieille de vingt ans (octobre 1963) mais qui a été très efficace, car son application a coïncidé avec une période de prospérité et de transformation du parc immobilier. En effet, selon la loi :

● Toute nouvelle construction publique ou privée doit comporter un abri de défense civile, exécuté selon des normes précises, fixées par les autorités fédérales.

● Le surcoût entraîné par cette obligation est atténué par une aide publique qui varie de 30 à 70 % de la dépense.

● Chaque commune doit disposer d'un abri-PC capable d'accueillir les édiles et les spécialistes locaux de la défense civile. Quand il n'existe pas d'abri privé dans la commune, celle-ci est dans l'obligation de construire un abri public, ouvert à tous. La moitié des communes ont rempli cette obligation.

● Tous les hommes valides de cinquante à soixante-cinq ans, ainsi que ceux qui sont dispensés du service militaire, servent dans la défense civile. Ils s'entraînent chaque année pendant quelques jours et entretiennent les abris. En cas de malheur, cette réserve représente 500 000 hommes.

● La responsabilité effective du dispositif de défense civile (abris, matériel, personnels) appartient aux trois mille communes helvétiques, qui, en cas de conflit, doivent pouvoir se débrouiller seules.

● Le budget de la défense civile est distinct du budget militaire. Il représente actuellement 5 % de ce dernier.

Ce système, à la fois souple, décentralisé et pragmatique, est coordonné par l'Office fédéral de la protection civile (1), qui fixe les normes, accorde les subventions et contrôle leur emploi. Il exclut la construction d'abris préfabriqués, jugés trop coûteux. On estime en Suisse que la place d'abri revient à 1 500 francs français.

En responsabilisant les citoyens, ce système suscite leur imagination. Une grande firme alimentaire a mis au point une poudre nutritive à longue conservation qui est stockée dans les abris communaux. Les annuaires téléphoniques donnent la liste des objets et des provisions dont chacun doit se munir en cas de besoin. On a même mis au point une machine capable d'épurer l'eau contaminée et de la distribuer sous forme de berlingots individuels. A l'intention de ceux qui n'ont qu'une cave ancienne, l'Office fédéral a édité un manuel d'aménagement. Le matériel standard d'obturation des issues et de filtration de l'air est disponible en pièces détachées.

La défense civile suisse semble parfaitement adaptée à la mentalité et au système politico-social helvétiques. Elle est donc difficilement exportable. Néanmoins, elle reste, par bien des aspects, un modèle pour tous les pays du monde.

M. A.-R.

(1) Office fédéral de la protection civile. Bundesamt für Zivilschutz, 91 Monbijouxstrasse, Berne C.H.

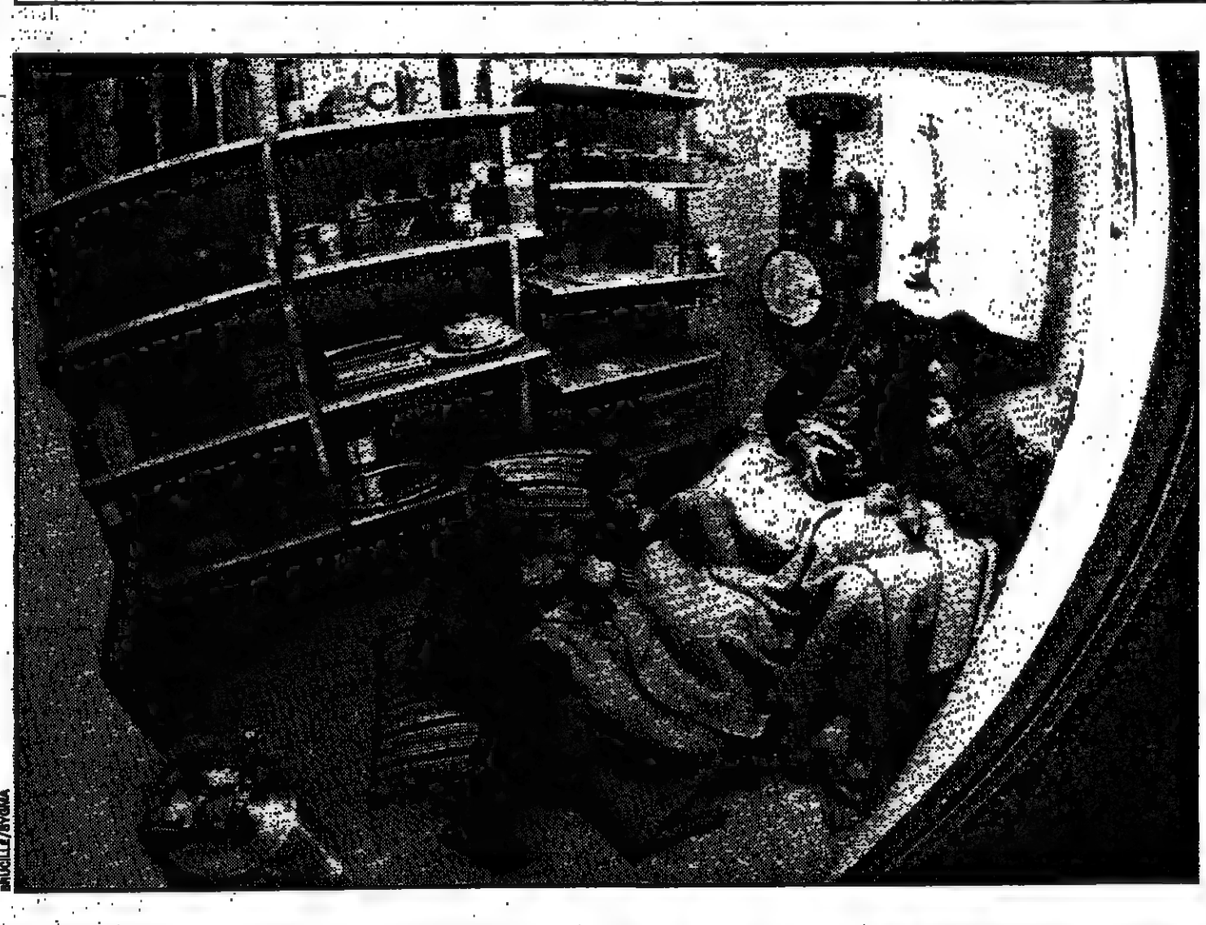

BRUCILLE/BYGMA

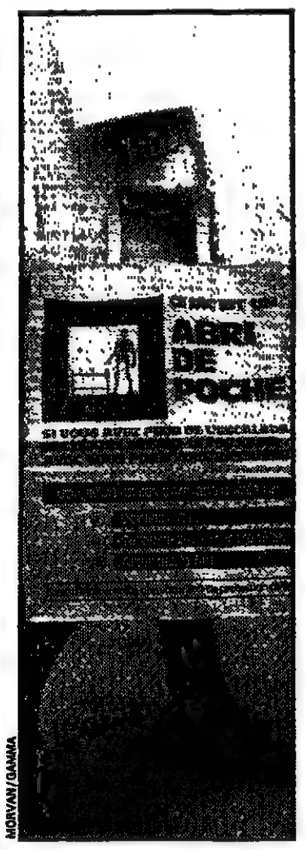

MORVAN/GAMMA

Ci-dessus, famille suisse dans un abri anti-atomique.

En haut à droite, réponse humoristique des pacifistes suisses qui ont lancé sur le marché l'abri anti- atomique de poche. 25 000 abris ont déjà été vendus pour le prix d'un franc suisse. On parle même de l'exporter.

Ci-contre, présentation des vêtements anti-atomiques dans le cadre de la protection civile : masques, appareils respiratoires, combinaisons, ventilateurs, détecteurs de radioactivité.

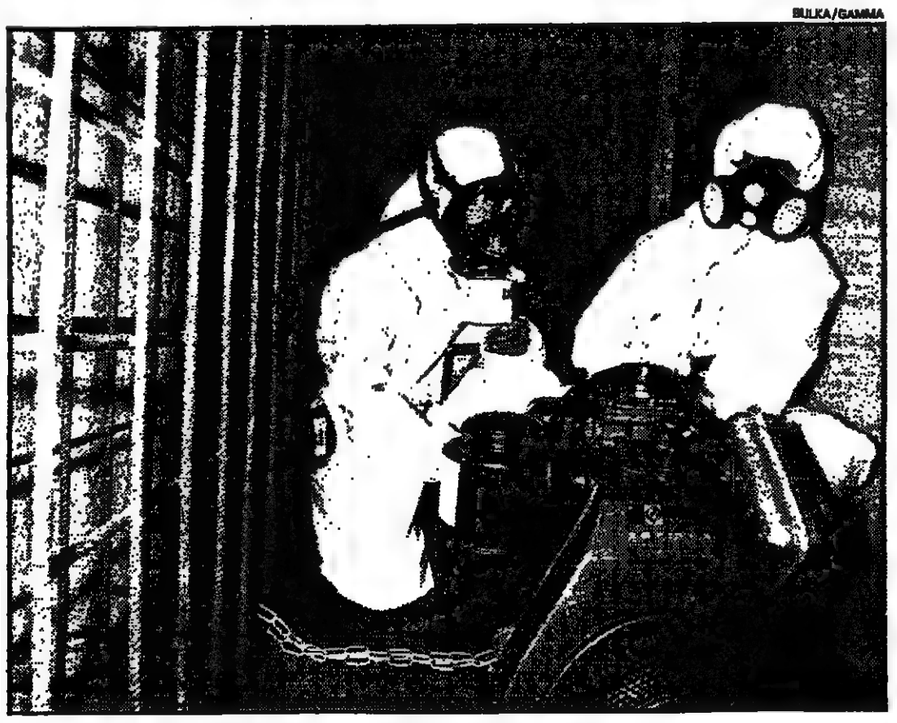

SULKA/GAMMA

Aux quatre coins de France

l'association française des constructeurs d'abris en cours de création. Elle sera ouverte aux entreprises, aux bureaux d'études, aux concepteurs et aux personnalités intéressées.

Ça bouge même dans les conseils municipaux. Il y a dix-huit mois, M. Georges Lemoine, alors secrétaire d'État à la défense, a donné l'exemple dans sa bonne ville de Chartres. Il a fait modifier *in extremis* un parking municipal en construction sur la grand-place. On n'a pas eu le temps de renforcer la dalle de couverture, mais quelques portes étanches peuvent isoler une partie des sous-sols. Des locaux ont été prévus pour recevoir les appareils de ventilation et un groupe électrogène. Le tout a été subventionné par la Sécurité civile, inauguré par le premier ministre et baptisé « abri anti-atomique ». Ce local ne pourra effectivement protéger des retombées radioactives les quatre cents élus, fonctionnaires et spécialistes qu'il doit recevoir que lorsqu'il aura été convenablement équipé, ce qui n'est pas le cas. On attend la suite.

Autre initiative : celle de M. Raymond Demanet, maire de Taverny, commune de l'Oise dont les carrières de gypse abritent le PC de la défense antinucléaire. S'il avait le temps d'y parvenir, le chef de l'État y résiderait en compagnie de plusieurs centaines d'hommes. M. Demanet fait observer qu'il y a encore des galeries inoccupées aussi vastes que des cathédrales sous la colline, sur près de 100 hectares. De quoi abriter sans peine les 36 000 habitants de ce canton-cible. Le maire de Taverny demande à l'Etat de les aménager en conséquence. Réponse : on va foudroyer ces vieilles carrières « par mesure de sécurité ». M. Demanet s'indigne et crée un syndicat intercommunal pour appuyer sa campagne. Mais Taverny est-elle prête à montrer le chemin en faisant faire à ses frais les premiers travaux ? « *Je n'avancerai pas un centime*, répond le maire. *C'est à l'Etat de tout faire.* »

Loin de tout ce tapage, mais parfaitement efficace, le maire d'une mini-commune alsacienne donne le bon exemple. René Braun, premier magistrat de Geiswasser, 190 habitants, vient de mettre en chantier le sous-sol de sa future salle des fêtes. On y aménagera une pièce pour les jeux et les réunions. Ce sera aussi un abri antinucléaire à toute épreuve, pouvant accueillir tous les habitants du village. M. Braun est allé chercher les normes de construction en Suisse ; il a engagé une entreprise travaillant pour l'OTAN et a grappillé quelques subventions en haut lieu. L'an prochain, au 14 juillet, une commune de France, mais une seule, pourra célébrer la fête nationale en toute tranquillité : ce sera Geiswasser, dont l'abri aura été inauguré ce jour-là.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les militaires des trois armes sont partiellement protégés : ceux de l'armée de terre dans les chars et les véhicules blindés dits NBC (nucléaire, biologique, chimique), ceux de la marine dans leurs navires, ceux de l'aviation dans les abris en cours d'installation sur les bases aériennes et qui, à terme, pourront accueillir 36 000 hommes environ.

(2) René Le Boëtté, 29, bd des Batignolles, 75017 Paris.

(3) Sécurité civile, 10, rue Ernest-Cognacq, 92000 Levallois-Perret.

(4) HCFDC : 18, rue Duphot, 75001 Paris.

(5) Défense NBC : 52, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Vacances et loisirs

CÔTE D'AZUR - 06500 MENTON
Hôtel CÉLINE-ROSE ** 167, avenue de Sospel
Tél. (93) 28-38-38. Chambres et cft
calmes et ensoleillées, cuis. fonct., parking, jardin.
Pension complète été, saison 1984 : 165 F à 180 F T.T.C.

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 Epernay. T. (26) 58.48.37
Vin vieilli en foudre. Tarif s/dem.

Déçus par les Seychelles ou les Bahamas
REDÉCOUVREZ la FRANCE profonde
Les paysages du JURA vous enchanteront
Le vin d'ARBOIS émerveillera votre palais
Robert JOUVENOT
Vigneron de souche multiséculaire
Gde-rue 39600 ARBOIS T. (84) 66 04 19

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété
12 bouteilles 1980 : 381 F franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél. : (85) 47-13-94
Louis Modrin, viticulteur, 71640 Mercurey.

Illustres sauvages : *les Esquimaux sont, dans l'imaginaire des Américains les Européens*

Nanook et ses frères

Face à l'Indien de Hollywood cruel et dangereux, un modèle de pureté.

Les Illustres sauvages sont les peuples qui nourrissent l'imaginaire de l'Occident et servent de référence. Après les Aborigènes d'Australie présentés dans *le Monde aujourd'hui* daté 8-9 juillet, voici les Esquimaux.

LES Esquimaux ont été un sujet de fascination pour le public européen depuis leur découverte par les navigateurs au seizième siècle. Fascination périodiquement nourrie par les récits des explorateurs arctiques du siècle passé, auxquels ont succédé les ethnologues des temps modernes. Perdus dans un immense désert de glaces, vêtus de fourrures épaisses, armés de *harpons*, d'arcs et de flèches, les Esquimaux chassent la baleine et l'ours polaire, et le soir se retirent dans leurs igloos, où ils mangent de la viande crue... Quelle est cette peuplade étrange qui habite à l'extrémité du monde ? Comment réussit-elle à survivre au milieu des neiges et des glaces ?

Les Esquimaux font leur entrée dans l'imaginaire européen avec la présentation en 1501 de trois sauvages de la côte du Labrador à la cour d'Henry VII, roi d'Angleterre. Ils sont décrits comme des brutes vêtues de peaux et mangeant de la chair crue. La mappemonde de Pierre Descaliers, parue en 1550, comprend des illustrations des sauvages du Labrador et de Terre-Neuve. Il s'agit probablement d'Esquimaux présentés comme des Pygmées à la vie très courte : ils meurent à l'âge de huit ans, sans jamais avoir connu la justice ni l'honnêteté.

En 1577, l'illustre navigateur Frobisher ramène trois Esquimaux de la terre de Baffin qu'il présente à la cour de la reine Elisabeth, devant laquelle un kayakiste reproduit avec facilité la chasse aux canards à la lance. La reine, émerveillée, accorde aux Esquimaux le droit de chasser le cygne sur la Tamise. Les descriptions laissées par l'expédition de Frobisher corrigent les erreurs précédentes et parlent des Esquimaux comme de simples gens vivant de chasse et de pêche.

Vers la même époque, on affirme que les Esquimaux ont une très grosse corpulence, qu'ils sont cannibales et pratiquent le culte du Soleil. On parle même d'un roi esquimau. Dans une gravure de l'expédition de Jens Munk de 1619 au détroit d'Hudson, les Esquimaux sont représentés tout nus ! Il s'agit clairement de descriptions fantastiques explicables par la brièveté du séjour et par le caractère souvent hostile des premières relations, mais aussi par la projection sur les Esquimaux de ce qu'on savait déjà des Indiens.

Au cours des trois siècles qui suivent, les données accumulées deviennent progressivement plus exactes et plus abondantes, et l'image des Esquimaux se précise. Nombreux sont les récits de voyage des navigateurs à la recherche pénible du fameux passage du Nord-Ouest, qui était censé directement relier les océans Atlantique et Pacifique à travers les régions septentrionales du continent américain. Au cours de ces exploits de navigation infructueux, la plupart des groupes esquimaux éparpillés le long de la côte arctique ont été identifiés et sommairement décrits. Ces récits d'exploration étaient lus par un public européen avide de connaissances sur le bout du monde. A ces écrits, on peut ajouter les travaux plus sobres des missionnaires comme Hans Egede au Groenland, et, vers la fin du dix-neuvième siècle, les observations fouillées des naturalistes américains.

Vers la fin de la période victorienne, toutefois, paraît toute une nouvelle littérature sur le Nord, très appréciée par le public, qui permet au lecteur de se promener facilement parmi les Indiens de la forêt sud-arctique, de visiter les Esquimaux, et de prendre connaissance des Lapons éleveurs de rennes. Ces récits sont riches en aventures et péripéties de toutes sortes et en descriptions de chasses dangereuses de gros animaux. Dans le Nord, le danger est partout, mais les Esquimaux savent y faire face. Ils sont courageux, intrépides, affrontent l'ours polaire à la lance et savent tourner à leur avantage des situations apparemment désespérées. Et cela avec le sourire – le fameux sourire des Esquimaux. Aux notions fantaisistes des premiers navigateurs et aux descriptions sobres des missionnaires et naturalistes, succède ainsi une image romantique des Esquimaux, héros de l'Arctique, chasseurs intrépides de bêtes féroces, vainqueurs d'adversités extrêmes!

C'est cette image romantique de l'Esquimau que Robert Flaherty, l'illustre cinéaste américain, a utilisée et amplifiée avec un succès remarquable dans son film *Nanook of the North*. Nanook est le nom d'un Esquimau de la côte est de la baie d'Hudson, dont Flaherty fit son acteur principal, pour lui faire jouer les scènes typiques de la vie esquimaude. Nanook construit son igloo avec dextérité, sait comment transporter toute sa famille dans son kayak, ne glisse jamais sur la glace pourrie au printemps. Il tue un morse au harpon, sait comment trouver la bonne direction dans une mer de glace cassée. Il brave tous les dangers et paraît parfaitement adapté aux rigueurs extrêmes d'un environnement hostile. L'image sait très bien rendre le courage de Nanook dans une confrontation perpétuelle avec la nature.

Nanook, toutefois, n'est pas seul. Il a une femme, la très belle Nyla, et des enfants, auxquels il assure une protection de tous les instants. Nyla ne pourrait survivre sans son chasseur, et Nanook ne peut vivre sans Nyla. Dans sa vie familiale, Nanook paraît profondément humain, et c'est dans l'expression de cette humanité universelle que réside le génie de Flaherty. Celui-ci présente deux images de l'Esquimau, qui se renforcent l'une l'autre : l'une, dans la tradition romantique, amplifie le courage inné du chasseur arctique; l'autre, profondément originale, en décrivant la vie familiale de Nanook, rend son comportement intelligible et sympathique, et le rapproche du spectateur occidental.

Le succès commercial de *Nanook of the North* fut considérable. Distribué dès 1922 à New-York, il fit rapidement le tour des grandes villes américaines et européennes. Plusieurs rééditions suivirent. Alors que les livres d'aventures arctiques étaient lus par des milliers de personnes, les spectateurs des films étaient des millions. Une publicité étonnante accompagnait les projections. On construisit des igloos devant les salles de cinéma en Amérique, et on fit promener des traîneaux à chiens aux coins des rues. On vendit des tartes à l'esquimaude et des limonades Nanook. Quand Nanook mourut deux ans plus tard, il fit les manchettes de la presse internationale. Il se créa ainsi une véritable « nanookmania ». Grâce aux qualités dramatiques du film, les Esquimaux occupèrent la première place dans la hiérarchie des exotismes.

A la suite de Nanook, les films documentaires ou ethnographiques sur les Esquimaux devinrent de plus en plus nombreux. Aux Etats-Unis, la série pédagogique sur les Esquimaux Netcilik connaît une large diffusion, alors qu'en France la série télévisée sous la direction de Jean Malaurie brosse un vaste tableau sur l'état de vie actuel de plusieurs groupes arctiques. Les ethnologues se font cinéastes, chaque film dépeint un aspect inattendu de la vie sociale en milieu arctique. Le stéréotype de l'Esquimau acquiert du relief, mais en même temps devient flou. La caméra ethnographique suit de près l'impact profond et souvent dévastateur de la modernité sur les petites communautés. Les maisons préfabriquées remplacent les igloos, les chasses épiques disparaissent au profit de la petite sculpture sur stéatite, les Esquimaux ne sont plus ce qu'ils étaient ; il y a une dégradation, un manque par rapport à la pureté de Nanook. Entretemps, Hollywood découvre l'Arctique, et on verra Anthony Quinn dans l'igloo, entouré de très belles Esquimaudes, dévorer de la viande crue. Le thème de l'érotisme sur glace va être traité à plusieurs reprises.

Dans un film de Walt Disney, *Never cry wolf*, la sagesse primitive des Esquimaux est mise en contraste avec la vulgarité du monde civilisé. L'ensemble des productions cinématographiques reflètent une nostalgie du passé traditionnel, où le bon sauvage pouvait exprimer sa noblesse naturelle, attitude à jamais détruite par l'intrusion d'une civilisation corruptrice. L'Esquimau devient une victime, tout en réussissant à garder un peu de sa pureté originelle. Les médias construisent le stéréotype de l'Esquimau être pacifique, noble, heureux, simple et courageux, récemment devenu victime de la perversité. Image qui contraste avec celle de l'Indien de Hollywood, agressif, cruel, dangereux et méchant. Dans un certain sens, les deux modèles se trouvent dans une relation complémentaire dans l'imaginaire occidental : l'un représente le Bien, l'autre le Mal.

Depuis les années 20, les recherches ethnologiques sur le terrain arctique se multiplient, les riches observations descriptives, de même que les analyses de la vie sociale inspirées des nouvelles théories anthropologiques, font assez rapidement des Esquimaux l'ethnie simple la mieux connue au monde. Plusieurs ethnologues publient les récits de leurs aventures personnelles ; des voyageurs, missionnaires et traiteurs font de même, souvent avec beaucoup de talent. Cette nouvelle littérature, bien plus riche et précise que celle de l'époque victorienne, répond à la curiosité toujours en éveil du grand public. Elle révèle une image complexe de l'Esquimau. Sans doute l'Esquimau est courageux et affronte tous les dangers avec le sourire; en excellent ingénieur primitif, il s'adapte à des conditions de changement brusque. Mais, au sein de la communauté, il peut être agressif, faire de la sorcellerie maléfique, prendre les femmes des voisins et tuer son prochain. La révélation des conflits interpersonnels ne réussit point toutefois à voiler l'image épique du bon sauvage.

C'est aux Etats-Unis que cette image a pénétré le plus profondément l'imaginaire collectif. Il existe une vaste littérature pour enfants sur les Esquimaux, et ceux-ci, à la grande joie des enfants, constituent le premier peuple étranger ou exotique qui fasse l'objet d'un enseignement à l'école primaire. Dans le cadre de cette tradition pédagogique, au cours des années 70, un cursus anthropologique fut élaboré et largement diffusé. Intitulé MACOS (« *Man : a course of study* »), il utilise largement les films ethnographiques sur les Esquimaux Netcilik, en relation avec des méthodes nouvelles de pédagogie active. La philosophie qui inspire le cours est celle du relativisme culturel. Avec l'aide de concepts anthropologiques, le comportement des Esquimaux devient intelligible en lui-même, sans référence à d'autres idéologies.

Mais la diffusion de MACOS a provoqué aux Etats-Unis un tollé général. Une controverse nationale s'est instaurée, qui a abouti, en avril 1976, à une âpre discussion au Congrès. Quatre ans plus tard, dans un discours à Dallas, Ronald Reagan s'est prononcé également contre MACOS. On reproche au cours sa tendance subtile à remplacer les valeurs judéo-chrétiennes de la famille américaine par une perspective universaliste et relativiste, mettant en danger le patriotisme et la moralité. Quant aux films, ils traduisent, de manière directe et brutale, la violence et la mort chez les Esquimaux, ce qui paraît inacceptable.

Cette réaction violente du public américain contre un programme pédagogique qui décrit de manière très simple la vie des Esquimaux Netcilik peut s'expliquer par une séquence filmée où le kayakiste tire un renne sauvage. L'Esquimau, prototype du sauvage bon, généreux et noble, le meilleur des hommes, perce de sa lance le renne sauvage, qui, dans l'imaginaire enfantin, est assimilé à Bambi, création de Walt Disney, la bête la plus douce du règne animal. Cette contradiction insupportable provoque un sentiment d'horreur et explique partiellement l'hostilité publique envers le cours.

Un autre facteur, plus profond, a été révélé lors d'une enquête récente dans les écoles primaires de l'Etat du Vermont sur le stéréotype des Esquimaux. Ceux-ci sont considérés comme heureux, généreux, pacifiques, propres, laborieux, démocratiques, et surtout libres, aussi libres que les Américains eux-mêmes. Or ces qualités et ces vertus sont supposées également appartenir aux classes moyennes de la société américaine. La personnalité de l'Esquimau se présente comme la projection sur fond artistique de l'éthique protestante. Un enseignement sur les Esquimaux se présente ainsi comme un rituel pédagogique où les petits Américains honorent leur société, reconnaissent et célèbrent ses vertus. En transformant ce rituel en opération rationnelle, impliquant la destruction du stéréotype de l'Esquimau, le programme MACOS était inacceptable pour le public américain. Dans sa perception d'autrui, l'imaginaire occidental a besoin d'un stéréotype positif de l'Esquimau. Il équilibre d'autres stéréotypes négatifs, qui font percevoir des choses noires, dangereuses, dégoûtantes...

ABSEN BALICKI

CAHIERS DU CINÉMA

Après le succès de *Nanook of the North* de Flaherty (1922), le cinéma américain a exploité ce filon. Ici, « Eskimo », un film de Van Dyke, produit en 1933 par la Metro Goldwin Mayer.

● Absen Balicki est professeur au département d'anthropologie de l'université de Montréal.

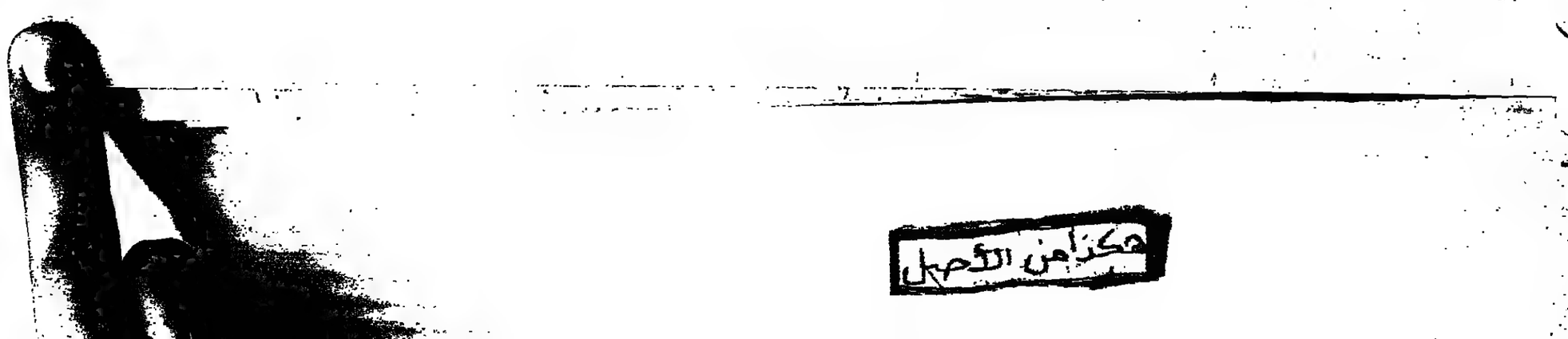

et des Européens, un peuple noble, courageux, pacifique et libre, corrompu par la civilisation.

HETIER/ATLAS-PHOTO

ROGER VIOLLET

ROGER VIOLLET

Dénonciations

J'habite un grand appartement dans le deuxième arrondissement de Paris, et étant plutôt amoureux des jeunes garçons de seize à dix-huit ans, je suis contraint la plupart du temps de les inviter chez moi. Les mineurs avec lesquels j'ai de fréquentes relations habitent en effet souvent encore chez leurs parents.

Mon problème est que je suis cadre supérieur dans une importante société d'exportation, et que mes voisins le savent, puisque, lorsqu'un chauffeur ne peut venir me chercher, j'utilise une voiture sur laquelle sont inscrits en larges lettres rouges le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de mon entreprise. Il est certain que l'ensemble de mon voisinage connaît mes mœurs sexuelles. Comment d'ailleurs les ignorer, lorsqu'on voit au moins deux fois par semaine un quadragénaire regagner son domicile accompagné chaque fois d'un tout jeune homme ? Je ne cherche d'ailleurs en aucun cas à le cacher.

Le drame est que, depuis bientôt un an, plusieurs personnes affirmant habiter mon immeuble téléphonent à la direction de ma société, à mon secrétariat ou parfois à moi-même : là, les « dénonciations » n'en finissent plus, assorties de menaces diverses prononcées de façon souvent grossière. Je ne compte plus les lettres anonymes glissées sous ma porte ou adressées directement à mon entreprise, et par cinq fois déjà, mon entrée a été barbouillée à la peinture fluorescente des deux « lettres de la honte » : PD !

Vous imaginez aisément ce que peut devenir la vie d'un homme harcelé de pareille façon. Ma santé mentale, plutôt solide auparavant, commence à s'en ressentir : perte du sommeil, absences, colères répétées, anxiété constante...

Comment réagir ? Bien que jamais je n'aie attiré de jeunes gens chez moi par la force ou par la contrainte, bien que jamais je n'aie exercé sur eux une quelconque pratique sadique, je ne peux, vous le comprenez, demander la police.

Un lecteur
(Paris).

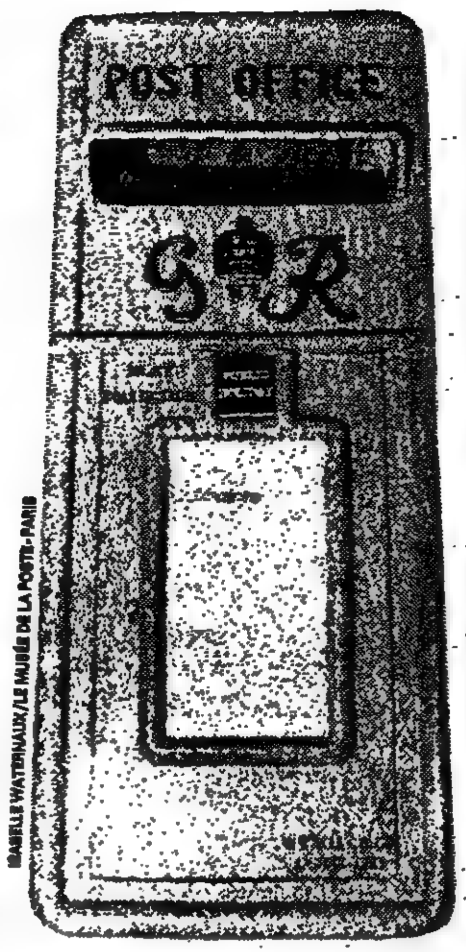

ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE-PARIS

Boîte aux lettres anglaise.

Classico-baroque

« Il faut mettre un point final à ce style antifrançais prétentieux et ne correspondant en rien au classique de la mesure et de la raison », nous écrit André Gutton, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux et ancien professeur à l'Ecole des beaux-arts, à propos de l'architecture de Ricardo Bofill à Montpellier, analysée dans *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 juin. Nous publions quelques extraits de son texte.

Cet architecte aurait pu avec son « génie », et pour nous flatter dans notre chauvinisme, faire renaître l'époque classique, ou tout au moins un néo-classicisme français. Il aurait pu, par exemple, examiner les vieux édifices de la bonne ville de Montpellier, la promenade du Peyron et ses résidences. En étranger connaissant bien la France, il aurait pu se souvenir de l'exemple de Nancy avec la suite de ses places classiques où chaque bâtiment a une « échelle » correspondant à l'importance, dans la cité, de chacun des éléments du programme : monuments, services royaux, édifices publics ou habitations.

Il aurait aussi pu remarquer que la nomenclature des façades exprimait avec franchise, ce qui est un caractère du style français, la réalité des volumes intérieurs. La lecture de l'architecture était claire, franche, parce que raisonnée, mais aussi harmonieuse et simple dans son rythme et ses formes. L'union du cartésianisme et de l'art.

Au lieu d'être inspiré par la vision de grandeur de tous ces exemples, Ricardo Bofill nous présente un cocktail de formes. Son langage architectural est néo-néo-classique.

Nous pourrions qualifier d'art classique-baroque cette architecture boffilesque, tant elle est choquante, bizarre et excentrique. L'ensemble forme en vérité un sociodrame petit-bourgeois. Il rappelle les études architecturales du siècle dernier des Fourier, Robert Owen, ou Godin, qui pour imprimer de très remarquables idées sociales avaient plagié, copié, Versailles ou l'architecture baroque des châteaux anglais. Le « palais social » tel qu'il a été dessiné n'était pas l'expression socialiste du temps, mais Fourier voulait frapper l'imagination populaire en proclamant : *« pourquoi Versailles ne serait-il pas digne des populations laborieuses ? »* Mais en vérité n'existe-t-il pas un peu de démagogie ?

Mais ce qui me semble plus grave pour la responsabilité de ceux qui ont approuvé le projet, c'est d'avoir en 1984 accepté que pour un souci d'esthétique et de « monumentalité », une partie importante du confort (et peut-être de l'hygiène) des logements a été sacrifiée : je veux parler de l'éclairement et de la ventilation.

Me permettrai-je de rappeler au spécialiste de l'histoire du droit romain, maire de Montpellier, que s'il souligne avec juste raison que le classicisme est né dans les démocraties de Grèce et de Rome, il doit se souvenir que la cité réservait la « monumentalité » des édifices à la gloire des dieux.

Créer à Montpellier une suite de places, de lieux de rencontres, est un bon urbanisme. Souhaitons toutefois que la place du Nombre d'or, déjà prétentieuse dans sa désignation et dans son exécution, reste dans son genre et que les autres soient libérées de M. Jourdain de l'architecture.

ANDRÉ GUTTON
(Lourmarin).

Arbres

Erratum. – Une coquille nous a fait écrire dans l'article consacré au domaine des Barres (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) que l'arboretum avait bénéficié de *400 millions de francs de crédits en 1983.* Il fallait lire 400 000 francs. La première phrase du deuxième article aurait dû être : *« C'est à la famille Vilmorin que l'on doit les Barres et leur merveilleuse collection d'arbres »* et non d'Arles.

Précision. – La photo de « une » du *Monde Aujourd'hui,* daté dimanche 8-lundi 9 juillet, représentant le professeur Hamburger, devait être signée Xavier Lambours.

Couleur

Suis-je le seul à déplorer que vos photos de boîtes aux lettres ne comportent, en légende, aucune indication de couleur ? Sans pratiquer la rubrique philatélique, j'ose croire qu'elle donne des indications sur les teintes des timbres. Par ailleurs, je vous confirme l'avantage de la pagination en haut de page : que vous lisiez votre journal assis ou debout, elle évite de le lever à bout de bras pour tourner les feuilles (lire la suite page...). Il est vrai que, comme pour la signalisation routière, on ne travaille généralement que pour le regard perçant d'un pilote de Mirage.

SYLVAIN PORÉE
(Chambéry).

Poésie

Werner Lambersy

Dan ou les figures de l'eau

dilué
levé presque
mais là
écrivant le livre

dessous mais là

laissé dans l'armoire
la mémoire
la moire à peine des choses

les figures de l'eau

dans la pluie courte du pouls

la piqûre de rouille
la point

le peu d'opacité pour retenir

Mercredi des Cendres

et le signe effleuré d'un peu de terre
au front

puis les lavis de la sueur

à la limite délayée
où l'œil se perd

passant d'une transparence
à l'autre

vers plus de profondeur
diffuse

et moins de trame pour porter

pierre vers le fond
sans savoir rien du lit

pour un peu plus d'oubli
du bord

délavé
s'effaçant pour paraître
presque ultime

avec entre les cris
l'arche des ponts coupés

effondrés sur leurs piles

faible encore

à la lisière juste
de l'infini

à livre ouvert avec le vide

sans mensonge
hors ce blanc qui veut boire

puis lentement libéré de son lest
retombe dans la trace légère

et dérive
sans dire le tout

cache l'accroc

saisi par la systole brève
qui écrase le cœur
le broie

d'une beauté soudaine...

***

Werner Lambersy est né en 1941 à Anvers. Il a notamment publié *Caerulea, A cogne mots, Temps festif* (VDH), *Silenciaire, le Cercle inquiet, Protocole d'une rencontre* (Fagne), *le Déplacement du fou* (Le Cormier), *Paysages avec hommes nus dans la neige* (Dur-Anki), *Nocturnes rouges* (Renson).

Le dan est une technique picturale qui utilise une encre qui est fortement additionnée d'eau. Cette écriture pratique l'art des dosages. La plume emprunte au mouvement mouillé du pinceau.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Sauf mention contraire, les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.)

Exposition

Sus au Goliath des Alpes !

LA grande montagne a longtemps inspiré crainte et répulsion. Les hauts sommets ont été, et sont encore dans divers pays des lieux sacrés où résident les dieux ou les puissances maléfiques et des retraites où de pieux personnages vivaient dans le voisinage des divinités.

Certes, commerçants et voyageurs étaient obligés de franchir les chaînes de montagnes. Mais, à part les cols, la plupart des régions de haute altitude étaient ignorées. On ne s'intéressait pas à la montagne en tant que telle et les représentations cartographiques des zones de fort relief étaient bien maladroites ou même totalement négligées, comme le montre l'exposition « Images de la montagne » organisée par la Bibliothèque nationale avec le concours de l'Institut géographique national et des prêts du Musée alpin de Chamonix.

Les chaînes de montagne ont été d'abord représentées comme frontières naturelles, et les cartographes du seizième et du dix-septième siècle n'hésitent pas à en inventer. Nicolas Sanson, en 1656, isole ainsi la Floride (beaucoup plus étendue que l'Etat américain actuel) de la Virginie et du Nouveau-Mexique. Une trentaine d'années plus tard, Guillaume Sanson (fils du précédent) délimite de cette façon les régions naturelles de l'Afrique, qui était pourtant à l'époque pratiquement inexplorée...

Les montagnes ont servi ensuite aux militaires, mais les conventions cartographiques alors en usage étaient un obstacle à la figuration : sur une représentation plane, les reliefs étaient figurés en vue cavalière et pouvaient donc cacher tel pont ou tel village importants.

Au dix-huitième siècle, la montagne commence à être admirée pour sa beauté et les savants veulent en étudier les glaciers et les roches. Les Suisses essayent les premiers de cartographier et de décrire les montagnes avec plus d'exactitude. Grâce à eux, le public cultivé commence à s'intéresser aux Alpes.

En 1741, Windham, un jeune Anglais qui séjourne à Genève, organise avec sept compatriotes une partie de campagne à « Chamouni ». Guidés par des paysans, ils grimpent au Montenvers : *« La montée était si rapide qu'il nous fallait quelquefois nous accrocher avec nos mains et nous servir de bâtons ferrés pour nous soutenir. Nous eûmes à traverser plusieurs endroits où les avalanches de neige étaient tombées et avaient fait un dégât affreux. Ce n'étaient qu'arbres déracinés et grosses pierres qui semblaient ne tenir à rien* [...]. *Enfin, après quatre heures et trois quarts de marche très pénible, nous nous trouvâmes au sommet de la montagne d'où nous jouîmes de la vue des objets les plus extraordinaires (1). »*

Les représentations des premières grandes ascensions sont pleines de cocasserie. Dès 1760, le Genevois Horace-Bénédict de Saussure rêve de parvenir au sommet du mont Blanc. Mais ce sont deux habitants de « Chamouni », Jacques Balmat et le docteur Michel-Gabriel Paccard, qui réussissent la « première » les 7 et 8 août 1786. Saussure ne réalise son rêve que les 3 et 4 août 1787.

L'ascension de Saussure est une véritable expédition à laquelle prennent part le valet de chambre Têtu et dix-huit guides. Il fallait bien du monde, en effet, pour porter tout ce que Saussure jugeait indispensable : *« Matelas, draps, couvertures et rideaux verts ; deux redingotes vertes ; habit de voyage et habit blanc et trois vestes ; grandes et petites guêtres ; souliers à grandes pointes ; deux paires de souliers à petites pointes ; deux paires de souliers ordinaires ; gilet de flanelle à mettre sur la peau ; gilet simple et gilet double ; parasol ; culottes, deux paires ; chemises, cinq de jour et quatre de nuit ; bas de fil, de soye et de grosse laine ; eau-de-cerise, deux demi-bouteilles ; vin blanc, six demi-bouteilles ; esprit-de-vin, cinq petites cruches ; pâté en pot et petit pain ; trois baromètres et deux pieds ; quatre hygromètres ; deux boîtes à mercure ; deux lunettes ; trois électromètres ; quatre sacs de cuir ; deux boussoles ; écritoire fermant à clef ; écritoire de poche ; crêpes ; tablettes pour les lèvres ; tablettes de craye ; tablettes de « reguelisse » ; table de logarithmes, Haller Nomenclator, Horace* [dans le texte latin bien sûr] ; *rubans, bois d'épine, plomb ; télescope de Ramsden (1). »* Sans compter les provisions de bouche, les échelles et, ce qui est une nouveauté, les cordes.

Tout au long de l'ascension, Saussure multiplie les observations et mesures scientifiques ; il note plantes, altitudes, températures, nature des roches, forme des nuages. « Client » et guides sont pourtant incommodés par l'altitude : *« Mon étouffement et mes palpitations sont extrêmes, il me prend de temps en temps des éblouissements indépendants de la lumière, car mon crêpe double me garantit parfaitement du jour. Sur la fin, je ne fais que seize pas au plus et mes repos sont plus longs que mes marches. »*

Les premières cartes de montagne vraiment précises sont réalisées au milieu du dix-neuvième siècle. Mais, sans photographie aérienne, les levés sont extrêmement longs : les Vallot mettront plus de quarante ans à faire leur carte au 1 : 20000 du massif du Mont-Blanc et Paul Helbronner trente-six ans à faire – à ses frais – les levés géodésiques et photographiques des Alpes.

La figuration du relief a été longtemps un problème difficile dans la résolution duquel les Suisses ont été les pionniers. Le Dépôt général de la guerre (l'ancêtre de l'Institut géographique national) a édicté, dès 1802, des règles précises pour représenter le relief par des hachures, règles d'ailleurs inapplicables en montagnes... Toutefois, les cartes au 1 : 80 000, dites de l'état-major, sont toujours dignes d'admiration.

Cependant, la précision de la cartographie ne décourage pas le lyrisme. Dans son célèbre ouvrage publié en 1886, *la Terre à vol d'oiseau,* Onésime Reclus écrivait – sans rire : *« Nous possédons le Goliath des Alpes, cuirassé de glaciers, le Mont-Blanc (4810 mètres) (2)* [...] *; vers la France, il épanche 17 000 hectares de glace, froides mamelles de l'Arve* [...] *; la neige pressée en glace* [des monts de l'Oisans, du Pelvoux, et de la Barre-des-Ecrins] *enfle en trois torrents aux crues louches et sinistres, la Romanche, le Drac, la Durance... »*

A partir de 1930, la photographie aérienne et la photogrammétrie ouvrent de nouvelles voies. Maintenant l'informatique permet de jouer avec les courbes de niveau. Numérisées et mémorisées, celles-ci peuvent donner automatiquement naissance à des blocs-diagrammes, à des cartes de pentes ou d'ensoleillement...

YVONNE REBEYROL.

(1) *Premiers voyages au Mont-Blanc,* textes choisis et présentés par Daniel May. Club des libraires de France.

(2) Le mont Blanc culmine à 4807 mètres. L'erreur de 3 mètres apprise par des générations d'écoliers vient d'une omission du graveur. Le capitaine Mieulet, en 1863, avait attribué au mont Blanc l'altitude de 4 809,9 mètres (arrondie à 4810 mètres), mais il était entendu que les 3 mètres de hauteur de la signal devaient être soustraits de ce chiffre...

● Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Jusqu'au 28 juillet, et du 26 août au 30 septembre. Tous les jours, de 12 h à 18 h.

Un été roman

baroque

es !

ZODIAQUE

Antum : le réveil des Mages.

Livres de pierre

Trente années d'édition dans la paix d'un monastère.

AU mois de novembre 1954, trois bénédictins de la Pierre qui Vire (Yonne) lançaient *Bourgogne romane* sur le marché de l'édition d'art. Le premier ouvrage de la collection « La nuit des temps » des éditions Zodiaque.

Trente ans après, ce sont soixante et un volumes, plus de deux millions de livres, dont un million sept cent mille vendus. Une anthologie romane unique en France. Une belle aventure.

Non loin de Vézelay, au bout du chemin qui se glisse dans une colline boisée, voici le monastère. Un étonnant silence. Un lieu caché et solitaire. Jadis on disait le *« désert de la Pierre qui Vire »* quand le Morvan était la *« Sibérie de la France »*. Un paysage adouci, tout de même, par les ondoiements de la sereine Bourgogne.

Peu de temps après la guerre, trois jeunes moines, trois jeunes pinceaux démangés par l'art moderne, réfléchissent sur l'art sacré. Ils s'interrogent aussi sur le tourisme naissant qui grimpe allégrement vers Vézelay. Des voyageurs qui sont, à l'époque, face à ce chef-d'œuvre roman *« comme devant des temples égyptiens »*, selon le Père Angelico Surchamp. Des visiteurs qui ont besoin qu'on leur explique.

Sans beaucoup de moyens, les moines se jettent à l'eau. On organise une exposition à Vézelay et l'on imprime des petits cahiers didactiques (premier tirage : mille exemplaires) pour expliquer l'art sacré, *« une certaine idée de Dieu »*. Les auteurs estiment que *« quiconque aime Léger, Matisse, en vient à préférer au gothique l'art roman »*. Une bourrasque. Ils ajoutent : *« On ne pouvait faire plus sacré et plus chrétien que l'art roman. »* Et ils continuent dans les années 50 à publier ces modestes brochures qu'un libraire, M. Léon Fernez, toujours établi à Tournus, suggère un jour de réunir en un volume. *Bourgogne romane* était née. On connaît la suite. L'accueil fait à ces livre et leur vente régulière prouvent que ce goût pour l'art roman n'est pas un caprice d'esthète.

Le roman, c'est d'abord une audace. Une nouvelle technique pour dresser églises, abbayes et refuges pour les pèlerins égarés ou las. Finis les édifices en bois qui, après avoir brûlé, n'étaient plus que des squelettes noircis ! La pierre : lourdes voûtes en berceau ; coupoles de plan octogonal ; chapiteaux naïvement sculptés pour permettre au peuple, qui ne sait pas lire, de lire *l'histoire sainte*.

Des bâtiments solides. Francs. De la rudesse aussi. Ici, le peuple se sent chez lui. Il en reconnaît les contours et les détours. Comment pourrait-il en être autrement puisque l'art roman est avant tout un art de maçon, un respect du manuel, c'est-à-dire de *« celui qui fait »*. Un *art prophétique*, selon André Malraux.

Le seigneur qui finance la construction du chœur et le peuple celle de la nef font confiance au maçon (avec le gothique il ne sera plus qu'un exécutant). C'est la raison pour laquelle un plan d'église romane est *« capricieux en diable »*. Contrairement à ce qui se passera un siècle plus tard, l'artiste ne veut pas ériger un chef-d'œuvre. Il reste humble devant la pierre. Un peu sauvage aussi, à l'image de ces moines qui défrichent les forêts et assèchent les marais. Ce n'est pas un intellectuel mais un contemplatif. Il aime le travail et respecte le passé. La vie de tous les jours avec ses peurs, ses fantasmes et ses espoirs...

L'art roman, c'est aussi le risque de l'ombre. Il émerge en effet à peine de l'oubli et du mépris. Beaucoup de tenants et d'aboutissants échappent encore aux spécialistes, d'autant plus que les bâtisseurs de cette époque avaient une profonde sensibilité symbolique. Nul ne connaît par exemple les noms des architectes, des sculpteurs, des peintres muraux, des maçons qui ont ouvragé. Mystère. Le même destin que les artistes égyptiens qui, bien avant eux, dessinèrent et colorièrent les murs des tombeaux des pharaons.

Parfois, sur un chapiteau surgit un nom suivi de *fecit : a fait* ou *fait faire*. Qui signe : le tailleur de pierre ou le donateur ? Le maître d'œuvre peut-être, qui, avec son équipe, propose ses services en Bourgogne, en Catalogne et en Provence. Bref, des églises clefs en main.

Et, ultime mystère, pourquoi le zodiaque figure-t-il au tympan de nombreuses églises du Moyen Age ? Une question sans réponse. Peut-être le dernier signe du vieux monde païen qui vient d'être christianisé.

Plusieurs raisons expliquent le succès des éditions Zodiaque. Tout d'abord une mise en pages et une typographie soignées. Pour le Père Angelico Surchamp *« un livre c'est comme une peinture »*. Un judicieux rapport entre le gris et le noir. Avec du blanc. Une ambiance. Une authenticité aussi. *« Il faut respecter le monument, le sculpteur »*, affirme-t-on à la Pierre qui Vire. Il s'agit ici, toujours selon le Père Angelico *« de faire aimer l'art roman plutôt que de le faire connaître »*. Pour cela, les responsables de Zodiaque ont fait appel à ces excellents photographes que sont Pierre Kill, Roger Phelipeaux, Gérard Franceschi, Pierre Belzeaux et Jean Dieuzaide, et à de bons auteurs tels que Raymond Oursel, Jacques Fontaine et Paul Deschamps. Après le laboratoire et la rédaction, voici l'imprimerie ouverte en 1959. Un symbole.

Elle est située, en effet, au centre du monastère. C'est-à-dire au-delà de la « Clôture ». Pas une séparation. Mais un recueillement. Une indépendance aussi pour traiter les photos et les textes. Pendant une dizaine d'années, des ouvriers professionnels ont formé les moines à ce métier. Ils sont désormais seuls à servir les divers ateliers. Un labeur exigeant près des presses, une attention sans faille pour assembler les pages d'un volume.

Occupé autrefois par des moines qui maniaient la scie et le rabot, un bâtiment ancien abrite cette imprimerie. Le traditionnel clavier à air comprimé est aujourd'hui abandonné. Il est remplacé par l'ordinateur, l'écran et l'imprimante. Des moyens modernes. On fond toujours les caractères. Pas de rotative mais trois grosses presses. L'ultime tâche pour présenter les études archéologiques, les réflexions artistiques, les plans et les cartes des édifices romans de chaque région visitée. Le livre d'heures de notre époque.

Et puis le clin d'œil. L'imagination est, en effet, titillée par le nom des collections : « La nuit des temps », « Les travaux des mois », « Les points cardinaux », « La carte du ciel », « Les formes de la nuit »... Le rêve médiéval. Les mouvements des planètes mesurés par le zodiaque.

Mais ce dont on est le plus fier à la Pierre qui Vire, c'est de *« la connivence »* qui s'est établie avec les lecteurs. Le courrier reçu en témoigne. Fidélité du public à une écriture artistique des livres mais aussi – et surtout – intérêt approfondi pour l'œuvre entreprise par les moines.

Loin de la classique et dure loi de l'édition, ces bénédictins ont-ils réussi un très beau travail d'amateur ? *« Nous avons maintenu la décence et la propreté de la fabrication, de toutes les fabrications, de la fabrication intellectuelle et de la fabrication industrielle, de la plume et de l'encre, de la typographie et de la copie, du papier et de l'œuvre... Nous ne sommes à aucun degré, ni en aucun sens, des amateurs. Nous sommes dans le sens le plus rigoureux de ce mot, le plus beau de tous, des professionnels »*, aurait répondu Péguy. Telles ces équipes de bâtisseurs qui, aux onzième et douzième siècles, battaient les chemins, peu sûrs, à la recherche de chantiers. La boucle est bouclée.

JEAN PERRIN.

● Pierre qui Vire, 89830 Saint-Léger-Vauban.

PENDANT six semaines, *le Monde* propose à ses lecteurs de quitter autoroutes et plages, sonos, images et écrans multiples derrière lesquels s'abrite notre société à l'approche de l'an 2000, pour aborder un autre temps. Et passer un *Eté roman*.

Les premiers mille ans étaient écoulés et Satan n'avait pas accompli la tâche destructrice annoncée dans l'Apocalypse. Les hommes d'Occident libérés des invasions se mirent à façonner la chrétienté, à couvrir le pays *« d'une blanche robe d'églises »*, pour citer le moine Raoul Glaber.

On circulait beaucoup aux XIe et XIIe siècles. Pour tailler de la pierre, du musulman, ou échanger savoir et compétences. Nous vous invitons à suivre ces chemins.

Ils pourront mener sur la voie, ou l'une des voies de Compostelle, sur les pentes et les pitons du Forez, sur les pas de Guillaume le Conquérant, ou bien en Haute-Provence, en Bourgogne. Ou sur les routes des petites églises aux nefs jadis couvertes de peintures.

Ils vous conduiront plus volontiers vers de modestes sanctuaires oubliés que dans les grands centres obligés, pour le plaisir de découvrir, sans témoins ou presque, quelque monstre accroupi qui vous tire la langue, un chevet bien construit, ou une aile blonde d'ange à demi effacée.

A ces idées de promenade à pied, à bicyclette, à cheval ou en voiture, s'ajoutera l'éclairage apporté par des spécialistes sur la cuisine de l'époque, l'amour selon les troubadours ou... l'austérité cistercienne.

Le concours, enfin. Chaque semaine, une épreuve indépendante, un questionnaire vous sera proposé par les éditions Zodiaque dont les beaux livres contribuent depuis trente ans à une meilleure connaissance de l'art roman, et récompenseront les gagnants.

Une occasion d'aller au-delà de vos découvertes itinérantes, de mieux étudier l'art et l'iconographie de ces temps que les médiévistes savent beaucoup plus éclairés qu'on ne le pense généralement.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Un été roman. *Le long d'itinéraires riches en art et en architecture du Moyen Age, vérifiez vos*

Modestie et rigueur du Forez

A bicyclette.

CE chemin-là n'est pas de Saint-Jacques. On peut même assurer qu'il est sans renom particulier pour n'avoir sans doute jamais cherché à l'être. On le prend au sud de Roanne, dans la platitude aimable d'un pays où la Loire commence à s'affirmer.

La Bourgogne est déjà loin, et le Brionnais, autre terre romane, s'est arrêté, lui, à Charlieu, somptueuse dans ses pierres ocre. L'Auvergne, à l'ouest, paraît lointaine, étrangère en tout cas. Peut-être Lyon, prolongée vers Vienne par le couloir rhodanien, serait plus proche, sinon géographiquement du moins culturellement. C'est le Forez. Honoré d'Urfé, qui fut son chantre dans *l'Astrée*, le qualifiait en son temps de *« petite contrée, et peu connue parmi les Gaules »*. Il s'empressait d'ajouter qu'en cette petitesse se trouvait contenu *« ce qui est le plus rare, car, étant divisé en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont si fertiles et situées en un air si tempéré que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur »*. C'est peut-être poétiser à l'excès un Forez qui n'en a jamais demandé tant, mais qui est resté conscient de son originalité.

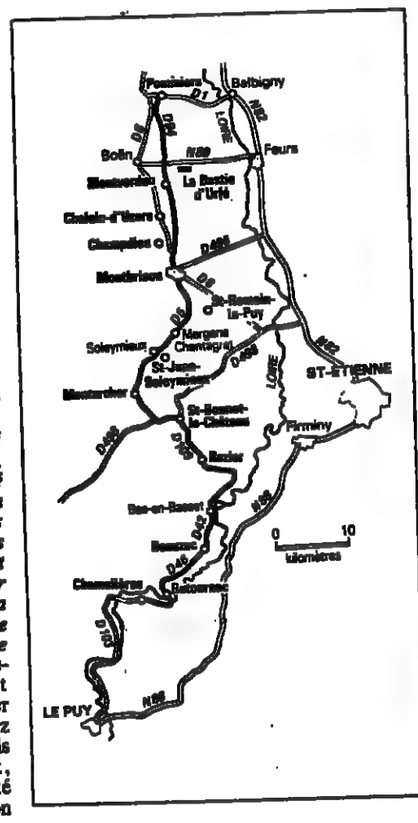

D. R.

Le chevet de l'église de Pommiers-en-Forez vu par la porte du Pavé.

Du nord au sud, voilà bien en tout cas un « itinéraire roman », une bonne façon d'atteindre Le Puy et ses richesses tant vantées. A bicyclette, ces 100 à 150 kilomètres, selon les variantes possibles, peuvent s'accomplir en une semaine si l'on a l'âme vagabonde, si l'on sait que, entre certains points forts et obligés que sont Pommiers, Champdieu, Rozier-Côtes-d'Aurec et enfin Chamalières sur les bords de la Loire retrouvée, il y a aussi des lieux perdus, souvent haut perchés, qui à leur façon témoignent de ce goût permanent des hommes d'affirmer une foi ou un art sur des sommets qui constituaient alors des refuges.

Pommiers-en-Forez s'aborde sans peine par une route tranquille qui part de Balbigny, sur la nationale 82, 30 kilomètres au sud de Roanne. En 10 kilomètres, on est arrivé. Le village ne paie pas de mine, mais l'église est bien là, accolée à un château qui avec elle domine cette plaine, comme la dominent ailleurs la plupart des sites à ne pas manquer. Elle donne le ton. C'est celui de la simplicité, de la modestie. Il convient à un sanctuaire qui ne fut jamais qu'un prieuré. On y voit aux chapiteaux beaucoup de monstres, ces *« horribles merveilles »* que saint Bernard voulait éliminer. Il y a là malgré tout une nudité qui sent l'influence cistercienne.

On y remarque d'autant plus la statue singulière et polychrome d'un laboureur en culotte noire et gilet rouge, appuyé sur son aiguillon. Il domine de toute sa hauteur longiligne un attelage de vaches qui ne dépassent pas ses mollets. Le silence de la nef est prolongé par celui des deux places qui bordent l'église, l'une devant la façade, nue, blanche, l'autre sur le flanc nord, avec ses deux marronniers, sa croix, sa pompe à eau début de siècle, auprès de laquelle les poules s'agitent.

Une départementale confidentielle, numérotée 94, file de Pommiers vers le sud, plate comme la main. Elle longe des étangs, des prairies, des vaches blanches. Juste après la nationale 89, qui joint Boën à Feurs, elle se faufile dans une campagne boisée où se cache la Bâtie d'Urfé, le château d'Honoré, notre auteur de *l'Astrée*. Le château a été mis dans le goût italien. Il n'est pas sans renommée. Au lendemain de la guerre, il courait doucement à sa ruine. On y a remédié. Tout le Forez le connaît. C'est la perle de la plaine. A 3 kilomètres de ce havre : Montverdun, un autre piton de basalte, un refuge. Il reste là-haut une église au chœur roman et les bâtiments mal en point d'un cloître qui avait des galeries de bois. On y remue aujourd'hui le ciment et la chaux. On embauche des maçons volontaires pour la campagne d'été. La rampe est rude pour se hisser sur cet éperon. Les Romains y avaient placé un oppidum. Les chrétiens y ouvrirent un prieuré. Daniel entre ses lions y est très reconnaissable.

Encore une départementale confidentielle, la 42 cette fois, et, le vent du nord aidant, dix minutes suffiront pour atteindre Chalain-d'Uzore. Les terres de *l'Astrée* finissent là. L'église romane se cache au-delà d'une porte en ogive. C'est en fait une chapelle à nef unique, blonde et fraîche, accolée à un château Renaissance, « propriété privée » qu'on peut cependant visiter. Il faut sonner, comme l'indique la pancarte. Si personne ne vient, c'est qu'il n'y a personne. La pancarte le dit aussi, très gentiment.

Sur la route de Montbrison, il y a Champdieu. Champdieu en met plein la vue, fortifiée qu'elle a été au quatorzième siècle par des seigneurs qui ne lésinaient pas sur la muraille, le mâchicoulis et le créneau. Prise dans ce carcan, l'église reste belle en dépit de toutes les vicissitudes que lui ont fait subir les siècles. La crypte, le chœur avec ses arcatures, le double clocher, font de l'édifice une belle et solide réalisation où les spécialistes décèlent des traits auvergnats. La commune en tout cas a bichonné l'environnement, ravalé, restauré, rénové, fleuri.

Montbrison se contourne qui pourtant vaut qu'on s'y arrête. Là aussi on a apporté beaucoup de soin à rendre accueillante une ville qui connut un passé tumultueux. Ici, l'ogive l'emporte sur l'arc roman. L'histoire est au coin de chaque rue. Les remparts disent qu'on s'est beaucoup battu, défendu, étripé.

Avant de se porter vers les monts du Forez, il est une étape impérieuse. C'est celle de Saint-Romain-le-Puy, un gros bourg et son piton orgueilleux couronné par une église qui de loin paraît à l'abandon. L'accès en est indiqué par une plaque au pied d'une pente raide comme un coup de trique. A moins d'avoir le jarret d'un Colombien, mieux vaut mettre pied à terre. L'église de Saint-Romain se mérite. Il n'y a là-haut que les broussailles pour lui donner encore un assaut digne de ce nom. En poussant la machine et sans avoir oublié de demander la clé du sanctuaire à la mairie, les jours ouvrables, ou à la boulangerie en face, les autres jours, le chemin paraîtra éprouvant, qui s'achève en sentier muletier. Rien d'étonnant. Ce Saint-Romain était place forte. L'église y fut fondée entre 980 et 983. Ce qu'il en reste montre qu'elle était corsetée par les enceintes. Elle fut bâtie, rebâtie. Les savants ont décelé qu'il y eut trois chantiers. Aujourd'hui elle apparaît comme suspendue au ciel, touchant à peine le piton de basalte. Tout dit qu'elle fut puissante, qu'elle fut aussi un tour de force pour ses bâtisseurs. On pria là pour que s'éloigne la peste noire de 1348, qui ne laissa que trois survivants.

Fini le plat pays forézien. Margerie-Chantagret est à mi-pente. A Soleymieux, on aborde les premiers bois, et, passé Saint-Jean-Soleymieux, où la crypte de l'église, de bonne facture romane, a la fraîcheur d'un tombeau, on les pénètre. Les lacets de la route ont été adoucis. Jusqu'aux années 50, c'était là une route de pierres et de sable. Les hêtraies font place aux sapins. On a beaucoup boisé depuis trente ans. Tous ceux qui ont quitté les hameaux, laissé les champs étroits où se cultivaient chichement la pomme de terre ou le seigle, ont planté à leur place l'épicéa ou le mélèze. Les maisons sont laissées en ruine ou vendues à des habitants de Montbrison ou de Saint-Etienne pour leurs vacances.

De cette montagne qui fut si vivante, il reste, pour dire la vie ancienne des hommes qui la peuplèrent, des croix de pierre et de fer, des statues de la Vierge peintes en bleu pâle, des bacs de pierre, des vestiges de sources captées. Ainsi parvient-on à Montarcher, où demeurent encore deux habitants, où l'école a fermé depuis longtemps, mais où l'église minuscule atteste de la puissance ancienne d'un seigneur qui y fut glorieux. La Révolution rasa le château. Le site demeure à 1 180 mètres, ce qui ici veut dire sommet. Une vue à couper le souffle, un vent en toute saison. L'orme qui embellissait le parvis a été scié. Il reste cette abside de granit gris, ces colonnes courtes chancelantes. C'est simple, émouvant, désert, sauf au 15 août, jour de fête patronale pour lequel, en fidélité au temps passé, on monte là pour boire et danser l'espace d'un jour férié.

Chamalières. Détail d'un tombeau conservé actuellement dans une dépendance de l'église. Saint abbé recevant l'âme d'un moine.

La descente est belle qui permet de filer entre prés et bois jusqu'à Saint-Bonnet-le-Château, petite capitale de ce Haut-Forez. La Renaissance y a laissé des traces d'une fortune due au négoce. D'autres traces sont celles des guerres de religion. Elles firent rage. Dans la crypte de l'église, on garde une demi-douzaine de corps momifiés. Ce sont ceux de prisonniers qui furent là emmurés. Pour les voir, il en coûte 5 francs.

La campagne a changé. Elle se prolonge en une sorte de plateau vallonné. C'est à un bord de ce plateau que se montre Rozier-Côtes-d'Aurec. Rozier, c'est cette église très nette, très rigoureuse, avec sa nef unique et son tympan sculpté qui montre les Rois mages adorant un Christ assis sur les genoux d'une mère raide, grave, naïve. On sait peu de chose sur Rozier et son église. Une voie romaine passait là. Elle venait de Lyon et se poursuivait vers Le Puy. Au Moyen Age, on l'empruntait encore. Les reliques prenaient-elles aussi ce chemin qui était celui des commerçants ?

A Rozier finit le plateau. La plongée sera somptueuse pour des retrouvailles avec la Loire. La route toute neuve qui remonte ce fleuve le domine sans permettre encore de le voir. On en devine le passage après Bas-en-Basset, où l'entrée en Haute-Loire est déjà faite, et, du même coup, le passage du Forez au Velay. Le chemin est simple. La départementale 46 conduit sans à-coups, de bosse en bosse, jusqu'au Beauzac et à son église, remarquée par un clocher à peigne, mais plus encore par une crypte à douze colonnettes. Onze kilomètres plus loin, Retournac cache la sienne au fond d'une place toujours encombrée, juste avant la descente qui mène au pont de la Loire. Retournac a été fondée par des moines de Chamalières.

Chamalières-sur-Loire, cela se voit tout de suite, lorsque, au bout de 6 kilomètres, on y parvient, a pesé son poids dans la région. C'était le prieuré majeur. L'église offre son abside en cul-de-four, large, puissante. Elle s'allonge au bord du fleuve. Du cloître quelques arcatures subsistent, deux pour être très précis. On a aménagé un aimable jardin avec conifères souples et bouleaux. Dans une allée, quelques retraités et d'autres qui le sont moins mènent à terme une partie de pétanque après laquelle ils ont décidé d'aller boire un coup.

Il nous reste à atteindre Le Puy, qui, lui, n'a plus besoin d'être découvert.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

connaissances et participez à un grand concours. En six étapes. Voici la première.

Le gras et le maigre

Privés de viande, les moines raffinent la préparation des autres aliments.

SUR la cuisine du Moyen Age triomphant, la nuit documentaire se fait encore plus épaisse que pour d'autres domaines. C'est que l'Eglise entend réprimer les excès de bouche comme les élans du corps : aussi la *gula* figure-t-elle en bonne place parmi les sept péchés capitaux. On parle donc peu de cuisine dans les textes des XIe et XIIe siècles. Ajoutons que l'effort archéologique a donné moins de fruits pour cette période que pour le Haut ou le Bas Moyen Age.

La masse de la population est constituée de paysans. Nous savons qu'ils mangent désormais à peu près à leur faim, que famines et disettes s'espacent ; mais nous devinons à peine quelles sont leurs nourritures.

Dans l'écuelle du serf ou du vilain, ce sont encore les céréales qui tiennent la première place. Certaines sont panifiables : froment, seigle, orge ; d'autres sont consommées sous forme de bouillies, ainsi le millet, le sorgho ou l'avoine. Dans l'ordinaire paysan figurent aussi les légumineuses de plein champ, pois, fèves et vesces, cuites longuement dans l'eau ; certains historiens ont affirmé que l'apport protidique tiré de ces légumineuses explique la vitalité des hommes des Xe et XIe siècles ; cette alimentation explique en tout cas leurs flatulences et leurs digestions difficiles !

Les produits de l'*Incultum* viennent équilibrer la ration : le paysan se livre en effet à la chasse, à la pêche, procède à la cueillette des fruits et des légumes sauvages et à la collecte du miel. Mais ces produits ne sont plus aussi abondants du fait du développement des terroirs cultivés : les défrichements mordent sur la forêt, la lande et les pacages, et l'*incultum*, encore largement exploité et partagé au Haut Moyen Age à travers de multiples droits d'usage, est peu à peu *mis en défense*, au seul profit du seigneur.

Au milieu de cette médiocrité générale, on distingue de loin en loin des « îlots de goinfrerie », selon l'expression de Marc Bloch : dans les abbayes et les châteaux s'est développé un véritable art culinaire, dégagé de la nécessité biologique de manger.

Tenture de la reine Mathilde (vers 1080).

Les monastères sont certes des lieux de rigueur : la viande et la graisse y sont proscrites, sauf pour les malades. M. Rouche a bien montré que les moines carolingiens sont avant tout des consommateurs de pain et de fèves, tout comme les paysans qui les entourent. Simplement, les quantités qu'ils ingurgitent sont fort élevées (la ration journalière peut dépasser 6 000 calories !) et le moine gras est surtout un moine ballonné.

Dans ces cadres peu propices, la gourmandise a pu cependant trouver son compte. En témoignent par exemple les prescriptions tatillonnes de la règle clunisienne dite d'Ulrich (1080) concernant la cuisson des fèves. La viande *étant interdite*, c'est toute une cuisine de poisson et d'œufs qui prend naissance dans les monastères : à la fin du XIe siècle, les constitutions clunisiennes d'Hirshau ne citent pas moins de seize espèces de poissons susceptibles de nourrir les moines, et, quelque temps auparavant, Ekkehard IV de Saint-Gall énumère avec délectation les saumons, les brochets, les lamproies, les truites, etc., que procurent à ses frères les lacs et les fleuves proches. Saint Bernard ironisera sur cette cuisine monastique qui, pour compenser la monotonie des produits de base, s'essaie à des préparations toujours plus compliquées : « *Qui dira, écrit-il, toutes les manières dont vous apprêtez de simples œufs ? On les tourne, on les retourne, on les renverse, on les délaie, on les durcit, on les hâche, on les sert frits, ou bien rôtis, ou encore farcis, tantôt seuls, tantôt mélangés.* » Il est vrai qu'il y a loin des frasques de Cluny aux herbes amères dont se contentent les pieux ermites.

Les possesseurs des châteaux, la nouvelle classe des seigneurs et des chevaliers née de la féodalité, n'échappent pas aux interdits ecclésiastiques. Comme tout le peuple chrétien, ils doivent adapter leur alimentation à l'alternance dans la semaine des jours gras et des jours maigres et à l'existence durant l'année d'une période de carême. Ce sont donc deux cuisines qui en fait coexistent dans la société laïque : celle des viandes et des matières grasses animales (lard et saindoux), celle des poissons et des œufs que l'on peut préparer à l'huile. Il faut noter que le beurre n'est pas utilisé alors, si ce n'est en Angleterre ou en Flandre pour les vieillards, les enfants ou les malades.

Nul doute que, chez les châtelains, ce ne soit le pôle carné qui l'emporte en valeur. La nourriture par excellence, c'est la viande, à laquelle les auteurs des livres de cuisine du XIVe siècle consacreront l'essentiel de leurs recettes ; et dans les viandes, particulièrement les viandes sauvages, le gibier, produits d'une chasse que tend de plus en plus à se réserver l'aristocratie. Les chansons de geste énumèrent avec complaisance les venaisons (*cerf ou chevreuil*), les sangliers et les multiples volatiles sauvages (grues, cygnes, hérons, et surtout paons) offerts aux convives.

Ces viandes sont surtout servies rôties, autre signe de richesse et de munificence : encore au XIVe siècle, les broches ne se rencontrent que dans les cuisines des nobles ou des riches bourgeois. Les rôts sont accompagnés d'une sauce épicée dans laquelle le convive trempe sa part ; association qu'on retrouve dans les livres de cuisine du XIVe siècle, les premiers que nous connaissions pour le Moyen Age. Autre tendance culinaire des XIe et XIIe siècles, qu'on verra largement développée par ces manuels tardifs : le goût pour les pâtés et les tartes, qui sont une véritable invention médiévale ; la cuisine romaine ne connaissait en effet que des gâteaux *rudimentaires*. Le Moyen Age donnera à ces nouvelles formes un développement spectaculaire, culminant avec le pâté d'oiseaux vivants, où l'objectif premier de consommation a complètement disparu.

Les structures mêmes du goût médiéval sont également bien affirmées dès cette époque : ainsi de l'usage des épices et des assaisonnements acides. Il faut ici aller contre les idées reçues : les épices sont connues en Occident bien avant les Croisades, dès l'Antiquité ; et leur importation n'a jamais cessé au Haut Moyen Age ; mais le cuisinier du XIIe siècle utilise beaucoup plus d'épices *que le gourmet Apicius, qui vivait* sous Tibère : au poivre, au cumin, au gingembre se sont ajoutés la cannelle, le clou de girofle, le safran, le galanga ; ce sont ces fonds épicés dont disposera deux siècles plus tard *Taillevent, le queux de* Charles V. De même, la cuisine médiévale n'est pas une cuisine grasse : contrairement à nos sauces, les sauces des livres du XIVe siècle ne comportent pas de graisse (beurre ou huile), mais seulement des épices, des agents de liaison et des éléments acides : vinaigre ou encore verjus, qui peut être fabriqué à partir de fruits sauvages ou de raisins verts. Ces sauces et ces assaisonnements acides, c'est le premier Moyen Age qui les a mis à l'ordre du jour.

BRUNO LAURIOUX.

Concours Le Monde Zodiaque

1re étape

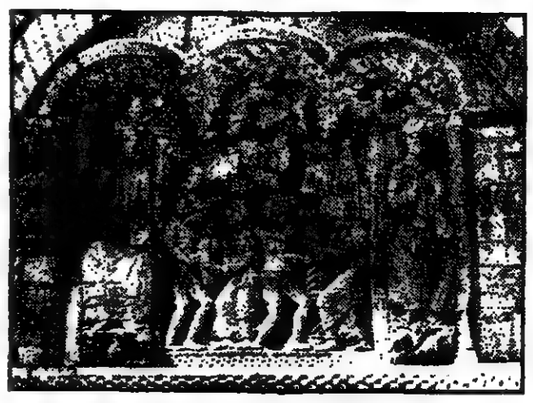

1 Où se trouve ce triptyque de pierre connu sous le nom de « Relief de Théophile » ?

2 Quel est le tailleur de pierre roman le plus connu de Provence ?

3 On connaît peu de sculpteurs romans par leur nom. L'un d'eux a signé un chapiteau Isembardus, c'est-à-dire Isembard. Où se trouve ce chapiteau ?

4 Où eut lieu le premier concile d'Occident, réuni en 314 par l'empereur Constantin pour combattre l'hérésie donatiste ?

5 Les églises romanes en France ont parfois des déambulatoires à chapelles rayonnantes. L'une d'elles possède une chapelle axiale tréflée. Quelle est cette église ?

6 Quel est le sens du texte en caractères coufiques qui décore le linteau de Saint-Pierre de Rhèdes, en Languedoc ?

Question subsidiaire :

Notre époque s'intéresse à l'art roman. Selon vous, pourquoi ? Expliquez-le en cinq lignes.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner à :
Concours *le Monde* - Zodiaque
Weber diffusion
Boîte postale n° 512, 75625 Paris Cedex 13

Règlement du concours

Article premier

La société Weber Diffusion, avec la participation du journal *le Monde*, organise du 15 juillet au 20 août 1984 un grand *concours gratuit pour le 30e anniversaire* des Editions « Zodiaque ».

Ce concours est ouvert à toute personne majeure à la date de clôture du concours résidant en France métropolitaine.

Article 2

Ce concours se déroule sur une période *de six semaines. Il est prévu pour chaque* semaine une série de six questions et une question subsidiaire.

Article 3

Le concours sera annoncé dans le journal *le Monde* et chaque série de questions sera posée dans *le Monde Aujourd'hui* daté respectivement 15-16 juillet 1984, 22-23 juillet 1984, 29-30 juillet 1984, 5-6 août 1984, 12-13 août 1984, 19-20 août.

Pour chaque série de questions, les participants devront inscrire leurs réponses sur les bulletins-réponses prévus à cet effet, et les adresser, en courrier simple suffisamment affranchi à

CONCOURS *LE MONDE*-ZODIAQUE
Weber Diffusion
Boîte Postale n° 512
75626 Paris Cedex 13

soit à l'issue de chaque semaine, soit au plus tard le vendredi 31 août 1984 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Article 4

Les réponses inscrites ailleurs que sur les bulletins-réponses découpés dans le journal ou demandés à la Société Weber Diffusion ne seront pas prises en considération.

Tout bulletin-réponse illisible, raturé, surchargé, incomplet, présentant un gommage ou une anomalie quelconque sera refusé.

Article 5

La participation est limitée à un bulletin-réponse par foyer et par concours hebdomadaire.

Ne pourront participer à ce concours les membres du personnel de la société Weber Diffusion et du journal *le Monde*, ainsi que leur famille.

Pour chaque série de questions, les concurrents seront classés en fonction de l'exactitude de leurs réponses aux six questions principales. En cas d'ex-aequo, ils seront départagés par la question subsidiaire.

Le texte constituant la réponse subsidiaire sera examiné par un jury en fonction des critères suivants : originalité, concision, élégance de style.

Le concours sera dépouillé par la société Weber Diffusion sous le contrôle de Me Pascal Robert, huissier de justice à Paris.

Article 6

Le concours est doté de 100 prix pour chaque série de questions hebdomadaires ; ces lots sont les suivants :

selon la disponibilité des titres au moment de la remise des prix.

1er prix : une collection complète de *la Nuit des temps* - 58 volumes.

2e prix : une collection des titres français de *la Nuit des temps* - 36 volumes.

3e prix : une collection complète de *l'Introduction à la nuit des temps* - 9 volumes.

4e - 5e prix : un *Saint Benoît, Père de l'Occident*.

6e - 7e prix : une *Europe musulmane*.

8e - 9e prix : un *les Lombards*.

10e - 14e prix : une *Histoire de l'art* - 2 volumes.

15e - 19e prix : un *Glossaire*.

20e - 24e prix : une *Bourgogne romane*.

25e - 50e prix : une *Initiation à l'art roman*.

51e - 100e prix : un *itinéraire roman en... 3*.

En aucun cas la contre-valeur des prix ne pourra être obtenue en espèces.

Les prix attribués aux gagnants seront adressés par la société Weber Diffusion à l'adresse figurant sur le bulletin-réponse.

Article 7

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, pour une raison de force majeure, le concours devait être annulé ou modifié.

Article 8

La fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et de la décision des Sociétés organisatrices en dernier recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter.

Le texte de celui-ci est, avec les réponses exactes, déposé en l'étude de Me Pascal Robert, huissier de justice, 148, rue Montmartre à Paris-2e (75).

Sur simple demande écrite faite à la société Weber Diffusion, 24-28, rue du Moulinet, 75013 Paris. Tél. : 580.31.58, peut être obtenu le remboursement des frais d'envoi postal des demandes de bulletin-réponse et des bulletins-réponses eux-mêmes au tarif postal en vigueur pour pli non urgent et à raison d'un timbre par lettre envoyée.

Port franc

Le « carrefour international » de la Défense prend forme.

IL est des retournements de situation qui étonnent plus que d'autres. Celui-ci est vraiment surprenant : il y a un peu plus d'un an, on ne rencontrait pas grand monde, dans le «Landerneau» de la communication à Paris – et encore moins en province – qui aurait parié dix francs sur ce que l'on appelait alors le «centre de la communication». Aujourd'hui, difficile de croiser quelqu'un dans les mêmes milieux qui n'explique les espoirs qu'il fonde dans ce qui est devenu le très officiel Carrefour international de la communication et toutes les raisons rendant le projet aussi nécessaire qu'indispensable...

Il fallait y croire, en effet, quand un groupe de chercheurs essayait de donner un contenu à une très vague idée présidentielle, terrée dans un baraquement de chantier oublié dans un recoin en friche de la Défense, dont le dénuement contrastait tant avec l'idée prestigieuse que l'on se fait de l'arche devant abriter le Carrefour à partir de 1988 (*le Monde* du 26 mai). L'équipe-projet est encore installée dans du provisoire, certes, mais le bâtiment trône sur la grande dalle entre le CNIT et le centre commercial des Quatre-Temps ; sa mission a désormais reçu force de loi. Une loi qui est passée au Parlement comme une lettre à la poste avec même, au Sénat, l'appui de l'opposition.

La double onction des pouvoirs exécutif et législatif condamne cette petite équipe de trente personnes à réussir. Et ce n'est pas évident. Car il leur faut non seulement peaufiner le projet et préparer l'occupation des 70 000 mètres carrés destinés au Carrefour mais aussi être présents aujourd'hui sur le terrain pour commencer à exister déjà. Périlleux. Une réputation ne se fait-elle pas sur les premiers gestes ? Comment se présenter... lorsque l'on est encore rien et que l'on a vocation à devenir un peu tout *(voir l'encadré)* ?

La difficulté commence dès que l'on demande à un chargé de mission de l'ASCOM (l'établissement public en charge du projet) de résumer le Carrefour en une phrase. Deux réponses au moins sont toujours données. Il y a la version «Carrefour en 1988» et la version «le Carrefour d'ici là». Et, ce qui corse l'affaire, c'est que la seconde doit bien sûr tenir compte de la première, qui elle-même évolue sans cesse en fonction des enseignements acquis au fil des actions sur le terrain...

Déjà, le projet du Carrefour lorsqu'il sera dans ses murs – pour partie à 100 mètres de haut et dominant tout l'Ouest parisien – ne ressemble plus tout à fait à ce qu'il était dans le rapport de MM. François Mahieux et Robert Lion, approuvé l'an passé par M. François Mitterrand (*le Monde* du 14 septembre 1983).

La partie qui sera réservée au grand public, le «jardin d'acclimatation» des technologies de la communication est sans doute celle qui a le moins changé. Son but est toujours de faire comprendre les nouveaux concepts et de montrer «comment cela marche». Tout un chacun pourra par exemple y venir pour découvrir le fonctionnement d'un réseau de fibres optiques ou se faire expliquer, à l'aide de tout un système de maquettes pédagogiques, ce qu'est un ordinateur de la «cinquième génération». Mais on devrait aussi y trouver, c'est nouveau, toute une série de «pavillons» professionnels plus spécialisés ; comme un pavillon « télévision », « robotique » ou « télécommunications et télématique », ou encore « presse et édition », « photo », « cinéma », « publicité », etc.

Nouvelle aussi est l'idée d'y créer une partie baptisée « cité des spectacles ». C'est-à-dire un endroit où les curieux seraient assurés de pouvoir visionner toutes les productions, film ou vidéo, dès qu'elles sortiraient, où que ce soit dans le monde. Pour contourner les éventuels problèmes de droits, les promoteurs du Carrefour voudraient faire de cet endroit une sorte de port franc international de la création.

Plus qu'une grande foire, le « jardin d'acclimatation » se voudra la vitrine de tout ce qui fait évoluer le monde et qui appartient à ce vaste domaine de la communication. Lieu de spectacle et d'appropriation. On y viendra le dimanche en famille comme on allait autrefois à Orly regarder les avions, ou en badaud à Beaubourg, mais pour y apprendre la leçon de choses du monde qui bouge sous nos yeux avec, souvent, trop de mystères.

La partie professionnelle, la « cité des affaires » n'a, elle, guère changé dans l'esprit des « accoucheurs » du Carrefour : lieu d'implantation des entreprises ou organismes impliqués dans ces changements, lieu d'échanges (avec un « marché permanent des programmes » audiovisuels, informatiques, etc.), lieu de rencontre. De multiples contacts ont lieu en ce moment, le carnet d'options pour une implantation, grand ouvert. « *Enfin... pas trop grand non plus*, explique l'un des responsables de l'ASCOM, *car nous subissons déjà une pression de demandes très fortes de la part de multinationales étrangères et de certaines grandes sociétés qui voudraient venir installer l'ensemble de leurs bureaux au Carrefour. Il y aura de la place pour chacun, mais nous sommes obligés de la répartir pour que toutes les activités puissent être au moins un peu présentes.* »

L'idée des « ateliers de la communication » s'est, elle aussi, affinée. *Grosso modo*, ils s'adresseront à deux types d'entrepreneurs. Une clientèle de passage qui trouvera au Carrefour « le gîte et le couvert », c'est-à-dire un local et des moyens matériels ou financiers, pour mettre, l'espace de quelques mois, un projet à exécution : un premier clip-vidéo, par exemple, un logiciel, un service sur réseau, un journal...

Seconde catégorie d'hôtes : les « résidentiels », comme des laboratoires publics ou privés, ayant en train le développement d'un produit qui se situerait entre la recherche et la commercialisation. Une affaire de trois ou quatre années généralement.

On aura compris l'idée qu'ont derrière la tête les responsables du futur Carrefour : chacun doit trouver un « plus » dans une visite ou une implantation, fût-elle provisoire, dans le grand Arc de triomphe de la Défense. Les ingénieurs de ces labos devraient, par exemple, pouvoir tester *in vivo* leurs nouveaux produits auprès du grand public, qui verrait alors ce qui se prépare et lui sera proposé dans quelques années. Les petites équipes d'innovateurs travailleront aux côtés des représentants des organismes officiels de l'Etat ou d'industriels, et trouveront peut-être plus facilement le chemin d'un financement-relais, d'accords, etc., etc.

Le dernier volet du projet, le « centre de ressources », n'existait pas à l'origine. Comme son nom le laisse deviner, il s'agit de prévoir toute une série d'équipements matériels ou d'œuvres. Le Carrefour pourrait ainsi devenir le « *télé-port* » des émissions du monde entier, où arriveraient en France les *télévisions* et les radios étrangères, une « tête de réseau » de l'Hexagone en quelque sorte. Mais le concept de « centre de ressources » recouvre aussi celui d'un endroit où il y aurait toutes les « thèques » possibles et imaginables ; cinémathèque, bibliothèque, discothèque une grande sonothèque « musée des langues », etc.

Si la version 1988 du Carrefour doit ressembler à ce lieu à part où la société de communication et d'information doit pouvoir se regarder naître, la version du « Carrefour d'ici là » est, bien entendu, plus modeste. Pour l'essentiel, elle consiste à se faire connaître, surtout hors du champ parisien, en apportant un concours à des initiatives locales ou en incitant au développement de certains modes de communication nouveaux.

Ainsi l'ASCOM a-t-elle déjà apporté son appui par exemple au projet du Centre d'études des systèmes de communication en Lorraine, à celui d'un Carrefour méditerranéen de la communication à Marseille, ou à une banque de programmes destinés aux radios privées. D'autres actions sont en cours, comme le développement d'un *système d'échanges*, qui tient à la fois de la téléconférence par ordinateur et de la banque de données vivante pour permettre à des gens dont ce n'est pas le métier de communiquer s'ils en ont besoin. A la manière des missions locales d'aide aux jeunes en difficulté qui ont constitué, bien que disséminées dans toute la France, une « intelligence collective » grâce au réseau Télétel et un ordinateur (*le Monde* daté 8-9 janvier). Le Carrefour veut encore soutenir, dès aujourd'hui, plusieurs expériences de télétravail, un sujet qui a été, jusqu'à présent, plus exploré par des études théoriques que concrètement.

« *L'objectif est toujours de faire avec, jamais à la place des gens* », plaide l'un des animateurs de l'ASCOM où l'on redoute comme la peste de passer pour un énième organisme administratif central. Mais le choix des actions que soutient l'établissement public (à concurrence d'une somme qui se situera entre 15 et 20 millions de francs en 1984) (1), n'est jamais innocent. Il est toujours effectué dans la perspective de jeter les bases d'une collaboration pour le futur. Quand, dans le collimateur de la perspective historique du Louvre à la Défense, se dressera ce grand édifice qui lui apportera sa touche finale ; quand le Carrefour de la communication sera à la croisée des chemins.

ERIC ROHDE.

(1) Le budget de fonctionnement s'établit pour la même année à 13 millions de francs.

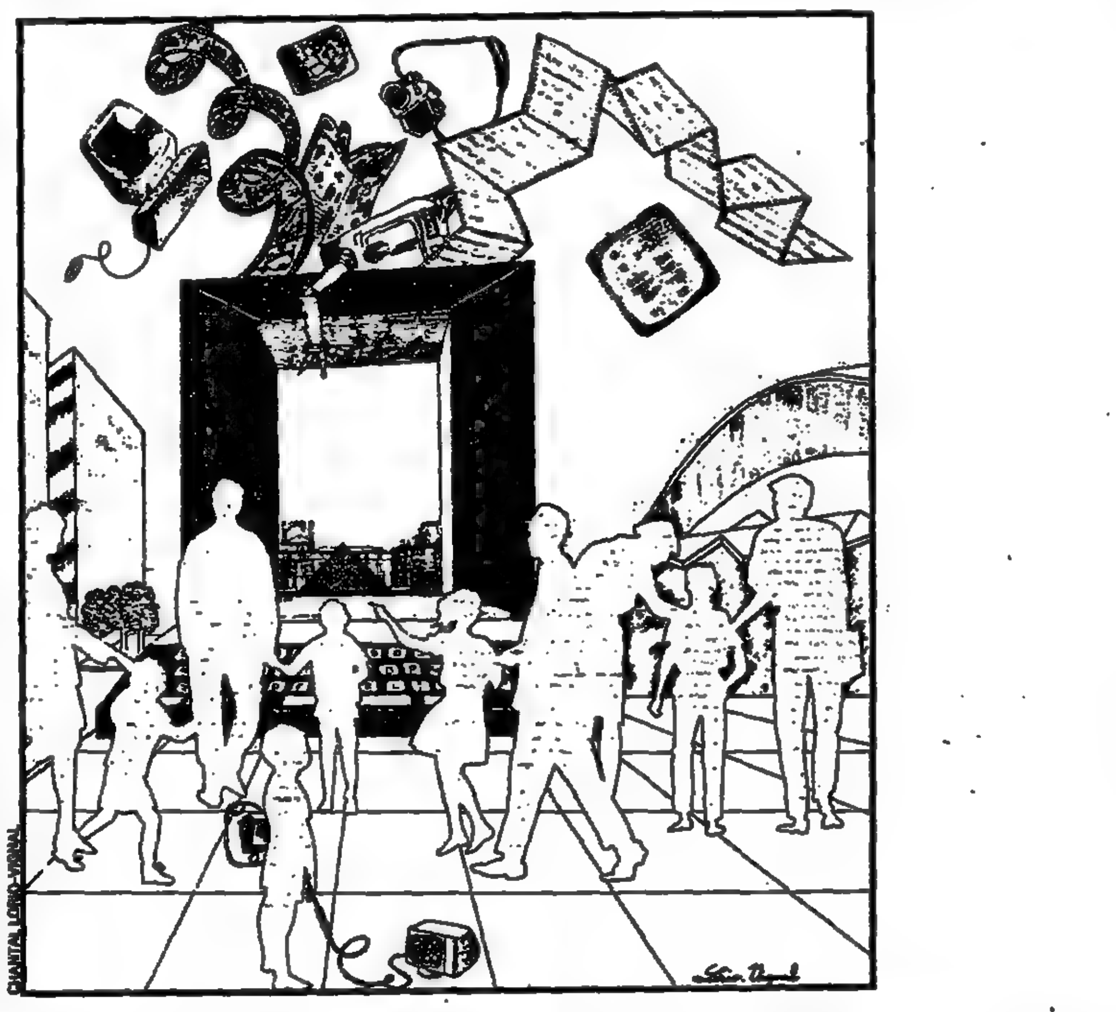

Une mission tous azimuts

La loi du 1er juin 1984 (*Journal officiel* du 2 juin) a donné au Carrefour des attributions très larges :

(...) Le Carrefour international de la communication entreprend, en liaison avec les organismes internationaux et étrangers, en particulier en Europe, toutes actions susceptibles de développer la communication, quel qu'en soit le support, et de permettre à tous d'en mieux mesurer les effets et maîtriser les techniques. A cette fin, il accueille, développe, rapproche et suscite toutes activités et initiatives liées au développement de la communication. (...)

Médias du Monde

Etats-Unis : « USA Today » distribué en Europe et au Moyen-Orient

Une édition internationale du quotidien *USA TODAY* est distribuée, depuis le 10 juillet, dans certains pays d'Europe et du Moyen-Orient. Elle sera dans un premier temps imprimée aux Etats-Unis pour être expédiée par avion dans ses différents points de vente. Créé en 1982, *USA Today*, actuellement distribué à 1 410 000 exemplaires sur l'ensemble du territoire américain, est le premier quotidien d'information générale aux Etats-Unis.

Grande-Bretagne : pas de JO pour le privé

Les chaînes indépendantes ITV et Channel Four ont annoncé le 5 juillet qu'elles ne « couvriraient » pas les Jeux olympiques de Los Angeles. Les deux télévisions privées n'ont pu se mettre d'accord avec un des syndicats britanniques de techniciens, le ACTT, sur le nombre de techniciens et d'assistants de production à envoyer aux Etats-Unis. Ce conflit laisse à la BBC le monopole de la retransmission des Jeux en Grande-Bretagne. La chaîne publique, qui a négocié ses effectifs avec un autre syndicat, réalisera quotidiennement cinq programmes d'une durée de dix heures, uniquement consacrés aux manifestations sportives de Los Angeles.

Tunisie : un ton nouveau dans la presse

Avec un premier numéro paru au mois de mai, *Mensuel* apporte un ton nouveau dans la presse tunisienne. La revue, au sein de laquelle collabore un groupe de chercheurs et d'universitaires ne se réclamant d'aucune étiquette politique, se propose de se livrer à un travail d'analyse approfondie – qui n'exclût pas la critique – contrairement à l'ensemble des autres publications paraissant dans le pays et qui, toutes tendances confondues, traitent le plus souvent de façon partisane de l'actualité.

Dans l'éditorial de présentation, le directeur de *Mensuel*, M. Aziz Krichen, déplore la « *tendance à la politisation excessive* » qui domine le débat en Tunisie et aboutit à *un « dialogue stérile »* entre l'État et l'intelligentsia. *« L'État est le produit de la société et non pas l'inverse*, écrit-il. *L'explication de ses points de force et de ses points de faiblesse ne réside pas en lui mais doit être recherchée fondamentalement dans les caractéristiques particulières de la société civile. le moment est peut-être venu où il devient possible de libérer la réflexion, de désacraliser la raison. »*

Au sommaire de ce premier numéro, deux études retiennent l'attention : l'évolution sur les salaires et la distribution des revenus, en Tunisie depuis 1970 et *« les problèmes de la langue, de la culture et de l'intelligentsia »*. – M. D.

L'art de manipuler

On peut tout faire avec l'image vidéo.

LA variété des manipulations permises par l'image électronique laisse entrevoir la possibilité d'une exploitation artistique originale, le balayage de l'image permettant la production d'un temps continu qui faisait défaut à l'image visuelle traditionnelle.

Aux procédés « classiques » de la vidéo, dits analogiques, la production artistique a ajouté des techniques plus nouvelles, images numériques ou nouvelles images, produites à partir de l'informatique. La Ciné-MBXA organise en ce moment une exposition vidéo retraçant l'œuvre des vidéastes Sterna et Woody Vasulka, dont l'originalité a précisément consisté à combiner ces deux types d'image – analogique et numérique. D'origine islandaise et tchèque, les Vasulka travaillent aux Etats-Unis. Leur première investigation de la vidéo et des nouvelles relations espace-temps apportées par l'image électronique a commencé en 1969. Depuis, leur recherche n'a cessé de se préciser dans ce domaine – de la découverte de la vidéo comme médium artistique aux images générées par le son et vice versa, de la synthèse analogique au traitement numérique en temps réel – donnant à voir une puissance créatrice à la mesure des moyens technologiques offerts par le vingtième siècle dans le domaine des arts visuels.

La Ciné-MBXA offre au public un espace de cent places dans lequel on peut voir la dernière œuvre des Vasulka, *The West*, présentée sur plusieurs écrans juxtaposés. Procédé dont le but avoué est d'accentuer l'effet de temps continu que l'image électronique apporte déjà. Les Vasulka écrivent à propos de cette œuvre sur les paysans du sud-ouest des Etats-Unis : « *Dans aucune autre région de ce pays, la présence du soleil ne joue un rôle aussi important dans l'écologie de la terre, aride et érodée, avec une clarté exceptionnelle.* »

Un sillon dans la terre qui se creuse selon un mouvement continu, dans un paysage baigné par le soleil ; une impression de pureté quasi primitive de la beauté des paysages, suscitée par des moyens technologiques les plus avancés : l'esthétisme des images de *The West* confine à l'éblouissement. La déroute des habitudes esthétiques est totale, et l'on ne sait si c'est à la transparence de l'image ou à l'impression de vie qu'elle dégage, bouleversant de ce fait la fixité attachée par nature à l'image visuelle, qu'on la doit.

A côté de ce spectacle central d'une durée de trente minutes, le visiteur peut contempler les tableaux photograhiques de Woody Vasulka, produits à partir d'ordinateurs digitaux qui offrent des possibilités de manipulation de l'image illimitées. Il pourra découvrir également la « vidéothèque intégrale Vasulka », offrant aux initiés un système de consultation à la carte des œuvres de ces chercheurs.

La Ciné-MBXA, qui est à l'origine de cette manifestation, a bénéficié depuis trois ans des concours financiers qui lui avaient fait défaut jusqu'ici. Grâce à l'aide du FIC (Fonds d'intervention culturelle), du CNC et du ministère de la communication, ses responsables ont pu donner corps à leur projet : créer une structure susceptible d'accueillir ces arts visuels comme une discipline plastique à part entière.

V.M.

● *CINÉ-MBXA – 12, rue de l'Abbaye, Paris (6e). Tél. : 233-30-14. Sterna et Woody Vasulka, « Quinze années d'images électroniques ». Jusqu'au 15 juillet, de 14 h à 22 h.*

Bouquins - Dossiers par milliers
Rayonnages Bibliothèques
au prix de fabrique
du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement
bureaux, magasins, etc.
25 années d'expérience
Une visite s'impose
208, av. du Maine, Paris (14e)
540-57-40 - Mº Alésia

Éloge de l'anonymat

THOMAS FERENCZI.

هكذا من الأصل

Une esthétique de l'existence

Faire de sa vie une œuvre d'art. La nouvelle morale selon Michel Foucault. A l'Antique.

Éloge de l'anonymat

DANS l'entretien que nous publions ci-contre, l'un des derniers qu'ait accordés Michel Foucault avant sa mort le 25 juin, le philosophe exprime le souhait que ses livres *« soient lus pour eux-mêmes »* et revendique en conséquence pour les auteurs *« le droit à l'anonymat »*.

Ce droit, Michel Foucault l'avait demandé et obtenu pour lui-même lorsque *le Monde* avait publié le 6 avril 1980 un entretien avec un « philosophe masqué ». Cet auteur anonyme, c'était Michel Foucault.

On a pu s'étonner que le philosophe disparu soit salué par la plupart des commentateurs comme un égal de Sartre alors même que sa notoriété n'avait rien de commun avec celle du père de l'existentialisme et que son œuvre était apparemment d'une autre mesure.

Son importance, pourtant, ne fut pas moindre. Mais son intervention prit des formes nouvelles, tant dans le champ de la philosophie que dans celui de la politique.

L'apport majeur de Michel Foucault à ces deux activités — qu'associe la tradition intellectuelle en France — fut sans doute d'en déplacer les limites, voire d'en changer la définition. C'est là que prend son sens la volonté d'anonymat.

Historien de la pensée, Michel Foucault n'a pas pris pour objet les grandes philosophies reconnues, mais des textes ignorés, portant sur des questions tenues pour marginales : la folie, la délinquance, le sexe...

Acteur de la politique, il n'a pas voulu se faire le porte-parole du vrai et du juste, mais plutôt donner la parole à des minorités jusqu'ici réduites au silence.

Ainsi, en bouleversant les frontières admises, en élargissant le domaine de la philosophie aussi bien que de la politique, a-t-il modifié, dans l'une comme dans l'autre, les règles du jeu. Il a permis que s'expriment des voix anonymes. Celles-ci n'ont pas fini de se faire entendre.

THOMAS FERENCZI.

● **Le texte de cette interview masquée figure en tête du premier volume *d'Entretiens* avec *le Monde* (1-Philosophes) publiés par *le Monde* et les éditions *la Découverte* (Paris, 1984, 48 F).**

MICHEL FOUCAULT accorda cet entretien le 25 avril dernier à Alessandro Fontana, qui enseigne la littérature italienne à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Il a été publié dans l'hebdomadaire italien *Panorama*. Alessandro Fontana, qui a travaillé avec Michel Foucault, a traduit en italien et préfacé *Naissance de la clinique* (1969). Il a collaboré à *Moi Pierre Rivière* et a édité une série d'écrits de Foucault sous le titre *Microfisica del potere* (Einaudi, 1977).

« Sept ans ont passé depuis *la Volonté de savoir*. Je sais que vos derniers livres vous ont posé des problèmes, et que vous avez rencontré des difficultés. J'aimerais que vous me parliez de ces difficultés et de ce voyage dans le monde gréco-romain, qui vous était, sinon inconnu, du moins un peu étranger.

— Les difficultés venaient du projet même, qui voulait justement les éviter. En programmant mon travail en plusieurs volumes sur un plan préparé d'avance, je m'étais dit que maintenant le temps était venu où j'aurais pu les écrire sans difficulté, et dérouler tout simplement ce que j'avais dans la tête, en le confirmant par le travail de recherche empirique.

» Ces livres, j'ai failli mourir d'ennui en les écrivant : ils ressemblaient trop aux précédents. Pour certains, écrire un livre, c'est toujours risquer quelque chose. Par exemple, de ne pas réussir à l'écrire. Quand on sait à l'avance où l'on veut arriver, il y a une dimension de l'expérience qui manque, celle qui consiste précisément à écrire un livre en risquant de ne pas en venir à bout. J'ai ainsi changé le projet général : au lieu d'étudier la sexualité aux confins du savoir et du pouvoir, j'ai essayé de rechercher plus haut comment s'était constituée, pour le sujet lui-même, l'expérience de sa sexualité comme désir. Pour dégager cette problématique, j'ai été amené à regarder de près des textes fort anciens, *latins et grecs, qui m'ont* demandé beaucoup de préparation, beaucoup d'efforts et qui m'ont laissé jusqu'à la fin dans pas mal d'incertitude, d'hésitations.

— Il y a toujours une certaine « intentionnalité » dans vos ouvrages, qui souvent échappe aux lecteurs. L'*Histoire de la folie* était au fond l'histoire de la constitution de ce savoir qu'on appelle la psychologie ; *les Mots et les Choses*, c'était l'archéologie des sciences humaines ; *Surveiller et punir*, la mise en place des disciplines du corps et de l'âme. Il semble que ce qui est au centre de vos derniers livres soit ce que vous appelez les « jeux de vérité ».

— Je ne crois pas qu'il y ait une grande différence entre ces livres et les précédents. On désire beaucoup quand on écrit des livres comme ceux-là modifier *du tout au tout* ce qu'on pense et se retrouver à la fin tout autre que ce qu'on était au départ. Puis on s'aperçoit qu'au fond on a changé relativement peu. On a peut-être changé de perspective, on a tourné autour du problème, qui est toujours le même, c'est-à-dire les rapports entre le sujet, la vérité et la constitution de l'expérience. J'ai cherché à analyser comment des domaines comme ceux de la folie, de la sexualité, de la délinquance peuvent rentrer *dans un certain jeu de la* vérité, et comment d'autre part, à travers cette insertion de la pratique humaine, du comportement, dans le jeu de la vérité, le sujet lui-même se trouve affecté. C'était ça le problème de l'histoire de la folie, de la sexualité.

— Ne s'agit-il pas, au fond, d'une nouvelle généalogie de la morale ?

— N'étaient la solennité du titre et la marque grandiose que Nietzsche lui a imposée, je dirais oui.

MARTINE FRANCK/MAGNUM

— Dans un écrit paru dans *le Débat* de novembre 1983, vous parliez, à propos de l'Antiquité, de morales tournées vers l'éthique et de morales tournées vers le code. Est-ce là le partage entre les morales gréco-romaines et celles nées avec le christianisme ?

— Avec le christianisme, on a vu s'instaurer lentement, progressivement, un changement par rapport aux morales antiques, qui étaient essentiellement une pratique, un style de liberté. Naturellement, il y avait aussi certaines normes de comportement qui réglaient la conduite de chacun. Mais la volonté d'être un sujet moral, la recherche d'une éthique de l'existence, étaient principalement, dans l'Antiquité, un effort pour affirmer sa liberté et pour donner à sa propre vie une certaine forme dans laquelle on pouvait se reconnaître, être reconnus par les autres, et la postérité même pouvait trouver un exemple.

» Cette élaboration de sa propre vie comme une œuvre d'art personnelle, même si elle obéissait à des canons collectifs, était au centre, il me semble, de l'expérience morale, de la volonté de morale dans l'Antiquité, alors que dans le christianisme, avec la religion du texte, l'idée d'une volonté de Dieu, le principe d'une obéissance, la morale prenait beaucoup plus la forme d'un code de règles (seulement certaines pratiques ascétiques étaient plus liées à l'exercice d'une liberté personnelle).

» De l'Antiquité au christianisme, on passe d'une morale qui était essentiellement recherche d'une éthique personnelle à une morale comme obéissance à un système de règles. Et si je me suis intéressé à l'Antiquité, c'est que, pour toute une série de raisons, l'idée d'une morale comme obéissance à un code de règles, est en train, maintenant, de disparaître, a déjà disparu. Et à cette absence de morale, répond, doit répondre, une recherche qui est celle d'une esthétique de l'existence.

— Tout le savoir accumulé dans ces dernières années, sur le corps, la sexualité, les disciplines, a-t-il amélioré notre rapport avec les autres, notre être au monde ?

— Je ne puis m'empêcher de penser que toute une série de choses remises en discussion, même indépendamment des choix politiques, autour de certaines formes d'existence, règles de comportement, etc., ont été profondément bénéfiques : rapport avec le corps, entre homme et femme, avec la sexualité.

— Donc, ces savoirs nous ont aidés à mieux vivre.

— Il n'y a pas eu simplement un changement dans les préoccupations, mais dans le discours philosophique, théorique et critique : en effet, dans la plupart des analyses faites, on ne suggérait pas aux gens ce qu'ils devaient être, ce qu'ils devaient faire, ce qu'ils devaient croire et penser. Il s'agissait plutôt de faire apparaître comment jusqu'à présent les mécanismes sociaux avaient pu jouer, comment les formes de la répression et de la contrainte avaient agi, et puis, à partir de là, il me semble qu'on laissait aux gens la possibilité de se déterminer, de faire, sachant tout cela, le choix de leur existence.

— Il y a cinq ans, on s'est mis à lire, dans votre séminaire du Collège de France, Hayek et Von Mises. On s'est dit alors : à travers une réflexion sur le libéralisme, Foucault va nous donner un *livre sur la politique*. Le libéralisme semblait aussi un détour pour retrouver l'individu, au-delà des mécanismes du pouvoir. On connaît votre contentieux avec le sujet phénoménologique, avec le sujet psychologique. A cette époque-là, on commençait à parler d'un sujet de pratiques, et la relecture du libéralisme s'était faite un peu autour de cela. Ce n'est un mystère pour personne qu'on s'est dit plusieurs fois : il n'y a pas de sujet dans l'œuvre de Foucault. Les sujets sont toujours assujettis, ils sont le point d'application de techniques, disciplines normatives, mais ils ne sont jamais des sujets souverains.

— Il me semble que votre question est à la fois juste et un peu resserrée. Il faudrait la décomposer en deux ordres de questions : en premier lieu, est-ce qu'il faut accepter ou ne pas accepter ? Deuxièmement, si on n'accepte pas, qu'est-ce qu'on peut faire ? A la première question, on doit répondre sans aucune ambiguïté : il ne faut pas accepter, ni les résidus de la guerre, ni la prolongation d'une certaine situation stratégique en Europe, ni le fait que la moitié de l'Europe soit asservie.

» Ensuite se pose l'autre question : « Qu'est-ce qu'on peut faire contre un pouvoir comme celui de l'Union soviétique, par rapport à notre propre gouvernement et avec les peuples qui, des deux côtés du rideau de fer, entendent mettre en cause le partage tel qu'il a été établi ? » Par rapport à l'Union soviétique, il n'y a pas *grand-chose à faire, sauf à* aider le plus efficacement possible ceux qui luttent sur place. Quant aux deux autres cibles, il y a beaucoup à faire, il y a du pain sur la planche.

— Il ne faut donc pas assumer une attitude pour ainsi dire hégélienne, consistant à accepter la réalité telle qu'elle est, et qu'on nous la présente. Reste une dernière interrogation : « Existe-t-il » une vérité dans la politi- » que ? »

— Je crois trop à la vérité pour ne pas supposer qu'il y a différentes vérités et différentes façons de la dire. Certes, on ne peut pas demander à un gouvernement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. En revanche, il est possible de demander aux gouvernants une certaine vérité quant aux projets finaux, aux choix généraux de leur tactique, à un certain nombre de points particuliers de leur programme : c'est la *parrhesia* (la libre parole) du gouverné, qui peut, qui doit, interpeller le gouvernant, au nom du savoir, de l'expérience qu'il a, du fait qu'il est un citoyen, sur ce que l'autre fait, sur le sens de son action, sur les décisions qu'il a prises.

» Il faut, toutefois, éviter un piège dans lequel les gouvernants veulent faire tomber les intellectuels, et dans lequel ceux-ci tombent souvent : « Mettez-vous à notre place et dites-nous ce que vous feriez. » Ce n'est pas une question à laquelle on ait à répondre. Prendre une décision dans une matière quelconque implique une connaissance des dossiers qui nous est refusée, une analyse de la situation qu'on n'a pas eu la possibilité de faire. Cela est un piège. Il n'en reste pas moins que, en tant que gouvernés, on a parfaitement le droit de poser les questions de vérité : « Qu'est-ce que vous faites, par exemple, quand vous êtes hostiles aux euromissiles, ou lorsque, au contraire, vous les soutenez, quand vous restructurez l'acier lorrain, quand vous ouvrez le dossier de l'enseignement libre. »

— Dans cette descente aux enfers qu'est une longue méditation, une longue recherche — une descente dans laquelle on va en quelque sorte à la recherche d'une vérité, — quel type de lecteur voudriez-vous rencontrer pour lui raconter cette vérité ? C'est un fait que, s'il y a peut-être encore de bons auteurs, il y a de moins en moins de bons lecteurs.

— Je dirais *des* lecteurs. Et il est vrai qu'on n'est plus lu. Le premier livre qu'on écrit est lu, parce qu'on n'est pas connu, parce que les gens ne savent pas qui nous sommes, et il est lu dans le désordre et la confusion, *ce qui pour moi va très* bien. Il n'y a pas de raison qu'on fasse non seulement le livre, mais aussi la loi du livre. La seule loi, ce sont toutes les lectures possibles. Je ne vois pas d'inconvénients majeurs si un livre, étant lu, est lu de différentes manières. Ce qui est grave, c'est que, à mesure qu'on écrit des livres, on n'est plus lu du tout, et de déformation en déformation, lisant les uns sur les épaules des autres, on arrive à donner du livre une image absolument grotesque.

» Ici se pose effectivement un problème : faut-il entrer dans la polémique et répondre à chacune de ces déformations, et, par conséquent, faire la loi aux lecteurs, ce qui me répugne, ou laisser, ce qui me répugne également, que le livre soit déformé jusqu'à devenir la caricature de lui-même ?

» Il y aurait une solution : la seule loi sur la presse, la seule loi sur le livre que je voudrais voir instaurée, serait la prohibition d'utiliser deux fois le nom de l'auteur, avec en plus le droit à l'anonymat et au pseudonyme, pour que chaque livre soit lu pour lui-même. Il y a des livres pour lesquels la connaissance de l'auteur est une clé d'intelligibilité. Mais en dehors de quelques grands auteurs, pour la plupart des autres, cette connaissance ne sert rigoureusement à rien. Elle sert seulement d'écran. Pour quelqu'un comme moi, qui ne suis pas un grand auteur, mais seulement quelqu'un qui fabrique des livres, on voudrait qu'ils soient lus pour eux-mêmes, avec leurs imperfections et leurs qualités éventuelles. »

ALESSANDRO FONTANA.

L'adresse

par Marga Minco.

« *Vous ne me reconnaissez pas ?* » demandai-je.

La femme me lança un regard scrutateur ; elle avait entrouvert la porte d'entrée. Je m'approchai et montai la marche devant la maison.

« *Non, je ne vous reconnais pas.*

– *Je suis la fille de Mme S...* »

Sa main tenait la porte comme si elle voulait empêcher qu'elle ne s'ouvre davantage. Son visage ne manifestait aucun signe de reconnaissance. Elle continuait à me regarder et se tut.

Peut-être me suis-je trompée, pensai-je, peut-être n'est-ce pas la personne que je cherche. Je ne l'avais aperçue qu'une seule fois dans ma vie, tant d'années auparavant. Il n'était pas impossible que je me sois trompée de sonnette. La femme lâcha la porte et s'écarta légèrement. Elle portait un gilet vert, tricoté à la main. Les boutons en bois avaient un peu pâli à la suite de lavages. Elle s'aperçut que je regardais son gilet et de nouveau se cacha à moitié derrière la porte. Mais maintenant j'étais sûre de ne pas me tromper.

« *Vous avez bien connu ma mère, n'est-ce pas ?* lui demandai-je.

– *Tu es donc revenue ?* me répondit-elle. *Je pensais que personne n'était revenu.*

– *Seulement moi.* » Derrière elle dans le couloir une porte s'ouvrit et se referma. Une odeur de moisi s'en était échappée.

« *Je regrette, je ne peux rien faire pour vous.*

– *Je suis venue spécialement par le train. J'aurais aimé vous parler un instant.*

– *Le moment ne me convient pas,* me répondit la femme. *Je ne peux pas vous recevoir. Une autre fois.* »

Elle hocha la tête en guise d'adieu et ferma avec précaution la porte comme s'il ne fallait déranger personne à l'intérieur. Je restai encore un instant sur la marche. Le rideau devant la fenêtre en saillie bougea. Quelqu'un jeta un regard furtif à travers les vitres ; il devait lui demander ce que je voulais. « *Oh, rien,* répondrait la femme, *ce n'était rien.* »

Je regardai encore la petite plaque. Elle mentionnait bien « *Dorling* » en caractères noirs sur émail blanc. Et sur le jambage de la porte, un peu plus haut, était indiqué le numéro. Le numéro 46.

En prenant le chemin du retour vers la gare, je pensais à ma mère qui m'avait donné cette adresse, il y avait déjà des années. C'était pendant la première moitié de la guerre. J'étais venue passer quelques jours chez mes parents et je m'étais aperçue immédiatement de petits changements dans plusieurs pièces de la maison. Il me manquait divers objets. Ma mère s'était étonnée de ce que je l'avais remarqué rapidement. Sur cela elle me parla de Mme Dorling. Je n'avais jamais entendu prononcer ce nom auparavant, mais il paraissait qu'elle était une ancienne relation de ma mère, qui ne l'avait plus revue depuis des années. Elle avait surgi un jour pour renouer connaissance. Depuis, elle passait régulièrement.

« *Après chaque visite, elle emporte quelque chose chez elle,* dit ma mère. *Toute l'argenterie, elle l'a prise d'un seul coup. Ensuite les assiettes anciennes qui étaient accrochées là. Elle a dû trimbaler les grands vases, et je crains que le service de table ne lui ait donné un tour de reins.* » Ma mère secoua la tête avec compassion. « *Je n'aurais jamais osé le lui demander. Elle me l'a proposé elle-même. Elle a même insisté. Elle veut sauver tous mes beaux objets. Si nous sommes obligés de quitter la maison nous perdrons tout,* me dit-elle.

– *Vous êtes-vous entendues pour qu'elle nous garde tout ?* lui demandai-je.

– *Comme si c'était nécessaire !* s'écria ma mère. *Ce serait une offense de lui poser la question. Pense aussi au risque qu'elle prend chaque fois qu'elle nous quitte chargée d'une valise ou d'un sac plein !* »

Ma mère sembla remarquer que je n'étais pas tout à fait convaincue. Elle me jeta un regard de reproche et nous n'avions plus jamais abordé ce sujet.

J'étais revenue à la gare sans avoir prêté beaucoup d'attention au chemin. Pour la première fois depuis la guerre, je traversai des quartiers familiers, mais je ne voulais pas en voir davantage. Je ne voulais pas me tourmenter à la vue des maisons et des rues chargées de souvenirs d'une période chère à mon cœur. Dans le train du retour je revis la scène de ma première rencontre avec Mme Dorling. C'était le lendemain matin du jour où ma mère m'avait raconté cette histoire. Je m'étais levée tard et en descendant l'escalier je l'avais vue accompagner quelqu'un à la porte. Une femme au dos large.

« *Voilà ma fille* », dit ma mère. Elle me fit signe.

La femme hocha la tête et prit la valise posée sous le portemanteau. Elle était vêtue d'un manteau brun et coiffée d'un chapeau informe.

« *Elle habite loin ?* » lui demandai-je, lorsque je la vis porter péniblement la lourde valise en sortant de chez nous.

« *Marconistraat,* me répondit ma mère. *Numéro 46. Retiens-le.* »

Et je l'avais retenu. Seulement, j'avais attendu très longtemps avant d'y aller. Aussitôt après la Libération, je ne m'interessais pas le moins du monde à toutes ces vieilles choses cachées quelque part et, bien sûr, s'y ajoutait l'angoisse. L'angoisse d'être confrontée aux objets ayant appartenu à un environnement qui n'existait plus ; des objets dans des caisses et des boîtes qui attendaient en vain leurs places et qui avaient résisté aux années justement parce qu'ils étaient des « objets ».

Mais doucement l'ordre se rétablit. Il y avait du pain qui devenait de plus en plus blanc, il y avait un lit dans lequel on pouvait dormir sans danger, une chambre avec une vue à laquelle on s'habituait peu à peu. Et, un beau jour, je constatai que j'avais envie de revoir nos biens qui devaient toujours se trouver à l'adresse indiquée.

Après ma première tentative, vaine, je pris la décision de retourner chez Mme Dorling une deuxième fois.

Cette fois-ci, ce fut une petite fille d'environ quatorze ans qui m'ouvrit la porte. Je lui demandai si sa mère était chez elle. « *Non,* me dit-elle, *ma mère vient de sortir faire une course.*

– *Ça ne fait rien,* lui répondis-je, *je l'attendrai.* »

Je la suivis dans le couloir. A côté du miroir était accroché un hanoucka en fer à la mode ancienne. Nous ne l'avions jamais utilisé, car il était plus compliqué de s'en servir que d'un chandelier.

« *Voulez-vous vous asseoir ?* », me demanda la fillette. Elle m'ouvrit la porte du salon, et je passai devant elle. Paralysée de stupeur, je m'arrêtai. J'étais dans une pièce qu'à la fois je reconnaissais et ne reconnaissais pas. Je me trouvais au milieu d'objets que j'avais voulu revoir, mais dont la présence, dans ce lieu pour moi étrange, me serrait le cœur. Je ne sais plus si c'était à cause de l'arrangement sans goût, à cause de la laideur des meubles ou à cause de l'air étouffant, mais j'osais à peine regarder autour de moi. La petite fille me proposa une chaise. J'allai m'asseoir et je fixai le tapis de table en laine. Je le touchai doucement. J'y passai ma main. Mes doigts devenaient chauds au frottement. Je suivais les lignes du dessin. Quelque part au bord devait se trouver un petit trou, causé par une brûlure, qui n'avait jamais été réparé.

« *Ma mère va sûrement revenir tout de suite,* dit la petite fille. *J'avais déjà fait du thé. En voulez-vous une tasse ?*

– *Avec plaisir.* »

Je levai la tête. La fillette posait les tasses sur la table à thé. Elle avait un dos large. Comme sa mère. Elle servit le thé dans une théière blanche. Elle était juste décorée d'un liséré d'or autour du couvercle, dont je me souvenais bien. La fillette ouvrait une petite boîte et y prit une cuillère à café.

« *C'est une jolie boîte.* » J'entendais ma propre voix. Elle était étrange. Comme si chaque son émis dans cette pièce en changeait le timbre.

« *Vous vous y connaissez ?* » Elle s'était retournée vers moi et m'apporta le thé. Elle souriait. « *Ma mère m'a dit qu'elle est ancienne. Nous avons encore beaucoup d'autres choses anciennes.* » Elle les désignait autour d'elle dans la pièce. « *Les voilà.* »

Je n'éprouvais pas le besoin de suivre sa main. Je connaissais les objets qu'elle voulait me montrer. Je n'observais que la nature morte au-dessus du buffet. Etant enfant, j'avais toujours eu une grande envie de cette pomme posée sur l'assiette d'étain.

« *Nous nous servons de tout cela,* me dit-elle. *Nous avons parfois mangé dans les assiettes accrochées là, au mur. C'était moi qui avais exprimé ce désir. Mais c'était finalement si banal.* »

Sur le bord du tapis de table, j'avais enfin trouvé le petit trou causé par la brûlure. La fillette m'interrogeait du regard.

« *Oui,* lui dis-je *On s'habitue à tous ces beaux objets chez soi, on ne les regarde presque plus. On ne les remarque qu'au moment où ils sont absents, en raison d'une réparation ou quand on les a prêtés à quelqu'un, par exemple.* »

De nouveau, j'entendis le son peu naturel de ma voix et je poursuivis : « *Je me souviens que ma mère me demanda une fois de l'aider à nettoyer l'argenterie. C'était il y a très longtemps, peut-être un jour où je m'ennuyais, à moins que j'aie été obligée de garder la chambre après une maladie, parce qu'elle ne me l'avait jamais fait faire auparavant. Je lui demandai de quelle argenterie il s'agissait et elle me répondit avec étonnement qu'elle parlait des cuillères, des fourchettes et des couteaux, évidemment. Et c'était ça qui était étrange, je ne savais même pas que les couverts avec lesquels nous mangions tous les jours étaient en argent.* »

La petite fille souriait.

« *Je parie que tu ne le sais pas non plus.* » Je fixai mon regard sur elle.

« *Avec lesquels nous mangeons ?* demanda-t-elle.

– *Alors, tu le sais ?* »

Elle hésita. Elle avança vers le buffet et elle voulut ouvrir un tiroir. « *Allons voir. Ils sont ici.* »

Je sursautai. « *J'oubliais l'heure. Il faut que je coure pour avoir mon train.* »

Elle était debout, la main sur le tiroir. « *Vous ne voulez donc pas attendre ma mère ?*

– *Non, il faut que je parte.* » Je me dirigeai vers la porte. La fillette ouvrit le tiroir.

« *Je trouverai le chemin.* » En traversant le couloir, j'entendis derrière moi le cliquetis des cuillères et des fourchettes.

A l'angle de la rue, je levai la tête pour voir la plaque. C'était bien la Marconistraat. Je sortais du numéro 46.

L'adresse avait donc été la bonne. Mais, à partir de ce moment, je ne désirais plus y retourner, car les objets qui dans la mémoire font partie de la vie familière du passé perdent d'un seul coup leur valeur quand, arrachés à leur décor, on les revoit dans un milieu étranger. Au reste, qu'aurais-je pu faire avec toutes ces choses dans une petite pièce louée où, au bord des fenêtres, pendaient encore les lambeaux de papier opaque et où le tiroir étroit de la table pouvait à peine contenir une poignée de couverts ? J'avais l'intention d'oublier cette adresse. De tout ce que je devais oublier, c'est cela qui serait le plus facile.

Traduit du néerlandais par
FRANCESCA ERMAKOFF.

[Marga Minco est née en 1920 à Breda, aux Pays-Bas. Cadette d'une famille juive de trois enfants, elle fut la seule survivante des arrestations et des déportations nazies. A partir de 1950, des journaux néerlandais publient ses nouvelles, marquées par son expérience vécue. Certaines d'entre elles furent traduites et publiées aux Etats-Unis, en Allemagne, en Israël et dans les pays scandinaves. Une petite chronique publiée aux Pays-Bas en 1957 fut traduite et éditée en France *l'Herbe amère* (Lattès, 1975). *L'Adresse* est l'une des douze nouvelles du recueil *Deandere kant « l'Autre côté »*, qui parut en 1959.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

APRÈS celles de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier, Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Illya Prigogyne, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet et 8-9 juillet), nous continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines (voir ci-dessous) :

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

● En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent remises en cause par les découvertes de notre époque ?

● Pouvez-vous en donner quelques exemples ?...

● Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?

● Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les titres sont de la rédaction.

Puissance du contingent

par François Chatelet

IL ne sera question dans cette mise au point que des formes et des usages de la Raison intervenant dans les textes qui se réclament de la philosophie ou sont, par celle-ci, réclamés comme siens. L'interrogation soulevée : y a-t-il une remise en cause de ces formes et de ces usages qui serait liée à la fois aux transformations et aux extensions des sciences de la nature et de leurs procédures, aux résultats acquis et aux voies ouvertes par les sciences dites humaines ou sociales et aux questions que, de son propre mouvement mais aussi sollicitée par les nouveautés d'un réel qu'elle ne peut éluder, la philosophie contemporaine ne cesse de se poser concernant son statut, ses objets et ses objectifs, cette interrogation revient à se demander si la nature et la place de la rationalité constituent ou non une marque importante, sinon décisive, dans la définition de *l'actualité de la philosophie*.

Répondre factuellement est sans doute intéressant, mais ressortit plus à l'art descriptif du bibliographe qu'à l'analyse philosophique : la description soulignera que, pour ce qui est des productions philosophiques de langue française (et probablement de langues allemande, italienne et ibérique) et comme il en a été à chaque époque depuis que le genre *philosophique* a reçu droit de cité dans l'aire culturelle méditerranéo-européenne, la diversité est grande. Certaines de ces productions réaffirment, de façon véhémente ou amène, la pérennité des valeurs de la Raison classique en général (et de la sagesse qu'on y associe selon un cliché lui-même classique) ; d'autres s'attachent à faire revivre comme essentiel un moment, une doctrine ou un penseur situés comme appartenant à cette Raison — ce sont les multiples « retours à... », déclarés ou déguisés ; d'autres enfin s'affirment détentrices d'un « nouvel esprit philosophique », opérant un dépassement prenant les « choses à la racine »...

Ces trois catégories, schématiquement établies, comportent, on s'en doute, diverses nuances et inflexions. Le philosophe, s'interrogeant sur les présupposés de ces prises de position, ne peut manquer de remarquer que celles-ci consistent avant tout dans le jugement porté par elles sur la relation que la recherche philosophique entretient avec la fois *présent, vif* et *nouveau* en quelque manière, et qu'une des fonctions de la philosophie est d'exprimer et de sauvegarder cette non réductible puissance du temps, qui lui vaut de s'actualiser sans jamais se répéter, ni s'épuiser.

Là peut-être est la *croix* de la philosophie contemporaine,

XAVIER LAMBOURG

son temps, ce temps étant pris dans son sens tout à fait banal de contexte historique. La première attitude tient ce dernier pour inessentiel et considère que l'ordre philosophique retire toute sa grandeur et sa force de son indépendance de nature par rapport aux données de ce qu'on appelle histoire. La deuxième n'est point fort éloignée de cette conception, mais elle concède à la temporalité qu'il a fallu un certain temps — ou une certaine situation historique — pour que s'impose le bon usage théorique et pratique de la pensée. La troisième attitude — au sein de laquelle s'inscrit la question initialement posée — défend l'idée que le réel est actuel, c'est-à-dire à non selon la métaphore chrétienne mais plus trivialement comme *experimentum crucis*, l'épreuve qui contraint à choisir. De la contingence radicale de ce qui est comme condition de toute pensée on a tiré la conséquence que le principe de Raison devait être récusé, que l'ordre des raisons cher à l'âge classique et à sa descendance voltairienne et « encyclopédiste » était lourd de l'esprit totalitaire et que l'apologie hégélienne de la Raison avait pour toutes fins utiles de justifier les ruses de celle-ci. C'est trop de redondances et de platitudes réunies ! Le travail de la philosophie qui se veut actuelle est difficile : il implique une lutte sur plusieurs fronts.

Contre ceux qui, sous prétexte de la défendre contre les réductions sociologiques ou contre le dépeçage que cherche à lui imposer l'impérialisme des sciences humaines, veulent lui voire assumer la tâche hégémonique que le savoir philosophique assurait, dit-on, dans la *philosophia perennis* de Platon à Hegel, le philosophe rappelle que, à moins d'admettre une idée dogmatique de la connaissance, rien ne garantit l'unité du champ cognitif, sinon la congruence de proche en proche des pratiques expérimentales et discursives qui s'y développent. La fonction de juge-arbitre universel et omnitemporel n'appartient *a priori* à aucun savoir (non plus qu'à aucune institution) : c'est là le prix qu'il faut payer pour la mise hors service de la machinerie théologique et de ses sous-produits. Cette répudiation des normes et de la figure attribuées au Savoir classique — car sur cette attribution il y aurait à discuter « au coup par coup » et selon les penseurs — ne peut cependant se satisfaire de caractères ajoutés qui, par leur seule adjonction, modifieraient de fond en comble le statut de la rationalité.

Car ce n'est certainement pas en la rendant « authentiquement » dialectique — comme si la Raison dialectique, n'était pas déjà contemporaine de Platon et d'Aristote ! — qu'elle deviendra actuelle ; on n'obtiendra pas non plus ce *résultat en continuant à remettre* cette fameuse dialectique « sur ses pieds », ni même en insistant sur son moment négatif. Quant aux proclamations selon lesquelles il faut sortir de la contemplation, se donner pour tâche de « transformer le monde » et passer du sujet abstrait et supposé individuel au sujet concret et collectif, elles oublient que ce programme a été déjà, en tout ou partie, celui de la plupart des penseurs considérés comme les phares de la « philosophie éternelle ».

Face à un aspect foisonnant de la pensée contemporaine qui, prenant acte de l'incapacité où se trouve le savoir rationnel, même renouvelé, de rendre compte de la complexité réelle, érige ce défaut en traverse ontologique et entretient la méfiance à l'égard de la Raison, c'est à un remaniement complet de leurs perspectives de recherches et d'expositions que procèdent les « fils des Idées ». Le principe de ce remaniement, *ils le trouvent* dans l'ordre désordonné, meurtrier et liberticide qui gouverne nos sociétés et qui résulte d'un usage dévoyé de la rationalité d'*Ecole* (*dite aussi classique*). Cette « raison » s'est incarnée dans des sciences, des écoles, des machines, des institutions fortes et dominatrices ayant pouvoir de modeler l'existence sociale. Ses méfaits sont innombrables. Et s'ils surpassent de loin ceux que commirent toutes les Eglises et les armées des royaumes, ce n'est pas seulement qu'il y a plus d'hommes, c'est qu'elle a disposé de moyens « scientifiques » d'extermination.

Cependant, à ce pouvoir démesuré n'a cessé et ne cesse de s'opposer la puissance du contingent. La philosophie active aujourd'hui, celle qui lutte pour la liberté et pour la démocratie (parce que celle-ci est la condition de son existence et son terreau), est comme le lieu simple où s'exprime cette puissance. La tradition à laquelle elle *souscrit* — tradition de recherche inlassable de l'intelligibilité par la définition d'essences et de configurations d'essences toujours plus fines — la prépare à recevoir et à mettre en relation les unes avec les autres les multiples affirmations de liberté qui émanent des pratiques de la société, des pratiques quotidiennes, à celles des sciences et des arts les plus raffinés. Rendre *raison*, argumenter pour rendre plus clair, plus subtil et plus fort, ce n'est ni réduire ni contraindre, c'est proposer à l'adhésion et participer à l'effort offert à la collectivité historique d'œuvrer pour vivre en commun à la fois en dépit de et grâce à ses conflits.

● **Philosophe. Professeur à l'université Paris-VIII. A notamment dirigé une importante *Histoire collective de la philosophie* ainsi qu'une *Histoire des idéologies*.**

Sauvetage par le symbolique

par Lucien Sfez

QUELQUES réponses impertinentes viennent à l'esprit à la lecture de la question posée par *le Monde* sur le déclin de la rationalité classique.

La première et la plus vive est de trouver étrange qu'on demande *raison* du recul de la rationalité. Si les chercheurs en abandonnent l'usage, comment pourraient-ils répondre dans les mêmes termes qu'ils auraient refusés ? C'est quelque peu paradoxal, avouons-le.

La seconde réaction est de penser immédiatement que la « Raison » que les chercheurs devraient donner n'est sans doute pas du même bois que celle dont la rationalité classique fait usage. Nous voilà engagés dans l'éternel débat, futile, sur la possibilité de la pensée humaine à percer avec ses moyens naturels, l'irrationalité. *Tout cela n'est pas bien nouveau.*

S'agirait-il alors — autre futilité — d'aligner dans un panorama tous azimuts les néologismes à la mode dans tous les domaines de la recherche dite scientifique, néologismes qui, saison après saison, fleurissent dans les essais de nos brillants compositeurs ? Ce catalogue ou ce lexique peut, il est vrai, être utile. Ni plus ni moins qu'un dictionnaire des modes pour paraître à la pointe de la modernité. Comme il en est du look, du punk, du funk, du new wawe, il est de bon ton de se tenir au courant de l'aléatoire et du dissipatif, de la complexité et du paradoxe, du fractal et de la catastrophe, du bouclage, du bruit, des niveaux, du cognitif, de l'ordre et du désordre. De même qu'il était inconvenant, il n'y a guère, de ne pas avoir suivi une analyse ou d'ignorer Lacan.

Futile, car les domaines où ces termes apparaissent sont trop divers pour être analysés avec sérieux, sans fabriquer une sorte de patchwork ou de pot-pourri. Résister à la tentation d'une futilité bon chic bon genre, ce serait alors se cantonner dans son propre territoire pour mesurer la réalité de cè fameux « recul » ou « déclin » de la raison. C'est la seule voie possible et c'est celle que j'emprunterai.

Je partirai donc de ma discipline et pour commencer de mes travaux sur la décision, qui datent de dix ans : la critique de la rationalité linéaire, progressiste, pétrie de rentabilité capitaliste et de normativité, n'y manquait pas, critique du sujet libre, du décideur inspiré monorationaliste et monofinaliste. A quoi j'opposais déjà la multirationalité à venir, toute irrationnelle en apparence pour la rationalité dominante du temps. Emergence alors d'une complexité des niveaux de décision, de leur « surcodage » (on ne peut déchiffrer un niveau qu'à travers un autre niveau), la séquence historique ou l'analyse positiviste des données *ne pouvant suffire à* expliquer la décision. Polymorphisme de l'ensemble, multifinalité, boucles entre réalisations partielles et motivations, retour de la décision sur elle-même, changement de cap. Impossible de fixer un sujet prenant librement sa décision. Sur ce point, en dépit de la justesse de l'analyse, quelque chose comme un paradoxe se *greffe*.

Phénomène étrange : si au chercheur, à l'analyste, les éléments d'une description critique ne posent pas de problème, il *n'en va pas de même* dans les pratiques : celui qui agit, pense, croit, ne peut se passer de la fiction du sujet décideur. Tout se passe comme s'il existait deux mondes séparés. L'un qui appartient aux analyses critiques, l'autre, celui où l'on a, pour vivre et survivre, besoin de rejeter les conclusions du premier. Pour aller vite, l'un où la rationalité classique peut être mise en doute, l'autre où la rationalité classique exerce son efficace sans l'ombre d'un doute.

C'est dire que cette raison classique est loin d'être en déclin et qu'elle garde son efficace dans les domaines qui touchent à la vie des sujets, vie quotidienne, vie professionnelle, vie politique. On ne peut guère passer outre cette mise en scène de la raison si l'on veut décrire correctement le *processus décisionnel. Cette mise en* scène est une pièce importante de l'ensemble et le contraste qu'elle forme avec ce que l'analyse théorique nous révèle est au cœur de la difficulté. Cela revient à dire que l'énigme de la décision se loge dans le paradoxe d'un déni répété : « Je sais bien, mais quand même. »

Que faire de ce paradoxe si crûment révélé ? Que font les acteurs sociaux de cette contradiction vécue ? Elle serait insupportable (à la fois à l'homme et au chercheur) si elle ne pouvait être reprise à un autre niveau qui admet le composite et l'hétérogène : *le niveau du symbolique. Là où la* crise de la raison déplace l'analyse et par là se révèle féconde.

La figure du symbolique domine entièrement l'univers du *décideur et du politique. Seul le* symbolique permet d'effectuer une opération de sauvetage qui lie deux éléments hétérogènes et les fait passer l'un dans l'autre et l'un pour l'autre. Prenons l'exemple de de Gaulle, homme de décision, s'il en est, sujet majuscule, compris et ressenti comme tel par les Français. Que fait-il ? Il fait disparaître sa singularité propre au profit des grandes figures du patrimoine historique, au nom desquelles, lui, de Gaulle, agit. Figures qui appellent le consensus et dans lesquelles il se transforme. De Gaulle est présent, *mais c'est l'histoire qui parle : une* collection de sujets. Le sujet de Gaulle n'est pas ce qu'il est, il est l'Autre (l'histoire) et cependant lui-même. François Mitterrand en appelle aux mêmes (Jean Moulin par exemple) ou à d'autres, spécifiques (Jaurès). Par une concaténation du passé et du présent, il incarne des personnages, des rôles.

La décision politique paraît *alors émaner à la fois de l'homme* et du destin national, acquérant par là une densité, une cohérence toute *rationnelle*. Etrange et familière figure de la dramaturgie politique que cette double appartenance, dont l'analyse des seules données positives ne peut rendre compte. Or ce travail, s'il s'accomplit au niveau des « grands » décideurs, n'est pas pour autant absent de la scène individuelle où se perpétue le paradoxe du sujet qui, s'il sait que ses raisons ne sont que l'écran de ses passions singulières, n'en revendique pas moins leur maîtrise par la raison classique sans laquelle aucune action ne peut s'entreprendre.

Alors, recul de la raison ? Ou plutôt travail du paradoxe et réunification, ancienne comme le monde, par la politique symbolique ?

● **Professeur à l'université Paris-Dauphine, directeur du CREDAP (équipe CNRC), président du Conseil national de la communication audiovisuelle.**

Kiosque

De l'usure des plaisirs

ON reste, on bout sans envie de départ, encore moins de lointains. L'été pourtant joue le jeu. Les passants de juillet ne sont pas en promenade, le visage au soleil ; ils marchent à l'ombre vers leurs bureaux.

Elles sont là, on les prendra ces vacances, mais cette année avec plus de prudence. On s'emporte avec soi. La crise rend septembre incertain. Les journaux, baromètres, marquent ce temps d'été variable, d'un beau fixe mal assuré. Ils se font discrets sur la grande parenthèse et les vertus autrefois rebattues d'un paradis du douzième mois.

Les magazines, pour ne pas désarmer le lecteur, enfoncent le clou des questions politiques. Avec le visage effrayant de l'ayatollah Khomeiny, *l'Express* réveille dès sa « une » les assoupis. On ne joue plus, sauf dans *le Point*, qui propose un questionnaire de détente : *« Avez-vous l'étoffe d'un leader ? »* Utile pour la rentrée.

Plus un fabricant d'opinion n'oserait vous envoyer mourir de soif dans le désert ou piroguer sur l'Amazonie. On ne lâche pas la corde de rappel. Méfiez-vous des coups de soleil, des volcans, des hommes. *Elle* se consacre à ce dernier danger. Attention à l'intello de la plage, au boy-scout, à l'homme marié, au vieux garçon, etc. *« Je vous ai gâché vos rêves de « Je t'aime ensablés ». Mais non, je voulais simplement vous éviter les chagrins du retour. »* Car il faut attendre la saison de vérité, septembre, le mois *« où les masques tombent »*, la reprise des affaires. Pour l'heure, évitons les catastrophes.

50 millions de consommateurs met en garde ses lecteurs contre les brûlures des barbecues, les noyades dans les piscines, les traumatismes crâniens de l'enfant et la *turista*, diarrhée souvent banale, mais toujours gênante des pays à climat chaud.

Des aventures comme au temps des globe-trotteuses, illustré par *Cosmopolitan* : *« A l'étape, on couchait dans la paille, on poussait dans les montées. En plus des poux, des brigands et des pieds gelés. »* On avait déjà appris plus haut comment déjouer le *« guet-apens des vacances »*, *« neutraliser les virus »* quand on part à plusieurs et plus loin que *« nos cœurs ne prennent plus de risques sans informations valables »*.

Il n'y a que *la Vie*, optimiste et catholique, pour souhaiter à ses lecteurs de *« bonnes vacances »*, Milou rongeant un os, en couverture, et le Père Bessière pour s'enchanter encore de la Méditerranée : *« Trois fois j'ai navigué sur ses flots azurés... »* On trouve tout de même vers la fin une recommandation de saison : *« Attention à la foudre ! »* *Actuel* interroge : *« Aimez-vous les moustiques du Languedoc ? »* *Marie-Claire* constate l'échec des dragueuses : *« Suzanne, consciente d'avoir tout gâché en bousculant l'ordre des choses, dit : « Nous sommes de » retour à la case départ. » Que les « guerriers » se rassurent : le nombre de femmes prêtes à faire les premiers pas n'augmente que très, très lentement. »*

Vacances d'autrefois, moments de folie, vous dérangeriez, vous inquiéteriez, vous perturberiez les fragiles valeurs. Vous mettriez en difficulté les recherches de pointe dans le domaine des mœurs ! La chasteté par exemple, cette *« nouvelle stratégie de la tendresse »*, dont *Jacinte* s'émerveille : *« Retour à la morale, aux valeurs « réac » ? Des Etats-Unis nous vient la mode du chaste. Et si, plus qu'une mode, c'était l'envie d'une plus grande tendresse, de raffinement dans la séduction ? »* Les vedettes, locomotives des années *Sun, Sex and Sea*, ont compris.

Mick Jagger ne supporterait pas que ses filles sortent le soir et prennent de la drogue. Jane Birkin qui trouve *« rigolo »* dans *Marie-Claire* d'avoir posé nue autrefois, gronde sa fille de dix-sept ans *« quand elle se tartine le visage »*. Dans *Elle*, Régine Deforges, *« la petite reine de l'érotisme »*, n'aime plus que la vie de famille et collectionne les images pieuses. Jusqu'à ce jour, Platini passait l'été *« à destination des îles pleines de soleil, les Maldives, les Seychelles... »*, il casse cette année les habitudes.

Plus de découverte, du repos. *« Epargnez-vous la descente du Maroni en pirogue ou l'ascension de l'Aconcagua. Les frissons d'émotion »*, lit-on dans *Cosmopolitan*. Ni trop loin ni trop fort. Ce sera Le Touquet-Plage avec *le Nouvel Observateur*, la Haute-Loire avec *le Figaro-Magazine*, qui écrit, sous la dictée de l'inconscient, à propos des flamants : *« Ces immigrés roses qui veulent rester en France. »*

« Car voyager c'est épatant, mais ne pas bouger, c'est formidable. » La revue *Oui la philosophie* ne cache pas les inconvénients du départ. *« Consultons les philosophes. Vont-ils nous apprendre à voyager ? Pas vraiment. Mais au moins nous rassurent-ils : beaucoup d'entre eux, qui furent voyageurs, s'attirèrent par leurs voyages plus d'ennuis que de bénéfices : Platon débarque à Syracuse pour s'y faire mettre en tôle. Descartes arrive à Stockholm, il y meurt Nietzsche, après avoir vagabondé dans les Alpes, s'arrête un moment à Turin, il y est terrassé par un terrible délire. Kant fut sans doute le plus prudent : jusqu'à soixante-dix-neuf ans il ne bouge pas de sa bonne ville de Königsberg... »* Il ne s'agit plus, même de *« rester dans sa chambre »*. *Actuel* conseille d'entrer dans un caisson d'isolation sensorielle : *« Y découvrir le plaisir d'entendre enfin battre son cœur et chanter ses neurones pour le plus grand des voyages. »*

Zoulou nous invite aussi à ces *« nuits étoilées »* dans une boîte : *« Ça ressemble à un sarcophage, ... un retour béat dans le ventre de la mère (...). Me voilà nu comme un ver, à me glisser dans la bouche tiède d'un cercueil. »*

Plus de temps perdu, agité. Un temps fluide, réparateur. Plus de citoyen du monde, mais un Français dans la crise. L'épargnant ne gaspille plus sa force dans les aventures balisées. Il est devenu inquiet, méfiant et tempérant sur l'usage des plaisirs.

CHRISTIAN COLOMBANI.

L'invité

Relire 1789

FAUSSE question. Equation tronquée. Avec le bicentenaire de la Révolution qui s'annonce (le bicentenaire, pas la révolution), cela fera bientôt deux siècles qu'en France on se la renvoie, la fausse équation, de gauche à droite et de droite à gauche. Ainsi va le ping-pong national : c'est à qui gardera dans son camp la balle des acquis, et à qui laissera à l'autre celle des échecs révolutionnaires.

D'un côté, il y avait une fois 89 : c'était tout bon, c'était les Droits de l'homme. C'était aussi la nuit du 4 août, preuve s'il en est que les privilégiés sont les premiers à abolir leurs privilèges; ils le sont depuis toujours et le seront à jamais, nous dit-on, mais on nous dit aussi que cette nuit fut unique à peu près dans l'histoire. En tout cas, 89 c'était la monarchie constitutionnelle, une révolution à petits pas.

93 ne consentit pas aux lenteurs de l'histoire, et voyez ce que ça donne : la Terreur. On ne nous dit toujours pas que consentir aux lenteurs est une autre violence imprimée à l'humiliation humaine, puisque c'est consentir à la lente perpétuation des oppressions.

La partie continue. Portée par le vent contraire, un vent qui vient d'Est depuis 17, que nous récite l'autre vulgate ? 89 an I de la démocratie, allons donc, Robespierre réclame en vain le suffrage universel jusqu'en 92, an I de la République. Et si 93, l'an II, fut terrible, c'est qu'étaient terribles les ennemis du peuple. Sans doute, mais le peuple de plus en plus se mit en 93 du côté de ses ennemis ? Vieille histoire dialectique du maître et de l'esclave, pas moins terrible que tous les anciens régimes de l'histoire... Dans ces pointillés, certains glissent la nécessité de la dissuasion politique. Dissuader ou négocier, vaincre ou convaincre, Terreur (échafaud ou Sibérie) ou loi du marché. Comme si c'était si simple.

La Révolution, objet d'étude et de réflexion, est régulièrement occultée par des enjeux de politique nationale, qui entretiennent la confusion. Ainsi, deux siècles après, la droite étant devenue républicaine hérite des Droits de l'homme; et la gauche, de la machine d'Etat – l'Etat majuscule ayant pris dans le débat politique la place du diabolisme dans les querelles religieuses.

Mais ce jeu n'est pas toujours aussi grossier – sans toujours être plus subtil. On sait que, derrière l'opposition manichéenne entre Etat et Droits de l'homme, s'est profilée depuis 68 celle de l'individu et du pouvoir, la liberté étant fatalement du côté de l'un et la trahison de l'autre.

Comment ne pas tomber assis de découragement quand, sous l'effet d'une *« goulagomanie »* propagée par la nouvelle cuisine philosophique, le principe du « contrat social » est, sans plus d'examen, assimilé à l'idéologie d'Etat. Et autres pirouettes de ceux-là mêmes qui, pour se laver d'avoir salué telle cause des peuples quand y portait le vent des modes, se sont faits hystériques libéraux, et chantres d'une société civile avancée qu'ils n'examinent pas plus que *le Contrat social* ou *l'Esprit des lois*. La recette est ancienne : il ne suffit pas de retourner la croix pour se retrouver païen.

Deux exemples encore de faux débats contemporains projetés sur des informations historiques faussées. A propos du *Serment du Jeu de paume*, de David, financé par souscription du Club des jacobins et par subvention d'Etat. Double horreur. Conclusion d'un Sollers : *« Avec David, nous avons affaire à une imagerie* fasciste (1) ». Normal : David a mis son esthétique au service d'une révolution, son esthétique ne peut donc être révolutionnaire. Dans une étude récente (2), Philippe Bordes

Dans le film de Wajda, *Danton* (Gérard Depardieu) *« incarne la Nomenklatura qui s'empiffre et jouit sur le dos des peuples de l'Est, au nom de leur bonne cause »*.

montre que l'originalité du tableau par rapport aux autres représentations graphiques du même événement tient à ce que le retour à l'antique permit, par un processus d'épuration esthétique, de rejoindre l'intensité spécifique à l'événement révolutionnaire – quand l'esprit d'époque boursouflait d'allégories toute représentation picturale.

Et que dire du *Marat assassiné*, autre commande d'Etat, l'Etat de 93 qui plus est; sans compter qu'au vu de la fièvre de deuil collectif qui prit Paris à la mort de l'Ami du peuple, dans la chaleur d'un mois de juillet singulièrement torride, le peintre fut prié de faire vite. Pourtant il fit là, sans doute, son tableau le plus médiumnique. Quelques années plus tard, autre commande d'Etat : *le Sacre* de Napoléon. Tableau platement anecdotique. Autre tableau, autre Etat. De quoi, parlant d'Etat, songer à employer le pluriel.

La peinture de David n'est pas plus épargnée dans le *Danton* de Wajda. Ce film fut encore l'occasion – il y en aura d'autres – d'observer comment la Révolution française fonctionne en écran particulièrement sensible et révélateur de nos projections idéologiques. Certains passèrent allégrement sur la notoire désinformation dont le film est saturé, pour battre des mains devant sa non moins notoire indigence d'analyse politique. Du moment que Wajda – Polonais de surcroît, et tout Polonais a raison à tout coup, – du moment donc que Wajda reprenait l'équation 93 = Goulag, on fermait les yeux.

Passe encore que, selon Wajda, Danton incarne « la vie », la bonne chère et la fesse, la liberté (de s'enrichir, s'entend), bref, notre Occident : cela relève d'une roublardise dont tels « dissidents » auraient tort de se priver devant les Français prêts à gober tout ce qui vient, hier de Cuba, aujourd'hui de Varsovie. Il ne fallait pourtant pas être bien malin pour s'aviser que, dans cette œuvre, Danton incarne très exactement la Nomenklatura qui s'empiffre et jouit sur le dos des peuples de l'Est, au nom de leur bonne cause.

Vœux pieux, sans doute, que les appels à l'initiative mentale. Mais, concrètement, indiquons quelques pistes de recherche.

Dans l'ordre de la philosophie politique, la Révolution française signale à notre attention un blanc, un point de plus en plus aveugle dans nos conceptions de la démocratie, à la croisée de l'éthique et du politique. C'est le mérite de l'ouvrage de Luc Ferry, *Philosophie politique* (3), que de rappeler, en ce domaine, comme la réflexion fut assumée par la philosophie allemande, et que depuis Fichte et Kant, la question ne fut guère reprise, autant dire simplifiée toujours. Certes, il est de bon ton de frémir, ou de sourire, à l'évocation de cette *vertu* en quoi Robespierre voyait *« le principe fondamental du gouvernement démocratique »* ; il ne serait pas plus mal de revoir les textes, et s'il faut pour cela gommer le nom épouvantail de Robespierre, remplaçons-le par celui de tous ceux qui, à commencer par Montesquieu, sondèrent à l'époque cette notion. On s'apercevra qu'elle n'est pas si fumeuse, qu'elle recouvre l'articulation du droit et du devoir autour de l'instance de la loi.

Deuxième piste prospective : celle, apparemment rebattue, des *textes*. Les rouvrir, relire le et les discours de la Révolution française, c'est d'emblée poser que rarement, jamais peut-être, un discours politique eut vocation à assumer autant de pulsions et projets collectifs, de l'économique au festif, du droit à la peur, de l'élan à l'éthique, des principes à l'imaginaire, de la raison au religieux. C'est dire que ces textes ne sont pas redevables du seul décryptage historiographique ; ils nécessitent des lectures à multiples projecteurs et appellent une rigueur modulée, à la façon de *l'Encyclopédie* de Novalis, où le mythographe, le penseur, le rhétoricien, conjuguent sans amalgame leurs méthodes.

JEAN-PHILIPPE DOMECQ

(1) Dans un article du *Quotidien de Paris*, paru à l'occasion du 14 juillet 1983.

(2) *Le Serment du Jeu de paume de Jacques-Louis David*, Editions de la Réunion des musées nationaux, Paris, 1983.

(3) Tomes 1 et 2 parus aux PUF.

مكتبة من الأصل